



PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021



<b>05</b>	.....	<b>Le Pays</b>	L'objet et la mission du Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles Le territoire du Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles Le cadre stratégique 2008 - 2020 La gouvernance Les moyens du Pays Le débat d'orientation budgétaire 2021
<b>31</b>	.....	<b>Cohésion Sociale</b>	Habiter au Pays Colorons le Pays Développement Durable et Transition Énergétique Contrat Local de Santé L'Orchestre du Pays
<b>73</b>	.....	<b>Développement Économique</b>	L'entreprise L'agriculture : diversification et développement La pérennisation de l'emploi dans l'agriculture Le Projet Alimentaire Territorial Une ingénierie au service du développement touristique L'oenotourisme et le label Vignobles et Découvertes L'offre de nature, l'itinérance et les loisirs Le Pays d'art et d'histoire La démarche Grand Site de France
<b>141</b>	.....	<b>Politiques et programmes contractuels</b>	Le Contrat de Relance et de Transition Écologique Le Contrat territorial Occitanie / Pays Haut Languedoc et Vignobles Programme européen Leader Approches Territoriales Intégrées
<b>169</b>	.....	<b>Communiquer au Pays</b>	
<b>175</b>	.....	<b>Communication institutionnelle</b>	
<b>216</b>	.....	<b>2021, en quelques chiffres</b>	

# ÉDITO



**Jean ARCAS**

Président du Pays Haut  
Languedoc et Vignobles

« Territoire de projets, le Pays Haut Languedoc et Vignobles représente un territoire de 102 communes pour 80 000 habitants et 1 912 km<sup>2</sup> et couvre un tiers du département de l'Hérault.

Le syndicat mixte du Pays comprend quatre communautés de communes (Grand Orb, Les Avant-Monts, Sud Hérault, du Minervois au Caroux) et le Conseil départemental qui financent la mise en œuvre du projet de territoire.

Le Pays joue un rôle prépondérant dans l'accompagnement des politiques publiques et assure une ingénierie auprès des porteurs de projets publics ou privés

dans les domaines de l'économie, de l'agriculture, de l'habitat, du patrimoine, de la culture, des services et de la santé, du développement durable et de la transition énergétique, du tourisme, de l'environnement et des paysages.....

En me réalisant à la présidence en septembre dernier, le comité syndical me confie le Pays pour suivre cette voie dynamique, fédératrice et visionnaire. Le Pays se doit d'être à l'écoute des acteurs locaux, des maires, des présidents d'intercommunalités pour mieux s'inscrire dans un projet partagé.

Ce bilan d'activités 2021 du Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles porte témoignage sur les démarches et les programmes qui sont déployés sur le territoire dans une approche de développement territorial.

2021 a été l'année de l'élaboration du Contrat de Relance et de Transition Écologique et de sa signature actant une contractualisation entre l'État et le territoire pour le soutien et la mise en œuvre de projets structurants.

2021 a permis la mise en place d'un service de Conseil en Énergie Partagé pour les communes volontaires mais aussi la finalisation de

l'inventaire d'Aigne et des moulins hydrauliques sur le périmètre de l'Opération Grand Site « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian ».

Dans le cadre du plan de relance, le Pays a été retenu dans son projet de consolidation du Projet Alimentaire Territorial avec douze porteurs de projets.

À travers différents programmes, dispositifs, contrats et labels ; ce sont près de 8 000 000 € qui ont été ainsi injectés sur le territoire pour appuyer des projets et accompagner le développement durable.

Merci à tous pour votre implication. »

Le Président  
**Jean Arcas**







## •••• LE PAYS

L'objet et la mission du Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles

Le territoire du Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles

Le cadre stratégique 2008 - 2020

La gouvernance

Les moyens du Pays

Le débat d'orientation budgétaire 2021

## Le Pays

La loi du 25 juin 1999 d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement du Territoire (LOADDT) modifiée par la loi du 2 juillet de 2003 sur l'urbanisme et l'habitat, définit un Pays comme un territoire présentant une cohésion géographique, culturelle, économique ou sociale.

Le Pays s'est créé en 2005 à l'initiative des communes et des communautés de communes qui le composent après six années d'études et de maturation nécessaires pour s'engager sur un projet partagé. Il s'agissait de rassembler les collectivités dans une structure opérationnelle pouvant impulser des projets à une échelle supra-communautaire ayant une masse critique et suffisante pour générer une valeur ajoutée en termes de développement territorial.

Le Pays représente un autre niveau de réflexion des projets, plus large que l'échelle communale et intercommunale, sans être une collectivité ou un découpage administratif supplémentaire.

Le Pays apparaît comme un niveau privilégié de partenariat et de contractualisation. Il correspond aux besoins de cohérence des politiques territoriales qui sont les partenaires incontournables du Pays.

Il constitue enfin un espace de projet dont la clé de voûte est de renforcer les solidarités réciproques et les complémentarités entre les espaces urbains et ruraux.

De fait, le Pays se définit avec une double entrée :

- un territoire de projets : le Pays facilite la réalisation des projets du territoire grâce à la mutualisation et à la contractualisation ;
- un projet de territoire : le Pays applique une stratégie de développement durable à travers des documents stratégiques (études, charte, document cadre...);

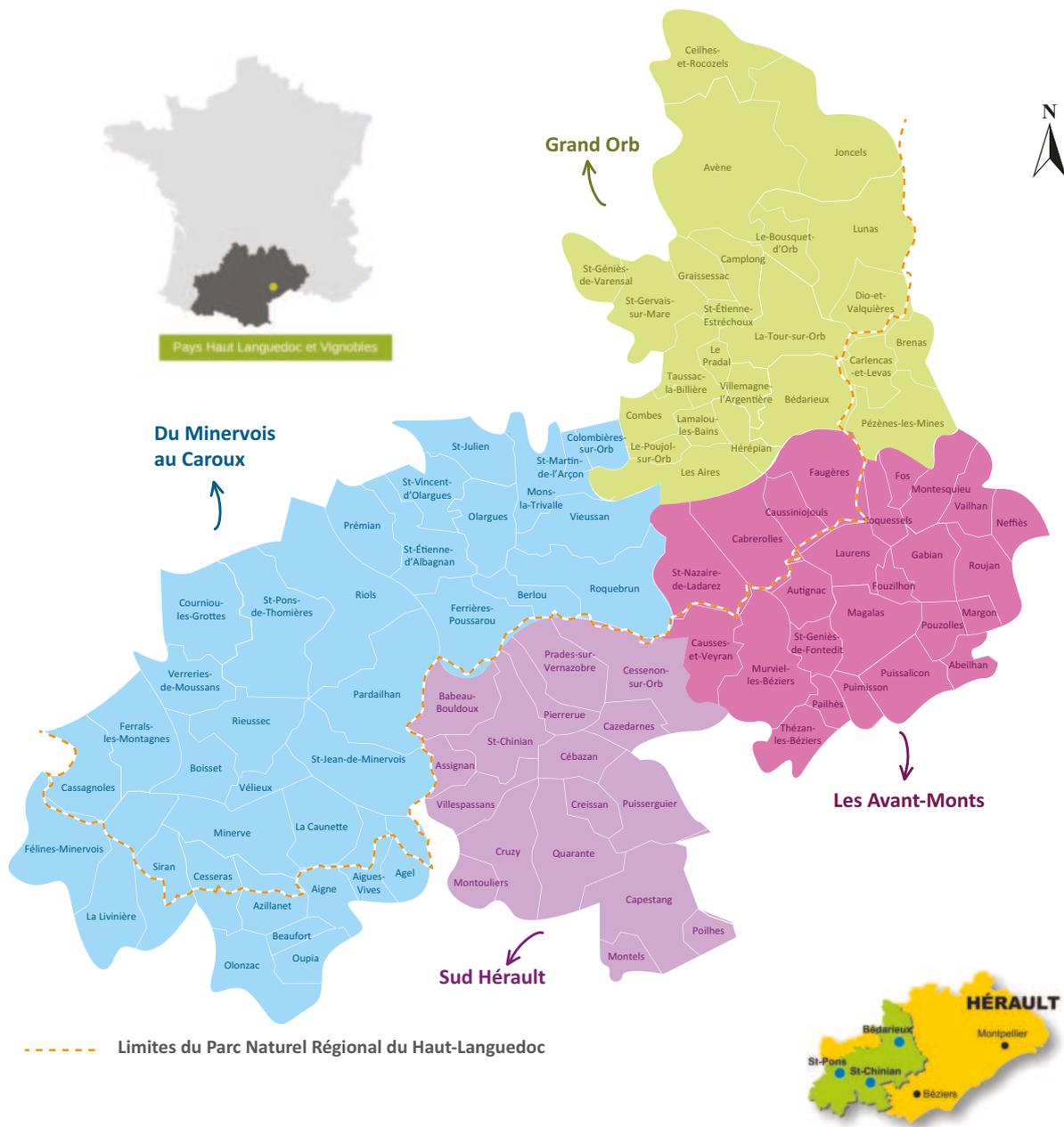
Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, on dénombre en France 268 territoires de projets, Pays et Pôles d'équilibre territoriaux et ruraux. Ces territoires organisés couvrent 60 % du territoire métropolitain et concerne 45 % de la population française.

## L'objet et la mission du Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles

*« Le Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles a pour objet : les études, animations et la gestion nécessaires à la mise en œuvre de la Charte de développement et du Contrat de Pays dans le secteur géographique constitué par le territoire des E.P.C.I. membres, par le biais de projets économiques, sociaux, environnementaux, culturels, sportifs et touristiques d'intérêt collectif qui traduisent ses orientations ».*

Il est, selon la formule en usage dans les textes pour l'aménagement du territoire, "un espace de projets". C'est pourquoi le Syndicat mixte du Pays élabore et porte des politiques de développement et d'aménagement, conçues en partenariat avec les Communautés de communes, le Conseil départemental, le Conseil de Développement et les acteurs du territoire. Ces politiques de développement et ces orientations d'aménagement se traduisent par une Charte de Territoire et un projet de territoire.

# Le territoire du Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles



## La carte d'identité du territoire

### NOM

**Pays Haut Languedoc  
et Vignobles**

### RÉGION

**Occitanie / Pyrénées-Méditerranée**

### DÉPARTEMENT

**Hérault**

### STRUCTURE JURIDIQUE

**Syndicat mixte ouvert**

### DATE DE CRÉATION

**Juin 2005**

### 4 COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

**Les Avant-Monts / Grand Orb /  
Sud Hérault / Du Minervois au Caroux.**

### 102 COMMUNES

Abeilhan, Agel, Aigne, Aignes-Vives, Les Aires, Assignan, Autignac, Avène, Azillanet, Babeau-Bouldoux, Beaufort, Bédarieux, Berlou, Boisset, Le Bousquet-d'Orb, Brenas, Cabrerolles, Camplong, Capestang, Carlencas-et-Levas, Cassagnoles, La Caunette, Causses-et-Veyran, Caussiniojols, Cazedarnes, Cébazan, Ceilhes-et-Rocozeles, Cessenon-sur-Orb, Cesseroles, Colombières-sur-Orb, Combes, Courniou-les-Grottes, Creissan, Cruzy, Dio-et-Valquières, Faugères, Félines-Minervois, Ferrals-les-Montagnes, Ferrières-Poussarou, Fos, Fouzilhon, Gabian, Graissessac, Hérépian, Joncels, Lamalou-les-Bains, Laurens, La Livinière, Lunas, Magalas, Margon, Minerve, Mons-la-Trivalle, Montels, Montesquieu, Montouliers, Murviel-lès-Béziers, Neffiès, Olargues, Olonzac, Oupia, Pailhès, Pardailhan, Pézènes-les-Mines, Pierrerue, Poilhes, Le Poujol-sur-Orb, Pouzolles, Le Pradal, Prades-sur-Vernazobre, Prémian, Puimisson, Puissalicon, Puisserguier, Quarante, Rieussec, Riols, Roquebrun, Roquessels, Roujan, Saint-Chinian, Saint-Étienne-d'Albagnan, Saint-Étienne-Estrechoux, Saint-Geniès-de-Fontedit, Saint-Geniès-de-Varensal, Saint-Gervais-sur-Mare, Saint-Jean-de-Minervois, Saint-Julien, Saint-Martin-de-l'Arçon, Saint-Nazaire-de-Ladarez, Saint-Pons-de-Thomières, Saint-Vincent-d'Olargues, Siran, Taussac-la-Billière, Thézan-lès-Béziers, La Tour-sur-Orb, Vailhan, Vélieux, Verreries-de-Moussans, Vieussan, Villemagne l'Argentière, Villespassans.

**Le périmètre du Pays couvre 102 communes pour une superficie de 1 912 km<sup>2</sup>  
soit 1/3 du département pour une population de 79 856 habitants**

(Insee recensement 2019).



## La charte de territoire

La charte de territoire est l'acte de baptême du Pays, son acte fondateur.

Elle est le projet commun de développement et d'aménagement défini à long terme. Elle détermine les orientations, les stratégies de développement et d'aménagement de mise en valeur du territoire. La charte de territoire est le document cadre.

Elle fixe les règles du jeu tant au niveau du fonctionnement et des relations du Pays avec les structures et organismes intervenant sur le territoire, qu'au niveau de la mise en œuvre du projet. Pour autant, elle n'est pas figée. Les orientations ont vocation à s'adapter aux évolutions de la population, des acteurs, de la société. C'est un document vivant.

### AXE 1 : RENFORCER NOTRE IDENTITÉ COMMUNE

**Chantier 1** - Le développement des échanges internes et externes

**Chantier 2** - Un effort constant de communication auprès de tous

**Chantier 3** - Un travail de pédagogie auprès de tous les acteurs.

### AXE 2 : DÉVELOPPER ET VALORISER NOS PRODUCTIONS ÉCONOMIQUES

**Chantier 4** - Le développement d'une logique d'écotourisme

**Chantier 5** - Le soutien à une agriculture raisonnée

**Chantier 6** - La valorisation des ressources naturelles.

### AXE 3 : RÉPONDRE AUX BESOINS DE MEILLEURES CONDITIONS DE VIE ET D'ACTIVITÉ

**Chantier 7** - La préservation de notre environnement

**Chantier 8** - L'intégration des populations

**Chantier 9** - Le développement de la formation et des compétences

**Chantier 10** - Une politique de développement économique.

### AXE 4 : MAÎTRISER L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE ET DE L'ENVIRONNEMENT

**Chantier 11** - La maîtrise de notre urbanisation

**Chantier 12** - La maîtrise du développement économique

**Chantier 13** - La préservation des espaces remarquables, spécifiques et/ou fragilisés.

Les cadres stratégiques 2008-2013 et 2014-2020 ont permis de réactualiser la charte de territoire.

## Cadre Stratégique 2008-2013

Thématiques	Enjeux
<b>Culture</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Rendre la culture de qualité accessible aux habitants</li> <li>2. Soutenir la pratique musicale amateur</li> <li>3. Mutualiser les moyens</li> </ol>
<b>Économie</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>4. Animer l'économie du territoire</li> <li>5. Privilégier maintien et développement des entreprises</li> <li>6. Renforcer les pôles économiques et de services</li> <li>7. Accompagner l'immobilier d'entreprises</li> <li>8. Appuyer les filières industrielles</li> </ol>
<b>Agriculture</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>9. Maintenir les espaces agricoles ouverts</li> <li>10. Améliorer le revenu agricole</li> </ol>
<b>Environnement</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>11. Préserver les milieux naturels et paysagers</li> <li>12. Maîtriser l'énergie</li> <li>13. Informer, sensibiliser et éduquer à l'environnement</li> </ol>
<b>Habitat</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>14. Aménager le territoire</li> <li>15. Améliorer le cadre de vie</li> </ol>
<b>Patrimoine</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>16. Connaître et comprendre le patrimoine</li> <li>17. Sauvegarder et valoriser le patrimoine</li> <li>18. Partager et dynamiser le patrimoine</li> </ol>
<b>Tourisme</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>19. Accompagner et fédérer les professionnels du tourisme</li> <li>20. Développer les équipements structurants</li> <li>21. Mutualiser et optimiser les moyens de promotion</li> </ol>
<b>Services</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>22. Vivre en bonne santé</li> <li>23. Améliorer les services aux familles</li> <li>24. Accompagner le développement numérique du territoire</li> <li>25. Garantir l'accès de tous aux services publics</li> </ol>

# Cadre Stratégique 2014-2020

Thématiques	Enjeux
<b>Habitat Logement Cadre de vie</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Répondre aux attentes sociales en termes d'habitabilité</li> <li>2. Augmenter la fonctionnalité des centres anciens</li> <li>3. Concourir à une gestion durable des ressources</li> </ol>
<b>Services à la population</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>4. Vives en bonne santé</li> <li>5. Améliorer les services aux familles</li> <li>6. Garantir l'accès de tous aux services publics</li> </ol>
<b>Culture</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>7. Créer du lien sociale</li> <li>8. Rendre la culture de qualité accessible</li> <li>9. Valoriser les richesses patrimoniales par la création artistique</li> </ol>
<b>Économie</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>10. Développer les partenariats publics/privés</li> <li>11. Soutenir les filières</li> <li>12. Construire l'offre immobilière d'entreprise</li> </ol>
<b>Tourisme</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>13. Consolider et développer une offre de qualité</li> <li>14. Promouvoir et mettre en marché l'offre touristique</li> <li>15. Optimiser l'organisation et l'animation du projet</li> </ol>
<b>Patrimoine</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>16. Connaître et partager le patrimoine</li> <li>17. Préserver le cadre de vie</li> <li>18. Dynamiser le patrimoine</li> </ol>

## Les niveaux d'intervention du Pays

Le Pays intervient, de manière générique, aux quatre niveaux complémentaires suivants :

- en simple ingénierie auprès des porteurs de projet, publics et privés, sous forme de conseil et d'appui technique au montage d'un projet et à sa réalisation ;
- en intervention plus directe dans le cadre de dispositifs d'intervention technique et financière que le Pays a progressivement mis en place, depuis sa création, au bénéfice d'opérateurs publics et privés du territoire ;
- en maîtrise d'ouvrage sur opérations de nature supra-communautaire nécessitant un portage, une animation et une coordination spécifiques ;
- en assistance à maîtrise d'ouvrage en référence aux domaines d'intervention du Pays.

## La gouvernance

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles est organisé sous forme de Syndicat mixte ouvert, dont les membres statutaires sont quatre Communautés de communes et le Conseil départemental de l'Hérault.

Le Comité syndical du Syndicat mixte du Pays est composé de 34 membres : 71 % des voix délibératives sont détenus par les Communautés de communes et les communes, dix sièges sont détenus par les représentants du Conseil départemental de l'Hérault. Le Bureau est composé de quinze membres. Le comité syndical est l'instance de décision. Tous les dossiers sont traités en comité syndical.

La présidence est assurée par Jean ARCAS, Maire d'Olargues, réélu en septembre 2021.

Le bureau des présidents de comités de pilotage permet un suivi en profondeur du fonctionnement de la structure, les opérations à mener et développer... C'est une instance consultative.

La conférence des présidents traite de la stratégie globale en termes de cohésion sociale ou de développement économique. C'est une instance consultative.

Des comités de pilotage thématiques assurent un travail d'approfondissement des sujets avec les représentants de la société civile, membres du Conseil de développement. C'est une instance consultative.

Le Conseil de développement est l'instance de démocratie participative et se répartit autour de quatre collèges : collectivités, associations, partenaires socio-économiques, habitants.

Les groupes de travail apportent un éclairage technique sur un dossier précis. Ils peuvent se former ponctuellement afin de permettre l'intervention de personnes ressources et de traiter de questions techniques. Ce sont des instances consultatives.



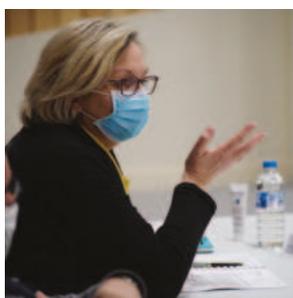
## Le Comité syndical de janvier à septembre 2021

Collectivités	Titulaires	Suppléants
<b>CdC Les Avant-Monts</b>	Francis BOUTES Daniel GALTIER Daniel BARTHÈS Martine GIL Béatrice TÉROL Marie LORENTE	Michel SALLES François ANGLADE Jean-Michel ULMER Gérard BARO Gilbert ROBERT Séverine SAUR
<b>CdC Grand Orb</b>	Pierre MATHIEU Mariette COMBES Jean-Louis LAFAURIE Olivier ROUBICHON-OURADOU Christian BIÈS Marie-Line GÉRONIMO	Sylvie TOLUAFÉ Jean-Paul SCARAMOZZINO Caroline SALVIGNOL Bernard VINCHES Henri MATHIEU Bernard COSTE
<b>CdC Du Minervois au Caroux</b>	Yves FRAISSE Josian CABROL Jean ARCAS Didier VORDY Jacques SOULIGNAC Béatrice FALCOU	Catherine SONZOGNI Harmonie GONZALEZ Ghislaine COUSTAL Alain MOULY Franck LIGNON Patrick CABROL
<b>CdC Sud Hérault</b>	Jean-Noël BADÉNAS Pierre POLARD Catherine COMBES Élisabeth DAUZAT Thierry CAZALS Laurent BRUNET	Bernard BOSC Marc FIDEL Daniel ROGER Émilie LAMARCQ Rémy AFFRE Jérôme ROGER
<b>Conseil départemental de l'Hérault</b>	Kléber MESQUIDA Marie-Pierre PONS Jean-Luc FALIP Marie PASSIEUX Philippe VIDAL Catherine REBOUL Vincent GAUDY Julie GARCIN-SAUDO Christophe MORGO Audrey IMBERT	Claude BARRAL Pierre BOULDOIRE Yvon PELLET Claudine VASSAS-MEJRI Renaud CALVAT Dominique NURIT Jean-François SOTO Nicole MORERE Bernadette VIGNON Sylvie PRADELLE

## Deux Comités syndicaux se sont tenus jusqu'au 30 juin

- 19 février – Salle multi-activités à Murviel-les-Béziers ;
- 21 mai – Salle multi-activités à Murviel-les-Béziers.

.....  
19 février - A. Boisard  
.....



21 mai © A. Boisard



## Le bureau élargi est composé de 18 membres

- **Jean Arcas**, Président
- **Marie-Pierre Pons**, Vice-présidente
- **Jean-Noël Badéas**, Vice-président
- **Martine Gil**, Vice-présidente
- **Olivier Roubichon-Ouradou**, Vice-président
- **Yves Fraïsse**, représentant de la Communauté de communes du Minervois au Caroux
- **Francis Boutes**, représentant de la Communauté de communes Les Avant-Monts
- **Élisabeth Dauzat**, représentante de Communauté de communes Sud Hérault
- **Christian Biès**, représentant de la Communauté de communes Grand Orb
- **Béatrice Falcou**, représentante de la Communauté de communes du Minervois au Caroux
- **Mariette Combes**, représentante de la Communauté de communes Grand Orb
- **Josian Cabrol**, représentant de la Communauté de communes du Minervois au Caroux
- **Pierre Mathieu**, représentant de la Communauté de communes Grand Orb
- **Jean-Louis Lafaurie**, représentant de la Communauté de communes Grand Orb
- **Daniel Galtier**, représentant de la Communauté de communes Les Avant-Monts
- **Kléber Mesquida**, représentant du Conseil départemental de l'Hérault
- **Marie Passieux**, représentante du Conseil départemental de l'Hérault
- **Catherine Reboul**, représentante du Conseil départemental de l'Hérault.

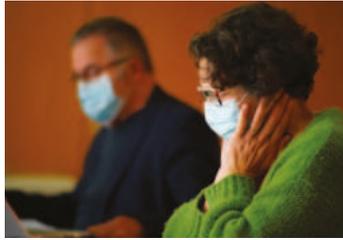
## Deux réunions du bureau élargi ont eu lieu le :

- 9 février – Salle Occitanie à Cessenon-sur-Orb ;
- 4 mai – Salle du Cloître à Saint-Chinian.

9 février 2021 © A. Boisard



4 mai 2021 © A. Boisard



## 15 COMITÉS DE PILOTAGE

- **Contrat Local de Santé et Conseil Local de Santé Mentale,**  
Président Josian Cabrol
- **Programme d'Intérêt Général « Habiter au Pays »,**  
Président Francis Boutes
- **Colorons le Pays,**  
Président Francis Boutes
- **Développement durable et Transition Énergétique,**  
Président Pierre Mathieu
- **Orchestre de Pays,**  
Président Olivier Roubichon-Ouradou
- **Agriculture et Forêt,**  
Président Jean-Noël Badénas
- **Contrat Région Occitanie / Pays et Contrat de Relance et de Transition Écologique État/Territoire,**  
Président Jean Arcas
- **Tourisme structurant,**  
Président Daniel Galtier
- **Entreprises,**  
Président Jean-Louis Lafaurie
- **Oenotourisme,**  
Président Daniel Galtier
- **Pays d'art et d'histoire,**  
Présidente Marie-Pierre Pons
- **Pôle de Pleine Nature,**  
Présidente Marie Passieux
- **Opération Grand Site,**  
Président Jean Arcas
- **Projet Alimentaire Territorial,**  
Présidente Marie-Pierre Pons
- **Leader / ATI,**  
Président Francis Boutes



## Le Comité syndical de septembre à décembre 2021 : (modification du comité syndical après les élections départementales)

Collectivités	Titulaires	Suppléants
<b>CdC Les Avant-Monts</b>	Francis BOUTES Daniel GALTIER Daniel BARTHÈS Martine GIL Béatrice TÉROL Marie LORENTE	Michel SALLES François ANGLADE Jean-Michel ULMER Gérard BARO Gilbert ROBERT Séverine SAUR
<b>CdC Grand Orb</b>	Pierre MATHIEU Mariette COMBES Jean-Louis LAFAURIE Olivier ROUBICHON-OURADOU Christian BIÈS Marie-Line GÉRONIMO	Sylvie TOLUAFÉ Jean-Paul SCARAMOZZINO Caroline SALVIGNOL Bernard VINCHES Henri MATHIEU Bernard COSTE
<b>CdC Du Minervoais au Caroux</b>	Yves FRAISSE Josian CABROL Jean ARCAS Didier VORDY Jacques SOULIGNAC Béatrice FALCOU	Catherine SONZOGNI Harmonie GONZALEZ Ghislaine COUSTAL Alain MOULY Franck LIGNON Patrick CABROL
<b>CdC Sud Hérault</b>	Jean-Noël BADÉNAS Pierre POLARD Catherine COMBES Élisabeth DAUZAT Thierry CAZALS Laurent BRUNET	Bernard BOSC Marc FIDEL Daniel ROGER Emilie LAMARCO Rémy AFFRE Jérôme ROGER
<b>Conseil départemental de l'Hérault</b>	Kléber MESQUIDA Marie-Pierre PONS Jean-Luc FALIP Marie PASSIEUX Philippe VIDAL Séverine SAUR Julie GARCIN-SAUDO Christophe MORGO Audrey IMBERT Vincent GAUDY	Jacqueline MARKOVIC Pierre BOULDOIRE Yvon PELLET Claudine VASSAS-MEJRI Renaud CALVAT Jean ALMARCHA Jean-François SOTO Nicole MORERE Jérôme LOPEZ Sylvie PRADELLE

## Deux Comités syndicaux se sont tenus jusqu'au 31 décembre 2021 :

- 28 septembre – Salle multi-activités à Murviel-les-Béziers ;
- 9 décembre – Salle l'Étape à Pierrerue.

.....  
28 septembre © A. Boisard  
.....



9 décembre © A. Boisard



## Le bureau est composé de 18 membres

- **Jean Arcas**, Président
- **Marie-Pierre Pons**, Vice-présidente
- **Jean-Noël Badéna**s, Vice-président
- **Martine Gil**, Vice-présidente
- **Olivier Roubichon-Ouradou**, Vice-président
- **Yves Fraïsse**, représentant de la Communauté de communes du Minervois au Caroux
- **Francis Boutes**, représentant de la Communauté de communes Les Avant-Monts
- **Élisabeth Dauzat**, représentante de Communauté de communes Sud Hérault
- **Christian Biès**, représentant de la Communauté de communes Grand Orb
- **Béatrice Falcou**, représentante de la Communauté de communes du Minervois au Caroux
- **Mariette Combes**, représentante de la Communauté de communes Grand Orb
- **Josian Cabrol**, représentant de la Communauté de communes du Minervois au Caroux
- **Pierre Mathieu**, représentant de la Communauté de communes Grand Orb
- **Jean-Louis Lafaurie**, représentant de la Communauté de communes Grand Orb
- **Daniel Galtier**, représentant de la Communauté de communes Les Avant-Monts
- **Kléber Mesquida**, représentant du Conseil départemental de l'Hérault
- **Marie Passieux**, représentante du Conseil départemental de l'Hérault
- **Séverine Saur**, représentante du Conseil départemental de l'Hérault.

Une réunion du bureau élargi a eu lieu le 26 novembre à la Salle du Cloître à Saint-Chinian.

## 13 COMITÉS DE PILOTAGE

- **Contrat Local de Santé et Conseil Local de Santé Mentale,**  
Président Josian Cabrol

---

- **Programme d'Intérêt Général "Habiter au Pays" et "Colorons le Pays",**  
Président Francis Boutes

---

- **Développement durable et Transition Énergétique,**  
Président Pierre Mathieu

---

- **Orchestre de Pays,**  
Président Olivier Roubichon-Ouradou

---

- **Agriculture et Forêt,**  
Président Jean-Noël Badénas

---

- **Contrat Région Occitanie / Pays et Contrat de Relance et de Transition Écologique État/Territoire,**  
Président Jean Arcas

---

- **Tourisme structurant,**  
Président Daniel Galtier

---

- **Entreprises,**  
Président Jean-Louis Lafaurie

---

- **Pays d'art et d'histoire,**  
Présidente Marie-Pierre Pons

---

- **Pôle de Pleine Nature,**  
Présidente Marie Passieux

---

- **Opération Grand Site,**  
Président Jean Arcas

---

- **Projet Alimentaire Territorial,**  
Présidente Marie-Pierre Pons

---

- **Leader / ATI,**  
Président Francis Boutes



COPIL Agriculture et Forêt 18 janvier 2021  
© A. Boisard



COPIL CLS 8 juillet 2021 © A. Boisard



COPIL Contrat Région 14 janvier 2021  
© A. Boisard



COPIL CRTE 5 octobre 2021 © A. Boisard



COPIL DDTE 19 février 2021 © A. Boisard



COPIL Habitat 12 octobre 2021 © A. Boisard



COPIL PAH 3 juin 2021 © A. Boisard



COPIL Région 18 mars 2021 © A. Boisard



COPROG Leader 4 juin 2021 © A. Boisard

## LES RÉUNIONS STRATÉGIQUES

Thèmes	Dates et lieux
Programme d'Intérêt Général « Habiter au Pays » et « Colorons le Pays »	2 février à Bédarieux 23 mars à Bédarieux 18 mai à Bédarieux 6 juillet à Murviel-les-Béziers 30 septembre à Bédarieux 12 octobre à Murviel-les-Béziers 19 novembre à Bédarieux
Développement durable et Transition Énergétique	19 février à Murviel-les-Béziers 2 juillet à Bédarieux 3 décembre à La Tour-sur-Orb
Entreprises / Opération Collective de Modernisation	29 avril en visioconférence 19 octobre à Saint-Chinian
Pays d'art et d'histoire	3 juin à Saint-Chinian
Contrat Local de Santé	8 juillet à Saint-Pons de Thomières
Agriculture et forêt	18 janvier à Saint-Chinian
Projet Alimentaire Territorial	18 mai à Saint-Chinian
Tourisme structurant / Oenotourisme	25 novembre à Murviel-les-Béziers
Pôle de Pleine Nature	3 mai en visioconférence
Région Occitanie / Pays	14 janvier à Murviel-les-Béziers 18 mars à Pierrerue
Contrat de Relance et de Transition Écologique État/Territoire	22 juin en visioconférence 2 juillet en visioconférence 5 octobre à Cessenon-sur-Orb
LEADER	4 juin à Pierrerue
Approches Territoriales Intégrées	4 juin à Pierrerue

### Au total sur l'année

# 25

réunions  
de Comités  
de pilotage

# 6

conférences  
des Présidents

# 3

réunions  
du Bureau  
élargi

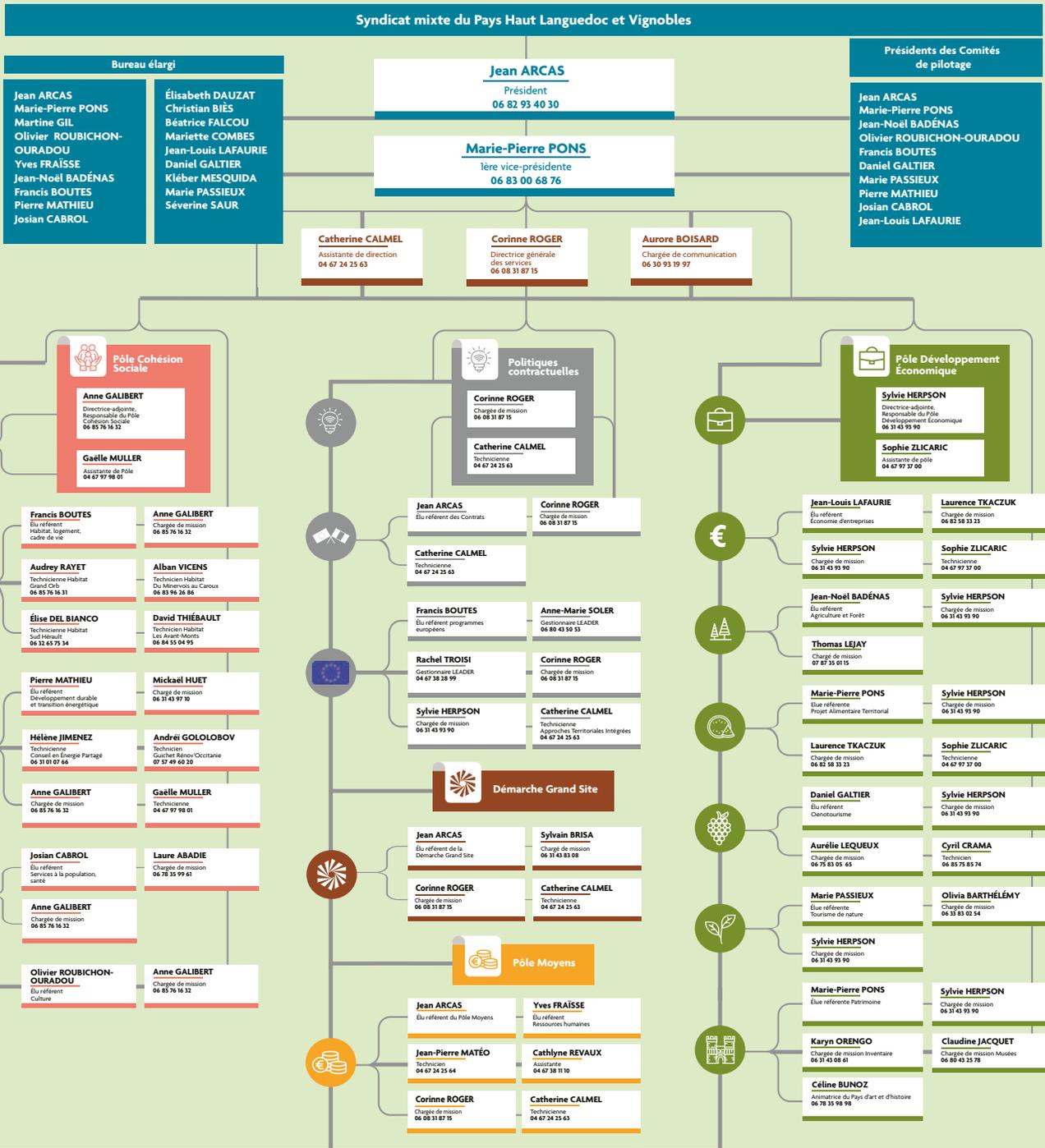
# 4

comités  
syndicaux

# 82

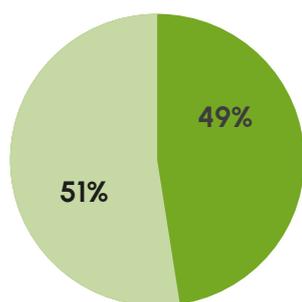
délibérations

# Les moyens du Pays

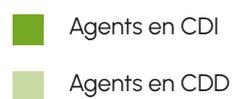
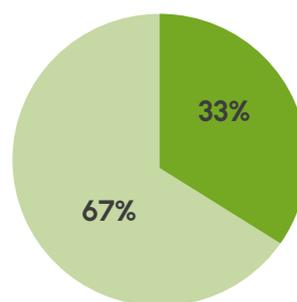


## Le personnel permanent

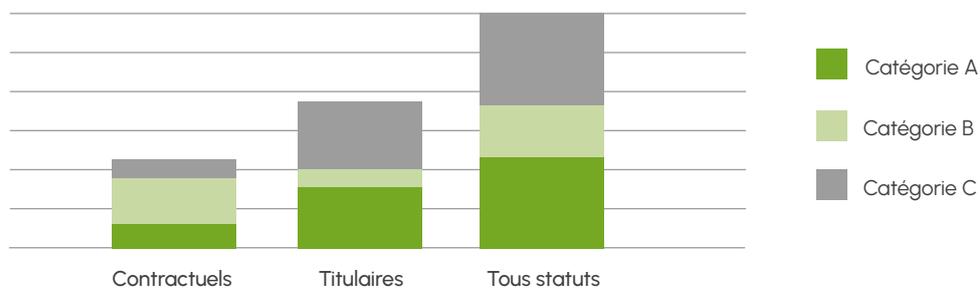
LE STATUT DES 29 AGENTS



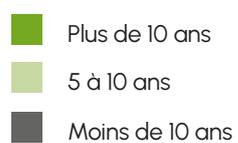
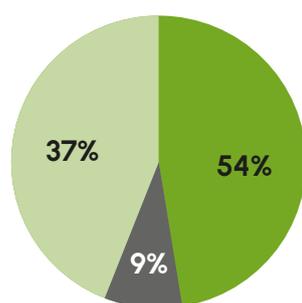
PÉRENNITÉ DE L'EMPLOI CONTRACTUEL :  
11 AGENTS



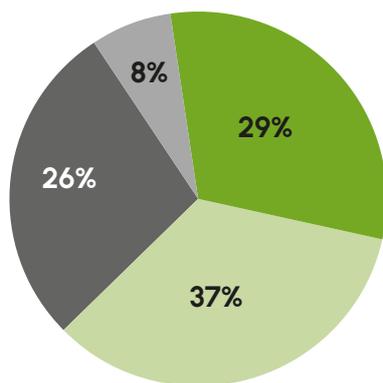
CATÉGORIE DES EMPLOIS PAR STATUT



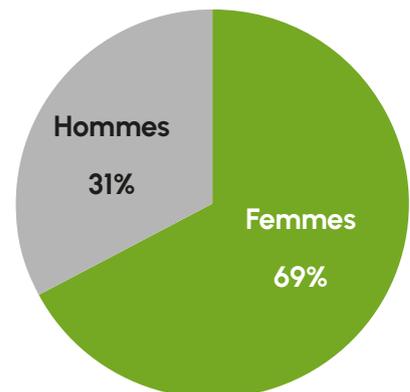
L'ANCIENNETÉ DES AGENTS



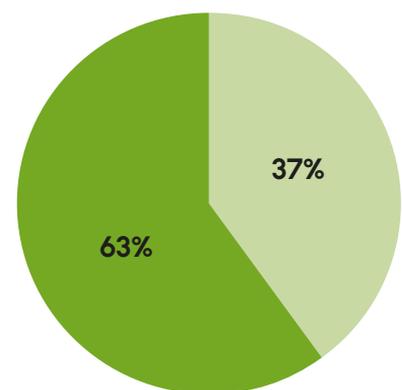
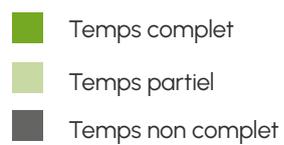
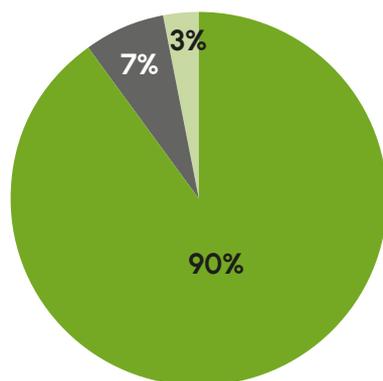
### LA STRUCTURE PAR ÂGE ET PAR SEXE DE L'EMPLOI



### PARITÉ FEMMES – HOMMES



### L'ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL



## La communication interne

Cette année, la réunion du personnel a eu lieu le 16 septembre 2021 à Colombières-sur-Orb.

Après l'accueil de Mme Thérèse Salavin, Maire de Colombières-sur-Orb, la réunion a démarré avec différents points concernant la Cohésion sociale et le Développement économique.

Messieurs Jean Arcas et Yves Fraïsse étaient également présents.

La réunion s'est terminée autour d'un buffet préparé par Le Lézard Bleu de Vieussan.

Pour prolonger la journée, une randonnée à la découverte du sentier Jean-Claude Carrière a été organisée et commentée par Olivia Barthélémy.



# Le débat d'orientation budgétaire 2021

Le Pays s'est fixé, pour 2021, les objectifs suivants permettant la mise en œuvre de sa politique de développement territorial axée sur la cohésion sociale et sur le développement économique.

---

## INGÉNIERIE THÉMATIQUE

- Habitat, logement, cadre de vie
  - Développement Durable, Transition Énergétique
  - Services à la population, santé
  - Développement économique
  - Opération Grand Site
  - Patrimoine
  - Tourisme.
- 

---

## INGÉNIERIE TRANSVERSALE

- Conduite des missions d'ingénierie auprès de ses partenaires
  - Gestion des programmes européens
  - La réponse à tous les appels à projets en lien avec les thématiques stratégiques
  - La mise en œuvre du Contrat Région/Pays et du Contrat de Relance et de Transition Écologique.
- 

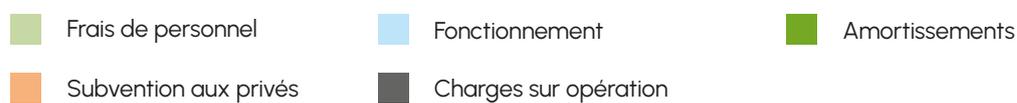
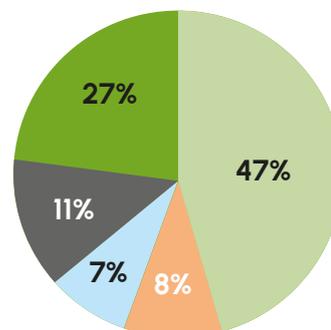
---

## LES RESSOURCES FINANCIÈRES

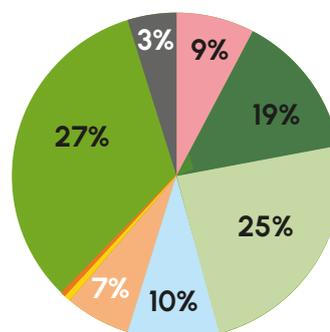
Le budget total du Pays Haut Languedoc et Vignobles, fonctionnement et investissement a été voté à la somme de : **3 198 824 €**.

---

	Charges
Frais de personnel	1 353 328,39 €
Subventions aux privés	243 396,19 €
Fonctionnement	202 211,33 €
Charges sur opération	303 828,21 €
Amortissements	788 643,32 €
	<b>2 891 407,44 €</b>



	Produits
Europe	273 402,17 €
EPCI	575 601,79 €
Département	741 244,49 €
Région	303 345,15 €
État	204 135,84 €
Produits divers	4 401,38 €
Produits exceptionnels	3 656,00 €
Amortissements	788 643,32 €
Autres organismes	71 908,36 €
	<b>2 966 338,50 €</b>



Le compte administratif 2021 fait apparaître un résultat de 74 931,06 €.





# .... COHÉSION SOCIALE

RÉPONDRE AUX BESOINS DES HABITANTS,  
OUVRIR LES VOIES DE LA TRANSITION  
ÉNERGÉTIQUE, CRÉER DU LIEN SOCIAL

Habiter au Pays

Colorons le Pays

Développement Durable et Transition Énergétique

Contrat Local de Santé

L'Orchestre du Pays

## Habiter au Pays

La politique Habitat menée par le Pays Haut Languedoc et Vignobles s'inscrit dans le Plan de Rénovation Énergétique de l'Habitat (PREH), objectif national qui vise la rénovation de 380 000 logements privés pour 2021.

Cet objectif ambitieux de rénovation énergétique du parc résidentiel permet de répondre à des enjeux :

- **environnementaux** car la rénovation énergétique de l'habitat contribue à l'atteinte de l'objectif de diminution de 38 % des consommations d'énergie du secteur du bâtiment à l'horizon 2020 ainsi qu'à la réduction des émissions de gaz à effet de serre ;
- **économiques**, le secteur de la rénovation énergétique constituant un puissant levier de création d'emplois locaux, non délocalisables ;
- **sociaux** par la réduction de la précarité énergétique, améliorant ainsi le pouvoir d'achat des ménages modestes.

Le second Programme d'Intérêt Général (PIG) signé pour 5 ans (2017-2022) est le volet opérationnel du Plan de Rénovation Énergétique de l'Habitat, qui permet :

- d'enclencher la décision de rénovation, en accompagnant et conseillant les particuliers ;
- de financer la rénovation, en apportant des aides, des outils et des solutions innovantes ;
- de mobiliser les professionnels pour garantir la meilleure qualité possible des rénovations.

Le Pays, à travers le Programme d'Intérêt Général, accompagne les propriétaires qui souhaitent rénover leur(s) résidence(s) principale(s) ou leur(s) logement(s) locatif(s).

L'accent est mis sur **les travaux liés aux économies d'énergie** de façon à lutter contre la précarité énergétique, toutefois le Programme d'Intérêt Général permet d'intervenir sur d'autres axes comme :

- **le maintien à domicile des personnes âgées ;**
- **le traitement de l'habitat indécent et insalubre ;**
- **le développement de l'offre locative.**

2021 représente la quatorzième année de politique de l'habitat menée par le Pays Haut Languedoc et Vignobles sur l'ensemble de son territoire et la quatrième année du second Programme d'Intérêt Général qui a démarré en octobre 2017.



### Pour l'année 2021, 244 logements ont été réhabilités dont

# 24

logements locatifs

# 5 051 375

millions € de subventions

# 220

logements de  
propriétaires occupants

# 9 019 350

millions € de travaux

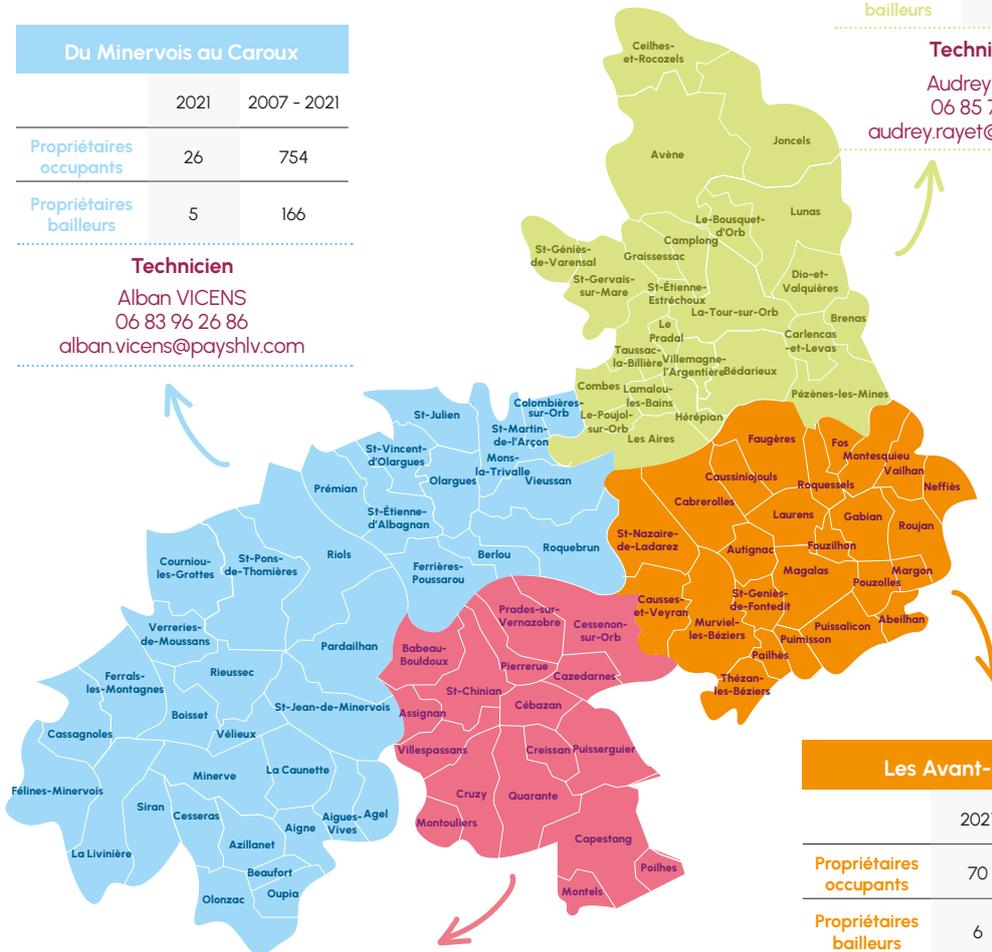
## Nombre de logements réhabilités (propriétaires occupants et bailleurs) par Communautés de communes

Du Minervois au Caroux		
	2021	2007 - 2021
Propriétaires occupants	26	754
Propriétaires bailleurs	5	166

**Technicien**  
 Alban VICENS  
 06 83 96 26 86  
 alban.vicens@payshlv.com

Grand Orb		
	2021	2007 - 2021
Propriétaires occupants	80	650
Propriétaires bailleurs	10	151

**Technicienne**  
 Audrey RAYET  
 06 85 76 16 31  
 audrey.rayet@payshlv.com



Les Avant-Monts		
	2021	2007 - 2021
Propriétaires occupants	70	637
Propriétaires bailleurs	6	74

**Technicien**  
 David THIÉBAULT  
 06 84 55 04 95  
 david.thiebault@payshlv.com

Sud Hérault		
	2021	2007 - 2021
Propriétaires occupants	44	765
Propriétaires bailleurs	3	105

**Technicienne**  
 Élise DEL-BIANCO  
 06 32 65 75 34  
 elise.delbianco@payshlv.com

**Une équipe est à disposition des propriétaires pour les aider et les accompagner dans leur projet.**

**Assistante de Pôle**

Gaëlle MULLER  
 04 67 97 98 01  
 gaelle.muller@payshlv.com

**Chargée de mission habitat / façades**

Anne GALIBERT  
 06 85 76 16 32  
 anne.galibert@payshlv.com

**Conseiller Guichet Renov'Occitanie**

Andréi GOLOBOV  
 04 67 38 11 10  
 andrei.golobov@payshlv.com

## 2021

Logements réhabilités	Travaux prévus	Subventions ANAH	Subventions RÉGION	Subventions DÉPARTEMENT
220 « Propriétaires occupants » 24 « Propriétaires bailleurs »	9 019 350 €	4 639 719 €	-	411 656 €

## Depuis 2007, début de la politique de l'habitat

Logements réhabilités	Travaux prévus	Subventions ANAH et FART	Subventions RÉGION	Subventions DÉPARTEMENT
3 302 logements soit : 2 806 « Propriétaires occupants » 496 « Propriétaires bailleurs » 1 copropriété de 5 logements	58 767 935 €	23 316 352 €	1 270 537 €	2 916 002 €

## En 14 ans

3 302

logements  
réhabilités

27

millions €  
de subventions

58

millions €  
de travaux

Ce volume de travaux est réalisé par des entreprises du bâtiment qui participent ainsi au soutien de l'économie locale. Les travaux pour le maintien à domicile des personnes âgées et les travaux d'économies d'énergie représentent la plus grande quantité de dossiers. Néanmoins les travaux d'indécence et d'insalubrité restent une des cibles de la politique de l'habitat.

Les Communautés de communes, le Conseil départemental, la Fondation Abbé Pierre, la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT) soutiennent financièrement la politique de l'habitat portée par le Pays Haut Languedoc et Vignobles.

Le nombre de dossiers a augmenté pour les propriétaires occupants en 2021 en raison de la politique en faveur de la lutte contre la précarité énergétique.

## La gouvernance

Un comité de pilotage élargi a eu lieu le 12 octobre précédé d'un comité technique le 27 septembre qui regroupe les techniciens des quatre Communautés de communes ainsi que le Département de l'Hérault, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) et l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH).



12 octobre à Murviel-les-Béziers © A. Boisard

Lors des comités de pilotage « Colorons le Pays » les questions liées à la politique de l'habitat sont abordées.

Le Programme d'Intérêt Général prendra fin en octobre 2022. Par anticipation, un marché a été lancé au dernier trimestre pour évaluer et réfléchir aux pistes d'actions du futur programme.

## Des actions complémentaires viennent asseoir le Programme d'Intérêt Général

### — CAMPAGNE DÉTECTION DU RADON

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles a conventionné avec l'ARS en 2018 pour la détection du radon dans l'habitat privé sur les communes situées en zone 3. Le radon est un gaz radioactif d'origine naturelle émis principalement par des terrains granitiques. Il peut s'accumuler dans les espaces clos des maisons individuelles ou dans les appartements en rez-de-chaussée.

	Campagne 2019	Campagne 2020	Campagne 2021	TOTAL	% Restitués/ sup norme
<b>Nb de kit distribué</b>	57	23	54	134	-
<b>Nb de kit restitué</b>	51	17	44	112	
<b>Nb de kit (risque faible de 100 à 300 Bq/m3)</b>	35	14	35	84	72,3%
<b>Nb de kit (risques moyen de 300 à 1000 Bq/m3)</b>	21	3	5	29	25,8%
<b>Nb de kit (risque fort plus de 1000 Bq/m3)</b>	1	0	1	2	1,78%

Sur 33 communes en zone 3 sur le territoire du Pays, 134 kits ont été distribués. La distribution s'est étalée sur 3 saisons de chauffe.

- 112 kits ont été restitués et analysés : 72,3 % présentent un taux d'exposition inférieur à la norme ;
- 29 kits : 25,8 % ont un taux supérieur à la norme mais inférieur à 1 000 bq ;
- 2 kits : 1,78 % présentent un taux supérieur à 1 000 bq.

Par ailleurs, 12 diagnostics sur 31 logements exposés (38 %) ont été réalisés à la demande des propriétaires.

### — PARTENARIAT AVEC LA CARSAT

Le Pays dans le cadre de sa convention avec la Carsat a permis de cofinancer des travaux pour les personnes relevant de ce régime de retraite.

## — ACTION NON-DÉCENCE

Le Pays a conventionné avec la CAF en mars 2020 afin de repérer et lutter contre le logement indécent. Cette action permet aux locataires de faire un signalement auprès de la CAF ou du Pays s'ils estiment que leur logement est indécent. Ce signalement déclenche une visite, réalisée par un technicien du Pays, qui permet d'évaluer l'état du logement. Dans le cas d'un logement non décent, toute une procédure à l'amiable est prévue pour amener le bailleur à réaliser les travaux. Le lien est fait avec l'ARS en cas de suspicion d'insalubrité et avec les communes en cas de situation de péril. La convention prévoit 25 visites annuelles.

En 2020, sur les 28 signalements :

- 17 visites ont permis de classer les logements non décents ;
- 1 logement déclaré décent ;
- 2 sans suite ;
- 8 déménagements ce qui met un terme à la procédure.

En 2021, sur les 25 signalements :

- sur 24 logements visités, 24 déclarés non décents ;
- un logement déclaré insalubre par l'ARS.

## — CELLULE LOCALE HABITAT INDIGNE

Dans le cadre du Plan Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne (PDLHI), les élus du Pays ont souhaité créer une Cellule Locale d'Habitat Indigne (CLHI) qui se réunit tous les trimestres afin d'examiner et solutionner des situations singulières. L'Agence Régionale de Santé (ARS), la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), les travailleurs sociaux du département, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) et les techniciens de la mission habitat du Pays participent à cette instance.

Le Pays a organisé et animé trois réunions de la Cellule Locale d'Habitat Indigne (CLHI) en 2021.

Les situations sont amenées par les travailleurs sociaux ou l'équipe habitat du Pays. Au cours de ces CLHI, 10 situations ont pu être évoquées.

Les communes engagées dans le permis de louer et qui le souhaitent, participeront aux CLHI à partir de janvier 2022.

Le partage des situations avec ces communes permettront une meilleure connaissance des logements et, à terme, « d'assainir » le parc locatif.

Par ailleurs, le Pays a organisé le 9 décembre, une journée de formation pour permettre aux techniciens habitat d'évaluer un logement non-décent. Cette formation a été ouverte aux agents des collectivités engagées dans le permis de louer ainsi qu'aux élus concernés.

Cette journée animée par Soliha a réuni 20 personnes.



## — PARTENARIAT AVEC L'ADIL

Le partenariat conclu avec l'ADIL en janvier 2021, a permis d'animer deux réunions et d'organiser des permanences tous les 2èmes mardis de chaque mois. Ce partenariat permet également, dans le cadre de la mission d'accueil du Guichet Unique, d'orienter les personnes vers un conseil juridique, si besoin.



Au cours de l'année, **524** personnes du territoire du Pays ont bénéficié d'un conseil de l'ADIL.

	Sud Hérault	Les Avant-Monts	Du Minervois au Caroux	Grand Orb	Pays
Téléphone sans RDV	62	93	56	88	299
Téléphone sur RDV	20	18	17	56	111
Réception sur RDV	7	11	1	19	38
Réception sans RDV	-	-	1	1	2
Courriel	10	21	20	23	74
<b>Total</b>	<b>99</b>	<b>143</b>	<b>95</b>	<b>187</b>	<b>524</b>

OBJET DES CONSULTATIONS

	Sud Hérault	Les Avant-Monts	Du Minervois au Caroux	Grand Orb	Pays
Rapports locatifs	65	86	65	106	322
Amélioration de l'habitat	11	22	12	21	66
Accession à la propriété	6	15	6	12	39
Copropriété	2	5	3	5	15
Recherche de logement	2	1	-	1	4
Fiscalité et investissement locatif	5	8	2	12	27
Voisinage et urbanisme	4	6	7	7	24
Autres	4	-	-	23	24
<b>Total</b>	<b>99</b>	<b>143</b>	<b>95</b>	<b>187</b>	<b>524</b>

## — ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES ENGAGÉES DANS LE PERMIS DE LOUER

Dans le cadre du partenariat entre l'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement) et le Pays, une réunion d'information a été organisée afin de présenter le permis de louer. Cette réunion a permis de présenter les différents dispositifs et leur mise en œuvre.



9 février © A. Boisard

En 2021, trois Communautés de communes (Les Avant-Monts, Grand Orb, Du Minervois au Caroux) ont fait le choix de s'engager dans le dispositif pour que 10 communes puissent le rendre opérationnel.

Pour mémoire les communes engagées dans le permis de louer :

Montesquieu (à partir du 01/01/2022) ; Causses-et-Veyran (à partir du 01/01/2022) ; Gabian (à partir du 01/01/2022) ; Saint-Geniès-de-Fontedit (à partir du 01/01/2022) ; Thézan-les-Béziers (à partir du 01/01/2022) ; Magalas (à partir du 01/01/2022) ; Murviel-les-Béziers (à partir du 01/01/2022) ; Bédarieux (à titre expérimental à partir du 01/01/2022) ; Olonzac (en cours) ; Saint-Pons de Thomières (mars 2022).

Le 9 novembre, le Pays a organisé une nouvelle réunion animée par l'ADIL sur les rapports locatifs. Travailleurs sociaux, élus et chefs de projet Petites Villes de Demain ont pu se retrouver pour évoquer des cas rencontrés dans leur différentes missions.



## Colorons le Pays

« Colorons le Pays » est une aide au ravalement de façades qui vient compléter la politique de l'habitat. Contrairement aux aides d'amélioration de l'Habitat, cette subvention est une aide à la pierre et non une aide à la personne. La subvention est conditionnée au respect du cahier des charges qui s'attache à la mise en valeur du patrimoine par l'utilisation des matériaux et des savoir-faire traditionnels. De ce fait, cette action contribue à la sauvegarde du patrimoine, à la transmission et à la promotion des savoir-faire et à l'amélioration du cadre de vie.

En accompagnement de la politique de l'habitat, l'opération façades « Colorons le Pays » lancée en 2008 se poursuit pour contribuer à la mise en valeur des centres anciens.

Depuis 2018 l'intégralité du territoire du Pays est concerné par l'Opération façades « Colorons le Pays ». Les quatre Communautés de communes ont adhéré à l'opération.

L'enveloppe financière de l'opération est déterminée par la contribution des communautés de communes, du département de l'Hérault, et de la région Occitanie.

Pour la mise en œuvre de l'action au préalable, les communautés de communes doivent avoir délibéré :

- pour adhérer à cette opération ;
- pour réserver une enveloppe budgétaire ;
- pour définir un périmètre d'intervention dans chaque commune.

Une façade privée peut être subventionnable si :

- **elle est** visible de l'espace public ;
- **elle est** située dans le périmètre d'intervention ;
- **si elle** est traitée dans sa globalité ;
- **si les** travaux prévus correspondent aux cahiers des charges de l'opération.

Tout propriétaire intéressé doit prendre contact avec le Pays pour la réalisation d'un diagnostic qui servira de base pour demander des devis et les autorisations d'urbanisme.

### Bilan

En treize ans :

- **511 façades rénovées**
- 1 034 142 € de subventions ;
- 5 242 975 € de travaux.

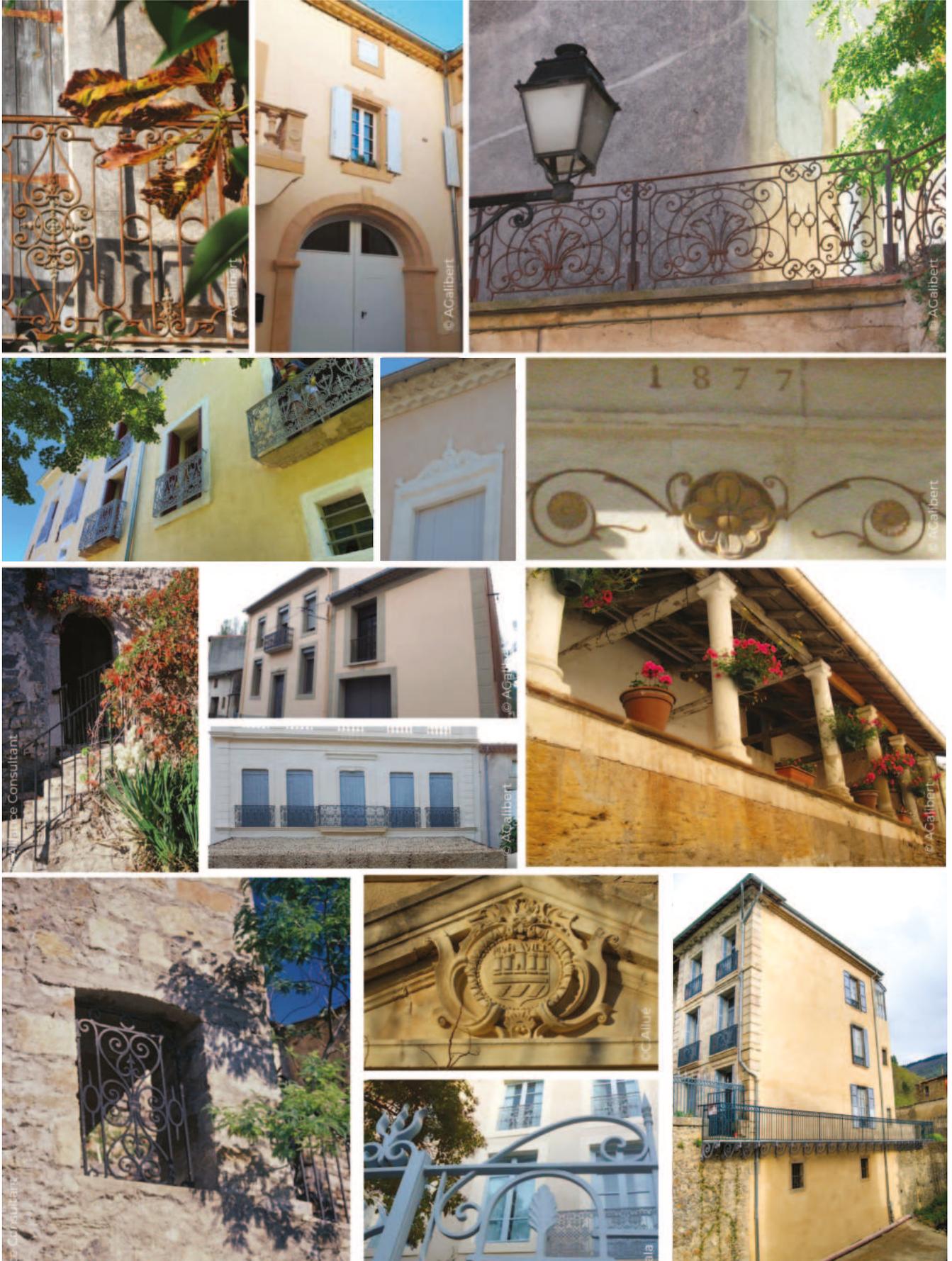
Bilan des façades subventionnées en 2021 :

- **24 façades prévues (14 dossiers)**
- 77 692 € de subventions ;
- 373 717 € de travaux.

Collectivités	Nombre façades prévues	Montant subventions	Montant travaux HT
Du Minervois au Caroux	2	4 080,74 €	18 313,10 €
Les Avant-Monts	14	44 879,90 €	163 151,50 €
Sud Hérault	1	6 738,74 €	26 989,00 €
Grand Orb	7	21 993,50 €	165 263,75 €
<b>Total 2021</b>	<b>24</b>	<b>77 692,88 €</b>	<b>373 717,35 €</b>

Les résultats de l'année 2021 sont en deçà de ceux 2019 et 2020. La majorité des demandeurs sont des propriétaires occupants.

Six comités de pilotage ont permis d'engager le financement pour la réalisation de 24 façades.



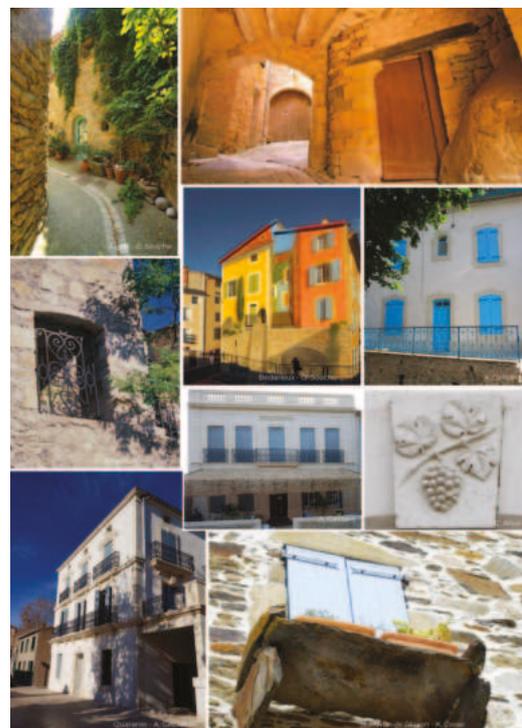
## Statut des demandeurs

La réalisation de 24 façades est portée par propriétaires dont 14 sont des propriétaires occupants et 6 font l'objet d'une majoration de subventions du fait que leurs ressources sont en deçà du plafond de l'ANAH.

Une moyenne de 1,8 façades par dossier. Ce ratio est supérieur à celui de 2020. D'un point de vue économique, 1 € de subvention génère 5,04 € de travaux.

Les propriétaires occupants représentent la majeure partie des demandeurs.

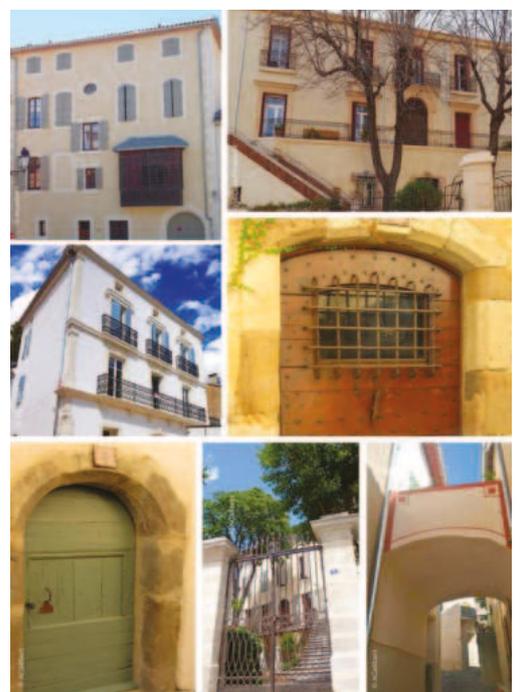
Collectivités	Propriétaire Occupant	Propriétaire Bailleur	Résidence secondaire	Logement Commercial	COPropriété
Du Minervois au Caroux	-	-	2	-	-
Les Avant-Monts	6	2	-	-	-
Sud Hérault	1	-	-	-	-
Grand Orb	1	1	1	-	-
<b>Total 2021</b>	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	-	-



## Bilan des diagnostics

91 diagnostics ont été réalisés pour l'analyse de 169 façades en 2021, 19 demandes ont été orientées vers la Fondation du Patrimoine

Collectivités	Nombre façades prévues	Nombre de façades	Orientation Fondation du Patrimoine
Du Minervois au Caroux	20	42	6
Les Avant-Monts	31	56	7
Sud Hérault	18	33	2
Grand Orb	22	38	4
<b>Total 2021</b>	<b>91</b>	<b>169</b>	<b>19</b>



Collectivités

Statut des demandeurs

	Propriétaire Occupant	Propriétaire Bailleur	Résidence secondaire	Logement Vacant	COPROpriété
Du Minervois au Caroux	13	3	4	-	-
Les Avant-Monts	26	4	1	-	-
Sud Hérault	7	7	2	1	1
Grand Orb	12	7	3	-	-
<b>Total 2021</b>	<b>58</b>	<b>21</b>	<b>10</b>	<b>1</b>	<b>1</b>



En 2021



En 13 ans





© A. Gaibert

## Conseil architectural

Depuis 2009, le Pays Haut Languedoc et Vignobles a sollicité le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) pour un accompagnement architectural sur plusieurs actions. De ce partenariat est née la proposition du CAUE de réaliser une permanence tous les derniers vendredis de chaque mois pour faire du conseil architectural auprès des particuliers.

Ce conseil vient appuyer différentes actions portées par le Pays Haut Languedoc et Vignobles, notamment :

- le P.I.G. (Programme d'Intérêt Général) ;
- l'Opération façades ;
- l'Opération Grand Site « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian » ;
- le Pays d'art et d'histoire.



Le Conseiller guichet Rénov'Occitanie peut être présent pour compléter les informations du CAUE sur le volet « économies d'énergie et aides financières ».

**Sur 2021, au total 23 conseils ont été dispensés :**

**9 lors de la permanence à Béziers pour des pétitionnaires et habitants des communes suivantes :**

- Capetang, choix de matériaux ;
- Capetang, construction neuve ;
- Colombières-sur-Orb, construction neuve ;
- La Caunette, réhabilitation d'une maison de village ;
- Laurens, surélévation partielle d'une maison existante ;
- Pailhès, agrandissement d'une maison existante ;
- Pouzolles, modification d'une maison vigneronne en deux appartements ;
- Riols, réhabilitation d'une maison en pierre ;
- Villemagne l'Argentière, rénovation de façade.

**8 lors de la permanence à Saint-Chinian pour des pétitionnaires et habitants des communes suivantes :**

- Azillanet, construction neuve ;
- Bédarieux, réhabilitation d'une façade ;
- Cessenon-sur-Orb, extension d'un toit terrasse ;
- Cessenon-sur-Orb, création d'une loggia ;
- Le Bousquet d'Orb, transformation d'une remise ;
- Saint-Chinian, transformation d'un garage en pièce à vivre ;
- Saint-Chinian, extension d'une villa ;
- Saint-Vincent d'Olargues, réglementation.

**5 donnés par téléphone pour des pétitionnaires et habitants des communes suivantes :**

- Assignan, transformation d'un garage en habitation ;
- Assignan, création d'un abri de jardin ;
- Le Bousquet d'Orb, réglementation ;
- Pouzolles, construction neuve ;
- Saint-Nazaire-de-Ladarez, réfection d'un toit.

**1 donné par email pour des pétitionnaires et habitants des communes suivantes :**

- La Tour-sur-Orb, réglementation.

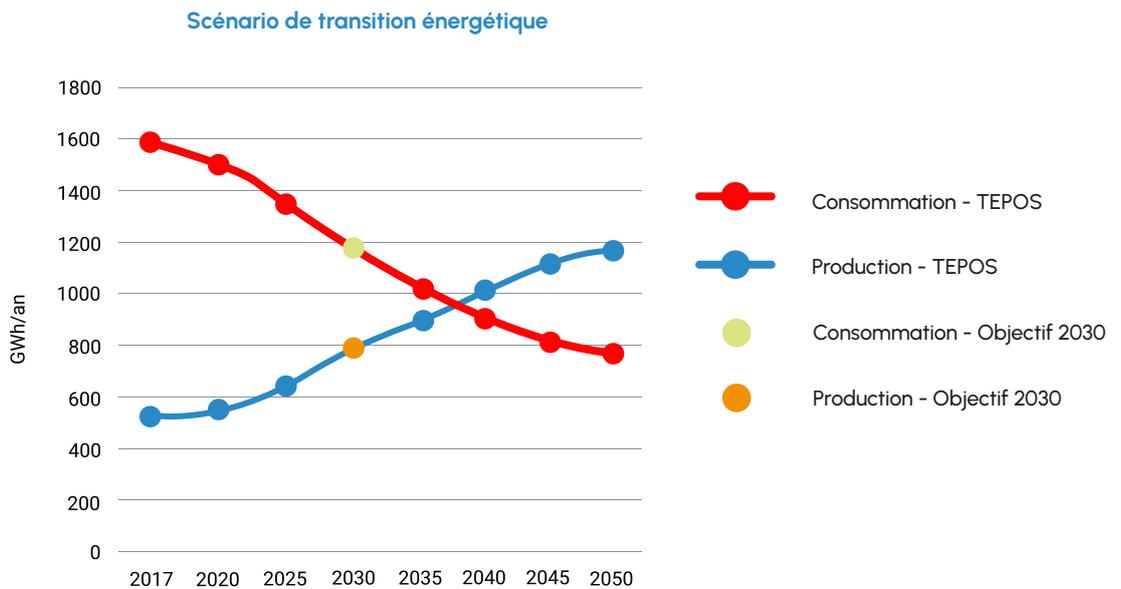
# Développement Durable et Transition Énergétique

Initiée en 2018, la mission DDTE «Développement Durable et Transition Énergétique» a pour objectif d'accompagner les acteurs du territoire contribuant à la réduction des consommations d'énergie et au développement des énergies renouvelables.

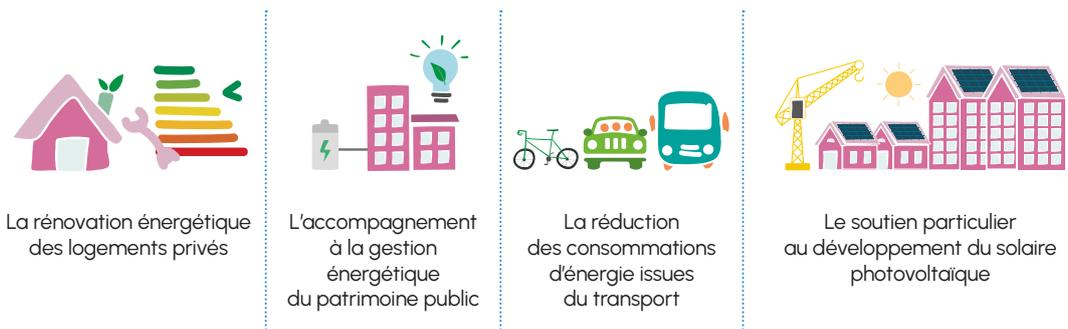
Cette stratégie s'inscrit dans les orientations « Région à Énergie Positive » de la Région Occitanie, les Plans Climat-Air-Énergie Territoriaux (PCAET), les plans locaux d'urbanisme et les volets mobilité/environnement et développement durable des communautés de communes.

## La gouvernance

La trajectoire de transition énergétique du Pays Haut Languedoc et Vignobles a été définie par les élus du Syndicat mixte à l'occasion d'un atelier « Destination TEPOS », le 12 janvier 2021 à Saint-Chinian :



Les objectifs TEPOS de réduction de consommation d'énergie et de développement des énergies renouvelables à l'horizon 2050 permettent d'atteindre l'équilibre énergétique en 2037. Pour cela, ce sont quatre pistes d'actions prioritaires qui ont été identifiées :





Atelier Destination TEPOS du 12.01.2021 © A.Boisard

Afin de s'inscrire dans la trajectoire TEPOS, le plan d'actions de la mission a été actualisé pour la période 2021- 2026 et le suivi de sa mise en œuvre effectué lors des réunions stratégiques de la mission suivantes :

- **Comités de pilotage DDTE** : le vendredi 19 février 2021 à Murviel-lès-Béziers, le vendredi 2 juillet 2021 à Bédarieux et le vendredi 3 décembre 2021 à La Tour sur Orb ;
- **Comités technique DDTE** : le mercredi 3 février 2021 à Bédarieux, le mercredi 5 mai 2021 en visioconférence et le jeudi 23 novembre 2021 à Magalas.



Comité de pilotage DDTE du 19.02.2021

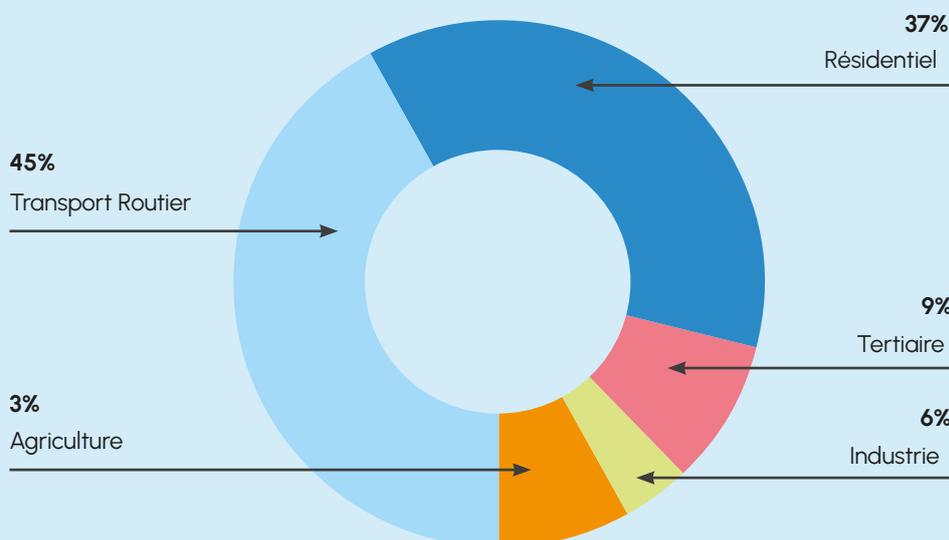
M. Pierre Mathieu, Président du Comité de pilotage DDTE

## L'observatoire de l'énergie

Le suivi de la trajectoire TEPOS du Pays Haut Languedoc et Vignobles est mené à partir des données transmises par l'Observatoire régional de l'énergie en Occitanie (OREO). Le profil énergétique du territoire peut ainsi dresser un état des lieux annuel des consommations d'énergie finale, des émissions de gaz à effet de serre (GES) et des productions d'énergie renouvelable :

**Consommation d'énergie totale du Pays Haut Languedoc et Vignobles = 1 523 GWh/an, soit 19.1 MWh/an/hab.**

Répartition sectorielle de la consommation d'énergie  
(OREO données 2019)



### Consommation Transport

= 693 GWh/an (+ 0.5 % / 2015),  
soit 8.7 MWh/an/hab. (- 0.5 % / 2015)

Émissions GES = 180 kteqCo2/an



### Consommation Agriculture

= 51 GWh/an (- 6.8 % / 2015),  
soit 0.6 MWh/an/hab. (- 7.7 % / 2015)

Émissions GES = 31 kteqCo2/an



### Consommation Résidentiel

= 559 GWh/an (+ 0.4 % / 2015),  
soit 7.0 MWh/an/hab. (- 0.5 % / 2015)

Émissions GES = 48 kteqCo2/an



### Consommation Industrie

= 85 GWh/an (+ 18.0 % / 2015),  
soit 1.1 MWh/an/hab. (+ 16.9 % / 2015)

Émissions GES = 10 kteqCo2/an



### Consommation Tertiaire

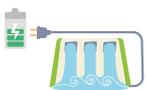
= 136 GWh/an (+ 6.4 % / 2015),  
soit 1.7 MWh/an/hab. (+ 5.4 % / 2015)

Émissions GES = 14 kteqCo2/an

.....  
**La part départementale de la consommation d'énergie totale issue du Pays Haut Languedoc et Vignobles est de 7,3% et représente 1,3% au niveau régional.**  
 .....

Production d'énergies renouvelables totale du Pays Haut Languedoc et Vignobles = 593 GWh/an

Panorama de la production d'énergie renouvelable (OREO données 2019)



**Capacité installée**  
= 108 MW (10 installations stable depuis 2015)  
**Production** = 201 GWh/an (- 5.2 % / 2015)



**Capacité installée**  
= 81 MW (9 installations dont 4 supplémentaires / 2015)  
**Production** = 158 GWh/an (+ 73.2 % / 2015)



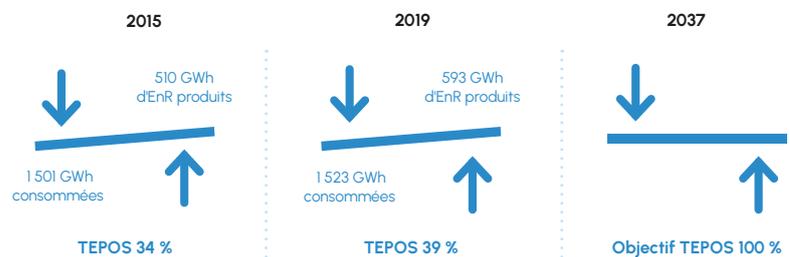
**Capacité installée**  
= 2 MW (14 chaufferies automatiques dont 6 supplémentaires / 2015) et 11 618 installations domestiques (- 0.5 % / 2015)  
**Production** = 174 GWh/an. (- 3.3 % / 2015)



**Capacité installée**  
= 57 MW (1 398 installations dont 209 supplémentaires / 2015)  
**Production** = 60 GWh/an (+ 128.8 % / 2015)

La part départementale de la production d'énergie renouvelable issue du Pays Haut Languedoc et Vignobles est de 25.7 % et représente 2.2 % au niveau régional.

Évolution de la trajectoire TEPOS :



## Les politiques énergétiques territoriales

La mise en œuvre de la stratégie de transition énergétique en 2021 s'est également exprimée à travers la participation du chargé de mission DDTE aux instances et réunions locales, régionales et nationales suivantes :



Le Pays Haut Languedoc et Vignobles accompagne l'élaboration du Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) de la Communauté de communes Les Avant-Monts. Dans ce cadre, une convention de suivi a été signée afin d'appuyer la collectivité dans sa mise en œuvre en 2022. Le chargé de mission a notamment participé aux réunions de l'élaboration d'un schéma directeur cyclable le 2 février à Puimisson et le 7 mai 2021 à Roujan. Une étude du Pôle d'Échange Multimodal (PEM) de la gare de Magalas a également été lancée le 6 septembre 2021 à Magalas.



La Communauté de communes Grand-Orb a présenté les résultats de la phase I de son Plan Climat-Air-Énergie le 27 janvier 2021 en visioconférence. Le Pays Haut Languedoc et Vignobles a également participé aux deux ateliers de concertation qui ont eu lieu le 20 septembre 2021 sur la thématique « Transports » et le 28 septembre 2021 sur « Bâtiments et énergie » à la Tour-sur-Orb.



Le Séminaire « Région à Énergie Positive » a eu le 9 juin 2021 sous un format webinar. Ce rendez-vous permet de suivre les évolutions de la trajectoire énergétique régionale et les actualités des programmes.



Dans le cadre de la mission de CEP, le Pays Haut Languedoc et Vignobles a intégré le réseau SIRCEE (Service d'Ingénierie Régional CEE) qui anime une communauté régionale du CEE. Celui-ci a pour objectif d'appuyer les acteurs relais et de proximité à travers des outils, un centre de ressource et une veille sur les évolutions du dispositif. Deux réunions en visioconférence ont eu lieu le 18 janvier et le 16 novembre 2021.



Le réseau TOTEn – Territoires d'Occitanie pour la Transition Énergétique a organisé des visio-conférences thématiques auxquelles a participé le chargé de mission : Paysages le 20 mai, Trame noire le 8 juin, Terristory le 27 juillet et Programme Life le 14 décembre 2021. Ces réunions permettent d'établir une veille sur l'actualité des dispositifs financiers et de bénéficier de l'échange d'expériences lors d'ateliers.



Les travaux du groupe projet « Mobilités du quotidien » ont été menés lors de plusieurs visioconférences : le 22 janvier, le 8 février et le 30 juin 2021. Ils permettent d'échanger, de partager des expériences et de faire émerger des idées pour la mobilité en montagne.



Dans le cadre des travaux liés à la mobilité, le Pays Haut Languedoc a intégré le Comité départemental des mobilités et a ainsi pu participer à une réunion thématique sur la Commission Vélo le 15 mars 2021. Une réunion du GART Occitanie a notamment présenté le processus d'élaboration des futurs Contrats Opérationnels de Mobilités le 18 mars 2021.



Le Pays a rejoint en 2018 le réseau national TEPOS (Territoire à Énergie Positive) afin de bénéficier de la mutualisation des expériences avec les territoires engagés dans cette démarche. Dans ce cadre, le chargé de mission a notamment pu participer aux 11<sup>ème</sup> rencontres nationales qui ont eu lieu le 29 et 30 septembre 2021 à Millau.

## L'impact énergétique des programmes du Pays Haut Languedoc et Vignobles

Pour l'année 2021 du Programme d'Intérêt Général 2017-2022, les travaux liés aux économies d'énergie ont permis de réaliser la rénovation de 162 logements sur le territoire :

Communauté de communes	Nombre de logements	Surface (m <sup>2</sup> )	Gain énergétique moyen	Consommation avant travaux (kWh/an)	Consommation après travaux (kWh/an)	Économie d'énergie EP* (kWh/an)
Sud Hérault	31	3 775	45%	1 054 062	566 097	487 965
Du Minervois au Caroux	12	1 463	42%	429 491	244 288	185 203
Grand Orb	57	6 692	42%	2 193 816	1 246 916	946 900
Les Avant-Monts	62	7 912	47%	1 793 707	940 583	853 124
<b>TOTAL</b>	<b>162</b>	<b>19 842</b>	<b>44%</b>	<b>5 471 076</b>	<b>2 997 884</b>	<b>2 473 192</b>

\*EP = énergie primaire

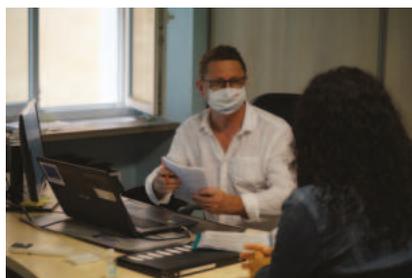
Cet impact annuel renforce celui des précédentes années et des programmes TEPCV, CEE TEPCV et FEDER-ATI qui ont permis de réduire au total les consommations d'énergie de plus de 30 GWh/an sur le territoire.

## Le Guichet Rénov'Occitanie

L'année 2021 a été marquée par le lancement du nouveau service Rénov'Occitanie dédié à l'accompagnement des ménages dans leurs projets de rénovation énergétique. Les missions du guichet Rénov'Occitanie du Pays Haut Languedoc et Vignobles ont été renforcées et l'organisation adaptée aux objectifs définis avec les partenaires financiers : la Région Occitanie, le Département de l'Hérault et l'Union Européenne via les Fonds Européens de Développement Régional (FEDER).

### — INFORMATION ET CONSEIL

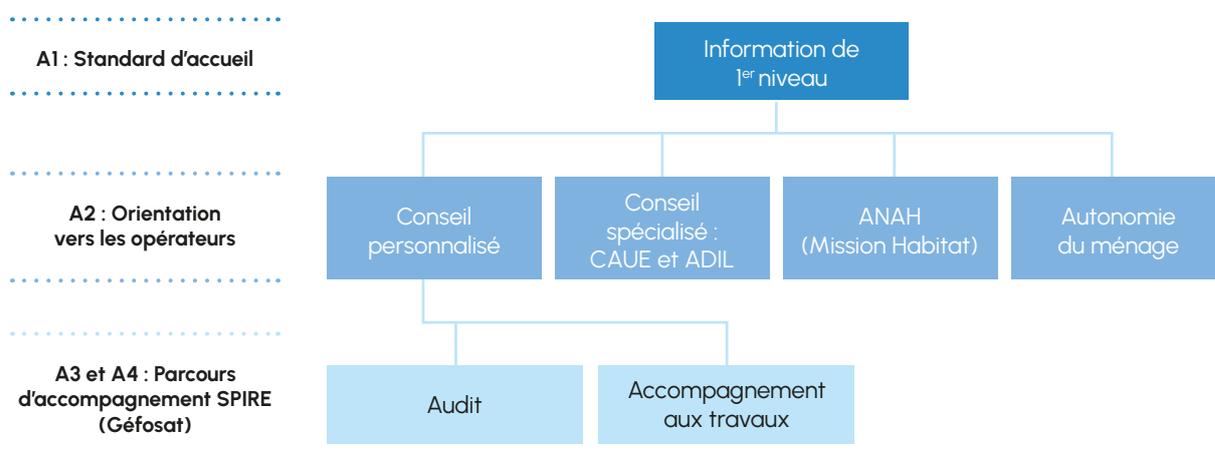
Le bureau principal du Guichet Rénov'Occitanie est basé en centre-ville de Bédarieux sur l'antenne du Pays Haut Languedoc et Vignobles à l'adresse suivante : 1, rue de la république - 34600 Bédarieux.



Vitrine et espace de conseil du Guichet Rénov'Occitanie du PHLV ©A.Boisard

Le standard d'accueil mis en place, permet de caractériser la demande du ménage et d'y répondre selon la situation et le projet des particuliers à travers :

- une information simple de 1<sup>er</sup> niveau ;
- une orientation vers les partenaires du dispositif ;
- une prise de RDV pour un conseil personnalisé avec le conseil en énergie du Guichet Rénov'Occitanie.

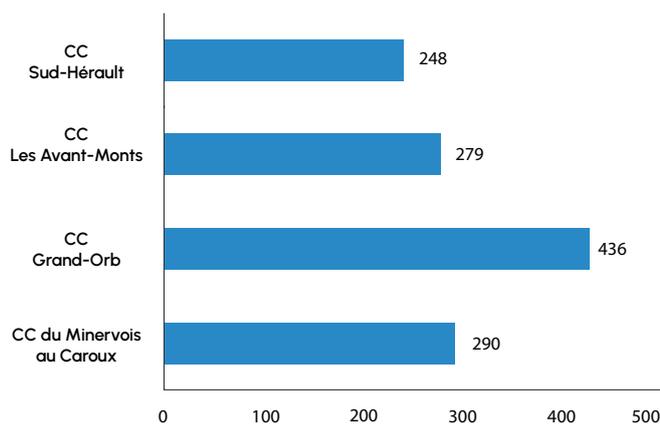


En 2021, le Guichet Rénov'Occitanie du Pays Haut Languedoc et Vignobles a enregistré 1 303 actes conformément à la définition issue du guide des actes métiers du programme SARE « Service d'accompagnement à la rénovation énergétique » :

Année	A1 : Information de premier niveau	A2 : Conseil personnalisé	A3 : Réalisation d'audits énergétiques	A4 : Accompagnement pour la réalisation de travaux de rénovation globale
2021	794	459	32	6
Objectifs prévisionnels	500	100	20	10

Données issues Tableau de Bord Sare – TBS

### Répartition territoriale des actes A1 et A2



83% des particuliers sont des propriétaires occupants et leurs sollicitations auprès du Guichet Rénov'Occitanie concernent en très grande majorité leur habitation principale qui est le plus souvent de type maison individuelle. Les conseils et informations ont été délivrés auprès des ménages correspondant à 543 logements individuels et 1 copropriété :

## — ANIMATION DE LA DYNAMIQUE TERRITORIALE

Le Guichet Rénov'Occitanie organise également durant l'année de nombreux événements, rencontres et actions à destination des particuliers et des acteurs associés.

Une visite d'une maison performante et construite en matériaux biosourcés a été réalisée le mercredi 15 décembre 2021 à Magalas. Cette animation était ouverte aux habitants pour échanger avec les propriétaires et découvrir une habitation exemplaire et performante afin d'avoir des idées et des informations pour de futurs projets de construction ou de rénovation.



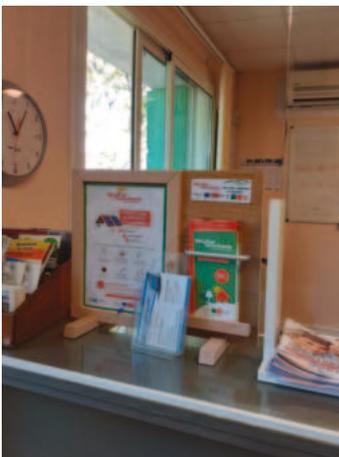
Visite de site à Magalas le 15.12.2021 © M.Huet

Les nuits de la thermographie ont également été reconduites et ont rassemblé 35 personnes sur quatre dates : le 3 décembre 2021 à Magalas, le 10 décembre 2021 à Avène, le 13 décembre 2021 à Creissan et le 16 décembre à Courniou-les-Grottes. Ces soirées proposent au grand public un parcours d'observation dans les rues de la commune avec une caméra thermique qui permet de visualiser les déperditions de chaleur des bâtiments.



Nuit de la thermographie à Avène le 10.12.2021 © M.Huet

La communication du Guichet Rénov'Occitanie a également fait l'objet d'une actualisation et de la mise en place d'un réseau de 53 points relais sur le territoire.



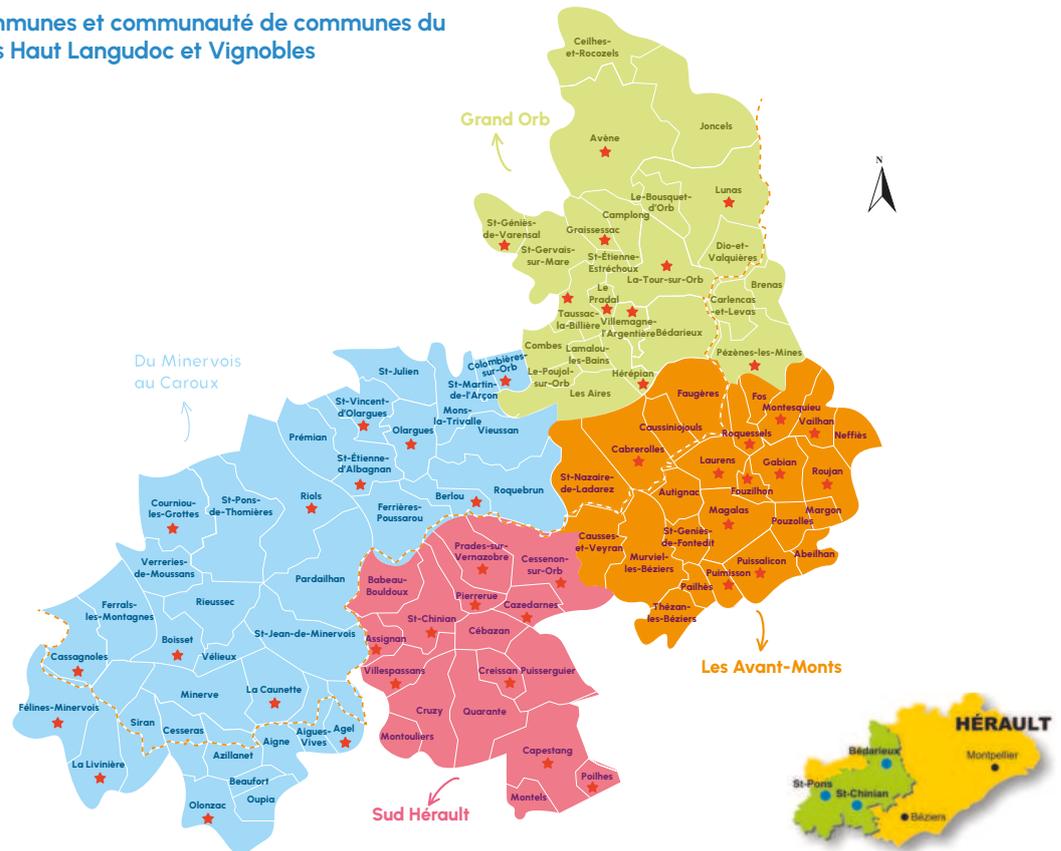
Présentoirs en accueil des mairies de Cabrerolles, Capestang et Colmbières-sur-Orb (de gauche à droite) © H. Jimenez

## Le Conseil en Énergie Partagé

L'action du CEP permet de délivrer un conseil personnalisé aux communes dans toutes leurs démarches touchant à la gestion des consommations d'énergie du patrimoine public. Ce conseil, délivré auprès de 45 communes (Agel, Assignan, Avène, Berlou, Boisset, Cabrerolles, Capestang, Cassagnoles, Cazedarnes, Cessenon-sur-Orb, Colombières-sur-Orb, Courniou-les-Grottes, Creissan, Félines Minervoises, Fouzilhon, Gabian, Graissessac, Hérépian, La Caunette, La Livinière, La Tour-sur-Orb, Laurens, Le Pradal, Lunas, Magalas, Montesquieu, Olargues, Olonzac, Pézenes-les-Mines, Pierrerue, Poilhes, Prades-sur-Vernazobre, Puimisson, Puissalicon, Riols, Roquesels, Roujan, Saint-Chinian, Saint-Étienne d'Albagnan, Saint-Geniès-de-Varensal, Saint-Vincent d'Olargues, Taussac-la-Billière, Vailhan, Villemagne l'Argentière, Villespassans) adhérentes au service, se décline en trois principales étapes :

1. Diagnostic énergétique du patrimoine communal ;
2. Accompagnement à la définition d'un programme d'actions pluriannuel ;
3. Suivi, mise en œuvre et évaluation de l'impact énergétique des actions.

### Communes et communauté de communes du Pays Haut Languedoc et Vignobles



## — RÉDUIRE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS PUBLICS

La première année a été consacrée à la réalisation du bilan énergétique global des communes et à l'élaboration du diagnostic des bâtis :





Restitution CEP à Cessenon-sur-Orb le 19.11.2021 © H. Jimenez

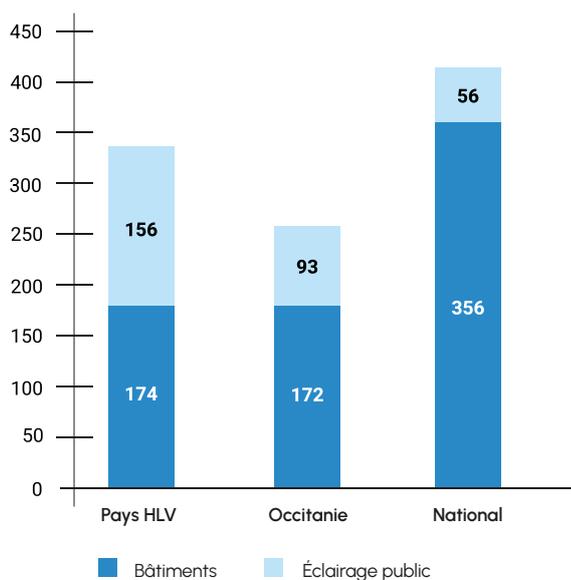


Restitution CEP à Colombières-sur-Orb le 22.11.2021 © H. Jimenez

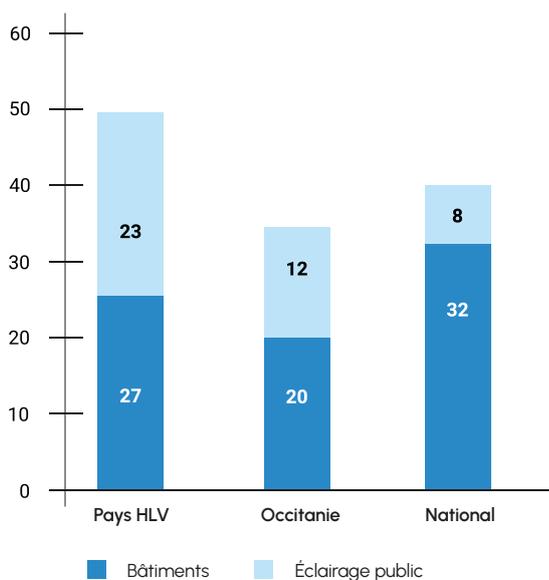
Au total, ce sont 89 bâtiments qui ont été visités et les préconisations ont pu être restituées lors de réunions auprès des élus et des référents techniques.

	Moyenne CEP- Pays	Moyenne régionale (-10 000 hab.)	Moyenne nationale
Consommation énergétique totale	333 kWh/an.hab	265 kWh/an.hab	412 kWh/an.hab
Dépense énergétique totale	50 €/an.hab	32 €/an.hab	40 €/an.hab

Répartition des consommations moyennes (kWh/an.hab)



Répartition des dépenses moyennes (€/an.hab)



Dans ce cadre, 9 dossiers ont été déposés en 2021 pour la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) exceptionnelle « rénovation énergétique des bâtiments » sur les communes de : Agel, Assignan, Boisset, Le Pradal, Magalas, Olargues, Puissalicon, Saint-Chinian et Saint-Vincent d'Olargues (3 attribués et 6 en cours d'instruction).

## — RÉDUIRE LA POLLUTION LUMINEUSE

Chaque année depuis 2019, le Pays Haut Languedoc et Vignobles lance un appel à participer à l'événement national « Le Jour de la Nuit », programmé cette année le samedi 9 octobre 2021. Cet accompagnement est proposé à l'ensemble des communes du territoire souhaitant programmer une extinction totale ou partielle de l'éclairage public et communiquer sur leur participation.

Ce sont au total 34 communes qui se sont mobilisées afin de démontrer leur engagement et leur intérêt face aux impacts environnementaux, économiques et sanitaires de la pollution lumineuse.

### Sur les Communautés de communes :

- Du Minervois au Caroux : Agel, Boisset, Cassagnoles, Cesseroas, Courniou-les-Grottes, Félines-Minervois, Ferrals-les-Montagnes, La Livinière, Minerve, Olargues, Olonzac, Pardailhan, Rieussec, Riols, Saint-Étienne d'Albagan et Saint-Vincent d'Olargues.
- Grand Orb : Bédarieux, Dio-et-Valquières, Hérépian, La Tour-sur-Orb, Le Poujol-sur-Orb, Le Pradal, Lunas, Pézènes-les-Mines, Saint-Geniès-de-Varensal et Saint-Gervais-sur-Mare.
- Les Avant-Monts : Cabrerolles, Faugères, Laurens, Murviel-lès-Béziers, Pailhès, Puimisson, Puissalicon et Vailhan.



En parallèle de cette action menée en partenariat avec le Parc naturel régional du Haut-Languedoc et Hérault Énergies, un programme d'accompagnement pour expérimenter l'extinction nocturne sur une durée de 6 mois a été déployé :

- Réalisation d'une analyse d'opportunité ;
- Présentation au conseil municipal ;
- Communication auprès de la population ;
- Accompagnement technique et administratif ;
- Pérennisation de la démarche.

Au total, ce sont 20 communes qui ont entrepris cette réflexion et 3 d'entre elles ont pu lancer la période d'expérimentation fin 2021 : Murviel-les-Béziers, Puissalicon et Riols.



## L'écomobilité

### — LIGNE FERROVIAIRE BÉZIERS-NEUSSARGUES

Le groupe de travail sur le développement de la ligne ferroviaire mené en partenariat avec le Comité Pluraliste a permis depuis 2019 d'effectuer une analyse des déplacements locaux et de l'offre ferroviaire existante. L'élaboration des scénarios «Optimisation» et «Développement» aura contribué à la mise en place en septembre 2021 d'un nouveau TER aux horaires du midi entre Béziers et Bédarieux. Les recommandations du groupe de travail ont notamment été partagées lors des ateliers organisés dans le cadre de l'étude CEREMA et AgroParisTech qui a pour objectif de concerter les acteurs locaux et d'évaluer la potentialité de développement de la ligne.



Focus groupe CEREMA à Marvejols le 16.09.2021 © CEREMA

Ces travaux se sont poursuivis avec la présentation le 22 juillet 2021 à La Tour-sur-Orb de fiches intermodales mettant en évidence les temps des correspondances BUS/TER en gare SNCF (un temps d'attente moyen de 2 h 22 est observé), les pistes d'aménagement prioritaires des horaires et des lignes de bus, les caractéristiques des zones de chalandise et l'évolution de la fréquentation dans l'ensemble des gares du Pays Haut Languedoc et Vignobles.



GT du 22.07.2021 Jean-Marc Biau, Conseiller régional « Mobilités et Infrastructures » © A.Boisard

### — CONTRAT OPÉRATIONNEL DE MOBILITÉ

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021, la Région est devenue par substitution AOM locale (Autorité Organisatrice des Mobilités). Afin de contribuer à la co-élaboration du futur Contrat Opérationnel de Mobilité, le Pays a souhaité se positionner en tant que référent local des quatre communautés de communes du territoire.

Dans ce cadre des pistes de travail prioritaires ont été identifiées avec le service Exploitation, Ingénierie, Sureté de la Direction Mobilités, Proximité de la Région et validées par le Copil DDTE dans le programme d'actions 2022 :

- la mise en place d'un groupe de travail sur l'intermodalité avec Hérault Transport afin d'étudier les adaptations envisageables ;
- la mise en place d'un groupe de travail sur le transport à la demande pour une présentation de l'offre et des perspectives en réponse aux enjeux d'accessibilité ;
- la réalisation d'une étude action sur la mobilité avec l'appui technique de la Région afin d'identifier les besoins en termes d'aménagements et de services et hiérarchiser les solutions dégagées.

## Les énergies renouvelables

Le développement des énergies renouvelables issues du solaire photovoltaïque est un axe prioritaire pour l'atteinte des objectifs TEPOS du territoire. Ainsi, plusieurs actions en 2021 ont été menées en ce sens.

### — NEWSLETTER OMBRIÈRES D'OCCITANIE

En partenariat avec l'AREC (Agence Régionale de l'Énergie et du Climat), une information sur l'offre de service solaire à destination des collectivités et des entreprises a été transmise le 21 octobre 2021. Cette solution propose le déploiement d'ombrières solaires photovoltaïques alliant production d'énergie renouvelable et aménagement urbain générateur de services (ombrages, bornes de recharge électrique, abris et protection, etc.). Le coût de la structure est autonome et 100 % financé.



### — ÉNERGIES RENOUVELABLES COLLECTIVES ET CITOYENNES (ENRCC)

Une réunion d'information sur le montage des projets d'énergies renouvelables collectifs et citoyens a été organisée le 23 septembre 2021 à Murviel-lès-Béziers auprès des communautés de communes. Le partage d'expérience des deux coopératives citoyennes situées sur le territoire, Héliotop sur Du Minervoix au Caroux et Énergies Citoyennes sur Grand Orb, ont permis de servir d'exemple et d'échanger avec les autres collectivités. Cette intervention était co-animée avec le réseau Énergies Citoyennes Locales et Renouvelables en Occitanie (EC'LR).



Intervention du réseau EC'LR le 23.09.2021 à Murviel-lès-Béziers © M.Huet



### — MISE EN PLACE D'UN CADASTRE SOLAIRE

Le Parc naturel régional du Haut-Languedoc et le Pays Haut Languedoc et Vignobles souhaitent réaliser un cadastre solaire sur la totalité des deux territoires, soit 164 communes pour environ 123 000 habitants. Cet outil permet d'évaluer par un système de géolocalisation le potentiel énergétique des surfaces artificialisées du territoire et d'analyser la rentabilité économique d'une éventuelle installation photovoltaïque et thermique.

Un premier comité de pilotage réalisé le 24 novembre 2021 en visioconférence a permis de présenter l'offre de Cythelia, le bureau d'étude sélectionné pour la réalisation du cadastre solaire, et de recueillir les observations des acteurs associés et les préconisations pour l'adaptation de l'outil. La livraison de l'outil est programmée pour le mois d'avril 2022.



Aspect visuel de l'application – Cythelia



# Contrat Local de Santé

La Constitution de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) définit la santé comme suit : « La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ». La santé est ainsi prise en compte dans sa globalité. Elle est associée à la notion de bien-être.

Tournée vers la qualité de la vie, la santé devient la mesure dans laquelle un groupe ou un individu peut d'une part réaliser ses ambitions et satisfaire ses besoins, et d'autre part s'adapter à celui-ci.

Cette approche englobe tant les éléments médicaux stricto sensu que les déterminants de santé et concerne la santé physique comme la santé psychique. Selon l'OMS, les déterminants sociaux de la santé sont « les circonstances dans lesquelles les individus naissent, grandissent, vivent, travaillent et vieillissent ainsi que les systèmes mis en place pour faire face à la maladie ».

Depuis 2013, les élus du Pays Haut Languedoc et Vignobles et l'Agence Régionale de Santé ont souhaité initier un Contrat Local de Santé (CLS). En tenant compte du caractère holistique de la définition de la Santé de l'OMS et des déterminants pouvant influencer sur l'état de santé de la population, le CLS s'inscrit dans un projet global de territoire. Sa stratégie s'articule avec les autres missions portées par le Pays, notamment en matière d'habitat, de culture, d'alimentation et d'activités en lien avec le patrimoine naturel et culturel du territoire.

En mars 2020, un nouveau CLS a été conclu jusqu'en décembre 2024 entre l'Agence Régionale de Santé (ARS) et le Pays Haut Languedoc et Vignobles. Il porte sur 3 axes stratégiques :

**AXE 1 :**

Améliorer l'accès aux soins de premier recours et aux soins urgents

**AXE 2 :**

Faciliter l'autonomie des personnes à risque de fragilité

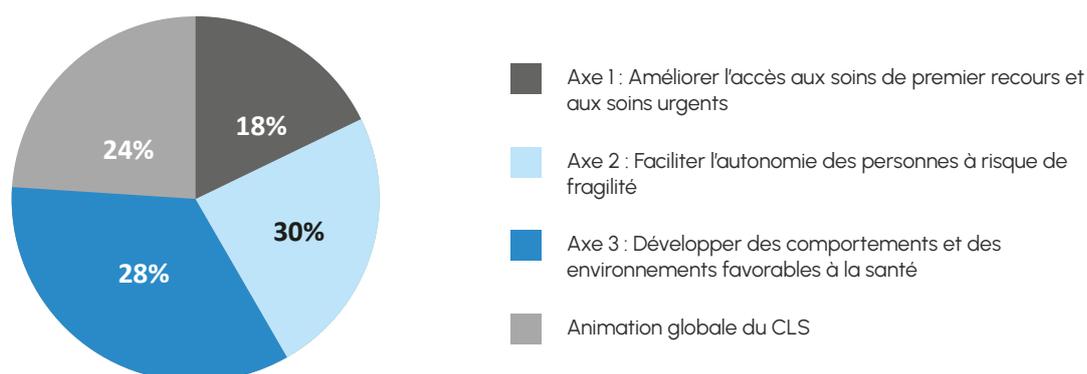
**AXE 3 :**

Développer des comportements et des environnements favorables à la santé



Globalement, l'animation du Contrat Local de Santé se répartit entre la mise en œuvre des actions définies dans les différents axes stratégiques, ainsi que dans l'animation globale du contrat.

#### Répartition de l'activité 2021 du CLS par axe stratégique



### AXE 1 : AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS DE PREMIER RECOURS ET AUX SOINS URGENTS

Pour cet axe, les constats sont les suivants :

- une démographie médicale faible, avec une part importante de médecins âgés de plus de 60 ans, supérieure à la situation départementale et régionale ;
- une population en demande de soins (population âgée, importance des maladies chroniques) auquel se rajoute des problématiques de précarité rendant difficile l'accès aux soins ;
- les caractéristiques de ruralité du territoire, avec des temps d'accès aux services d'urgence supérieurs à 30 minutes.

Deux objectifs sont dégagés :

- conforter les dynamiques engagées dans le premier CLS ;
- développer les réponses adaptées sur les zones du territoire qui ne sont pas couvertes.

**En 2021, l'activité du CLS a porté sur les actions suivantes :**

#### ACCOMPAGNEMENT DES DYNAMIQUES D'EXERCICE DE SOINS COORDONNÉS

L'exercice coordonné des soins de premier recours permet d'offrir un cadre attractif d'exercice pour les professionnels de santé, et notamment dans les territoires caractérisés par une faible densité de professionnels. Il permet de garantir l'accessibilité aux soins.

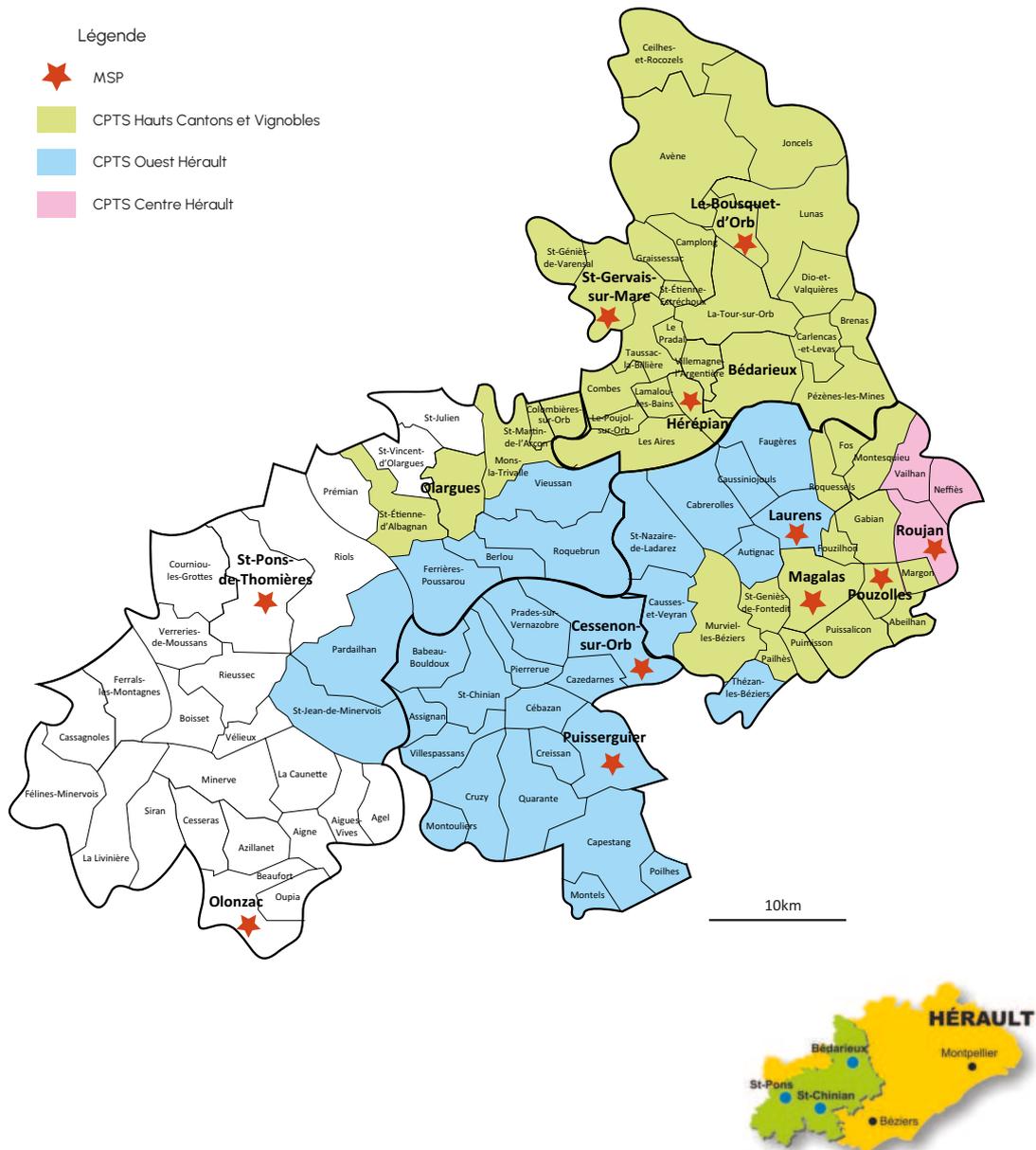
Depuis quelques années, l'offre de soins de premier recours connaît des mutations profondes sous l'effet conjugué des besoins de la population, des attentes des professionnels de santé et de la démographie médicale. Ce mode d'exercice favorise en effet les échanges et la coordination entre les professionnels de santé, pour une meilleure prise en charge médicale des patients. Il est encouragé et soutenu par l'Agence Régionale de Santé et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

Plusieurs formes d'exercice de soins coordonnés existent, sur la base d'un cahier des charges fixé par les autorités sanitaires :

- les maisons de santé pluriprofessionnelles ;
- les centres de santé ;
- les communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS).

En 2021, le territoire compte 11 MSP, 1 Centre de Santé et 3 projets de CPTS.

### Maisons de santé Pluriprofessionnelles (MSP) et communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) sur le Pays Haut Languedoc et Vignobles



L'action du Contrat Local de Santé s'est traduite en 2021 par :

- l'accompagnement de la MSP de Saint-Pons de Thomières dans ses difficultés de mise en place de l'exercice coordonné et sur les problématiques de démographie médicale ;
- l'organisation et l'animation d'une rencontre des MSP du territoire le 7 juillet 2021 à Babeau-Bouldoux, en présence de l'Agence Régionale de Santé, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, la Mutualité Sociale Agricole et la Fédération Régionale des Maisons de Santé. Ces rencontres visent à accompagner les équipes des MSP dans la mise en place de leur projet de santé et à les aider à résoudre les difficultés qu'elles rencontrent ;
- l'accompagnement du projet de centre de Santé d'Olargues, porté par la MSA et Filiéris : accompagnement pour la recherche des locaux pouvant accueillir le futur centre de santé, suivi du projet ;
- l'accompagnement des professionnels de santé dans la mise en place de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé « Hauts Cantons et Vignobles » : participations aux premières rencontres et réunions des groupes de travail, soutien dans la mise en place du partenariat avec les acteurs sociaux et médico-sociaux, partage de connaissances des ressources locales et des actions menées sur le territoire.

## SUIVI DU DISPOSITIF PILOTE DE PERMANENCE DES SOINS ET D'AIDE MÉDICALE URGENTE

Depuis 2016 est déployé sur une partie du territoire un dispositif innovant de prise en charge des urgences et de permanence des soins, le 3MHC (« Moyen Médical Mobile des Hauts Cantons »). Ce dispositif permet d'assurer une présence médicale sur 16 communes (Boisset, Colombières-sur-Orb, Cournioules-Grottes, Mons-la-Trivalle, Olargues, Prémian, Rieussec, Riols, Saint-Étienne d'Albagnan, Saint-Julien, Saint-Martin de l'Arçon, Saint-Pons de Thomières, Saint-Vincent d'Olargues, Vélioux, Verreries-de-Moussans, Vieussan), rattachées au secteur de garde d'Olargues et de Saint-Pons de Thomières, avec la présence d'un médecin sapeur-pompier volontaire et médecin correspondant SAMU qui assure les gardes du vendredi 20 h au lundi 8 h ainsi que les jours fériés.

Initié dans le cadre du Contrat Local de Santé, ce dispositif est désormais coordonné et suivi par l'association des médecins correspondants SAMU. Le CLS participe à ce suivi dans le cadre des réunions annuelles de bilan.

En 2021, le dispositif a permis de réaliser 436 actes dont :

- 80 actes dans le cadre de l'aide médicale urgente ;
- 329 actes dans le cadre de la permanence des soins ;
- 27 actes administratifs, tels que les certificats de décès.

## PROMOTION DU TERRITOIRE EN FAVEUR DE L'ATTRACTIVITÉ MÉDICALE

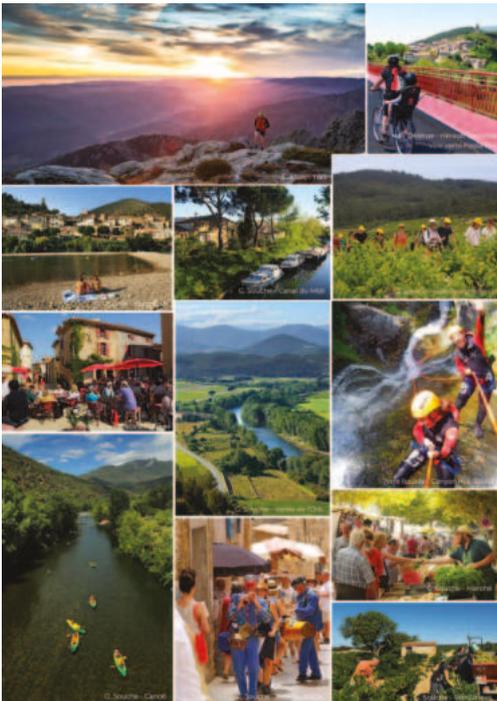
En complément du soutien aux dynamiques d'exercice de soins coordonnés, le Contrat Local de Santé a réalisé un document de présentation du territoire à l'attention des professionnels libéraux cherchant à s'installer dans les espaces ruraux de l'Ouest Hérault. Ce document est un outil d'appel, pour leur donner envie de s'installer sur notre territoire. Il met en avant :

- l'offre globale de services et de loisirs disponibles sur le territoire ;
- l'offre de santé ;
- les possibilités d'installation dans les MSP ainsi que le zonage des différentes aides à l'installation.
- des témoignages de médecins et de professionnels de santé du territoire ;
- une mosaïque de photos illustrant le territoire et sa qualité de vie.

Il est prévu d'actualiser tous les ans cette plaquette promotionnelle.

Finalisée courant 2021, le document a été diffusé auprès du conseil de l'ordre des médecins de l'Hérault, les unions régionales des professionnels de santé, la faculté de médecine de Montpellier et des caisses d'assurance maladie.

Une version à l'attention des élus a également été réalisée, leur permettant de disposer d'un outil de promotion du territoire lors de leurs rencontres avec des professionnels de santé cherchant à s'installer.



## AXE 2 : FACILITER L'AUTONOMIE DES PERSONNES À RISQUE DE FRAGILITÉ

Pour cet axe, les constats sont les suivants :

- des situations de précarité pour tous les publics (jeunes, adultes, personnes âgées) : chômage des jeunes élevé, familles monoparentales, faibles revenus ;
- un vieillissement de la population du territoire ;
- l'importance des maladies chroniques dans les problématiques de santé de la population ;
- une augmentation des personnes en situation de handicap.

Trois enjeux se dégagent pour cet axe :

- la poursuite des dynamiques engagées dans le premier CLS, en direction des publics vulnérables (santé des personnes âgées, santé mentale des jeunes) ;
- l'importance d'agir en prévention et en promotion de la santé, dans une logique de repérage et d'aller-vers, afin d'améliorer la santé de la population et de réduire les risques ;
- l'intégration des problématiques des personnes en situation de handicap dans l'action du CLS et de lutter contre la stigmatisation, notamment dans le champ de la santé mentale.

Pour cet axe, l'action du Contrat Local de Santé en 2021 se décline en deux volets.

## PRÉFIGURATION ET MISE EN PLACE D'UN CONSEIL LOCAL DE SANTÉ MENTALE

Le Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) constitue le volet santé mentale du Contrat Local de Santé.

Reconnus comme un lieu de rencontre et de coordination des différents acteurs du secteur, les CLSM font suite aux recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé pour améliorer la santé mentale des populations. À travers ces démarches, il s'agit in fine d'améliorer la santé mentale de la population en définissant et en mettant en œuvre, à partir des besoins identifiés, une politique locale et des actions concrètes.

Le CLSM sera ainsi un espace partenarial, de concertation, et de coordination entre les élus du Pays Haut Languedoc et Vignobles, le secteur psychiatrique, les professionnels de santé, les acteurs sociaux et médico-sociaux, les usagers, les aidants et tous les acteurs locaux concernés par la santé mentale (bailleurs, éducation, justice, police...).

En 2021, des travaux de concertation ont été mis en place auprès des acteurs du territoire afin d'identifier :

- les besoins et les problématiques de santé mentale de la population ;
- l'offre disponible et les besoins en matière de soins, d'accompagnement et de prévention ;
- les acteurs souhaitant participer à la dynamique du CLSM.

Six réunions de concertation ont eu lieu, rassemblant 29 participants.

Ces travaux ont permis de réaliser un diagnostic du territoire, en mettant en regard les données de santé disponibles et l'analyse des professionnels locaux.

Le 2 décembre, s'est tenu à Murviel-les-Béziers le comité de coordination, instance de pilotage stratégique, lançant officiellement le territoire dans la mise en place d'un Conseil Local de Santé Mentale. De nombreux partenaires sont mobilisés dans cette dynamique, dont le service de psychiatrie du Centre Hospitalier de Béziers, les associations porteuses d'établissements et de services dans le champ du handicap psychique (ASEI, APSH34, APEAI Ouest Hérault), des représentants des familles, le Conseil départemental de l'Hérault, les caisses d'assurances maladie, les acteurs du champ de l'addictologie, de la santé mentale des jeunes, les services de la justice, de la caisse d'allocations familiales et de l'ARS.



## DÉPISTAGE DES CANCERS - PRÉPARATION DE LA JOURNÉE « SANTÉ DES FEMMES »

En 2021, la caisse primaire d'assurance maladie et le centre régional de coordination des dépistages des cancers se sont rapprochés du Contrat Local de Santé, face aux très faibles de taux de dépistages des cancers du sein, du col de l'utérus et du colon constatés sur le territoire, notamment sur le Bédaricien.

Une première rencontre a été organisée en novembre entre les élus de Bédarieux, le centre communal d'action sociale, le contrat de ville, la caisse primaire d'assurance maladie, le centre régional de coordination des dépistages des cancers et le contrat local de santé, afin d'identifier ce qui pourrait être mis en place pour améliorer les dépistages. L'idée d'organiser sur Bédarieux en 2022 une journée des femmes pour les inviter à réaliser un dépistage des 3 cancers a été retenue au terme de la rencontre.

À travers cette journée, il s'agit d'inviter les femmes âgées de 50 à 64 ans qui ne seraient pas à jour sur un des 3 dépistages, à venir faire gratuitement leur(s) dépistage(s) le 18 mars 2022 et recevoir des informations de prévention. Le même jour, les patientes pourront avoir un rendez-vous pour réaliser :

- un frottis avec une sage-femme libérale du territoire ;
- une mammographie, avec les professionnels du Mammobile ;
- un entretien avec le médecin du centre régional de coordination des dépistages, qui leur remettra un kit pour le dépistage du cancer colorectal.

L'objectif de cette action est à la fois de permettre aux femmes de se mettre à jour de leurs dépistages, et de pouvoir se réinscrire dans un suivi régulier de santé.

Une seconde réunion de préparation a été organisée le 13 décembre 2021.

Cette action réunit de nombreux partenaires : la caisse primaire d'assurance maladie de l'Hérault, le centre régional de coordination des dépistages des cancers, la ligue contre le cancer, la communauté de communes Grand Orb, la ville de Bédarieux, la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé, les sages femmes libérales du territoire, la polyclinique des 3 vallées, l'association du Mammobile, le groupe Pierre Fabre.

## AXE 3 : DÉVELOPPER DES COMPORTEMENTS ET DES ENVIRONNEMENTS FAVORABLES À LA SANTÉ

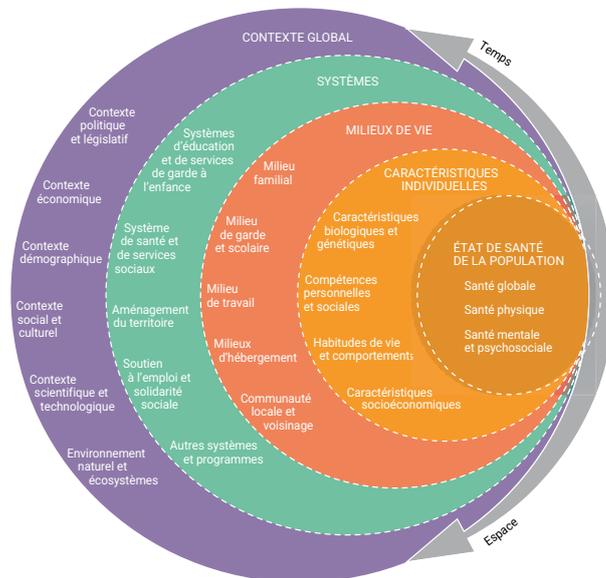
Cet axe du Contrat Local de Santé permet d'agir sur les éléments qui influencent la santé, les « déterminants de santé ». Les déterminants de la santé représentent l'ensemble des facteurs individuels et collectifs, socio-économiques et environnementaux qui vont influencer l'ensemble des conditions de santé et de bien-être de la population. Ces déterminants peuvent intervenir en faveur ou au détriment de la santé.

Il existe une grande variété dans la typologie des déterminants de santé en rapport avec :

- l'environnement (qualité de l'air intérieur et extérieur, qualité de l'eau, conditions de travail) ;
- la biologie humaine ;
- les habitudes de vie (recours à la prévention, aux soins, les comportements alimentaires, la consommation de drogues, conditions de vie pendant l'enfance, la pratique ou non d'une activité physique..) ;
- l'organisation des soins (offre et accès aux soins).

Pour agir sur ces déterminants, le Contrat Local de Santé s'appuie sur d'autres missions et politiques portées par le Pays :

- la mission Habitat ;
- le Projet Alimentaire Territorial ;
- le Pôle de Pleine Nature.



Pour cet axe du CLS, le constat est le suivant :

- un parc de logement peu favorable à la santé et des zones du territoire soumises au risque radon ;
- une mortalité prématurée (c'est-à-dire un décès avant 65 ans) qui est importante et qui ne diminue pas ;
- des consommations de produits (alcool, cannabis, opiacées) dans un contexte de précarité socio-économique ;
- les maladies cardio-vasculaires, les cancers et le diabète sont les principales maladies chroniques dont souffre la population.

**Les enjeux sont :**

- de conforter les dynamiques engagées dans le premier Contrat Local de Santé sur les problématiques d'addiction ;
- d'inscrire les actions de prévention dans la durée pour qu'elles puissent avoir un meilleur impact auprès des publics ciblés.

Les actions menées en 2021 sont portées par les autres missions mais ont été accompagnées par le Contrat Local de Santé, pour construire le volet « santé » de ces projets.

## PROJET « ON SPORT DEHORS »

Portée dans le cadre du pôle de pleine nature, cette action vise à améliorer la prise en charge globale des patients en intégrant une pratique régulière d'activité de pleine nature (APN) aux parcours de soins de patients atteints de maladie chronique (maladies cardiovasculaire, diabète, surpoids / obésité, troubles dépressifs). Repérés par les professionnels de 3 Maisons de Santé Pluriprofessionnelles, ces patients suivent un programme de séances hebdomadaires d'activités de pleine nature depuis le mois de septembre 2021, encadrées par un professionnel des activités de pleine nature.

L'activité physique est un déterminant majeur de l'état de santé, considérée par ailleurs comme une thérapeutique (non médicamenteuse) à part entière dans de nombreuses maladies chroniques et états de santé. Les retours des premières séances sont globalement positifs :

- les séances d'activité permettent aux professionnels de santé présents d'avoir un moment d'observation de leurs patients, leur permettant de repérer les difficultés du quotidien et ce qu'il faudrait travailler au cabinet (souffle, équilibre, ...) ;
- les premiers retours des patients sont positifs. L'effet de groupe est notable, car seuls ils n'auraient pas pratiqué. Cela contribue à leur motivation ;
- ce projet est aussi positif d'un point de vue social, il devient un rendez-vous attendu par les patients, certains commençant à se connaître et à covoiturer.

En 2021, le Contrat Local de Santé a participé au suivi de la mise en place de cette action innovante pour le territoire.



Séances réalisées dans le cadre du projet " On sport dehors " © A.Boisard

## ALIMENTATION ET ACTIVITÉ PHYSIQUE DANS LE CADRE DU PROJET ALIMENTAIRE DE TERRITOIRE

Deux actions ont été menées dans le cadre du Projet Alimentaire de Territoire. Ces actions d'éducation à la santé dans le champ de la nutrition ciblaient à la fois les leviers de l'alimentation et de l'activité physique, dans une approche ludique, conviviale et positive.

Les différentes rencontres proposées ont permis à des enfants âgés de 7 à 11 ans des écoles du Pradal et de Villemagne l'Argentière et aux familles de l'épicerie solidaire de Saint-Pons-de-Thomières de participer à des ateliers autour de l'alimentation et des séances de découverte / pratique d'activités de pleine nature.

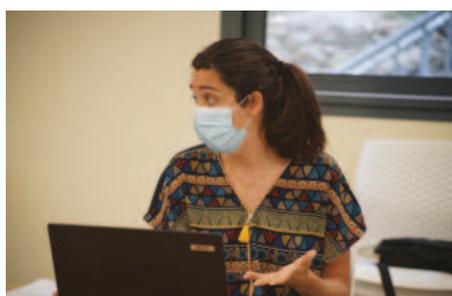
L'enjeu de ces actions était de proposer des séances sur plusieurs mois, afin d'impulser de nouvelles habitudes dans le quotidien des participants.

Dans le cadre de cette action, le Contrat Local de Santé a mobilisé son réseau de partenaires pour accompagner la définition du contenu des séances autour de l'alimentation, et identifier les intervenants qualifiés pour animer des ateliers sur la nutrition.

## HABITAT

L'action menée en 2021 par la mission Habitat en faveur de la santé s'est traduite par la poursuite de deux actions déjà engagés en 2020 :

- la prévention du radon, sur les 33 communes identifiées potentiellement à risque ;
- l'animation de la cellule locale de l'habitat indigne, dont la finalité est d'examiner des situations singulières qui ne trouvent pas toujours de solutions dans les procédures courantes.



## L'Orchestre de Pays

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles s'est donné pour objectif de soutenir les pratiques amateurs. Ainsi, associant la musique au théâtre, des professionnels encadrent des musiciens, des choristes et des comédiens amateurs issus du Pays.

Cet équilibre confère à leur création une originalité, une sincérité, ainsi que l'assurance d'une fraîcheur artistique, toute particulière.

Cette passion commune en partage rassemble des habitants de tous âges, de tous horizons pour en faire un véritable phénomène social, une aventure artistique collective tout à fait unique en Europe.

Enfin, chacune des créations à l'accent et l'inventivité du patrimoine immatériel du territoire mais ne cesse aussi de le faire rayonner par le choix des prestigieuses scènes patrimoniales où elles se produisent.

L'Orchestre sous la direction musicale d'un chef d'orchestre est composé de :

- **60 choristes** : issus des villages et villes du territoire, dirigés par **3 professeurs de chant** ;
- **60 instrumentistes** : encadrés par 10 professeurs : **percussions, flûte, clarinette, trombone tuba, saxo, cor, trompette** ;
- **Des comédiens.**

Le spectacle en cours s'appelle les « 12 dimanches d'un printemps », durée de la révolte vigneronne de 1907 vaste mouvement survenu dans le Languedoc et dans le pays Catalan réprimé par le gouvernement Clémenceau.

La crise viticole est née au début du 20<sup>ème</sup> siècle ; ce mouvement aussi appelé « la révolte des gueux du Midi » a été marqué par la fraternisation avec le 17<sup>ème</sup> régiment d'infanterie de ligne.

Cette révolution vigneronne de 1907 est la synthèse de ces événements.

Ce spectacle initié par le Pays Haut Languedoc Vignobles marque de façon étonnante, voire originale, une partie de l'histoire de l'Occitanie qui raconte de façon imagée et musicale la vie de la viticulture méridionale face aux crises de surproduction, à la crise du phylloxéra et aux trafics permanents des fraudeurs.

Cette histoire est traversée par la vie des languedociens et des catalans mais surtout marquée par l'aventure d'un homme, en l'occurrence Marcelin Albert que l'on finira par appeler Le Rédempteur.

Ce spectacle a été créé par l'auteur Jean Tuffou et composé par José Moléro.

Dans sa forme complète, le spectacle dure 1h20 mn. Dès la création, le choix a été fait de réaliser également une forme condensée du spectacle appelée « Bande Annonce » de 20 mn. En raison de la crise sanitaire, la forme intégrale n'a pas pu être travaillée, la forme condensée composée uniquement de professionnels a été mise au travail. Cette formule peut être jouée lors d'événement liés à l'histoire de la vigne et du vin.

Des répétitions ont pu avoir lieu avec les comédiennes et les créateurs et l'ensemble des professeurs.

# Le répertoire de l'Orchestre



## UN PAYS POUR LAURA

Joutes musicales entre un fier colporteur nourri des us et coutumes de son pays et une jeune étudiante au fier toupet, un peu aigrie par son atterrissage inopiné au fin fond de l'Occitanie.

Voici pour ce spectacle le tendre regard porté par Jean Tuffou, sur une improbable rencontre entre deux générations, deux cultures, soutenu tout en splendeur avec le chœur et l'harmonie.

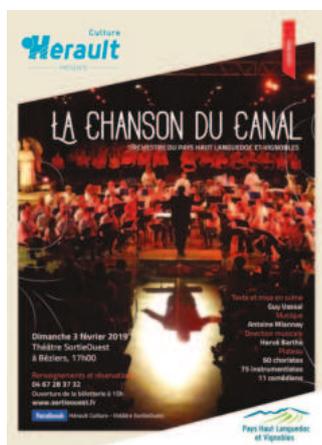
De cet heureux décalage naîtra une reconnaissance étonnamment complémentaire, duquel avec élégance Joël Drouin fera se chamailler, chants traditionnels, Rap, Slam et même un presque Boléro de Ravel ou plutôt Un beau réveil de Laura !

Composition musicale originale et texte des chansons : **Joël Drouin**

Direction musicale : **Patrick Pouget et Hervé Barthe**

Texte : **Jean Tuffou**

Comédiens : **Fanny Fernandez et Marc Souignac**



## LA CHANSON DU CANAL

Cher à notre Pays, le Canal du Midi tout en langueur lovée pour mieux relier les hommes et les paysages remarquables de notre territoire. Pour notre plus grand plaisir, notre héritage commun, ce défi de Pierre-Paul Riquet devenu prouesse est fêté par la musique fédératrice et entraînant de notre Orchestre.

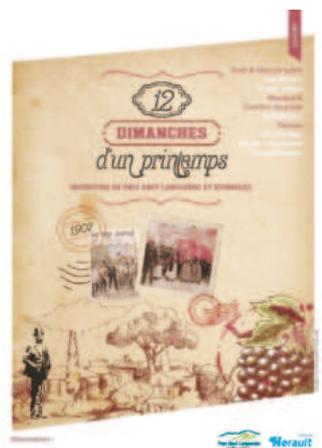
Une création dont le Canal comme figure de proue nous embarque avec son chœur et son orchestre au fil de notre imaginaire.

Texte : **Guy Vassal**

Création musicale : **Antoine Miannay**

Direction musicale : **Hervé Barthe**

Comédiens : **Compagnie de la Source**



## 1907

La nouvelle création « 1907, LES 12 DIMANCHES D'UN PRINTEMPS » raconte de façon imagée et musicale la vie de la viticulture méridionale face aux crises de surproduction, à la crise du phylloxéra et aux trafics permanents des fraudeurs.

Cette histoire est traversée par la vie des languedociens et des catalans mais surtout marquée par la figure de Marcelin Albert Le Rédempteur ou bien encore le prêcheur des platanes.

Texte : **Jean Tuffou**

Création et direction musicale : **José Moléro**

Comédiennes : **Juliette Pradelle et Marie-Pierre Loncan**

Six répétitions ont pu avoir lieu afin de se produire lors des journées du patrimoine au Domaine de Bayssan (31 janvier, 28 février, 21 mars, 9 mai, 30 mai, 2 septembre).

Par ailleurs, une forme condensée de ce spectacle d'une durée de 20 mn a permis de proposer trois représentations le 19 septembre lors des journées du patrimoine au Domaine de Bayssan et ont réuni plus de 300 spectateurs.

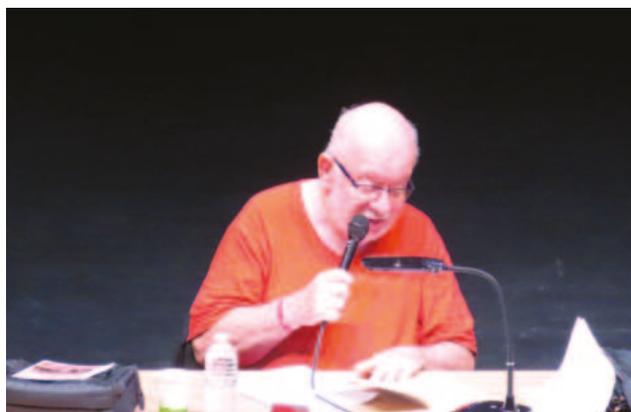


© A.Boisard

Deux conférences ont été également produites par Jean Tuffou auteur du spectacle sur les événements de 1907.

Un livret pédagogique a été créé pour accompagner les spectateurs tout au long du spectacle 1907.

Cette action s'inscrit dans la démarche du Pays d'art et d'histoire.



© A.Boisard







# .... DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

ACCOMPAGNER LES ACTEURS, VALORISER,  
DYNAMISER, PROMOUVOIR LE TERRITOIRE !

L'entreprise

L'agriculture : diversification développement

La pérennisation de l'emploi dans l'agriculture

Le Projet Alimentaire Territorial

Une ingénierie au service du développement touristique

L'oenotourisme et le label Vignobles et Découvertes

L'offre de nature, l'itinérance et les loisirs

Le Pays d'art et d'histoire

La démarche Grand Site de France

# L'entreprise

## L'opération collective de modernisation

L'Opération Collective de Modernisation est un programme d'actions à l'égard des commerçants artisans pour favoriser le repositionnement commercial et investir dans un outil de production performant afin de maintenir ou développer l'emploi et la compétitivité sur notre territoire.

En 2017, le Pays a répondu à l'appel à projets concernant les Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC - programme économique financé par l'État français) ; une étude économique du territoire a été réalisée par le Cabinet Fact Consultant.

En janvier 2019, le Pays a reçu la décision d'attribution de subvention du FISAC pour la réalisation du projet. Durant l'année 2019, de nombreux échanges ont été menés avec les services de la Région Occitanie afin d'obtenir le cofinancement et la mise en place des règlements pour débiter l'action. L'aide de la région sur ce dossier a été validée en décembre 2019. L'opération a été engagée en 2020.

Les financements permettent de soutenir deux des actions structurantes qui avaient été proposées :

- la modernisation des entreprises ;
- l'identification des activités économiques par la communication et la signalétique commerciale.

Cette démarche collective réunit les partenaires suivants : le Pays, l'État représenté localement par la Directions Régionales de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS / anciennement DIRECCTE - Directions Régionales des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi), le Conseil régional Occitanie, les consulaires (Chambre de Commerces et d'Industrie et Chambre des Métiers et de l'Artisanat), le Conseil départemental de l'Hérault, les Communautés de communes, les associations de commerçants et artisans du territoire...

Cette opération est soutenue par l'État et la Région Occitanie.

En 2021, une prolongation de l'action a été demandée à l'État et à la Région pour continuer à soutenir les entreprises pendant la crise jusqu'en 2022, les subventions n'étant pas entièrement consommées. L'accord obtenu a fait l'objet de conventions. Cette négociation a permis de soutenir concrètement le tissu économique local en période de pandémie. Deux comités de pilotage ont pu être organisés en 2021 (un en distanciel et un en présentiel), 17 entreprises au total ont investi sur le territoire pour un montant global de : 665 175 €.



La mission économie a communiqué par le biais d'une distribution de flyers sur son territoire, dans la presse, sur le site internet du Pays et les réseaux sociaux de manière à ce que les entreprises du territoire puissent obtenir tous les renseignements nécessaires au maintien de leur activité dans le contexte Covid 19 en créant des pages spécifiques, idem sur l'OCM avec le soutien des communautés de communes.

## La création ou la reprise d'entreprise

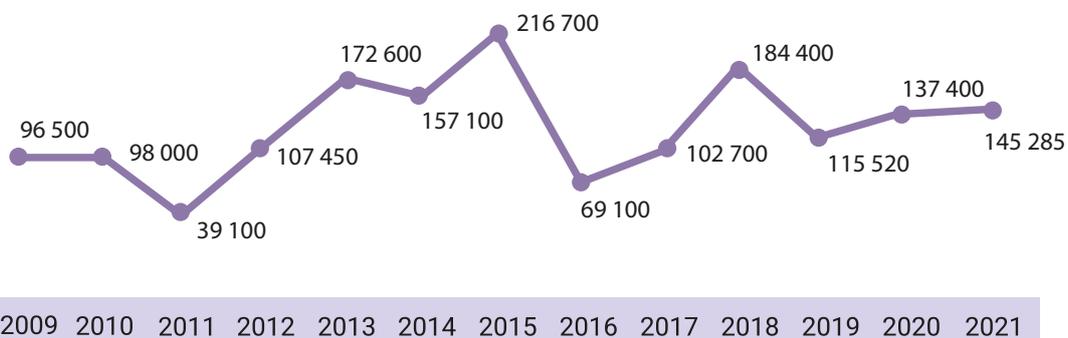
La création d'entreprises et la reprise d'entreprises sont les premières vocations des établissements consulaires ; le Pays ne répond qu'à un besoin de proximité ou à une spécificité locale.

Dans le cadre d'un partenariat avec IBOH (Initiative Béziers Ouest Hérault), nos deux organismes ont appris à fonctionner ensemble et de bonnes habitudes se sont créées. Une orientation plus systématique du public est engagée ce qui permet d'avoir une vision claire de ce qui se passe en création/reprise aidée sur le territoire.

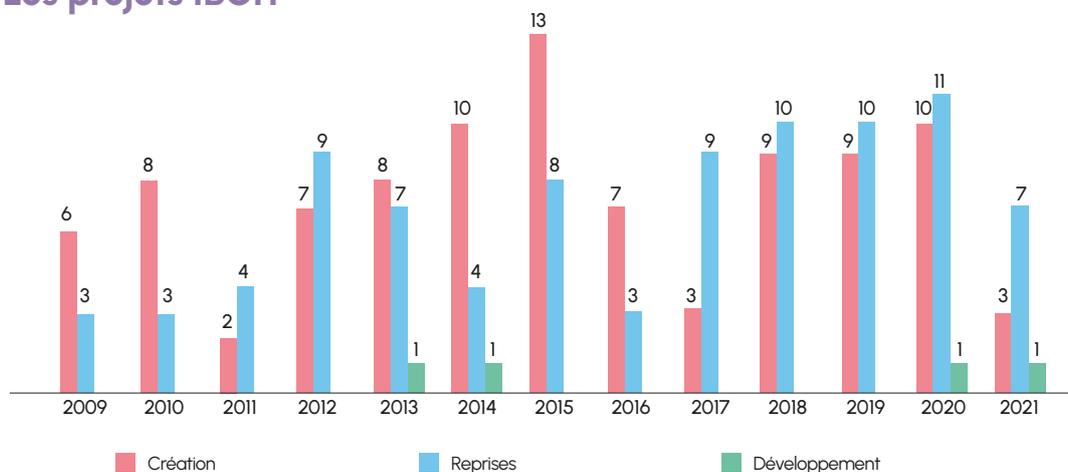
### Projets



### Financements



## Les projets IBOH



En 2021, nous constatons moitié moins de dossiers par rapport à 2020. Le contexte sanitaire de cette seconde année consécutive a impacté la volonté de s'installer professionnellement. 11 projets (3 créations, 7 reprises, 1 projet de développement) ont été aidés pour un montant de 145 285 € comprenant du prêt d'honneur IBOH et/ou du prêt à taux zéro.

## Le développement des entreprises

Cette action comporte deux aspects :

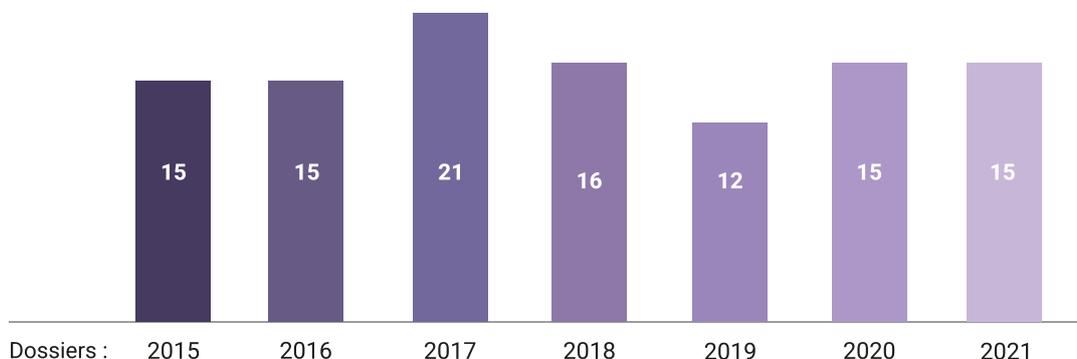
### Le soutien aux collectivités pour préserver l'économie en milieu rural.

Préserver le dernier commerce, soutenir une entreprise en développement, favoriser la transmission telles sont les demandes des communes rurales pour un accompagnement. En 2021, ce sont 15 collectivités qui ont bénéficié du soutien de la Mission Économie entreprises.

Les collectivités accompagnées sont :

- Communauté de communes Les Avant-Monts pour le financement d'actions dans le cadre du PAT, une contribution lors des études du schéma des ZAE et du foncier agricole ;
- Communauté de communes Grand Orb pour le soutien aux entreprises et le maintien de l'agriculture ;
- Communauté de communes du Minervois au Caroux pour le soutien aux entreprises en lien avec la mission Économie, pour le suivi des projets dans le cadre du PAT ;
- Bédarieux pour le contrat de ville ;
- Berlou pour un projet de commerce multi-service (bar, boulangerie, petite épicerie...) ;
- Ceilhes-et-Rocozeles pour la station-service et la salle des fêtes ;
- Courniou-les-Grottes pour la reprise de l'épicerie et un suivi des projets économiques ;
- Colombières-sur-Orb pour une étude sur la centralité ;
- Cruzy pour la boulangerie ;
- Félines-Minervois pour des projets en lien avec le PAT ;
- La Caunette pour le maintien et le développement de l'épicerie ;
- Olargues pour la création / reprise d'entreprises ;
- Pardailhan pour un projet de Tiers lieux alimentaire et nourriciers ;
- Puisserguier pour la signalétique commerciale ;
- Riols pour la reconquête d'une friche industrielle.

## Suivi des collectivités



## Le soutien individuel à l'entrepreneur

2021, est une année particulière avec un contexte de crise sanitaire toujours présent :

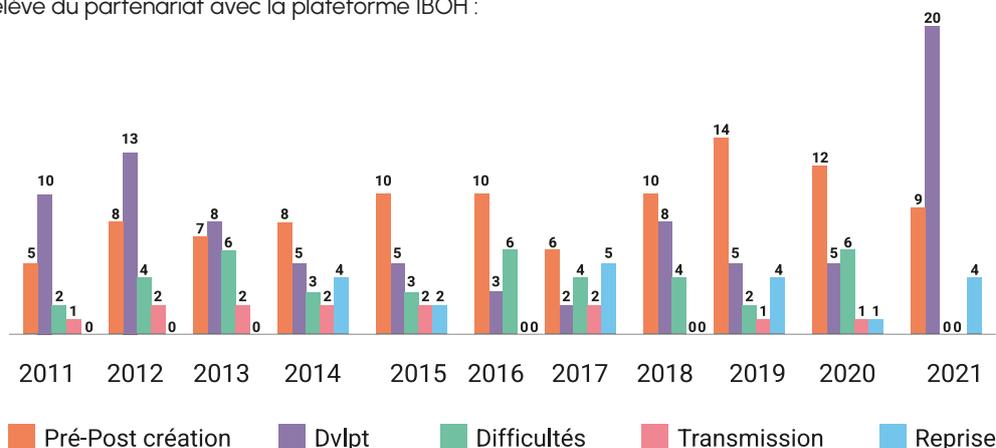
La création d'entreprise n'a pas vraiment séduit les porteurs de projet et la tendance sur le Pays suit les courbes nationales. La prise de risque est moins bien assumée.

L'accompagnement pour les premiers renseignements à la création d'entreprises reste la phase clé des projets qui ont encore du mal à aboutir.

Les projets de développement se réalisent souvent avec le soutien financier de la Région pour des entreprises de production ou en excellente santé financière. Le contexte sanitaire particulier de ces deux dernières années a obligé les entreprises à repenser leur mode de production et de commercialisation pour faire face à la demande du marché, souvent avec une main d'œuvre en sous-effectif. Les aides nationales ont aussi été un important soutien pour toutes les entreprises. À ce jour, les entreprises ne semblent pas en difficulté et le prêt garanti par l'État a eu un effet d'opportunité mais il faudra être vigilant en 2022 lorsque les premiers remboursements vont être sollicités. Une veille de tous les acteurs se met d'ailleurs en place au niveau régional.

La reprise d'entreprise est plébiscitée par les porteurs de projet et souvent par les salariés même de l'entreprise à transmettre.

En 2021, ce sont 33 entreprises différentes qui ont été accompagnées sur un ou plusieurs thèmes. Ces chiffres sont complémentaires aux éléments développés dans la rubrique création reprise d'entreprises qui relève du partenariat avec la plateforme IBOH :



# L'agriculture : diversification et développement

L'agriculture marque très fortement de son empreinte les paysages mais surtout la sphère économique. L'agriculture a exercé un rôle important pour la construction des ressources territoriales non seulement sur le plan économique mais plus largement, pour l'entretien de l'espace et pour le maintien d'un patrimoine rural important. Ce cadre privilégié, aux paysages de qualité, diversifiés et préservés, est aujourd'hui un atout essentiel pour le développement économique du territoire.

Par ailleurs, le consommateur s'interroge au quotidien sur la provenance des produits de consommation courante qu'il retrouve dans son cabas. La volonté de relocaliser, au-delà du circuit court, est bien présente dans les territoires. Il est donc aujourd'hui important de structurer, de renforcer et d'animer les filières agricoles de proximité qui représentent une opportunité de création de richesses économiques, de cohésion sociale, de solidarité entre urbains et ruraux. Le développement des spécificités locales de diversification agricole à forte valeur ajoutée et au potentiel prometteur doit être encouragé.

De même, l'émergence de nouvelles formes d'agriculture génératrices de richesses et d'emplois doit aussi être accompagnée ainsi que les activités de transformation en aval de ces nouvelles productions.

## Développement et structuration de la filière Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales

Le Pôle d'Excellence Rurale BIO-ORB, obtenu en 2012, a permis d'organiser la mise en culture de Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales (PPAM), en culture biologique, sur le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles, de la production, vers la transformation et la commercialisation.

Cette initiative poursuit trois objectifs :

- **le développement de l'agriculture biologique**, par la diversification dans de nouvelles productions, le maintien d'emplois existants, la création d'emplois nouveaux et la création de valeur ajoutée agricole nouvelle, dans une dynamique collective moderne de long terme ;
- **la création d'activités nouvelles**, artisanales et industrielles sur le territoire, avec la mise en place d'une unité de semi-transformation et de conditionnement ;
- **le développement durable**, par la lutte contre la déprise agricole et le maintien de l'ouverture des paysages vigneron.

Le Pays poursuit l'accompagnement et le développement de la coopérative BIO-ORB PPAM, coordonne les actions des agriculteurs, assure la veille économique concernant la filière, participe aux réunions du réseau nation et régional, assure le suivi et la traçabilité avec l'organisme certificateur, le suivi parcellaire et cultural ainsi que l'accompagnement des coopérateurs dans les démarches administratives du contrôle de qualité.

En 2021, le Pays Haut Languedoc et Vignobles a continué son soutien actif à la filière Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales (PPAM) produites en Agriculture Biologique sur le territoire.

La réalisation effective de l'unité de distillation et la production concrète de matière première certifiée durables et équitables sont les grandes étapes de l'année 2021.

Le développement de la filière passe aussi par l'organisation de formations et la formalisation de partenariats avec des structures de production de PPAM Bio. La notoriété de la SCIC Bio Orb PPAM permet de communiquer sur les modalités de l'organisation collective et son expertise au sein du Pays Haut Languedoc et Vignobles dans le département de l'Hérault et en Occitanie.



Calendula-officinalis © Nowaja

Immortelles

Iris

Marjolaine - coquilles © Maky Orel

Rose © A. Boisard

Thym-Pays- © Luc-Micola

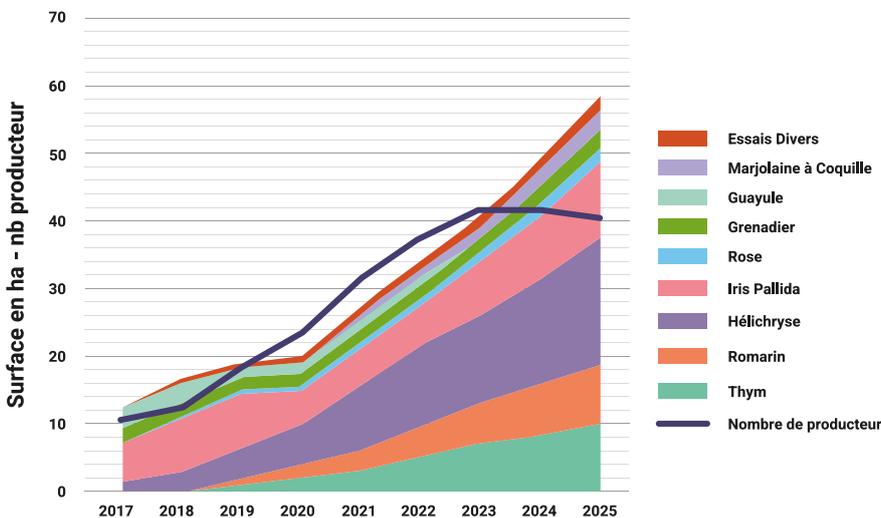
Menthe poivrée © congerdesign



Évaluation des maturités d'Helichryse Italienne à Gabian © T. LEJAY

Plus de 8.5 hectares de PPAM Bio ont été mises en place en 2021 dans plus de 10 localités différentes. Entre autres: l'Immortelle, la Marjolaine à Coquilles, la Menthe Poivrée, le Thym Thymol, le Thym Linalol, le Thym Thujanol, le Romarin à Verbenone et le Calendula Officinal.

Évolution des surfaces 2017 - 2025 (en ha)



Évolution des surfaces de cultures de PPAM Bio de 2017 à 2025



Cartographie des emplacements de cultures de PPAM Bio (T. Lejay)

## Commercialisation et communication

Le Pays a pu soutenir efficacement le développement commercial de la SCIC en mettant en place différents partenariats et contractualisations. La SCIC Bio Orb PPAM s'est engagée dans la labellisation « Bio Équitable en France ». Le premier audit de la coopérative a été réalisé avec succès et la coopérative est certifiée en commerce équitable France pour l'année 2021. Le prochain audit est prévu en mars 2022.

— Label Bio Équitable en France : la SCIC participe à la co-création, avec de grandes entreprises françaises (Biocoop et Ethiquable), d'un label dit « Bio Équitable en France » dont l'objectif est de reprendre les logiques du commerce équitable pratiquées au Sud, avec les groupements de producteurs français.

Ce qui se traduit par :

- des prix garantis basés sur les coûts de production ;
- des contrats pluriannuels d'engagement mutuel ;
- l'amélioration des pratiques agro-environnementale ;
- la transparence des marges jusqu'au produit fini ;
- la création d'un fonds de développement au sein de la SCIC.

Cette démarche permet aujourd'hui à la structure d'être suivie et soutenue par ses partenaires commerciaux. Les débouchés et les prix sont assurés pour une partie de la production.

— Start Up « Les Candides » : la SCIC est partenaire d'une entreprise émergente dirigée par un duo de jeunes entrepreneuses. Celle-ci achète et commercialise l'Eau Florale de Roses Centifolia. L'entreprise attache une importance particulière à l'origine de ses produits et à la communication autour de ses liens avec les productrices et producteurs ;

— Démarrage d'une gamme de vente au détail : la SCIC a mis en place la vente directe de ses productions au sein du Pays. Celle-ci a pour objectif la présence sur le marché local, la visibilité des productions de la SCIC Bio Orb PPAM via la concrétisation matérielle des efforts et investissements réalisés, et la possibilité pour les adhérents de la SCIC d'avoir accès à leur propre production ;

— Commercialisation des Iris Pallida – Entreprise IFF : la SCIC a su mobiliser les agriculteurs pour des chantiers collectifs d'ampleurs visant à commercialiser les Iris Pallida mis en culture de 2016 à 2019, et de ce fait, valoriser efficacement la production via tous les moyens à sa disposition. Plusieurs marchés distincts sont concernés par cette production très particulière destinée à la parfumerie fine.



Audit et réunion d'information du Label « Bio Équitable en France » © T. LEJAY



Tournage d'un clip promotionnel pour la SCOP Ethiquable © T. LEJAY



Vente des flacons des productions de la SCIC Bio Orb PPAM © T. LEJAY



Interview d'Estelle Crebassa - Productrice de Roses à Mons © T. LEJAY



Parcelle d'Iris Pallida © T. LEJAY



### Parcelle pédagogique de démonstration – Mons

La SCIC Bio Orb PPAM a mis en place une parcelle de démonstration à destination des agriculteurs de la SCIC, des futurs adhérents et du public. L'objectif étant de créer en condition réelle un espace de démonstration et de test des plantes et variétés différentes, sur une quarantaine de rangs (adaptabilité des cultures et variétés, comportement en cas de sécheresse et de froid prolongés, techniques culturales adaptées). Les variétés cultivées permettent de proposer des échantillons aux acheteurs avant la mise en production de plus grande ampleur.



Visite de la parcelle expérimentale de la SCIC Bio Orb PPAM - Mons © T. LEJAY

### La certification en Agriculture Biologique de la SCIC

La SCIC continue de soutenir activement les transitions et les conversions de parcelles et d'ateliers agricoles en Agriculture Biologique. L'organisme certificateur ECOCERT est un partenaire privilégié.

### Communication – Réseaux sociaux

#### Site Internet

La SCIC a continué de renforcer ses moyens de communication pour la mise en valeur et la commercialisation des diverses productions de la SCIC, via la mise en place d'un site internet et l'animation de la page Facebook.



Capture d'écran du site internet de la SCIC Bio Orb PPAM

**Formations : augmentation des compétences et renforcement des capacités**

Formations à la distillation CRIEPPAM : deux adhérents de la coopérative ont eu l'opportunité de se faire former pendant une semaine aux techniques de distillation et à la conception de distillerie au sein de l'organisme de référence ; le Centre de Recherche, d'Investigation et d'Expérimentation des PPAM (Manosque, 04), en novembre 2021 ;



Formation du CRIEPPAM et Agribio 04 © PKK

Formation de la CA d'Occitanie : La coopérative forme aussi de nouveaux producteurs dans ses locaux et sur ses parcelles. Venus de toute l'Occitanie, ils ont pu affiner leur projet de plantation de PPAM Bio via les expériences et réalisations de la SCIC Bio Orb PPAM.



Formation de la CA Occitanie sur les parcelles de la SCIC Bio Orb PPAM © T. LEJAY

**Organisation de la production**

Professionnalisation de l'atelier de filtration des hydrolats ou eaux florales (coproduits de la distillation) : Grâce au soutien de l'entreprise Ethiquable, la SCIC avait pu se doter de matériel de filtration à 0,2 micron des Hydrolats. La démarche est cependant complexe et plusieurs produits se sont avérés contaminés. Plusieurs recherches et investigations ont été et restent nécessaires pour aboutir à un produit de qualité, complètement exempt d'éléments contaminants ;



Réalisation de l'unité de distillation : les travaux de l'alambic n'ont pu être effectués qu'en 2021. Beaucoup d'engouement et de motivation ont permis la réalisation relativement rapide de ce chantier de grande ampleur. Cette unité industrielle est composée d'une chaudière génératrice de vapeur et deux cuves de 500 et 2000 litres, ainsi que leurs refroidisseurs respectifs.



Différentes étapes l'implantation de l'alambic sur le site de Mons © T. LEJAY

Partenariat avec les structures collectives du Pays productrices de PPAM Bio. La SCIC Bio Orb PPAM a activement collaboré avec les organisations productrices de PPAM Bio du Pays et environnant pour les récoltes, les distillations, les conseils techniques et la commercialisation. La SCAID de Murviel-lès-Béziers, le Mas du Thym de Bassan, le Domaine Salabert de Nissan, la ferme pédagogique de la Salvetat-sur-Agout, le GIE Erboressence du Larzac sont les partenaires de la SCIC.



Distillation du Thym de Murviel à Bassan avec la SCIC © T. LEJAY

### Bâtiment de production de la SCIC Bio Orb PPAM

Plusieurs travaux et aménagements ont été réalisés: installation d'un laboratoire de stockage et transformation (obtenu via le financement L'Occal et Grand Orb, lors de la crise sanitaire), des étagères de stockage industriels permettent la rationalisation de l'espace. L'entreprise s'organise comme une PME de production de transformation et de productions.



Local de production de la SCIC - Laboratoire © T. LEJAY

## Rencontre avec Jérôme Despey, Président de la Chambre d'agriculture de l'Hérault

À Babeau-Bouldoux le 22 janvier, le Pays Haut Languedoc et Vignobles, représenté par Jean Arcas, Président a reçu en présence des élus communautaires et des agriculteurs Jérôme Despey, Président de la Chambre d'agriculture et ses équipes.

Cette réunion a permis d'échanger, de partager les enjeux de développement du territoire et d'esquisser des pistes partenariales de projets à venir.



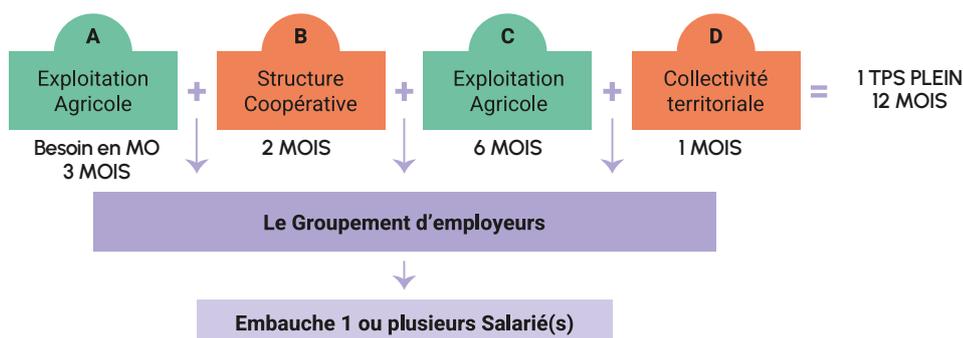
Rencontre avec Jérôme DESPEY, Président de la Chambre d'Agriculture

# La pérennisation de l'emploi dans l'agriculture

L'action de promotion de l'outil GE permettra de créer et de pérenniser des emplois dans la filière de l'agriculture. Cette promotion permet de faire connaître cette forme d'emploi et de concilier la flexibilité des besoins en main d'œuvre pour les entreprises et la sécurisation des parcours de salariés.

Il s'agira par la mise en place des études de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) de repérer des emplois permanents, saisonniers, en alternance sur le territoire et d'envisager, de ce fait, d'apporter des réponses adaptées à ces différents types de besoins de main d'œuvre. Cette action permettra également d'insérer les GE existants au sein des réseaux territoriaux constitués par la FIGEA.

Exemple : Plusieurs exploitations ou structures coopératives ou collectivités



Pays Haut Languedoc et Vignobles

Actions	Année 2021	
	Prévues	Réalisées
Rencontres avec les agriculteurs	50	69
Rencontres avec les caves coopératives	16	6
Rencontres avec les mairies	16	10
Divers	12	22
Créations d'emplois	5	3



Communication : un flyer a permis de présenter l'action et d'être un support pédagogique à destination des agriculteurs et des collectivités.

# Le Projet Alimentaire Territorial

Les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) ont pour ambition de fédérer les différents acteurs d'un territoire autour des questions de l'alimentation et de la relocalisation de l'agriculture pour permettre le développement d'une alimentation durable et de qualité, accessible à tous.

La reconnaissance d'un Projet Alimentaire Territorial au sens de la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014 permet au porteur de projet d'utiliser la marque « PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL », reconnue par le ministère de l'agriculture et le logo associé.



Le Projet Alimentaire Territorial du Haut Languedoc et Vignobles a obtenu le 8 août 2019 la reconnaissance officielle du ministère de l'agriculture et de l'alimentation, pour une durée de 3 ans.

Les axes retenus localement, dans lesquels s'inscrivent notre programme d'actions, sont les suivants :

- Renforcer les circuits alimentaires de proximité ;
- Organiser et promouvoir l'offre de produits locaux et le patrimoine agricole ;
- Faciliter l'accès des populations fragiles à une meilleure alimentation (les personnes âgées, les personnes à revenus modestes, les enfants...) ;
- « Mieux produire, pour mieux manger ».

## La poursuite de l'animation de Cliketik

Imaginé et conçu avec le réseau des consom'acteurs du Pays (producteurs, commerçants, transformateurs, consommateurs...) en 2019, le site internet « [www.Cliketik.fr](http://www.Cliketik.fr) » est totalement développé, partagé et animé avec le Parc naturel régional du Haut-Languedoc.



Ce site répond :

- aux besoins des producteurs et commerçants pour le transport des produits sur le territoire ;
- aux attentes des consommateurs qui souhaitent avoir plus de lisibilité sur les produits locaux disponibles et surtout les lieux où les acheter.
- La carte interactive du site propose donc toutes les informations pour manger local : aperçu des productions locales (fruits, légumes, viandes, poissons, fromages, yaourts, boissons, gourmandises, etc.) et repérage des points de ventes et marchés pour les acheter.

Le site référence (fin 2021) :

- 11 points de ventes (fixes ou ambulants) ;
- 210 producteurs ;
- 71 marchés.



Un important travail de mise à jour et de refonte du site a été mené en 2021 et en fin d'année, le site CLIKETIK a évolué permettant :

- une nouvelle interface ;
- une gestion du site plus souple ;
- une intégration des données plus facile et rapide ;
- un affichage plus «responsive» c'est-à-dire mieux adapté aux différentes tailles d'écrans utilisés (ordinateur, tablette, smartphone...);
- une fluidité concernant l'affichage des données accrue ;
- la possibilité d'éditer et imprimer des données électroniques (ebook) à l'échelle au choix du Pays, du Parc, des Communautés de communes ou des communes.

2020



2021



Les outils de communication (cartes postales et affiches) sont toujours distribués dans les commerces de proximité et relayés par les communes et les communautés de communes. Des actions de communication sur les réseaux sociaux, les radios et la presse ont également été menées.



Suite aux évolutions du site fin 2021, une nouvelle campagne d'information et de communication va être organisée en 2022.



## La prévention en matière d'alimentation, de santé et d'activités physiques et sportives

Dans le cadre du Programme national nutrition santé (PNNS), la nutrition s'entend comme l'équilibre entre les apports liés à l'alimentation et les dépenses occasionnées par l'activité physique. L'un des slogans du PNNS est d'ailleurs : « Manger mieux et bouger plus à tout âge ».

Dans ce contexte, il est essentiel de favoriser le développement d'actions de prévention autour de l'alimentation et de l'activité physique dans une perspective de préservation de la santé.

L'action de « prévention en matière d'alimentation, de santé et d'activités physiques et sportives » développée par le Pays se situe à la croisée de trois démarches portées par le Pays Haut Languedoc et Vignobles : le Contrat Local de Santé, le Pôle de pleine nature et le Projet Alimentaire Territorial.

Le projet alimentaire territorial est un levier important pour influencer sur les déterminants alimentaires et environnementaux de santé.

Après la recherche de financement et un contexte sanitaire ne permettant pas le déploiement des actions en 2020, le programme d'éducation à la santé centré sur l'alimentation et la pratique d'activités sportives, vers les publics ciblés a pu être mis en œuvre et testé en 2021, avec pour objectif de déployer des habitudes alimentaires et sportives pérennes afin de contribuer au bien-être et à la santé du pratiquant.

Les publics qui ont été ciblés sont les suivants :

- le jeune public (qui doit acquérir de bonnes habitudes alimentaires et sportives qu'il apprendra à préserver tout au long de sa vie) ;
- les populations à revenus modestes (qui n'ont pas toujours accès à une alimentation saine, favorable à la santé et soumises à des déséquilibres alimentaires entraînant sur le long terme des problèmes sanitaires d'obésité, de diabète etc.).

### L'action vers le jeune public a donc été menée au sein du regroupement pédagogique intercommunal (RPI) de Villemagne l'Argentière/Le Pradal.

Ces ateliers ont pu se mettre en place grâce à :

- la prise en charge financière des intervenants par le Pays Haut Languedoc et Vignobles dans le cadre du PAT (avec les financements de l'État, de la Région Occitanie et du Département de l'Hérault) ;
- la prise en charge financière des transports par les deux communes ;
- la création d'un pumptrack par la commune du Pradal ;
- l'intervention gracieuse d'Hérault Sport ;
- l'intervention gracieuse de la communauté de communes Grand Orb ;
- et bien sûr l'implication et la mobilisation de tous !

Les 43 élèves du CP au CM2 ont ainsi bénéficié chacun de deux séances autour de l'alimentation animées par l'association Cébenna dont les objectifs étaient de connaître l'origine de nos aliments, différencier les familles d'aliments, comprendre l'importance de l'alimentation sur la santé et au final savoir composer un menu équilibré, tout en repérant les aliments à éviter.

Ce volet alimentation a été complété par deux interventions de la communauté de communes Grand Orb sur les circuits de proximité, la saisonnalité et le gaspillage alimentaire.



Concernant les activités de pleine nature, les enfants ont pu pratiquer durant 6 séances une activité choisie par leurs enseignants :

— les 19 élèves de CM1/CM2 ont pratiqué 5 séances d'escalade, dans les gorges d'Héric, encadrés par Xavier Garayt, sur les rochers écoles des Luttes et de la tête de Braques. Ces séances ont permis à une grande majorité des élèves d'acquiescer un début d'autonomie dans cette activité. Ils ont aussi découvert avec Hérault sport, la spéléologie en explorant la grotte du Poteau. La séparation en deux sous-groupes a permis de créer des conditions de calme propices à la découverte du milieu souterrain et aux apports pédagogiques ; les 24 élèves de CP, CE1 & CE2 ont bénéficié de 6 séances de VTT encadrées par Antoine Fontenelle et ont ainsi testé le nouveau pumptrack mis en place à cette occasion par la mairie du Pradal. Les séances évolutives avaient pour objectif d'apprendre à rouler en groupe en sécurité en étant le plus autonome possible. Malgré un niveau assez hétérogène des enfants, les 24 élèves ont, au final, réussi à faire une belle sortie collective d'une heure sur la Voie Verte.

Les retours ont été très positifs tant autant des enfants bénéficiaires et de leurs parents que de l'ensemble des participants : enseignants, élus, intervenants et partenaires impliqués.



© A. Fontenelle

#### L'action vers les personnes à revenus modestes a été menée avec l'atelier des solidarités/Epicerie solidaire de Saint-Pons de Thomières - Relais familles rurales :

L'objectif était de former un groupe qui devait participer à la totalité des interventions. Cet objectif a été atteint et d'autres personnes ont également et ponctuellement participé à ces ateliers avec au total 35 passages sur ce volet. Le public était intergénérationnel (bébé jusqu'à 83 ans) et s'est montré très intéressé par les thématiques alimentation, sport, santé. Les retours ont été très positifs sur l'action effectuée et le public sondé est en demande d'autres séances sur ces thématiques.

Quatre séances autour de la thématique « faire du sport autrement » ont ainsi été réalisées et encadrées par Benjamin GHIBAUDO :

- séance 1 (6/10/21) : Cueillette de plantes comestibles (Saint-Pons de Thomières) ;
- séance 2 (19/10/21) : Balade observation de traces d'animaux (Riols) ;
- séance 3 (1<sup>er</sup>/12/21) : Chasse au trésor (Saint-Pons de Thomières) ;
- séance 4 (15/12/21) : Cueillette décoration naturelle fin d'année, décoration du local de l'épicerie solidaire.



© Familles rurales



Trois sont encore prévues sur 2022 car déplacées pour cause de COVID.

La thématique sportive a été un levier pour certaines familles pour partager une activité en famille (notamment pour une famille nombreuse). Le public a été intéressé, actif et volontaire, toujours en attente de la séance suivante. L'atelier des solidarités/Épicerie solidaire s'est fortement impliqué dans l'organisation en prenant en charge :

- les inscriptions du public ;
- l'accompagnement du groupe sur la plupart des séances en complément de l'éducateur sportif ;
- la logistique du transport via le minibus lors des déplacements en dehors de Saint-Pons de Thomières.

Quatre séances évolutives ont par ailleurs été menées autour de l'alimentation avec une diététicienne du réseau MIAMUSE, avec un total de 25 passages sur ces ateliers collectifs.

- Atelier 1 (29/09/21) : Qu'est-ce que manger équilibré ?
- Atelier 2 (13/10/21) : Comment allier équilibre alimentaire et petit budget ?
- Atelier 3 (03/11/21) : Alimentation équilibrée à petit budget
- Atelier 4 (10/11/21) : Atelier cuisine et repas partagé, Bilan séances.

Les demandes du public ont été nombreuses : informations, conseils sur leurs pratiques, sur les produits alimentaires et sur le lien entre alimentation et santé. À l'issue des trois premiers ateliers, le repas partagé a été l'occasion de mettre en pratique ce qui avait été abordé. Un grand moment de convivialité, de clôture de projet avec de grands sourires et de la gourmandise au menu !



© Familles rurales



## L'appel à candidature pour la consolidation des PAT / Plan de relance

En partenariat avec les collectivités, associations et autres partenaires concernés, le Pays s'est positionné en 2021 afin de répondre à l'appel à candidatures concernant la consolidation des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT), porté par l'État et le Conseil régional Occitanie dans le cadre du Plan de relance (Mesure 13 - volet B) et qui vise à faire de ces territoires des moteurs de la relocalisation de l'agriculture et d'une alimentation saine, sûre, durable et accessible à tous. Le contexte sanitaire a, par ailleurs montré l'importance de maintenir le commerce alimentaire de proximité.

Une vingtaine de maîtres d'ouvrages a donc proposé des actions d'investissements, matériels et immatériels, inscrites dans le cadre du PAT Haut Languedoc et Vignobles et répondant aux enjeux identifiés localement.

Le Pays assure la coordination et l'animation du PAT Haut Languedoc et Vignobles et s'implique dans le projet alimentaire de territoire avec le portage direct d'actions qui viennent conforter certains axes transversaux spécifiques du projet.

À l'instruction des dossiers, les financeurs ont retenu les projets des 12 partenaires suivants :

- Association Aphyllante environnement ;
- Association Cébena ;
- Association Chemin Cueillant ;
- Association Familles rurales, fédération de l'Hérault ; - Association FR CIVAM Occitanie ;
- Association Terres de liens Languedoc Roussillon ;
- Chambre d'agriculture de l'Hérault ;
- Communauté de communes Les Avant-Monts (dont Office de tourisme intercommunal) ;
- Commune de Félines-Minervoises ;
- Commune de Riols ;
- Établissement à caractère scientifique INRAE/UMR Innovation ;
- SCIC Atelier paysan.

Le PAT Haut Languedoc et Vignobles a obtenu une aide de l'État d'un montant de 366 117,66 € sur un montant global prévisionnel retenu par la DRAAF estimé à 636 280,30 € pour la mise en œuvre de ces opérations ; les aides sont réparties sur l'animation, les actions immatérielles et les actions matérielles.

La convention financière a été signée au mois de décembre, pour une mise en place des actions dès 2022, et ce jusqu'au 31 décembre 2023.

Le Pays, garant de l'équilibre territorial sur l'ensemble des projets en lien avec la Politique Alimentaire Territoriale (PAT), s'est engagé à poursuivre l'accompagnement des projets non financés dans le cadre de cet appel à projets, en lien avec les autres partenaires financiers.



# Une ingénierie au service du développement touristique

Le développement touristique est un vecteur majeur du développement économique du Pays.

Le Pays offre ainsi :

- un art de vivre : une énergie que l'on puise dans les ressources qu'offre le territoire et qui allie accueil, savoir-faire et authenticité autour entre autres des productions locales et surtout des appellations à forte notoriété (Minervois, Saint-Chinian, Faugères) sans oublier des Vins de Pays (IGP) de qualité (Haute Vallée de l'Orb, Côtes de Thongue, Coteaux du Languedoc, Ensérune...);
- un patrimoine naturel et culturel : riche et diversifié à valoriser, à promouvoir mais aussi à préserver ;
- un lieu de découverte, d'itinérance et de pratiques de loisirs qui se révèle, se partage et s'interprète en famille, entre amis...

C'est pourquoi, le Pays Haut Languedoc et Vignobles intervient pour une meilleure mise en cohérence de l'offre de tourisme à l'échelle du territoire à travers différentes actions qui ont pour but d'affirmer une identité touristique, accompagner le développement de l'offre touristique thématique et fédérer les acteurs locaux autour de certaines démarches.

Le Pays apporte également son appui en ingénierie de projet et ingénierie financière sur certains dossiers publics ou privés.

## > **Le Pays Haut Languedoc et Vignobles assure une mission de conseil pour les acteurs souhaitant développer une activité touristique (hébergeurs, restaurants, caveaux, activités APN...)** :

- Création d'hébergements insolites et écologiques sur un domaine vigneron, Berlou ;
- Création d'un gîte et d'une salle culturelle, Cessenon-sur-Orb ;
- Montée en qualification et structuration pour projets oeno privés, Cessenon-sur-Orb ;
- Complexe oeno plein air (terrasse/ ateliers de dégustation), Saint-Vincent d'Olargues ;
- Montée en gamme qualité et structuration d'offres oeno, Félines Minervois ;
- Recherche de financement extension camping et restaurant, Saint-Pons de Thomières ;
- Recherche de financement pour création d'un spa, Assignan ;
- Communication et actions de promotions de l'AOC Saint-Chinian – recherches de financements, Saint-Chinian ;
- Développement offres oeno/ biodiversité et team building sur un domaine vigneron - Montée en gamme qualité, Thézan-les-Béziers ;
- Projet oeno actif (recherches de financements et stratégie commerciale/niche de clientèle), Roquessels ;
- Gamification oeno, structuration offres oeno packagées, Siran ;
- Recherche de financement pour création gîtes et salle de dégustation, Cabrerolles ;
- Création chambres d'hôtes, tables d'hôtes dans domaine vigneron, La Caunette ;
- Montée en qualification pour projets oeno, Saint-Jean-de-Minervois ;
- Restructuration d'un domaine vigneron pour offre oeno globale (hébergements, offres oeno, caveau...)
- Restructuration d'un domaine vigneron pour offre oeno globale (hébergements, offres oeno, caveau, événement...) – montage dossier avec CD34/ CAUE, Causses-et-Veyran ;
- Recherche de financement pour Festival de Jazz, Cruzy ;
- Recherche de financement (logement employés, requalification cuisine restaurant, cave/bar à vins), La Livinière ;
- Création d'un gîte dans un domaine vigneron, La Livinière ;
- Création d'un bar à vin – recherches de financements et conseils communication (web 2.0), Villespassans ;
- Projet de création d'une offre oeno / Evènement (échelle communale), Saint-Chinian.

> **Le Pays Haut Languedoc et Vignobles assure également une assistance à maîtrise d'ouvrage auprès de certains porteurs de projets touristiques (publics ou privés) pour l'élaboration de leurs projets et dossiers de demande de subventions :**

- Domaine oeno (viti et partie oeno : salle de conférence, évènement, hébergement...) – montage de dossier de financement, Puisserguier ;
- Complexe oeno plein air (boutique de produits du terroir et artisanat d'art), Saint-Vincent ;
- Projet oeno actif – montage dossier avec CD34, Roquessels ;
- Création d'hébergement de groupe (accueil oeno et APN) – montage dossier avec CD34, Pierrerue ;
- Festival de Jazz et village de producteurs – dossier avec CD34 et suivi LEADER, Cruzy ;
- Restructuration d'un domaine vigneron (partie viti) et accueil au caveau (restructuration offres et animations oeno) – dossier avec OCM France Agrimer / CD34, Cazedarnes ;
- Construction d'offres oeno et packages art de vivre pour micro-entrepreneur « chef à domicile », Saint-Chinian ;
- Définition d'un plan d'actions pour évènements (association des commerçants), Saint-Chinian ;
- Appui montage du dossier « Route du Bois », Communauté de communes du Minervois au Caroux ;
- Appui montage du dossier pour le volet rando de l'itinéraire thématique de Jean-Claude Carrière, Colombières-sur-Orb ;
- Appui montage du dossier « Maison Montagnes du Caroux », Communauté de communes du Minervois au Caroux ;
- Appui sur le dossier GR® de Pays Minervois, Saint-Chinian, Faugères, Communautés de communes du Minervois au Caroux, Sud Hérault, les Avant-Monts ;
- Appui montage du dossier « étude pour l'aménagement de l'entrée des gorges de Colombières », Colombières-sur-Orb.



# L'oenotourisme et le label Vignobles et Découvertes

La marque nationale est une véritable reconnaissance mais c'est surtout un outil de structuration et développement pour notre territoire sur la thématique oenotouristique.

Ainsi, depuis fin 2017, la destination « Minervois, Saint-Chinian, Faugères et Haut Languedoc » a obtenu le renouvellement de la marque pour trois nouvelles années et fait donc parti des 71 destinations françaises reconnues par le Conseil Supérieur de l'Enotourisme pour leurs engagements et leur accueil sur-mesure.

L'objectif est de promouvoir un tourisme sur le thème de la vigne et du vin et de garantir aux visiteurs des prestations de qualité et une offre de produits touristiques multiples et complémentaires.

L'année 2021 a été marquée par le travail de concertation mené pour le nouveau renouvellement 2022-2024 de la marque avec le dépôt du dossier en décembre 2021. La commission se réunira dans le courant du premier semestre 2022.

## La destination V&D « Minervois, Saint-Chinian, Faugères et Haut Languedoc »



## Les chiffres clefs

102

communes

6

AOP

6

IGP

Aujourd'hui, nous comptons 155 partenaires ambassadeurs prêts à accueillir sur la destination.



## L'animation du réseau Vignobles et Découvertes

### LA MISE EN PLACE DU « GROUPE RÉFÉRENT OENOTOURISME » AVEC LES OFFICES DE TOURISME

L'année 2021 a vu la mise en place du groupe de référents oeno sur chaque Office de Tourisme.

Les techniciens qui composent le groupe référent oeno sont en mesure d'identifier les ambassadeurs potentiels pour V&D, expliquer la démarche locale dans le cadre du label, participer (quand cela est possible) à des visites terrain en binôme avec l'animateur V&D.

Cette démarche partagée avec les Offices de tourisme va permettre une meilleure diffusion de l'information, des animations et actions territoriales concernant Vignobles et Découvertes.

Un drive est en place avec l'ensemble des outils à disposition des partenaires :

- tableau de suivi des ambassadeurs (mise à jour croisée) ;
- les fiches vierges / filière ;
- les conventions en tripartie (avec référents) ;
- la charte de communication d'Atout France.

### CRÉATION D'OUTILS POUR L'ANIMATION DU RÉSEAU

- **Mode d'emploi** : cet outil est la nouvelle version de « Suivez le guide » 2021. La réflexion autour d'une nouvelle gouvernance a entraîné, de fait, une réactualisation du guide pour donner les bonnes informations et contacts aux ambassadeurs potentiels. Il présente ainsi les référents œnotourisme de chaque Office de Tourisme.
- **Site internet Boîte à outils oeno** : la « boîte à outils oeno » est un outil digital réalisé et animé en interne par la mission œnotourisme afin de regrouper l'ensemble des documents réalisés dans le cadre de la destination « Minervois, Saint-Chinian, Faugères et Haut Languedoc » (animation, communication et promotion) et présentant l'ensemble de la démarche locale.
- **Mailing** : l'ensemble du réseau d'ambassadeurs reçoit régulièrement les informations concernant les formations des partenaires, les aides potentielles, les recherches de partenariat... etc.
- **Réalisation du bulletin d'informations pour le Comité technique** : un bulletin d'informations à destination du Comité Technique a été mis en place en 2021, à la demande des partenaires souhaitant bénéficier d'un relais des informations et expertises œnotouristiques compilées par l'animatrice Vignobles et Découvertes. L'ambition est de renouveler régulièrement cet outil.



## La consommation responsable

La consommation responsable est une thématique que chaque destination Vignobles & Découvertes se doit de promouvoir.

Un **sac kraft personnalisé** présentant les atouts œnotouristiques de la destination (bouteille individuelle) est à disposition des restaurateurs du réseau avec un **bouchon vinolok** de la destination. Ces deux outils permettent de faire la promotion de la destination via des « cadeaux » et prônent la consommation responsable, tout en incitant les clients du restaurant à repartir avec la bouteille de vin non finie.

Pour les événements, les organisateurs (en plus du flyer réalisé en 2020) ont la possibilité de distribuer gratuitement des éthylotests personnalisés au nom de la destination et du logo Vignobles et Découvertes.

Ces éthylotests ont été réalisés afin de doter les sites de dégustation comme l'impose la loi Mobilité à partir du 26 juin 2020, les établissements qui vendent des boissons alcoolisées à emporter – supermarchés, épiceries, cavistes et autres commerces d'alimentation – ont pour obligation de proposer des éthylotests à la vente pour leurs clients.

## Les événements

### LES RENDEZ-VOUS AU PAYS 2021

Ce petit agenda des animations locales est devenu au fil des années un véritable outil attendu par les visiteurs pour découvrir le territoire

En effet, depuis 20 ans, ces rendez-vous sont conçus pour apporter des témoignages sur la vie économique de ce Pays. À travers de nombreuses manifestations plurielles, ces rencontres invitent à découvrir dans la plus grande convivialité, les éléments constitutifs de notre histoire : nos patrimoines bâtis et naturels et nos productions.

L'appel à participation est lancé en début d'année.

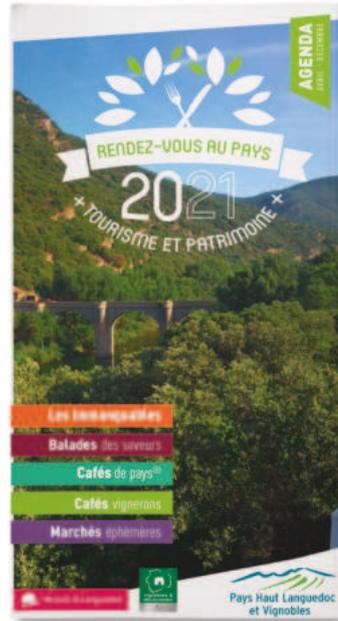
Cinq thèmes sont proposés :

- Les incontournables (fête traditionnelle et identitaire) ;
- Balades des saveurs (balade vigneronne ou non-viticole, visite patrimoniale, dégustation et/ou repas) ;
- Cafés de Pays (événement culturel dans un café de Pays) ;
- Cafés vigneron (visite d'une cave ou d'une propriété, dégustation musicale) ;
- Les marchés éphémères (marché à thèmes et/ou occasionnel)

Cette année, 218 rendez-vous ont été programmés sur 45 communes

- 10 « incontournables » ;
- 5 « cafés de Pays » ;
- 58 « marchés éphémères » ;
- 25 « cafés vigneron » ;
- 120 « balades des saveurs ».

L'opération est reconduite pour 2022.



.....

**2 412 personnes ont participé avec un panier moyen d'acte d'achat de 22,50 €.**

.....



© Vieu-Chai



Terroir-tour Saint-Chinian © Maison des vins



Fête paysanne à Azillanet © J. Redman



© Ollier-Taillefer

### FASCINANTS WEEK-END 2021

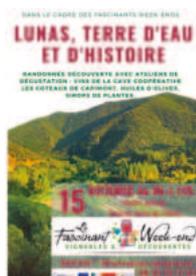
Dans le cadre de l'événement national les FASCINANTS WEEK-ENDS porté initialement par la Région Auvergne Rhône Alpes, la Région Occitanie a réitéré sa participation à cette mise en lumière des destinations oenotouristiques.

Ainsi, les destinations devaient proposer 6 animations à l'échelle de leur territoire.

Cet événement qui se déroule toujours le 3<sup>ème</sup> week-end d'octobre a pour objectif de mettre en lumière la destination « Minervois, Saint-Chinian, Faugères et Haut Languedoc » à travers un panel d'activités.

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles et les offices de tourisme ont ainsi valorisé des initiatives locales des ambassadeurs et partenaires Vignobles & Découvertes.

Dans le contexte sanitaire particulier, certaines animations ont été une nouvelle fois annulées par les organisateurs qui n'étaient pas en mesure de répondre aux règles sanitaires imposées. Néanmoins, les animations réalisées ont rencontré un vif succès.



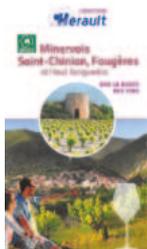
## Les outils de communication



### CARTE 1 JOUR, 1 TERROIR, NOS ROUTES DU VIN

En 2021, la mission œnotourisme a coordonné le travail de réécriture de la carte avec les représentants des AOC/IGP et les Offices de Tourisme ; au final quatre nouvelles routes ont été créées. Les cartes ont pu être diffusées pour la saison 2021. Hérault Tourisme souhaite faire labelliser l'ensemble de ces itinéraires « Vignobles & Découvertes » par Atout France.

### CARTE DESTINATION SAVEURS D'OCCITANIE



Ce nouvel outil de valorisation de l'œno-agrotourisme du Comité Régional du Tourisme et des Loisirs en Occitanie est une carte présentant les plus beaux itinéraires œnotouristiques dans les vignobles d'Occitanie. Les 250 produits agro-alimentaires d'excellence sous signes d'identification de la Qualité et de l'Origine (SIQO) reconnus par IRQUALIM sont ainsi valorisés. La destination "Minervois, Saint-Chinian, Faugères et Haut Languedoc" est mise en avant avec deux circuits coconstruits avec les Offices de Tourisme au printemps 2021 :

- « Dolce Vita entre Saint-Chinian et Faugères », valorisant des AOP emblématiques et l'Olive Lucques du Languedoc à travers une route des vins travaillée avec Hérault Tourisme
- « Nature Grand Angle », valorisant le vignoble de montagne tel que l'IGP de la Haute vallée de l'Orb, les châtaignes et l'itinérance douce via la voie verte

La Région Occitanie est un territoire où qualité et savoir-faire s'allient au service de l'authenticité et du goût ; la destination y participe pleinement.

## LES RÉSEAUX SOCIAUX

La Fédération nationale Vignobles & Découvertes, dans le cadre de sa nouvelle communication, a demandé à chaque destination de se doter de canaux de diffusion Facebook, instagram... Ainsi, les pages destinations « Haut Languedoc et Vignobles » ont été renommées avec le nom de la destination œnotouristique.

L'animation de ces outils qui permettent une vision globale et mutualisée de l'information à l'échelle du « Minervois, Saint-Chinian, Faugères » doit être renforcée.

### Facebook

**1 page** : Destination Minervois, Saint-Chinian, Faugères et Haut Languedoc – (création mai 2016 – 1 547 abonnés).

**1 page** : Rendez-vous au Pays 2017 – (création juin 2017 – 4 953 abonnés).

### Instagram

**1 compte** : Minervois, Saint-Chinian, Faugères et Haut Languedoc – (création mai 2016 – 1 146 abonnés) 163 publications.

**1 compte** : rdvaupays – (création mai 2018 – 294 abonnés).

## PAGE « MINERVOIS, SAINT-CHINIAN, FAUGÈRES » SUR LE SITE OENOTOUR.HERAULT.FR

Dans le cadre de la refonte du site touristique départemental, les animateurs des six destinations Vignobles et Découvertes (+1 en cours) ont été mobilisés pour travailler sur les pages œnotourisme du nouveau site départemental.

Une belle vitrine pour notre destination « Minervois, Saint-Chinian, Faugères et Haut Languedoc » qui bénéficie d'une visibilité et permet de partager les informations et de nombreuses adresses spécifiques au réseau d'ambassadeurs via Tourisnoft.

<https://www.herault-tourisme.com/fr/decouvrir/nos-incontournables/le-vignoble-du-languedoc/destinations-vignobles-et-decouvertes/minervois-faugeres-saint-chinian-et-haut-languedoc/>

## L'@ COMMUNICATION AVEC HÉRAULT TOURISME

Plusieurs @News ont été créées en partenariat avec Hérault Tourisme dont certaines pour promouvoir la destination « Minervoises, Saint-Chinian, Faugères et Haut Languedoc » :



## LES RÉSEAUX VIGNOBLES ET DÉCOUVERTES À L'ÉCHELLE DÉPARTEMENTALE, RÉGIONALE ET NATIONALE

71 destinations sont labellisées V&D en **France** et unies dans le cadre de la Fédération Nationale « Vignobles & Découvertes » créée en 2019.



19 destinations sont labellisées V&D en **Occitanie**. Les animateurs des destinations V&D sont réunis en réseau régional et sont mobilisés dans le cadre d'actions régionales menées autour de l'œnotourisme.

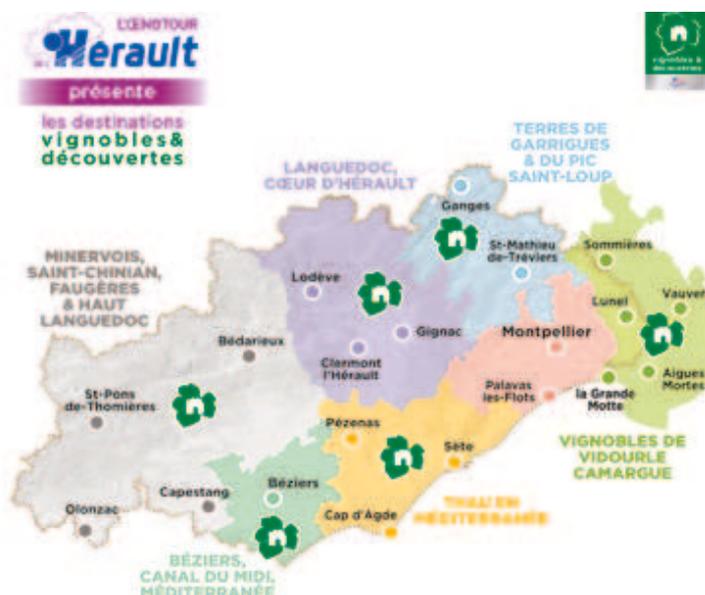
Six (bientôt 7) destinations sont labellisées V&D dans **l'Hérault** – dans le contexte de la stratégie départementale de l'Oenotour Hérault, l'objectif d'une couverture du département en destinations V&D sera donc atteint.

Sur chacun de ces six territoires V&D, un animateur (au moins) assure la coordination et l'animation de la marque à l'échelle de la destination.

La démarche Oenotour (Conseil départemental de l'Hérault et l'Agence de développement touristique 34) s'appuie sur ce réseau d'animateurs V&D.

Le Pays en tant que porteur et animateur de la démarche Vignobles et Découvertes participe à ces réseaux et s'implique dans des projets œnotouristiques à l'échelle départementale, régionale et nationale :

- atelier « Vignobles & Découvertes » qui réunit les destinations labellisées ou en cours de démarche, sous la coordination d'Hérault Tourisme (échanges de pratiques, projets de promotion et de communication communs...) – réunions tous les mois ou tous les 2 mois ;
- comité technique « Oenotour » (projet départemental primé aux Iter Vitis Awards 2018) ;
- commission « Agri-Oenotourisme » du Comité Régional du Tourisme : concertation dans le cadre du nouveau Schéma régional du Tourisme autour de l'œnotourisme, des produits du terroir, des événements... ;
- groupe de travail Régional « Fascinants Week-end » du Comité Régional du Tourisme et des Loisirs Occitanie ;
- réunions de la Fédération Nationale « Vignobles & Découvertes ».



## La coopération dans le cadre du programme européen leader

### PROJET DE COOPÉRATION INTER-TERRITORIAL LEADER « LE COMPORTE »

Dans le cadre du programme LEADER, la destination oenotouristique s'est associée à trois autres destinations Vignobles & Découvertes :

- Languedoc, Cœur d'Hérault ;
- Vignobles de Vidourle Camargue ;
- La route des vins de Bordeaux en Entre-deux-mers.

L'idée est de développer des sacs à dos disponibles gratuitement, en prêt, chez les domaines, prestataires d'activités, hébergeurs labellisés Vignobles & Découvertes, avec à l'intérieur tout le matériel pour découvrir le vignoble en famille, de façon ludique.

Le Comporte est un sac unique. Il porte fièrement le prénom d'un(e) vigneron(ne) de sa destination. Celui-ci est gravé sur une pochette réalisée à partir de leurs vêtements de travail, qui ont été généreusement collectés pour ce projet.

Ce sac, et plus largement l'expérience Le Comporte, a été pensé pour les familles. C'est un outil innovant en faveur de l'œnotourisme. Le Comporte contient des éléments pour qu'enfants et parents puissent partager un moment privilégié ensemble, en découvrant le vignoble en toute autonomie. Il s'agit d'un produit ludique imaginé pour que les familles partent à l'aventure !

De nombreux échanges en visioconférences se sont tenus tout au long de l'année, permettant à travers l'accompagnement de l'agence Etrange ordinaire et Ethicalia, de définir les orientations, réaliser un plan d'actions et le rétro planning. Des ambassadeurs ont été associés lors de certains échanges et rencontres.

Au mois d'avril, les territoires se sont donnés rendez-vous sur la destination girondine afin de faire un point sur l'action globale (suivi réalisation des sacs, réception des divers objets, communication auprès des ambassadeurs, projet de conférence de presse...). L'Office de tourisme des Avant-Monts a accompagné la destination lors de cet échange.

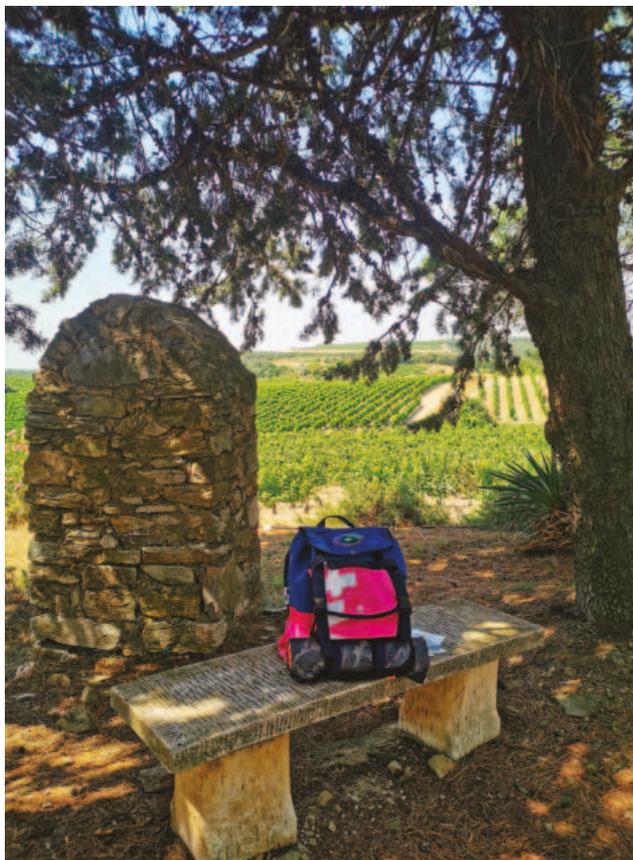


© A. Lequeux

Les quatre territoires se sont ensuite réunis fin juin sur notre destination « Minervois, Saint-Chinian, Faugères » afin de composer les sacs et programmer la suite des opérations et actions de diffusion.

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles était en charge de la réception et de la répartition de la totalité des sacs et objets composants le sac.

Une première diffusion des sacs a été faite en phase test en juillet 2021. Une formation spécifique et individuelle dédiée à l'accueil des familles avec l'outil « le Comporte » a été dispensée lors de cette diffusion : 26 sacs diffusés en 2021 / 26 formations.



© A. Lequeux

Le 27 septembre 2021, l'agence « Etrange Ordinaire » en charge de la communication du projet est venue réaliser des prises de vues vidéos et photos pour notre destination. De nombreux ambassadeurs et sites emblématiques ont été associés et valorisés durant cette journée : l'Abbaye de Cassan, les moulins de Faugères, la cave coopérative les Coteaux de Capimont, le Caroux, Vieussan, la cave coopérative de Saint-Chinian et l'Art en Cave®, la maison des vins, Minerve, l'Office de tourisme du Canal du Midi au Saint-Chinian (accueil de Capestang).

Une nouvelle rencontre interterritoriale s'est tenue les 6 et 7 décembre 2021 à Aigues-Mortes, sur la destination « Vidourle Petite Camargue » afin de définir le plan d'actions futur et préparer la conférence de presse prévue pour le printemps 2022.



© R.Rey

## PROJET DE COOPÉRATION TRANSNATIONALE LEADER « DIONYSOS - LA ROUTE DES VINS EN MÉDITERRANÉE ET EN MER NOIRE »

Un projet de Coopération transnationale Leader avec deux GALs Bulgares (le GAL PERUCHTIZA- RODOPI et le GAL LIASKOVEZ) a été engagé en 2020 autour du projet « DIONYSOS - La route des vins en Méditerranée et en mer Noire » avec pour objectifs de :

- partager les démarches de structuration et de promotion développées autour de l'œnotourisme sur les différents territoires ;
- procéder à des recherches sur le « SENS » d'un parcours européen à proposer pour des clientèles européennes ;
- réfléchir à l'élaboration de démarches/dispositifs communs s'inspirant de Vignobles et Découvertes, à partager et à tester dans la perspective d'un essaimage à l'échelle européenne ;
- créer des outils de promotion et de communication pour valoriser ces offres œnotouristiques par l'intermédiaire d'un parcours culturel liant les différents pays impliqués. Ce travail a donné lieu à un premier rapport présenté fin 2021. Malheureusement, le contexte local en Bulgarie qui impacte la gouvernance du territoire chef de file du projet et le portage de leurs actions nous oblige à mettre fin au partenariat engagé.



© A. Lequeux

## LE RENOUVELLEMENT DE LA MARQUE VIGNOBLES ET DÉCOUVERTES

Bien plus qu'une simple reconnaissance pour notre destination « Minervois, Saint-Chinian, Faugères et Haut Languedoc » depuis 2014, ce label permet de poursuivre les efforts de construction et de valorisation de notre territoire autour du tourisme vigneron.

Nous avons bénéficié en 2021 de l'appui d'Hérault Tourisme pour la construction de ce nouveau plan d'actions dans le cadre du renouvellement de la marque avec la mobilisation d'un bureau d'étude pour l'organisation et l'animation d'ateliers de concertation visant à l'élaboration d'un programme d'actions collaboratifs 2022-2024.

Pour la mise en œuvre de ce programme d'actions sur le territoire, le Pays :

- assure la coordination et l'animation de la marque et du réseau Vignobles et Découvertes (en tant que porteur du projet, l'animateur du Pays est garant de cette marque localement) ;
- accompagne les partenaires dans la mise en œuvre des actions inscrites dans le programme et qu'ils portent ou animent directement en tant que chef de fil ;
- assure la cohérence du programme et aide à la mobilisation des fonds dédiés ;
- s'implique avec le portage direct de plusieurs actions transversales et menées à l'échelle de « Minervois, Saint-Chinian, Faugères ».

Le projet proposé par les partenaires engagés dans ce travail a été validé par le comité de pilotage Vignobles et Découvertes du 25 novembre 2021 puis lors du comité syndical du Pays du 9 décembre 2021 et ensuite présenté dans le cadre du dossier de renouvellement adressé à Atout France le 20 décembre 2021.



Atelier Atout terroir mars 2021 © S. Zlicaric

# L'offre de nature, l'itinérance et les loisirs

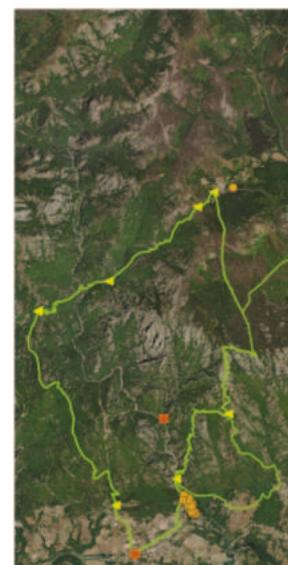
Il est aujourd'hui avéré que les activités de pleine nature contribuent non seulement au développement économique d'un territoire (emplois non délocalisables) et à son attractivité mais aussi à la qualité de vie des habitants (bien être, santé). Leurs pratiques s'appuient sur les caractéristiques intrinsèques d'un territoire, ses qualités paysagères et environnementales notamment, qualités qui peuvent être menacées par un développement non maîtrisé. Ainsi, les APN peuvent être une entrée thématique permettant de traiter les différents aspects d'un projet de développement local.

## Itinérance et gestion de l'offre de randonnées

### MISSION SIG RANDO

Le Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI) a pour but d'organiser le « développement maîtrisé » des sports de nature à l'échelle du département. Le but est d'assurer la pérennité, la gratuité, la sécurité des sites de pratique qui sont de plus en plus fréquentés tout en prévenant les conflits d'usages. Pour servir la démarche PDESI, le département a créé l'outil collaboratif SIGRando. Cet outil permet de centraliser les données concernant les sites de pratique inscrits ou en cours d'inscription au PDESI. Les données en question comprennent la localisation, les documents juridiques, la signalétique, les équipements divers, etc...

En vue de leur inscription au PDESI, il a été convenu d'intégrer dans le SIGRando, de manière prioritaire, les nouveaux « Espaces, Sites et Itinéraires » (ESI) développés sur le territoire comme le GR® de Pays « Minervois, Saint-Chinian, Faugères » et l'Espace Trail Montagnes du Caroux mais aussi les sites d'escalade qui font aujourd'hui l'objet d'une évolution de leur cadre juridique (signature de nouvelles conventions). Les communautés de communes souvent gestionnaires de ces ESI, n'ont ni le temps ni les compétences nécessaires pour réaliser ce travail d'intégration, pourtant nécessaire. C'est pourquoi le Pays a pris en charge pendant 18 mois cette mission qui s'est terminée en avril 2021.



### REQUALIFICATION DU GRP HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Le GR® de Pays Tours du Pays Haut Languedoc et Vignobles existe depuis 2014.

Suite aux fusions des communautés de communes, à leur montée en compétence sur les questions d'itinérance et au constat du peu de fréquentation sur cet itinéraire, les acteurs du territoire ont souhaité s'engager dans un travail de requalification de ce GRP. Il a été acté de retenir le principe de la création de boucles thématiques avec une communication dédiée à chacune de ces boucles, en s'appuyant sur le modèle développé autour du GRP « Minervois, Saint-Chinian, Faugères ».

Afin de correspondre au mieux avec la demande touristique, ces nouvelles boucles devront être relativement courtes (4 jours maximum). Suite à l'expertise terrain d'Hérault sport et des communautés de communes du Minervois au Caroux, Grand Orb et Les Avant-Monts, 4 boucles sont pour l'instant retenues. Le GRP Tours du Pays Haut Languedoc et Vignobles deviendrait : **Tours dans les Montagnes du Caroux**.

## Pôle de Pleine Nature « Les Montagnes du Caroux »

Le Pôle de Pleine Nature est une démarche de développement basée sur les activités de pleine nature. Il concerne les communes situées dans le périmètre du Massif central et bénéficie à ce titre de financements FEDER spécifiques. Le plan d'actions comporte une trentaine de projets, portés par plusieurs partenaires, dont certains privés mais aussi par le Parc naturel régional du Haut-Languedoc, les communes de Mons-la-Trivalle, de Lamalou-les-Bains, les Communautés de communes du Minervois au Caroux et Grand Orb et le Département de l'Hérault.

Fin 2021, 25 projets ont été réalisés, cinq sont en cours de réalisation, quatre restent à mettre en œuvre et dix ont été définitivement abandonnés ou repoussés.

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles est en charge de l'animation générale de la démarche et du suivi de l'ensemble des projets. Cette animation se traduit entre autres par la mobilisation des acteurs du territoire lors de 47 groupes de travail et 5 COPIL/COTEC.

Le Pays participe aussi à la mise en œuvre du plan d'actions en accompagnant les porteurs de projet.



## MONTAGNES DU CAROUX POUR TOUS »

Un axe spécifique est mis en œuvre dans le cadre du pôle, « Montagnes du Caroux pour tous », avec pour objectif à terme, le déploiement d'une destination pour tous dotée de services, activités et hébergements de qualité, en capacité d'accueillir les personnes en situation de handicap.

Le handicap est en effet un facteur d'isolement, il complique voire interdit l'accès aux espaces naturels. Pourtant, les bienfaits d'une pratique en pleine nature ne sont plus à démontrer. Avec une offre APN intéressante (Voie Verte, sentiers de randonnées, projet de descentes FTT...) et la présence de la station de Lamalou-les-Bains, Il est apparu pertinent d'initier une dynamique locale autour du PPN qui peut faire référence en matière d'accessibilité aux milieux naturels pour le développement des activités des PMR et des seniors aux APN.

Dans ce contexte, plusieurs actions ont été directement financées dans le cadre du pôle. Le projet de pôle handisport se définit ainsi dans ses grandes lignes : il s'agit de disposer de matériel adapté à la pratique des sports de nature, gratuitement ou à la location pour d'une part les personnes en rééducation à Lamalou-les-Bains, dans la cadre de leur rééducation ou des cures thermales et d'autre part un public sportif/ touristique. Son élaboration a été conduite dans le cadre de comités de pilotage réunissant les établissements de santé et les thermes de Lamalou-les-Bains ainsi que le département, la Région, l'Office de Tourisme, la Communauté de communes Grand Orb, la Fédération handisport...

Les objectifs du projet :

- ouvrir la rééducation sur le milieu naturel en impliquant les professionnels de santé et permettre aux personnes institutionnalisées d'accéder et de découvrir le milieu naturel ;
- permettre un accès facilité à la voie verte et aux chemins pour les personnes à mobilité réduite et les seniors ;
- faire de Lamalou-les-Bains un lieu de référence pour la pratique des APN pour tous.



Renommée « la Station », suite à une étude de communication, cette opération a été inaugurée en septembre 2021.

D'autres actions sont menées avec nos partenaires et contribuent au développement de l'offre « Montagnes du Caroux pour Tous » :

- **E-book « Montagnes du Caroux pour tous »** : suite à l'expertise réalisée par l'association Roule nature de 7 circuits, Hérault tourisme, avec le soutien du Pays Haut Languedoc et Vignobles a porté l'élaboration d'un e-book, nommé « Montagnes du Caroux pour tous ».
- **Formation pour les bénévoles** : la fédération handisport, suite à la dynamique engendrée par le projet de la Station a mis en place, à Lamalou, en mars 2021 une formation « Jolette » à destination des bénévoles. Formation très suivie et très appréciée.
- **Stage master II « Tourisme et Développement Durable du Territoire » (TDDT) de l'Université de Montpellier Paul Valéry 3 (UM3) sur la poursuite de l'état des lieux de l'offre « pour tous » sur le PPN et les pistes de développement** : une expertise et réflexion partenariale a été menée avec des étudiants en master II « Tourisme et Développement Durable du Territoire » (TDDT) de l'Université de Montpellier Paul Valéry 3 (UM3).

Le travail a été mené par un groupe de 3 étudiants d'octobre 2020 à février 2021.

Ce travail a donné lieu à une restitution très appréciée par les élus et partenaires concernés et présentant les points suivants :

- enjeux de développement d'une destination pour un tourisme-handicap (avec l'identification et la présentation d'exemples, projets ou démarches similaires menés sur d'autres territoires) ;
- analyse et diagnostic du territoire « Montagnes du Caroux pour tous » sur le volet sport et handicap (avec élaboration des AFOM et présentation des enjeux) ;
- préconisations (pistes de travail, éléments de réflexion) pour le développement de la destination « Montagnes du Caroux pour tous ».



© Mairie de Lamalou-les-Bains



## UN DIAGNOSTIC DES ACTIVITÉS AQUATIQUES

Réalisé à partir de mars 2020, puis stoppé en raison de la crise sanitaire et repris lors de la saison estivale 2021 (évaluation de la fréquentation), il doit permettre entre autres d'évaluer l'impact économique des activités aquatiques et proposer des actions à mettre en œuvre pour la poursuite de ces activités dans de bonnes conditions. Il est aujourd'hui terminé et sera présenté aux élus lors d'un comité de pilotage en janvier 2022.

## COMMUNICATION/PROMOTION

Dans le cadre du développement de la notoriété du territoire, le Pays Haut Languedoc et Vignobles via le programme Leader, en partenariat avec les deux offices du tourisme concernés, réalise des outils de communication et actions de promotion autour des Montagnes du Caroux ; le Pôle de pleine nature a donc été mis en valeur trois fois en 2021 dans le magazine Vélo Tout terrain :

- un portfolio sur l'Epic enduro ;
- un publi-reportage mettant en avant la multi-activité ;
- une page de pub.



## L'@ COMMUNICATION AVEC HÉRAULT TOURISME

Plusieurs @News ont été créées en partenariat avec Hérault Tourisme dont certaines pour promouvoir les « Montagnes du Caroux ».



## CHALLENGE MONTAGNES DU CAROUX

Afin de proposer une communication différente et de pallier l'absence de compétitions sportives, les deux offices de tourisme se sont associés pour imaginer le Challenge Montagnes du Caroux.

Il s'agit d'un challenge virtuel comportant une boucle trail, la montée sèche du col de Font Froide, une boucle V.T.T « all mountains » et enfin la verticale du Caroux. Ce challenge a fait l'objet d'une campagne facebook sponsorisée.



### LE PROJET SPORT SANTÉ « ON SPORT DEHORS »

En collaboration avec le Contrat Local de Santé, un projet sport santé dont l'objectif est d'améliorer la prise en charge globale des patients en intégrant une pratique régulière d'activités de pleine nature aux parcours de soins de patients atteints de maladie chronique est maintenant en phase de construction opérationnelle. Ce projet a été élaboré avec les maisons médicales, qui le considèrent comme un élément moteur de leur projet de santé.

Pour mémoire, il s'agit de permettre à des personnes atteintes de maladies chroniques de pratiquer pendant plusieurs mois une activité de pleine nature. En 2021, trois groupes de patients ont bénéficié d'une séance de marche nordique par semaine depuis début septembre. Au total, ce sont 45 patients qui sont concernés. Cette action se poursuivra jusqu'au printemps 2022.



© A. Boisard

### LES PIONNIERS DU CAROUX

Le massif du Caroux tient une place particulière dans l'histoire de l'alpinisme, marquante pour le territoire mais finalement peu connue par la population locale et peu valorisée auprès des touristes. Pour autant, il bénéficie d'un attrait et d'un attachement particuliers. D'après les connaisseurs, c'est un lieu privilégié pour s'initier à l'alpinisme et à l'escalade en milieu granitique.

Exploré depuis les années 1910 par les grimpeurs, la notoriété du Caroux a dépassé les frontières régionales et les plus grands, comme Armand Charlet, Lionel Terray ou encore Robert Flématti et René Demaison, y ont laissé leurs traces. Dans les années 30, le Caroux devient un terrain d'entraînement pour les Aiguilles de Chamonix.

Deux figures locales majeures, Georges Fraissinet et Antonin Azema ont fortement marqué cette histoire et restent encore très présents dans la mémoire des grimpeurs.

En parallèle, le territoire est un haut lieu de la spéléologie. Certaines cavités sont remarquables à un niveau international (gouffre Aven Marcou et les « vertes », grotte de la Dévèze et collection, grotte Julio et chiroptères, grotte de l'Aldène et traces archéologiques...). La pratique de la spéléologie est ancienne et riche sur le territoire du Pays. En effet, le spéléo club de la montagne noire et de l'Espinouse (SCMNE) est le plus vieux club en activité de France, il fête ses 90 ans en 2021. La spéléologie étant une activité, à la fois sportive et scientifique, qui consiste à repérer, explorer, étudier, cartographier ou visiter les cavités souterraines, naturelles, anthropiques ou artificielles, puis à transmettre ses connaissances, il s'avère que chaque club dispose d'une masse importante de documents, classés, archivés, conservés.

À la croisée des missions Pôle de pleine nature et Pays d'art et d'histoire et considérant l'histoire du massif, le Pays Haut Languedoc et Vignobles élabore, avec les acteurs du territoire (Clubs d'escalade, Clubs de spéléologie, Comité territorial montagne escalade, Club alpin français, Comité territorial spéléologie, PNR du Haut Languedoc...), un projet de conservation, de valorisation, de mise en récit autour de la pratique de l'escalade et de la spéléologie sur notre territoire, des débuts à nos jours pour :

- contribuer à l'appropriation par ses habitants des richesses patrimoniales et culturelles du Pays ;
- contribuer au développement de l'image « montagne » du territoire.

Le projet va permettre de valoriser les richesses du monde souterrain et l'histoire de la pratique de l'escalade à partir d'éléments déjà existants ou facilement exploitables et récolter, archiver, conserver la mémoire de l'histoire de la spéléologie et de l'escalade pour une mise en récit ultérieur.

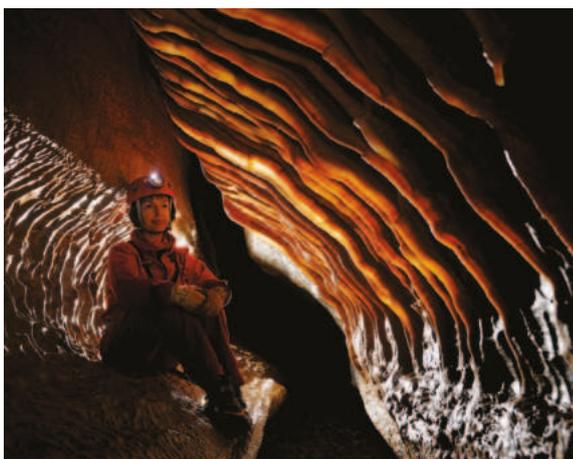
**Ce projet pluriannuel a vu une première réalisation en 2021 :**

Il s'agit de la création d'une exposition « L'envers du décor » dont l'objectif est de valoriser la diversité et la richesse du monde souterrain du territoire. Cette exposition (20 bâches réalisées pour l'extérieur) a été installée le long de la voie verte Passa Pais du 20 mai au 31 octobre 2021 et accompagnée d'un livret dont les textes ont été élaborés par les clubs et le comité départemental de spéléologie.

La spéléologie a également été mise en valeur lors de deux conférences grand public dans le cadre de la programmation culturelle du Pays d'art et d'histoire à Saint-Pons de Thomières en septembre 2021 et à Olargues en octobre 2021.



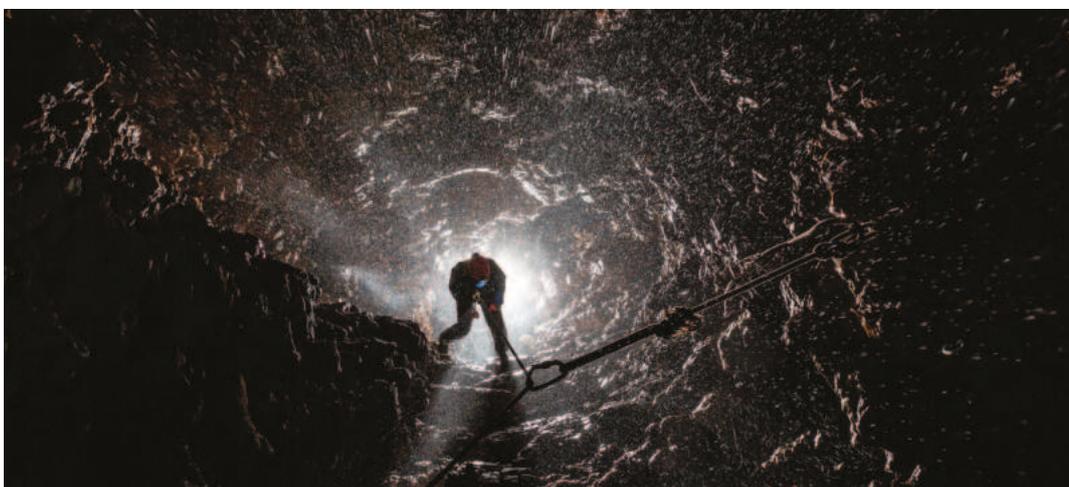
Grotte de Pontderatz - St Pons de Thomières © A. Alliès



Grotte de l'Ascension - St Étienne d'Albagnan © Ph. Crochet



Grotte du PN77 - Olargues © Ph. Crochet



Aven du Marcou - St Geniès-de-Varensal © A. Alliès

## RENCONTRE RECREATER

Le mardi 14 Décembre, dans les locaux de Cebenna à Olargues, des élus du Massif central engagés dans une démarche nommée RECREATER sont venus à la rencontre de leurs homologues du pôle de pleine nature Montagnes du Caroux. Soutenu aussi par le partenariat Massif central, le projet RECREATER est un projet de recherche-action porté par le laboratoire PACTE et l'Université Grenoble Alpes en collaboration étroite avec 5 Communautés de communes situées dans le Cantal, l'Ardèche et la Lozère autour du développement de stratégies d'attractivité axées autour de la culture et des sports de nature. Cette rencontre avait pour objectif l'échange d'expériences entre élus sur des démarches territoriales visant toutes deux à développer l'attractivité territoriale mais avec des entrées légèrement différentes.



© A. Boisard

## INTERVENTION ASSISES NATIONALES DES RANDONNÉES ET ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

Gréoux-les-Bains, 29 et 30 septembre 2022.  
Dans un environnement et une actualité bouleversés, les offres, les clientèles et les pratiques doivent évoluer pour s'adapter. Cette adaptation passe notamment par la collaboration et la co-construction entre tous les acteurs concernés par les sports de nature. Pour illustrer ce thème, le réseau IDEALCO a souhaité présenter la démarche pôle de pleine nature aux participants.



© S. Houdemon

## JOURNÉE POUR LE PERSONNEL DES OFFICES DE TOURISME DES MONTAGNES DU CAROUX

Comme chaque année, une journée autour de l'une des activités de pleine nature du pôle a été proposée aux personnels des offices de tourisme Grand Orb et du Minervois au Caroux. Le 11 février nous avons donc enfourché nos vélos après une présentation en salle des différentes pratiques de vélo pour une balade sur la voie verte Passa Pais.



© O. Barthélémy

# Le Pays d'art et d'histoire

Fort d'une politique patrimoniale riche et dynamique, le Pays Haut Languedoc et Vignobles a obtenu, en 2016, le label Pays d'art et d'histoire.

Attribué par le Ministère de la Culture et de la Communication pour dix ans, ce label se donne pour objectif de transmettre un capital paysager et patrimonial aux générations futures. Ainsi, cette labellisation est l'occasion de conforter l'art de vivre au Pays, de concilier l'héritage du passé et la modernité.



CONNAÎTRE ET  
PARTAGER LE  
TERRITOIRE



SENSIBILISER LES  
PUBLICS



PRÉSERVER UN  
CADRE DE VIE



DYNAMISER LES  
PATRIMOINES ET  
L'ARCHITECTURE

## Axe 1 - La connaissance : l'inventaire du patrimoine

Dans le cadre de son label Pays d'art et d'histoire, le Pays Haut Languedoc et Vignobles réalise depuis mars 2020 l'inventaire du patrimoine de son territoire. Cette opération, menée en partenariat avec la Région Occitanie, vise au **recensement et à l'étude du patrimoine immobilier et/ou mobilier** sur le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles. Elle aboutit à la production de dossiers informatisés respectant les normes de l'inventaire général du patrimoine culturel définies par le ministère chargé de la culture. La documentation scientifique ainsi rassemblée constitue un **outil d'aide à la gestion** de l'espace du territoire et fait l'objet d'**actions de valorisation et de sensibilisation**.

### Les objectifs de la mission :

- approfondir la connaissance scientifique à l'échelle du Pays ;
- constituer une documentation scientifique ;
- élaborer un outil d'aide à la gestion de l'espace du territoire ;
- diffuser le plus largement possible la connaissance auprès du public.

## QU'EST-CE QUE L'INVENTAIRE ?

Créé en 1964 par André Malraux, ministre des Affaires culturelles, l'inventaire du patrimoine est une **démarche scientifique** qui a pour ambition d'**enrichir la connaissance du patrimoine** à l'échelle du territoire national. Il s'agit d'une recherche de terrain qui observe, analyse et décrit les œuvres *in situ* en s'appuyant sur les sources d'archives et la bibliographie disponible. Il concerne le patrimoine privé comme le patrimoine public, l'architecture comme le mobilier, les grands monuments comme le petit patrimoine.

Un inventaire se déroule en plusieurs phases :

### Conduite d'un inventaire : méthode



## L'INVENTAIRE DES PATRIMOINES DU PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Deux enquêtes, conduites par la chargée de mission Inventaire Karyn Orenge, ont été réalisées entre 2020 et 2021. La première concerne Aigne, village circulaire du Minervois. La seconde porte sur les moulins hydrauliques des sept communes concernées par l'Opération Grand Site "Cité de Minerve gorges de la Cesse et du Brian". Cette étude thématique sera, à partir de février 2022, étendue aux 102 communes du Pays.

Ces deux enquêtes complètent et enrichissent les études précédemment menées dans le cadre d'opérations nationales ou régionales :

- enquêtes thématiques sur le patrimoine industriel, les caves coopératives, la statuaire publique, le thermalisme, le canal du Midi et les textiles anciens ;
- enquêtes topographiques des communes de Capestang, Cessenon-sur-Orb, Cruzy, Murviel-lès-Béziers, Saint-Chinian, Laurens, Thézan-lès-Béziers, Lamalou-les-Bains, La Tour-sur-Orb et Aigne.

Carte des opérations d'inventaire du patrimoine menées sur le périmètre du Pays Haut Languedoc et Vignobles, 2021.



## L'inventaire topographique

L'inventaire topographique s'intéresse à toutes les composantes du patrimoine, bâti et mobilier, de manière exhaustive. Durant l'année 2021, la chargée de mission a finalisé le repérage du patrimoine bâti de la commune d'Aigne. Conformément à la méthodologie de l'Inventaire, la totalité du territoire communal a été couverte (bourg circulaire, faubourgs et hameaux, mais aussi le patrimoine isolé comme les mazets et capitelles). Des recherches complémentaires ont été effectuées afin de constituer le dossier final de l'opération. Les dossiers documentaires ont été finalisés pour les éléments majeurs du patrimoine de la commune (remparts, porte fortifiée, église Saint-Martin, maison Mas, groupe scolaire...). Ils seront mis en ligne sur le site de la Région Occitanie au début de l'année 2022.



Aigne, vue aérienne, 2019. © Mairie d'Aigne

Une campagne photographique a été réalisée avec la photographe du service Connaissance et Inventaire des patrimoines de la Région Occitanie. Les clichés ont servi à illustrer les dossiers documentaires de la commune et seront utilisés sur les supports de médiation en cours de réalisation. La sélection des sites à photographier a été effectuée dans l'optique de valoriser plusieurs facettes du patrimoine aignois :

.....  
**Le noyau médiéval :**  
.....



.....  
**Le patrimoine viticole :**  
.....



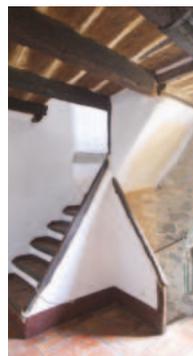
.....  
**Le patrimoine vernaculaire :**  
.....



.....  
**Le patrimoine XX<sup>e</sup> siècle :**  
.....



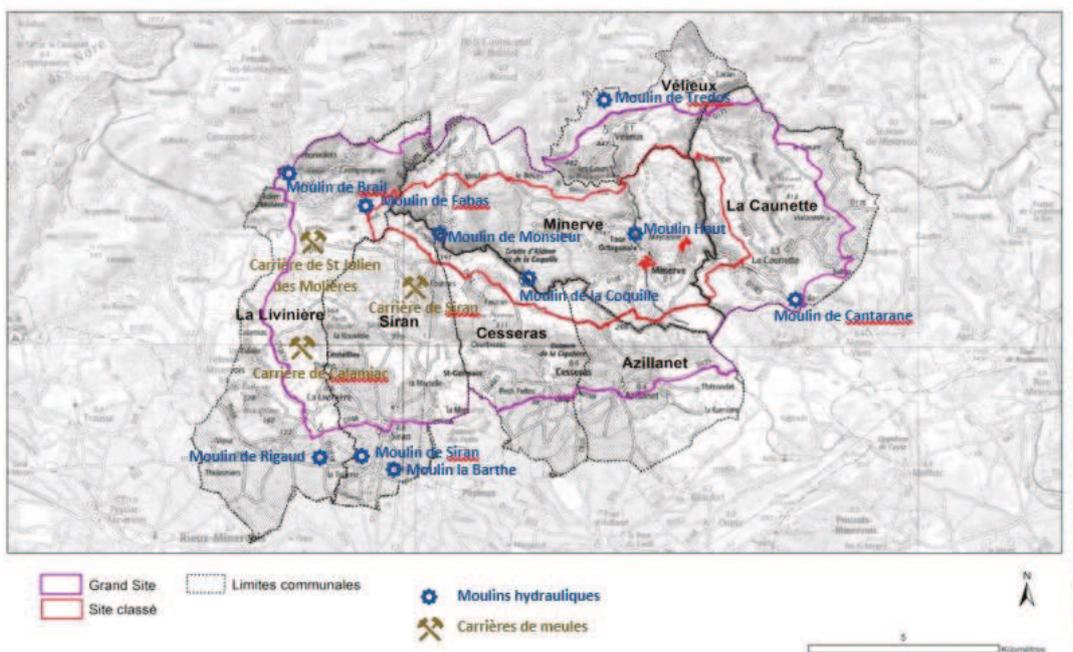
.....  
**Les aménagements intérieurs :**  
.....



## L'inventaire thématique

L'inventaire thématique offre l'opportunité d'approfondir un domaine particulier et d'obtenir un niveau de connaissance bien réparti à l'échelle du territoire, dans un temps limité. L'étude du patrimoine hydraulique du Pays Haut Languedoc et Vignobles a débuté en mars 2020 par les sept communes comprises dans le périmètre de l'Opération Grand Site « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian » (Azillanet, Cesseras, La Caunette, La Livinière, Minerve, Siran, Vélieux). Elle s'inscrit dans le programme d'actions 2019-2023 de l'OGS et s'intéresse aux moulins hydrauliques et aux édifices et édifices liés à leur fonctionnement et à leur accessibilité, du Moyen Âge à nos jours. Elle intègre l'étude des aménagements hydrauliques (chaussée, bief, réservoir, cuve de charge, aqueducs...), des ouvrages d'art (chemins, ponts...), du réseau d'irrigation connecté au moulin ainsi que des carrières de meules.

Neuf moulins et trois carrières de meules ont été étudiés sur les sept communes concernées. L'enquête a révélé une grande adaptation de ces petites usines au contexte géographique et hydrologique des gorges et des eaux capricieuses de la Cesse et du Brian. L'opération menée sur cet échantillon de sept communes a permis de mettre en place une méthodologie pour cet inventaire thématique et de faire de premières constations, comme la permanence des sites du Moyen Âge au XIX<sup>e</sup> siècle et la diversité des techniques de captage de l'eau.

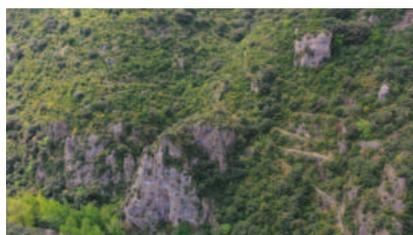
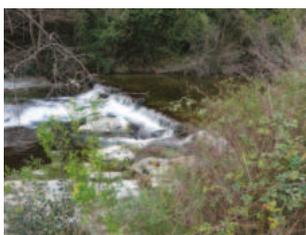


.....  
 Quelques exemples d'éléments étudiés dans le cadre de l'inventaire thématique :  
 .....





Moulins de Fabas (La Livinière), la Coquille (Cesseras), Cantarane (La Caunette) et Brail (La Livinière) © K. Orengo-PHLV



Chaussée du moulin haut (Minerve), béal du moulin de Fabas (La Livinière) K. Orengo-PHLV /  
Chemin d'accès au moulin de Monsieur (Cesseras) S. Durand-Géoptère Archéologie.

L'étude sera étendue aux 95 autres communes du Pays à partir de 2022. Le recensement exhaustif de ces équipements permettra de dresser une cartographie des sites existants sur le territoire, afin de mieux appréhender leur répartition géographique et les caractéristiques de leur implantation. En s'intéressant à un patrimoine en voie de disparition, laissé à l'abandon depuis plus d'un siècle ou dénaturé par les changements de destination successifs, l'étude offrira un état des lieux des édifices et aménagements présents sur le territoire. Ces éléments pourront servir à la structuration d'une politique concertée de sauvegarde et de mise en valeur de ces sites, souvent situés dans des environnements naturels fragiles.

## RESTITUTION DES RÉSULTATS

### **Bases de données régionales et nationales**

Les données recueillies sont saisies sur l'application Gertrude mise à disposition par la Région Occitanie. Les dossiers numériques des enquêtes sur Aigne et sur les moulins hydrauliques étudiés dans le cadre de l'OGS « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian » seront consultables dès le second trimestre 2022 sur le site internet <https://ressourcespatrimoines.laregion.fr/>. Ils seront ensuite versés sur les trois bases de données nationales du ministère de la Culture et consultables sur le site <https://www.pop.culture.gouv.fr/> :

- Mérimée, dédiée à l'architecture ;
- Palissy, dédiée au mobilier ;
- Mémoire, dédiée aux illustrations.

## PARTENARIATS ET ÉCHANGES AVEC LA COMMUNAUTÉ SCIENTIFIQUE

La mise en œuvre de l'opération d'inventaire du patrimoine permet de stimuler les échanges avec la communauté scientifique, participant à une meilleure connaissance du territoire et à son rayonnement. Une équipe de sept personnes (historiens, archéologues, architectes du patrimoine) a ainsi été réunie à Aigne en juillet pour examiner les vestiges médiévaux de la commune et échanger autour de son histoire et de sa formation.

Les études d'inventaire ont également été enrichies des échanges avec les chercheurs locaux et les chercheurs Inventaire de la Région Occitanie. Des visites de terrain ont notamment été organisées avec Lisa Caliste, chercheuse Inventaire spécialiste du patrimoine industriel, et Sylvain Durand, archéologue-topographe.



Lisa Caliste lors d'un repérage terrain au moulin de La Coquille (Cesseras) en avril 2021. © K. Orengo - PHLV

## Axe 2 - La sensibilisation

### LES TEMPS DU PATRIMOINE, UNE ANIMATION DÉDIÉE AU PATRIMOINE

Le patrimoine représente un enjeu fort pour l'identité, l'attractivité et la cohésion du territoire. Connaissance, valorisation et médiation sont au cœur de la mission du label Pays d'art et d'histoire. Pour la cinquième année consécutive, le Pays d'art et d'histoire a lancé son invitation au voyage, Rendez-vous, les Temps du Patrimoine.

Cette action de valorisation, de promotion de l'architecture et les patrimoines, inscrite dans le cadre du programme d'actions du Pays d'art et d'histoire, s'appuie essentiellement sur un calendrier d'animations culturelles dédiées aux patrimoines. Le projet concerne l'ensemble du territoire, tant en termes de représentativité géographique, de diversité des thématiques et de liens avec l'actualité patrimoniale.

Cette animation patrimoniale, qui a réuni près de 60 animations sur le territoire, de juillet à novembre 2021, est proposée en partenariat avec la DRAC Occitanie, le Département de l'Hérault et les collectivités locales, communes et communautés de communes.

**L'offre est diversifiée** : expositions, randonnées patrimoniales, visites contées... Elle tient compte de la saisonnalité et des différents publics visés : animation en saison/hors saison, visiteurs/population locale, grand public/publics spécifiques.

**Elle s'appuie sur des types d'actions permettant d'approfondir et de diffuser la connaissance :**

- Visites guidées professionnelles ;
- Expositions ;
- Ateliers liant pratique artistique et patrimoine ;
- Conférences ;
- Spectacles dédiés au patrimoine.

**À ce jour, il existe deux niveaux d'intervention :**

- Les actions portées en direct par le Pays d'art et d'histoire ;
- Les actions construites en partenariat avec le Pays d'art et d'histoire.

Afin d'ancrer son assise patrimoniale, le Pays d'art et d'histoire participe, pour partie, aux dispositifs coordonnés par le ministère de la Culture et les Directions de l'Architecture et du Patrimoine, et notamment les Journées Européennes du Patrimoine, les Journées nationales de l'Architecture.



Communes et communautés de communes du Pays Haut Languedoc et Vignobles

- ★ 46 visites guidées, sorties familles
- ★ 7 événements
- ★ 6 conférences
- ★ 2 ateliers
- ★ 3 expositions



Visite contée à Lunas © R. Jahény



Conférence à la galerie de Paris © S. Glaubitz



Visite en musique à Cassan © R. Jahény



Visite guidée à Puissalicon © K. Orengo



Visite guidée à Puissalicon © K. Orengo



Visite guidée à Puissalicon © K. Orengo

## RENDEZ-VOUS

	Les Avant-Monts	Grand Orb	Du Minervois au Caroux	Sud Hérault
Conférences	1	-	5	-
Visites, sorties	7	8	8	23
Événements	4	2	-	1
Expositions	1	1	1	1
Ateliers	-	-	1	1
<b>Total</b>	<b>13</b>	<b>11</b>	<b>15</b>	<b>26</b>

.....  
**TOTAL : 65 rendez-vous**  
 .....

## FRÉQUENTATION

	Les Avant-Monts	Grand Orb	Du Minervois au Caroux	Sud Hérault
Conférences	62	-	224	-
Visites, sorties	191	76	75	285
Événements	90	60	-	20
Ateliers	-	-	7	7
<b>Total</b>	<b>343</b>	<b>136</b>	<b>306</b>	<b>312</b>

.....  
**TOTAL : 1 097 personnes**  
 .....

## Restitutions publiques de l'inventaire

Les résultats de l'inventaire ont été restitués aux habitants par le biais d'animations, proposées dans le cadre des Temps du patrimoine du Pays d'art et d'histoire. Une restitution publique s'est tenue à Aigne le vendredi 8 octobre à la salle des fêtes ; la conférence a rassemblé plus de quarante personnes, venues (re)découvrir l'histoire et l'architecture du village.



© S. Herpson - PHLV



Le 19 novembre 2021, les résultats de l'enquête thématique sur les moulins hydrauliques ont été présentés dans la salle Georges Brassens à Olonzac.



© A. Boisard - PHLV



Une visite du moulin de la Coquille, sur la commune de Cesseroas, a été proposée le samedi 9 octobre. Suivie par un groupe de cinquante personnes, elle a été conduite par François Azam, propriétaire du moulin, Robert Marty, historien local, Sylvain Durand, archéologue et la chargée de mission du Pays, Karyn Orengo.

Trois visites ludiques « vrai-faux » ont également été proposées à Aigne pendant la saison estivale. Elles ont été construites et menées par la guide conférencière Bérangère Bordez, qui s'est appuyée sur les recherches menées dans le cadre de l'opération d'inventaire.



© S. Brisa - PHLV

## Les animations :

### VISITES GUIDÉES

**Architecture médiévale** : Aigne, Capestang

**Richesses du sous-sol** : Cessenon-sur-Orb, Gabian

**Patrimoine mémoriel** : Lamalou-les-Bains, Camplong, les cimetières.

**En itinérance** : Capestang, Creissan, Montels, Puisserguier, les châteaux de la plaine ; Faugères, Autignac, le Midi rouge, Saint-Gervais-sur-Mare, Saint-Étienne-Estrechoux, Graissessac, le Pays minier.

**Patrimoine et activités de pleine nature** : Colombières-sur-Orb, Mons-la-Trivalle, visite commentée en canoë ; Colombières-sur-Orb, Olargues, visite commentée en vélo ; Cabrerolles, randonnée guidée.

### PATRIMOINE ET ART

Roujan, visite en musique du château-abbaye de Cassan ; Fouzilhon, spectacle au Théâtre de pierres.

### SORTIES FAMILLE

Murviel-les-Béziers, visite ludique à destination du jeune public (6-12 ans) ; Saint-Chinian, visite ludique à destination du jeune public (6-12 ans).

### Visites contées

Roquebrun, balades à deux voix, conteuse et guide ; Lunas, balades à deux voix, conteuse et guide ; Puissalicon, balades à deux voix, conteur et guide.

### EXPOSITIONS

Assignan, exposition temporaire, rencontre conférence avec l'artiste ; Faugères, exposition permanente sur la pierre sèche aux moulins ; Voie verte, exposition temporaire sur le monde souterrain.

### ÉVÉNEMENTS

**Les journées européennes du patrimoine**, 19 et 20 septembre ; Puisserguier, lecture spectacle avec l'écomusée ; Villemagne-l'Argentière, visite spectacle dans le cadre du festival Pierres insolites.

**Les journées de l'architecture**, 17 octobre ; Prémian, visite insolite.

### ATELIERS

Assignan, atelier d'initiation à la macrophotographie ; Prémian, atelier sketching avec l'Espace de vie sociale Au fil des arts.

### CYCLE DE CONFÉRENCES

#### Le monde souterrain

Saint-Pons-de-Thomières, conférence par Franck Vasseur, spéléologue ; Olargues, conférence par Jacky Fauré, spéléologue.

#### Matrimoine

Saint-Nazaire-de-Ladarez, conférence par Ronan Jahény, guide conférencier.

#### Restitution de l'inventaire

Aigne, conférence par Karyn Orengo, chercheur inventaire ; Cesseroas, visite sur site par Karyn Orengo, chercheur inventaire ; Olonzac, conférence par Karyn Orengo, chercheur inventaire.

### Axe 3 - La préservation et la valorisation des sites patrimoniaux

Le patrimoine naturel et culturel du territoire est dense et diversifié, mais diffus. Confidentiel, ce patrimoine est trop souvent méconnu et mésestimé... Pour le Pays d'art et d'histoire, il s'agit de répondre à un enjeu fort de sauvegarde, de valorisation et de promotion de l'architecture et du patrimoine, naturel et culturel. Les programmes européens offrent un cadre d'intervention répondant à un maillage territoriale, supra communautaire, et à une logique de sites en réseau, qui donnent aux acteurs locaux l'opportunité de travailler ensemble, d'apporter une résonance à leur action patrimoniale et d'accompagner les politiques qualitatives d'aménagement du territoire.

#### LE SOUTIEN AUX PORTEURS DE PROJET

**Le Pays accompagne plusieurs projets à visée patrimoniale :**

- Grotte de la Devèze, Courniou-les-Grottes ;
- Cathédrale de Saint-Pons de Thomières ;
- Espace muséographique, Puisserguier ;
- Espace muséographique, Capestang ;
- Église Saint-Majan et Tour de Mirande, Villemagne l'Argentière ;
- Moulin de Félines-Minervois ;
- Chapelle de la Voulte, Mons-la-Trivalle ;
- Restauration de la porte médiévale et reprise de l'itinéraire, Roujan.





Moulin de Félines-Minervoises © G. Souche



Grotte de la Devèze © G. Souche



Cathédrale de Saint-Pons de Thomières © G. Souche



Chapelle de la Voulte © G. Souche

## LE SOUTIEN À LA POLITIQUE MUSÉALE

L'action du label Pays d'art et d'histoire s'est vue renforcée avec la création, en juillet 2018, d'une mission musées. Cette mission répond à deux besoins identifiés : assurer la responsabilité scientifique des musées de France et concevoir une offre muséale globale à l'échelle du Pays d'art et d'histoire.

Une nouvelle chargée de mission pour les musées, attachée de conservation du patrimoine, Claudine Jacquet, a pris ses fonctions le 1er février 2021. Après une phase de prises de contacts et de rencontres avec les gestionnaires des musées du territoire, sa tâche première a été de reprendre et finaliser les projets engagés en 2019 par la précédente chargée de mission.

## Accompagnement des trois musées de France du territoire

Trois des musées du Pays d'art et d'histoire conservent des collections bénéficiant de l'appellation « musée de France ». Cette appellation implique un soutien des services de l'État (DRAC Occitanie) dans la gestion des collections (subventions pour l'acquisition et la restauration des collections ou aides à l'investissement dans le cadre d'une rénovation par exemple). En contrepartie, la conservation des collections doit être assurée par un personnel scientifique, conservateur ou attaché de conservation ; les collections doivent faire l'objet d'un récolement décennal ; la gestion des musées doit s'appuyer sur un projet scientifique et culturel (PSC) ; les musées doivent être dotés d'un service des publics, qui peut être mutualisé (loi n°2002-5 du 4 janvier 2002 relative aux musées de France).

Dans ce contexte, la mission musées assure la gestion scientifique des collections des musées suivants :

- le musée de Préhistoire régionale de Saint-Pons-de-Thomières (gestionnaire : Communauté de Communes du Minervois au Caroux) ;
- le musée de la Cloche et de la Sonnaïlle d'Hérépian (gestionnaire : Communauté de Communes Grand Orb) ;
- le musée d'archéologie et de paléontologie de Minerve (gestionnaire : Commune de Minerve).



Musée de Saint-Pons-de-Thomières  
© F. Rennerre



Musée d'Hérépian



Musée de Minerve

Plusieurs actions ont été mises en place en 2021, dans chacun de ces musées, en matière de gestion des collections :

### Pour le musée de Saint-Pons-de-Thomières :

- inventaire d'une collection (ossements issus des grottes Resplandy et Camille).

### Pour le musée d'Hérépian :

- classement et pré-inventaire d'une collection donnée au musée en octobre 2021 (près de 200 cloches et sonnaïlles) ;
- préparation des dossiers à présenter à la commission scientifique régionale d'acquisition des musées de la DRAC Occitanie (à présenter courant 2022).

### Pour le musée de Minerve :

- encadrement et formation des deux agents d'accueil et de médiation du musée ;
- journée de formation à la conservation préventive pour les agents du musée, les élus du groupe de travail « musée » et les membres de l'association Menerbés ;
- suivi de l'opération de récolement, dépoussiérage et marquage des collections archéologiques exposées au musée ;
- préparation et présentation du dossier d'acquisition du mobilier issu des fouilles de 2007-2008 (remparts de Minerve) à la commission scientifique régionale d'acquisition des musées de la DRAC Occitanie (juin 2021) ;
- préparation et présentation du dossier de restauration des collections métalliques à la commission scientifique régionale de restauration des musées de la DRAC Occitanie (octobre 2021).

### Les projets scientifiques et culturels (PSC)

L'un des axes majeurs de la mission musées est la réalisation d'un projet scientifique et culturel (PSC) pour chacun de ces équipements. Le PSC est un document d'orientation qui définit les axes stratégiques pour les 5 ans à venir. Dans le cadre d'une requalification des espaces muséographiques ou d'une rénovation architecturale, le PSC sert de base au cahier des charges qui sera transmis au programmiste. De plus, la réalisation du PSC est une démarche obligatoire pour l'obtention des subventions de l'État (DRAC).

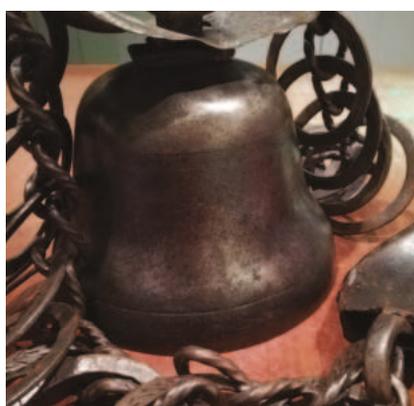
Les travaux du PSC ont été amorcés en 2021 au musée de Minerve avec pour objectif la rénovation des espaces muséographiques dans un établissement qui a peu évolué depuis sa création en 1965.

Quatre réunions ont permis de présenter la démarche d'élaboration du PSC et de débiter les travaux du comité scientifique et technique :

### Réunion de lancement du PSC en présence des élus de Minerve et constitution d'un comité scientifique et technique et d'un comité de pilotage ;

### Réunions du comité scientifique et technique destinées à établir un état des lieux du musée sur les sujets suivants :

- les collections : historique, acquisitions, conservation, inventaire, documentation, parcours de visite ;
- l'environnement territorial, administratif et culturel ;
- le bâtiment : architecture, sécurité, sûreté.



Cloche de la collection Caron, musée d'Hérépiac  
© C. Jacquet



Dépoussiérage de collections, musée de Minerve  
© M. Albert



Collections métalliques, musée de Minerve  
© F. Renerre

Les thèmes liés aux publics, au fonctionnement et à l'identité du musée seront abordés en 2022. Les travaux du comité scientifique et technique seront approfondis pour aboutir à des propositions concrètes et un projet de rénovation des espaces muséographiques.

Il est à noter que la rédaction de ce PSC, tout comme l'accompagnement du musée de Minerve par la chargée de mission musées, sont intégrés à l'ensemble des actions déployées dans le cadre de l'Opération Grand Site « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian » (OGS).

En vue de mieux cerner les publics qui fréquentent les musées de France du Pays d'art et d'histoire, une étude des publics va être mise en place avec les étudiants du Master 1 Médiation et valorisation du Patrimoine de l'université Paul Valéry (Montpellier) durant la saison 2022. Une journée de visite a été organisée le 30 septembre 2021, en collaboration avec le service patrimoine du Département de l'Hérault (Pierre Laurence et Virginie Gay), pour une première prise de contact des étudiants avec ces musées.

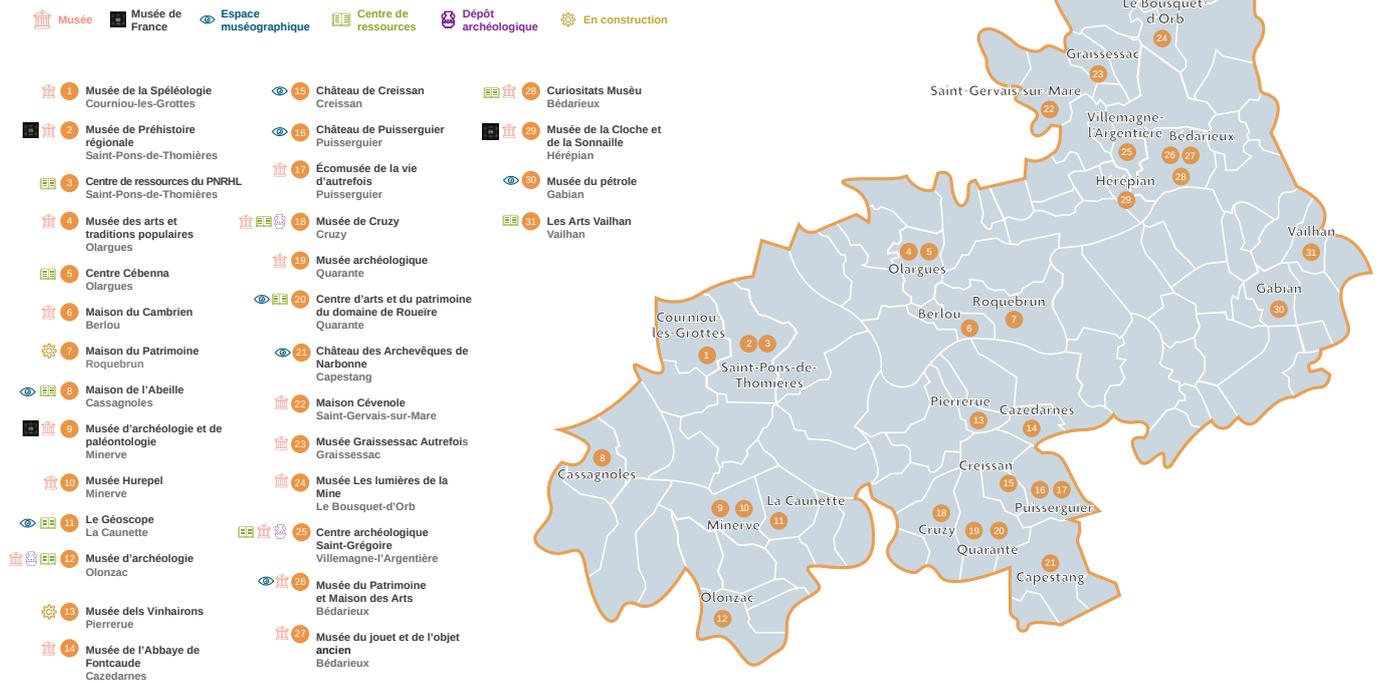


Visite des étudiants du Master 1 – Médiation et valorisation du patrimoine au musée d'Hérépiac, guidée par Pierre Laurence (CD34)  
© M. Aninat-Fontès

## ANIMATION DU RÉSEAU DES MUSÉES SUR LE TERRITOIRE DU PAYS D'ART ET D'HISTOIRE HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

En plus des trois musées de France, le réseau des musées du Pays d'art et d'histoire regroupe à ce jour 20 musées (dont 2 sont en cours de création) et 8 espaces muséographiques. Plusieurs de ces structures sont également des centres de ressources, auxquels s'ajoutent le Parc naturel régional (PNR), le Centre Cébenna et les Arts Vailhan, des structures pouvant collaborer avec la mission musées.

## Les musées et espaces muséographiques du Pays d'art et d'histoire Haut Languedoc et Vignobles



Certains de ces musées sont intégrés à un réseau de musées de communautés de communes (Grand Orb, Sud Hérault) ou au réseau des musées départementaux (service patrimoine du CD34). De ce fait, la chargée de mission musées travaille en synergie avec les animatrices de ces autres réseaux de musées.

Les actions engagées auprès du réseau des musées bénéficient de financements Leader dans le cadre du dossier « Préservation et valorisation de l'offre muséale des musées du Pays d'art et d'histoire ». Ces financements ont permis de relancer deux projets principaux :

- > Mise en place d'une « régie des collections » mutualisée : achat de fournitures pour réaliser les opérations prioritaires de gestion des collections (emballages pour transports de collections, fabrication de supports adaptés dans des matériaux neutres par exemple).
- > Publication d'un livret de présentation de chaque structure sous la forme d'un récit, intitulé provisoirement « Carnet de parcours ». Ce livret sera tiré à 10 000 exemplaires et distribué gratuitement par les réseaux de diffusion des publications du Pays d'art et d'histoire. Il permettra de répondre à la problématique de l'itinérance, invitant les visiteurs à découvrir les musées sous quatre approches, quatre parcours racontant des histoires :

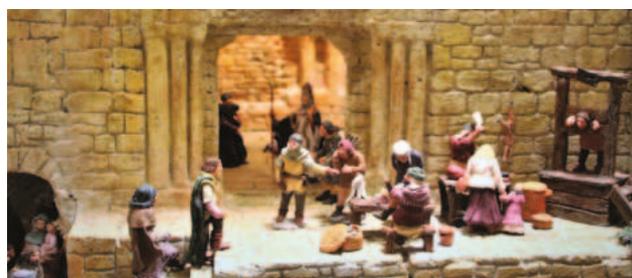
- Histoires à creuser ;
- Histoires d'artistes ;
- Histoires d'un temps ;
- Histoires pas si bêtes.



Matériaux de conservation des collections  
© C. Jacquet

Afin d'accompagner les gestionnaires dans la rédaction de leur présentation, la chargée de mission musées a organisé un atelier par thématique, puis suivi le travail d'élaboration des textes. Une relecture attentive a été réalisée par Guilhem Beugnon (association Les Arts Vailhan) et l'équipe du pôle Patrimoine du Pays Haut Languedoc et Vignobles.

Pour illustrer ce livret mais aussi le catalogue des collections remarquables (en projet pour 2023), une campagne photographique a été réalisée dans chaque structure par la photographe Florence Renerre. Réalisées sous licence CC-BY-SA, les photographies ont été délivrées aux gestionnaires des musées qui pourront les utiliser librement pour leur propre communication ; cette mission photographique constitue donc un réel soutien à ces structures muséales.



De gauche à droite et de haut en bas : Musée de la Spéléologie (Courniou-les-Grottes), Musée de Cruzy, Musée du Pétrole (Gabian), Musée Hurepel (Minerve), Ecomusée de la vie d'autrefois (Puisserguier) Musée Les lumières de la mine (Le Bousquet d'Orb). © F. Renerre.

La mission musées s'est aussi donné pour objectif d'organiser régulièrement des journées d'études et de formations pour les membres du réseau des musées. Malgré un contexte sanitaire peu favorable, deux rencontres se sont déroulées à l'automne :

- > 12 septembre : visite de l'exposition « Objets au féminin » mise en place dans l'ancien bar Le Sévillan à Bédarieux par l'association Etwas. Cette visite a été l'occasion d'échanger autour de l'exposition d'œuvres d'art contemporaine et des techniques de médiation. Cette session a réuni 14 participants.
- > 5 octobre : réunion autour du thème des aides financières aux collectivités et associations gestionnaires d'un musée, organisée en collaboration avec Virginie Gay (chargée du réseau des musées du Département de l'Hérault). Cette session a réuni 19 participants.



Collier néolithique et miroir,  
exposition Objets au féminin (association Etwas)  
© S. Basset



Présentation sur le thème des aides financières par Virginie Gay (CD 34)  
et Claudine Jacquet (PHLV)  
© S. Basset

Enfin, la mission musées vient également en appui de projets initiés par les gestionnaires des musées :

- > accompagnement de l'équipe de la Maison Cévenole (Saint-Gervais-sur-Mare) dans la réalisation du récolement des collections (conseils portant sur la méthodologie, le dépoussiérage, le marquage des collections).
- > aide à la préparation de l'exposition temporaire Santibellis et suivi de dossier de modernisation des installations multimédia au musée de la Cloche et de la Sonnaie d'Hérépian.
- > suivi du projet d'inventaire de la collection d'outils du musée dels Vinhairons à Pierrerue.



Récolement des collections par l'équipe de bénévoles de la Maison Cévenole (Saint-Gervais-sur-Mare)  
© K. Itty

## Axe 4 - La dynamisation : promotion d'un territoire d'excellence patrimoniale

### L'OFFRE DE MÉDIATION PATRIMONIALE

Le label vise à maintenir la qualité du cadre de vie et à renforcer l'attractivité du Pays Haut Languedoc et Vignobles. En préalable, l'accent doit être mis sur la médiation : le patrimoine doit être expliqué, interprété, mis en valeur. L'appropriation du territoire, de ses richesses et de son identité, par ses habitants suppose des actions en profondeur en faveur du patrimoine, remarquable ou plus modeste, notamment en termes de sauvegarde, de valorisation et de promotion de la qualité architecturale et paysagère.

**Le Pays apporte une assistance à maîtrise d'ouvrage ou assure la maîtrise d'ouvrage sur des projets structurants :**

- Circuit d'interprétation thématique « Jean-Claude Carrière » à Colombières-sur-Orb ;
- Schéma d'interprétation patrimoniale et d'accueil touristique de la communauté de communes des Avant-Monts ;
- Circuit d'interprétation de Villemagne-l'Argentière ;
- Création d'un circuit d'interprétation, Aigne ;
- Création d'un circuit d'interprétation, Félines-Minervois ;
- Circuit d'interprétation de Graissessac et Hérépian porté par la communauté de communes Grand Orb ;
- Médiation artistique et patrimoniale support d'insertion sociale par l'association ETWAS, Saint-Chinian ;
- Projet de circuit d'interprétation à Saint-Chinian ;
- Réflexion concernant la refonte d'un circuit d'interprétation sur la commune de Magalas.



## LA POLITIQUE ÉDITORIALE

Pour une meilleure appréhension de la cause patrimoniale, il a semblé important de concevoir une cartographie du patrimoine protégé du territoire et d'y adosser des informations nécessaires à la gestion patrimoniale : paysage institutionnel, dispositif et acteurs, accompagnement du Pays d'art et d'histoire. Ce document n'est pas exhaustif, notamment il n'aborde pas le patrimoine mobilier qui fera très prochainement l'objet d'une édition complémentaire, ni le patrimoine non protégé déjà présenté dans d'autres éditions du PAH.

Les éditions du Pays d'art et d'histoire à destination des habitants et des touristes sont disponibles dans les présentoirs du Pays disposés dans les offices de tourisme et certains équipements culturels (musées, médiathèques).

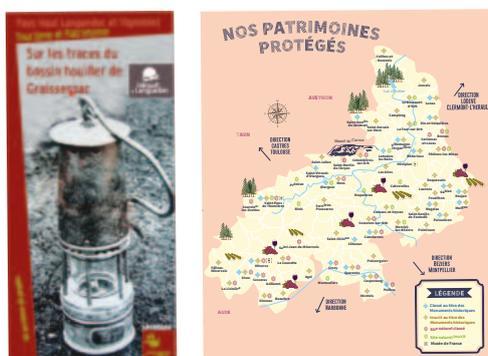
Le bassin minier de Graissessac garde encore l'empreinte de l'activité humaine. Parcourant plusieurs communes, un itinéraire de découverte évoque, sur chacune des huit tables de lecture, un thème relatif à l'histoire du bassin houiller de Graissessac. Le livret étant épuisé, sa réédition a été l'occasion de le mettre au goût de jour de la charte VPAH...

## LA PROMOTION D'UN TERRITOIRE D'EXCELLENCE PATRIMONIALE

Le Pays d'art et d'histoire Haut Languedoc et Vignobles a été sollicité en tant qu'adhérent de l'association Sites et Cités remarquables pour apporter son concours à la rédaction du Guide Vert 2021.

L'animatrice de l'architecture et du patrimoine (AAP) coopère également au réseau national et régional des AAP et représente le territoire. À ce titre, elle a collaboré à la dynamique régionale, notamment à la création d'un outil de promotion des territoires labellisés Villes et Pays d'art et d'histoire (VPah) en Occitanie, diffusé à l'échelle régionale en 2021.

Enfin, le Pays d'art et d'histoire à la promotion du territoire et de ses ressources patrimoniales, notamment sur le site internet touristique dédié aux labels. <https://www.haut-languedoc-vignobles.com/explorer/patrimoine>



# La démarche Grand Site de France « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian »

La démarche **Opération Grand Site** (ou de **Grand Site de France**) vise à mettre en œuvre **un projet et un programme d'actions de préservation, de gestion et de mise en valeur** d'un territoire (le **Grand Site**), remarquable pour ses **qualités paysagères, naturelles et culturelles**, reconnu nationalement par la présence d'un **site classé**, qui accueille un **large public**, et qui est engagé dans une **démarche globale de développement durable**.



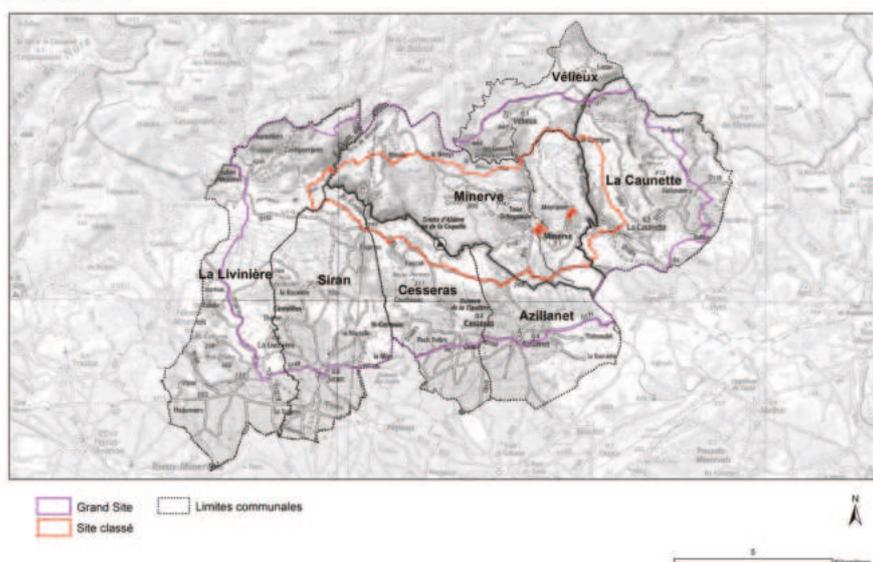
La démarche **Opération Grand Site** a notamment pour finalités d'obtenir (et ensuite de conserver) le **label Grand Site de France**. C'est après évaluation de la mise en œuvre du programme d'actions actuel de l'Opération Grand Site, et en concertation avec tous les partenaires, qu'une candidature au label Grand Site de France pourra être envisagée. **L'attribution de ce label Grand Site de France distinguera une gestion du territoire qui garantit sa préservation à long terme.**

**Les trois objectifs de toutes les Opérations Grands Sites :**

- restaurer et protéger la qualité paysagère, naturelle et culturelle du site classé et de ses abords ;
- améliorer la qualité de la visite (accueil, stationnement, circuits, information, animations) dans le respect du site ;
- favoriser le développement économique local.

Le **Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles** porte l'**Opération Grand Site « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian »** dans le cadre d'une **gouvernance dédiée** qui associe les sept communes concernées (Azillanet, Cesseroas, La Caunette, La Livinière, Minerve, Siran et Vélieux), la Communauté de Communes du Minervois au Caroux, et le Conseil départemental de l'Hérault.

## Périmètre du Grand Site



## Les données clefs

Un site classé de	Un grand site d'environ		
<b>2 848</b>	<b>14 000</b>	<b>2 600</b>	<b>200 000</b>
hectares	hectares	habitants	visiteurs

<b>7 communes</b> Azillanet, Cesseroas, La Caunette, La Livinière, Minerve, Siran et Vélioux ;	<b>1 Communauté de Communes du Minervoais au Caroux</b>	<b>1 Parc naturel régional du Haut-Languedoc</b>
---	---	--

L'Opération Grand Site a été officiellement lancée par l'État en juillet 2015. Depuis, le projet et le territoire bénéficient d'une reconnaissance nationale (sur la liste et la carte des Grands Sites de France qu'ils soient en projet ou déjà labellisés).

Le document cadre de l'Opération Grand Site (projet et programme d'actions 2019-2023) ont été validés en Comité de pilotage local en décembre 2018. Depuis, le territoire et les acteurs de l'Opération Grand Site disposent d'un document de gestion qui comprend notamment :

Une ambition collective : « RÉVÉLER LE GRAND SITE »

Au travers d'orientations... :

AXE 1 : RÉVÉLER LES PAYSAGES ET FAVORISER LA PRÉSERVATION DYNAMIQUE DES ÉQUILIBRES PAYSAGERS

AXE 2 : CONNAÎTRE, PROTÉGER ET VALORISER LE PATRIMOINE CULTUREL, ARCHITECTUREL ET URBAIN

AXE 3 : AMÉLIORER L'ACCUEIL, ORGANISER LA VISITE ET ENRICHIR SON CONTENU

AXE 4 : METTRE EN PLACE UNE GESTION PÉRENNE DU GRAND SITE ET DES OUTILS D'ÉVALUATION

... et d'un programme d'actions sur 5 ans de 45 actions pour un montant de 3 862 740,00 €.

Ce document cadre de l'Opération Grand Site a été présenté et approuvé par la Commission Supérieure des Sites, Perspectives et Paysages en décembre 2020 avec avis favorable à l'unanimité assorti de recommandations.

Monsieur le Sous-préfet de Béziers a transmis le procès-verbal de la réunion de la Commission Supérieure des Sites, Perspectives et Paysages ainsi que le rapport présenté lors de cette commission par l'Inspecteur Général, en avril 2021. Le Pays a rediffusé ces documents en suivant aux membres du Comité des élus du Grand Site ainsi qu'aux membres de la délégation territoriale qui avait été auditionnée.

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles, en tant que structure gestionnaire de l'Opération Grand Site, assure l'animation, la coordination et le suivi de la mise en œuvre du programme d'actions et accompagne la réalisation des opérations prioritaires dans le Grand Site.

## ANIMATION/COORDINATION GÉNÉRALE DE LA DÉMARCHE OPÉRATION GRAND SITE :

TYPES DE RÉUNIONS	DATES DE RÉUNIONS
<b>Présentation de la démarche et du document cadre de l'OGS devant les élus de la Communauté de Communes du Minervois au Caroux</b>	
Conférence des maires à La Caunette	28 janvier
<b>Comité des élus du Grand Site</b>	
Azillanet	6 mai
Cesseras	19 mai
Siran	29 juin
Vélieux	1er septembre
La Livinière	18 octobre
Cesseras	4 novembre
<b>Réunion technique annuelle de programmation avec tous les financeurs à la DREAL</b>	
Montpellier	25 juin
<b>Accueil du nouvel Inspecteur des Sites de la DREAL</b>	
Visite/déjeuner de travail sur le Grand Site	2 septembre
<b>Présentation d'un point d'étapes sur la mise en œuvre du programme d'actions à Monsieur le Président du Conseil départemental de l'Hérault</b>	
Réunion de travail à La Caunette	9 novembre



Comité des élus du 6 mai à Azillanet © A. Boisard



Comité des élus du 19 mai à Cesseras © A. Boisard



Comité des élus du 29 juin à Siran © A. Boisard



Comité des élus du 1er septembre à Vélieux © S. Brisa



## ACCOMPAGNEMENT ET SUIVI DE DIFFÉRENTES OPÉRATIONS INSCRITES AU PROGRAMME D'ACTIONS DE L'OPÉRATION GRAND SITE :

### AXE 1 : RÉVÉLER LES PAYSAGES ET FAVORISER LA PRÉSERVATION DYNAMIQUE DES ÉQUILIBRES PAYSAGERS

- **Plan de paysage « Causses, canyons et Vignobles du Minervois »** : en appui au Parc naturel régional du Haut-Languedoc, organisation de Cotechs en février, mars, avril, mai et juillet, suivi de la finalisation de la rédaction du programme d'actions et du cahier de recommandations architecturales et paysagères, puis validation en Comité de pilotage en septembre ;
- **Schéma de restauration paysagère des points noirs** : analyse des offres reçues après appel d'offres, audition de certains candidats en mars, démarrage de la mission confiée à l'agence ART Paysagistes en avril, rendez-vous avec les communes et la Communauté de communes Du Minervois au Caroux en mai, présentation d'une lère perception aux élus en juin, nouveaux rendez-vous avec les communes en juillet, Cotech avec la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement en septembre, rendez-vous complémentaires en novembre, rédaction du projet de diagnostic et des propositions d'orientations de traitement en novembre, plusieurs rendez-vous avec le prestataire ;
- **Schéma de développement agricole** : analyse des offres reçues après appel d'offres, offres jugées insatisfaisantes au regard de la commande et des besoins, marché déclaré sans suite en mai, élaboration d'un nouveau projet de cahier des charges en septembre ;
- **OENOMED/Schéma de développement agricole (Phase 1)** : projet de coopération transfrontalière de valorisation des vins des aires protégées de méditerranée porté par le Conseil départemental de l'Hérault avec deux territoires héraultais dont le Grand Site du Minervois, retenu par l'Union Européenne en février, présentation du projet en octobre, 1er atelier participatif en novembre animé par l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE). Dans ce cadre, proposition faite par le Conseil départemental de l'Hérault de porter et financer le schéma de développement agricole (phase 1 : diagnostic et orientations) en lien avec le Pays, modification du cahier des charges de la mission, lancement d'un appel d'offres en novembre.



Paysages agricoles autour de Fauzan © S. Brisa

## AXE 2 : CONNAÎTRE, PROTÉGER ET VALORISER LE PATRIMOINE CULTUREL, ARCHITECTUREL ET URBAIN

- **Inventaire du patrimoine hydraulique** : suivi de ce volet de la mission de la chargée d'inventaire du Pays d'art et d'histoire, suivi de la restitution et des deux animations grand public ;
- **Élaboration du Projet Scientifique et Culturel (PSC) du musée de Minerve** : en appui à la commune, appui et suivi de ce volet de la mission de la chargée de mission musées du Pays d'art et d'histoire recrutée en février, suivi de la fin de la mission d'inventaire et récolement des collections restituée en juin, suivi des réunions du Comité scientifique du Musée, suivi de la validation par le conseil municipal des objectifs et de la méthode d'élaboration du PSC en décembre ;
- **Réhabilitation de l'église Notre-Dame de l'Assomption et du porche à La Caunette** : en appui à la commune, réunion de travail avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles et le Conseil départemental de l'Hérault en mars pour caler les missions de maîtrise d'œuvre en vue d'élaborer les études d'avant-projets de restauration globale des deux édifices, montage et dépôt des dossiers de demande de subvention en juillet ;
- **Requalification et mise en valeur des espaces publics à La Livinière** : en appui à la commune, suivi de l'instruction des dossiers de demande de subvention pour la première tranche de travaux avec réunion de travail avec le Conseil départemental de l'Hérault en mars puis avec la Région en juillet ;
- **Requalification et mise en valeur des espaces publics à Siran** : en appui à la commune, réunion de travail avec le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement en avril pour finaliser le projet de cahier des charges de la mission de maîtrise d'œuvre d'étude d'avant-projet, présentation du cahier des charges de cette mission devant le conseil municipal avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'environnement en juin, lancement d'une consultation en août, audition de certains candidats en novembre.



Restitution de l'inventaire des collections du musée le 29 juin à Minerve © S. Brisa Espace dit "de la promenade" à Siran © S. Brisa



Porche à la Caunette © K. Cosse



Eglise ND de l'Assomption à la Caunette © G. Souche

### AXE 3 : AMÉLIORER L'ACCUEIL, ORGANISER LA VISITE ET ENRICHIR SON CONTENU

- **Schéma d'accueil et de découverte** : dépôt des dossiers de demande de subvention à la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement d'Occitanie et au Conseil départemental de l'Hérault en juillet, élaboration du projet de cahier des charges de la mission en cours en lien avec la Communauté de communes Du Minervois au Caroux, l'Office de tourisme Du Minervois au Caroux, le Parc naturel régional du Haut-Languedoc, le Conseil départemental de l'Hérault et la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement d'Occitanie ;
- **Aménagement de l'aire d'accueil et d'information de Vélieux** : en appui à la commune, suivi de la mission de maîtrise d'œuvre d'étude d'avant-projet avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement, le Conseil départemental de l'Hérault et la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement d'Occitanie, diagnostic présenté en mars, avant-projet présenté en octobre, avant-projet chiffré validé en novembre, dépôt des dossiers de demande de subvention sur les travaux décidé en décembre,
- **Réhabilitation de la passerelle de Coupiac entre Minerve et La Caunette** : en appui à la commune de Minerve (maître d'ouvrage pour le compte des deux communes), organisation d'une réunion de concertation avec Hérault Ingénierie (HI) en avril, suivi de l'élaboration du cahier des charges de la mission de maîtrise d'œuvre d'étude d'avant-projet en lien avec HI, organisation d'une réunion pour finaliser le cahier des charges avec HI et la DREAL en juillet, suivi du dépôt du dossier de demande de subvention à la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement d'Occitanie en octobre, suivi du lancement d'une consultation en décembre ;
- **Projet d'itinérance et de découverte Escapade Nature Sans Voiture interdépartemental entre Grands Sites de France en projet voisins (Béziers, Minerve, Carcassonne)** : en appui à Hérault Tourisme, étude de faisabilité (1ère phase) en cours de finalisation, état des lieux et scénarii d'itinéraires proposés en comité de pilotage en visio en mars, puis affinés en séminaire technique en juin, test des itinéraires réalisés par deux couples d'escapadeurs en vélo à assistance électrique en octobre ;
- **Mise en place d'un réseau des ambassadeurs** : en appui à l'Office de tourisme Du Minervois au Caroux, présentation de la démarche Opération Grand Site devant les prestataires locaux en janvier avec mise en place d'un groupe de travail, réunions de ce groupe en février puis en mars, présentation du travail mené devant le comité des élus en juin, plusieurs rendez-vous tenus avec la Directrice de l'Office de tourisme Du Minervois au Caroux.



Panorama vers le sud depuis Vélieux © S. Brisa



Réunion technique sur le projet aire d'accueil et d'information du 29 septembre à Saint-Chinian © S. Brisa



Groupe de travail ambassadeurs de l'OT du Minervois au Caroux le 30 mars à Siran © S. Brisa



Séminaire technique sur le projet Escapade Nature Sans Voiture inter Grands Sites le 30 juin à Carcassonne © S. Brisa

#### AXE 4 : METTRE EN PLACE UNE GESTION PÉRENNE DU GRAND SITE ET DES OUTILS D'ÉVALUATION

— **Plan de communication de l'Opération Grand Site (élus, habitants)** : poursuite de la diffusion de communiqués de presse et de posts facebook, accueil d'une équipe de France 3 Occitanie à Minerve et La Livinière en juin, présentation d'un projet de plan d'actions et d'outils devant le comité des élus en juin.



Tournage par France 3 sur le site des Meulières le 10 juin à La Livinière © S. Brisa

#### Suivi d'autres opérations :

- **Projet de nouvelle oenorando à La Livinière** : réunion en avril avec tous les acteurs ;
- **Panneau pour sécuriser la fréquentation du plateau de Fauzan à Cesseras** : suivi de la conception par la Communauté de communes Du Minervois au Caroux en juillet et de la pose par la commune en septembre ;
- **Projet de convention de gestion du site d'escalade de Fauzan (partie Minerve) avec le Conseil départemental de l'Hérault** : rendez-vous avec Monsieur le Maire et sur le terrain en juillet, septembre et octobre, réunion avec tous les acteurs en décembre ;
- **Sauvegarde et mise en valeur de « l'église vieille » de Vélioux** : réunion sur le terrain avec tous les acteurs en juin, proposition d'une feuille de route pour avancer faite avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles et le Conseil départemental de l'Hérault à la commune en octobre ;
- **Démarche Natura 2000 portée par le Parc naturel régional du Haut-Languedoc** : comités de suivi annuel en mars et en décembre ;
- **Projet de cadastre solaire porté par le Parc** : comité de pilotage de lancement en novembre ;
- **Projet de Géoparc en centre Hérault** : veille et réunion technique en juillet ;
- **Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE)** : contribution à l'élaboration du diagnostic et du contrat cadre coordonné par le Pays, plusieurs rendez-vous avec les élus des communes d'Azillanet, Cesseras, La Caunette, Minerve et Vélioux.

**Au 31 décembre 2021, 24 des fiches actions du programme 2019-2023 sont engagées,  
8 sont terminées, 13 sont à engager**

#### Implication dans les différents réseaux :

- **Conseil départemental de l'Hérault** : atelier technique inter Opérations Grands Sites/Grands Sites de France en mars, présentation de l'Opération Grand Site devant les cadres du secteur Ouest Hérault en octobre ;
- **Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée** : webinaire en décembre ;
- **Plus Beaux Villages de France** : accueil du Délégué général à Minerve en mars ;
- **Réseau des Grands Sites de France** : séminaire technique annuel en février, rencontres annuelles en octobre dans les Gorges de l'Hérault (avec présentation de la filière PPAM du projet Bio-Orb PPAM par les acteurs du projet).



Intervention sur les PPAM lors des rencontres annuelles des Grands Sites de France le 7 octobre à Gignac © C. Roger et S. Brisa





# POLITIQUES ..... ET PROGRAMMES CONTRACTUELS

Le Contrat de Relance et de Transition Écologique

Le Contrat territorial Occitanie / Pays Haut

Languedoc et Vignobles

Le Programme européen LEADER

Les Approches Territoriales Intégrées

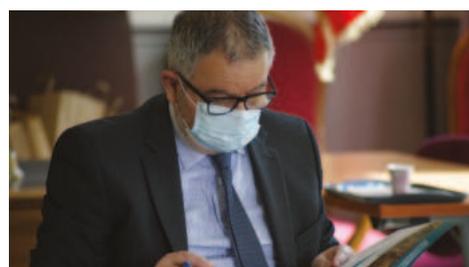
# Le Contrat de Relance et de Transition Écologique

Le 20 novembre 2020, le premier ministre Jean Castex invitait les territoires à construire un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long terme sur les domaines qui correspondent à ses besoins et aux objectifs des politiques territorialisées de l'État.

Le CRTE est la traduction de l'ambition d'un projet de territoire : la transition écologique et la cohésion territoriale sont la colonne vertébrale de ce contrat, qui s'appuie sur la mobilisation de l'ensemble des acteurs territoriaux, publics comme privés, tous impliqués dans la relance.

L'État a retenu le périmètre du Pays Haut Languedoc et Vignobles comme périmètre de contractualisation le 16 mars dernier.

Le 16 avril Jean Arcas et Marie-Pierre Pons ont reçu Pierre Castoldi, Sous-préfet à la Mairie de Cessenon-sur-Orb pour présenter la démarche territoriale du Pays.



Après la signature du protocole entre l'État, les Communautés de communes (Sud Hérault, Grand Orb, Les Avant-Monts, Du Minervois au Caroux) et le Syndicat mixte le 25 mai 2021, le démarrage de l'étude avec le soutien des cabinets Terres d'Avance et Grand Public a permis d'élaborer un diagnostic territorial, et de définir une vision partagée et cohérente en définissant les orientations stratégiques, les objectifs stratégiques et opérationnels ainsi qu'un plan d'actions à mettre en œuvre.

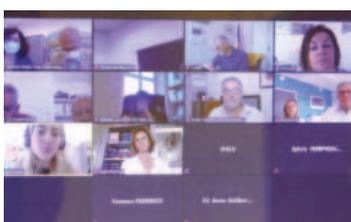


© A. Boisard



C'est en s'appuyant sur ce caractère rural du territoire du Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles, que le contrat de relance et de transition écologique s'est bâti : il est le fruit du partage de valeurs communes et d'une ambition collective.

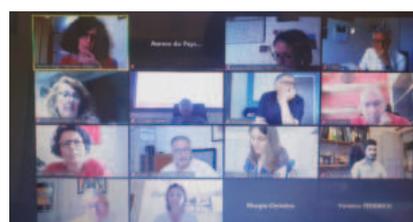
Plusieurs comités de pilotage se sont tenus le 22 juin, le 2 juillet, le 13 juillet 2021 à Pierrerue et le 5 octobre 2021 à Cessenon-sur-Orb permettant de s'accorder sur le projet de territoire.



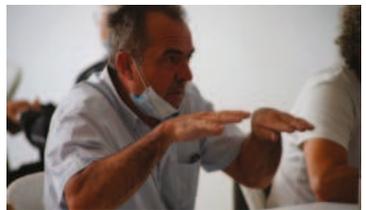
Comité de pilotage du mardi 22 juin en visioconférence



Comité de pilotage du vendredi 2 juillet en visioconférence



Réunion du 13 juillet à Pierrerue © A. Boisard



Comité de pilotage du 5 octobre à Cessenon-sur-Orb © A. Boisard



« Pour un territoire durable, rural, attractif, dynamique et inclusif », est le nom du contrat qui résume l'ambition territoriale et met en exergue les quatre orientations phares du contrat :

**ORIENTATION 1 :** Améliorer et développer la cohésion sociale du territoire ;

**ORIENTATION 2 :** Valoriser les ressources économiques locales et favoriser l'innovation rurale ;

**ORIENTATION 3 :** Maintenir et renforcer un cadre de vie durable ;

**ORIENTATION 4 :** Consolider l'attractivité territoriale.

Ces orientations sont complétées par 16 objectifs stratégiques et 46 objectifs opérationnels dont les actions des communautés de communes et des communes s'insérant dans ce document-cadre pourront s'inscrire désormais dans la dynamique du CRTE.

Le Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE) a été signé le 10 décembre à la Communauté de communes Les Avant-Monts à Magalas.

Francis Boutes, Président de la Communauté de communes Les Avant-Monts a rappelé l'importance des contractualisations et le cadre que cela apporte en termes de cohérence et de cohésion territoriale. Le Président Jean Arcas a souligné que le Contrat de Relance et de Transition Écologique, illustre la généralisation d'un nouveau mode de collaboration entre l'État et les collectivités territoriales. Il intègre les dispositifs d'accompagnement de l'État à destination des collectivités territoriales, considérablement renforcés par les crédits du plan de relance lors des deux premières années. Ce contrat exprime ainsi la communauté d'intérêts économiques des intercommunalités et du Pays qui s'articulent et s'appuient en toile de fond sur les solidarités territoriales et le développement des atouts du territoire.

Le Sous-préfet, Pierre Castoldi s'est félicité de la signature de ce premier contrat dans l'arrondissement. Le CRTE est la traduction de l'ambition d'un projet de territoire : la transition écologique et la cohésion territoriale sont la colonne vertébrale de ce contrat, qui s'appuie sur la mobilisation de l'ensemble des acteurs territoriaux, publics comme privés, tous impliqués dans la relance.



## Le Contrat de Relance et de Transition Écologique, un outil pour le territoire

Depuis sa création, le Syndicat mixte du Pays privilégie les approches contractuelles. Elles permettent de travailler dans des logiques d'emboîtement ce qui donne cohérence et efficacité. Qu'il s'agisse du Département, de la Région ou de l'Europe, c'est toujours l'esprit de croisement et de renforcement des politiques publiques qui prévaut.

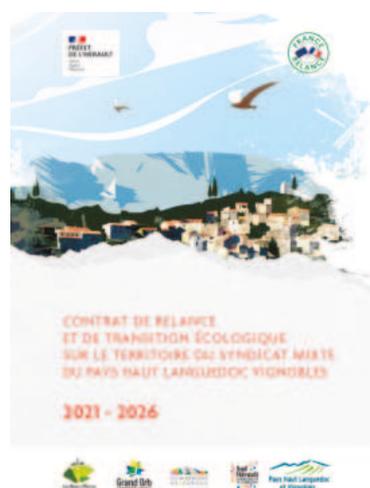
Avec le contrat de relance et de transition écologique, l'État apporte sa contribution dans l'accompagnement des territoires organisés. Tout cela va dans le sens du projet et devrait faciliter largement le bouclage des plans de financement...

En France, 833 contrats ont été signés pour la génération 2021-2027.

Le contrat, véritable projet de territoire, est une vision large, stratégique, à moyen terme. Il détermine ce qui est souhaité et souhaitable pour le territoire, quelque soit la maîtrise d'ouvrage associée.

Il est construit pour être utile à plusieurs niveaux :

- D'une part, il nourrit les documents contractuels avec l'État (CRTE), la Région (CTO, l'Europe (LEADER, ATI), le département etc... Les orientations seront précisées/amendées d'un contrat à l'autre, mais la base stratégique du projet de territoire sera conservée
- D'autre part, sans pour autant s'imposer, il pourra être utile pour définir des stratégies d'interventions au niveau local : stratégie du Pays, stratégies des EPCI, des communes.
- Enfin, il pourra servir de base à l'identification, et la mobilisation de financement de projets, qu'ils soient portés par le public ou le privé (associatif, citoyens, entreprises etc...).



## ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES PETITES VILLES DE DEMAIN

Cinq communes sur le territoire du Pays ont été élues Petites Villes de Demain par l'État. Les conventions ont été finalisées avant le mois de juillet. Des chefs de projet doivent accompagner ces communes pour la définition d'un projet de territoire.

Les communes concernées sont :

- Bédarieux ;
- Magalas ;
- Saint-Chinian ;
- Olonzac ;
- Saint-Pons de Thomières.



Magalas © A. Boisard

Certaines de ces communes sont également labellisées Bourg-Centre Occitanie ou en cours de le devenir. Le Pays aux travers de différentes missions est associé à cette démarche notamment au travers de l'habitat qui porte le volet habitat de Petite Ville de Demain. Dans ce cadre-là, un marché a été lancé au dernier trimestre pour évaluer le PIG en cours et réfléchir aux pistes d'actions pour un futur programme.



Saint-Chinian © G. Souche



St-Pons de Thomières © G. Souche



Bédarieux © G. Souche



Olonzac © K. Cosse

# Le Contrat territorial Occitanie / Pays Haut Languedoc et Vignobles

Lors de son assemblée plénière de 2017, la Région a décidé d'engager une nouvelle génération de politiques contractuelles territoriales pour la période 2018-2021.

Les contrats territoriaux sont marqués par une véritable rencontre entre chaque projet de territoire qui en est le fondement et les orientations et priorités régionales, départementales.

Le contrat-cadre a pour but d'organiser la mise en œuvre du partenariat entre la Région Occitanie et le Pays Haut Languedoc et Vignobles pour :

- agir pour l'attractivité, la cohésion sociale, la croissance durable et l'emploi ;
- encourager les dynamiques innovantes, accompagner les projets prioritaires et consolider les atouts du territoire ;
- soutenir également le maintien et la création d'une offre de services de qualité.

Ce contrat-cadre fixe les objectifs stratégiques pluriannuels communs sur une période de 2018-2021. Il a été élaboré en partenariat avec les Communautés de communes Grand Orb, Du Minervois au Caroux, Sud Hérault, Les Avant-Monts et le Parc naturel régional du Haut-Languedoc.

La mise en œuvre de ces objectifs fait l'objet, chaque année, de programmes opérationnels avec son annexe financière.

Le cadre d'intervention qui lie la Région au territoire par le biais du contrat territorial repose sur quatre enjeux :

**ENJEU 1 :** Conforter l'attractivité et améliorer la cohésion sociale du territoire

Décliné en deux objectifs stratégiques « Asseoir une politique d'accueil » et « Construire un cadre de vie privilégiée » et 4 mesures opérationnelles ;

**ENJEU 2 :** Construire et renforcer les équilibres intra et extra territoriaux du Pays

Décliné en deux objectifs stratégiques « Conforter la qualité de vie » et « Construire des expériences innovantes et expérimentales » et 3 mesures opérationnelles ;

**ENJEU 3 :** Valoriser les ressources locales

Décliné en deux objectifs stratégiques « Contribuer au développement économique » et « Renforcer la structuration de l'offre touristique, sportives et de loisirs » et 3 mesures opérationnelles ;

**ENJEU 4 :** Accompagner durablement la transition énergétique

Décliné en un objectif stratégique « Concourir à la gestion durable des ressources » et 2 mesures opérationnelles.

Le contrat a une double entrée : des projets qui remontent par le biais du Pays grâce aux dossiers en assistance à maîtrise d'ouvrage mais également par des projets adressés directement à la Région par les maîtres d'ouvrage qui peuvent s'insérer dans la stratégie territoriale.

Deux comités de pilotage co-présidés par Jean Arcas et Florence Brutus se sont tenus en 2021 :

- le 14 janvier à Murviel-les-Béziers et le 18 mars à Pierrerue ;
- le 8 novembre consultation écrite (compte tenu des conditions sanitaires, une consultation écrite a été adressée à tous les membres du Comité de pilotage pour validation de l'annexe financière 2021 qui porte sur 39 opérations retenues).

Comité de pilotage du 14 janvier à Murviel-les-Béziers © A. Boisard



Comité de pilotage du 18 mars à Pierrerue © A. Boisard



## Ingénierie territoriale

Le Pays assure l'ingénierie territoriale du Contrat :

- sur le montage du contrat cadre et l'accompagnement du contrat ;
- le développement durable et la transition énergétique ;
- le portage et l'ingénierie de projets sur les programmes européens : Leader et Approches Territoriales Intégrées ;
- la participation et la contribution aux deux instances territoriales : Parlement de la Montagne et Assemblée des territoires.

Par ailleurs, le territoire met en œuvre deux fiches portant sur l'innovation et l'expérimentation. Cette approche a vocation à favoriser l'expérimentation dans le but de transférer méthode, démarche ou projets à l'échelle régionale.

Deux fiches sont aujourd'hui validées :

**Fiche 1** : Le développement, la valorisation et la requalification de la ressource bois de châtaignier ;

**Fiche 2** : Élaboration, mise en place et déploiement de dispositifs et démarches transversales pour la qualification du cadre de vie en zone rurale (Colorons le Pays et Opération Collective de Modernisation).

Le Pays assure également le relais de la politique des bourgs-centres du dispositif régional. À ce titre, le Pays vient en appui des communes pour l'accompagnement de la démarche.

La présence de Bourgs-Centres dynamiques et attractifs est un gage de qualité de vie, de cohésion sociale et de développement économique. Ils constituent des pôles essentiels à l'attractivité de leur bassin de vie et participent à l'équilibre des territoires. Ces Bourgs-Centres jouent un rôle central vis-à-vis de leur territoire environnant ; ils doivent en effet répondre aux attentes des populations dans les domaines des services aux publics, de l'habitat, de la petite enfance, de la jeunesse, de la santé, de l'accès aux communes, des équipements culturels, de loisirs, sportifs, ... Pour conforter leur développement économique, ils doivent également apporter des réponses adaptées aux nouveaux besoins des entreprises, notamment en termes de qualité des infrastructures d'accueil et de services. Une attention particulière est portée aux projets de revitalisation du commerce de proximité dans les bourgs-centres.

### Six contrats ont déjà été votés sur le territoire :

- Bédarieux en octobre 2018 ;
- Olonzac en décembre 2019 ;
- Capestang en mars 2021 ;
- Roujan en mars 2021 ;
- Murviel-les-Béziers en janvier 2021 ;
- Magalas en janvier 2021.

### Des démarches en cours :

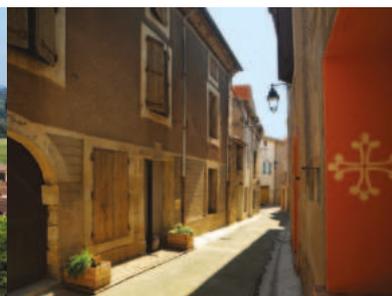
- Cessenon-sur-Orb ;
- Lamalou-les-Bains ;
- Puisserguier ;
- Saint-Chinian ;
- Saint-Pons de Thomières ;



Roujan © G. Souche



Murviel-les-Béziers © G. Souche



Puisserguier © G. Souche



Bédarieux © G. Souche



Bourgs-centres démarche en cours

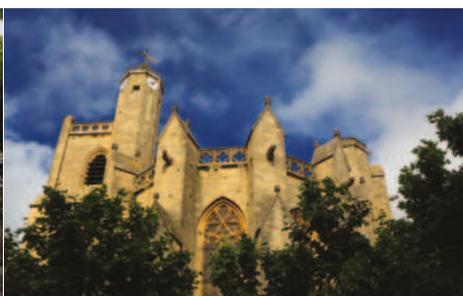


Bourgs-centres validés

----- Limite du Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc



Olonzac © K. Cosse



Capestang © G. Souche



Cessenon-sur-Orb © L. Micola



Lamalou-les-Bains © A. Boisard



Magalas © A. Boisard

Opérations	Lieu	Maître d'ouvrage	Coût TTC	Coût HT	Région	%
<b>Enjeu 1 : Conforter l'attractivité et améliorer la cohésion sociale du territoire</b>						
<b>Objectif stratégique : Asseoir une politique d'accueil</b>						
<b>Mesure : Améliorer les services à la population</b>						
Remplacement de la passerelle des abattoirs	Saint-Chinian	Commune de Saint-Chinian	168 791 €	140 659 €	30 000 €	21%
Mise en accessibilité de la mairie	Saint-Gervais-sur-Mare	Commune de Saint-Gervais-sur-Mare	180 790 €	150 658 €	45 197 €	30%
Mise en accessibilité de la mairie	Pierrerue	Commune de Pierrerue	21 060 €	17 550 €	5 265 €	30%
Mise en accessibilité de la salle communale du Hameau du Bousquet de la Balme	La Tour-sur-Orb	Commune de La-Tour-sur-Orb	52 800 €	44 000 €	4 026 €	9%
Mise en accessibilité de la salle polyvalente	Riols	Commune de Riols	97 980 €	81 650 €	24 495 €	30%
Aménagement de la salle annexe de l'école - Préau et Aire de jeux	Saint-Etienne d'Albagnan	Commune de Saint-Etienne d'Albagnan	44 981 €	37 484 €	11 000 €	29%
<b>Objectif stratégique : Construire un cadre de vie privilégiée</b>						
<b>Mesure : Développer la culture, vecteur de cohésion sociale et de valorisation patrimoniale</b>						
Restauration et mise en valeur du site des Moulins de Lenthéric - Tranche 1	Cabrerolles	CC Avant-Monts	229 680 €	191 400 €	19 140 €	10%
Construction d'une salle multi-activités	Ceilhes et Rocozels	Commune de Ceilhes et Rocozels	811 526 €	676 272 €	100 000 €	15%
Construction d'une médiathèque	Puisserguier	Commune de Puisserguier	253 309 €	211 091 €	42 218 €	20%
Aménagement d'une salle multi-activité	Fouzilhon	Commune de Fouzilhon	232 957 €	194 131 €	48 530 €	25%
Création de la maison des montagnes du Caroux	Mons-la-Trivalle	CC du Minervois au Caroux	438 960 €	365 800 €	48 737 €	13%
Rénovation de la salle des espaces verts	Riols	Commune de Riols	12 002 €	10 002 €	3 000 €	30%
Création d'un tiers lieux à Capestang	Capestang	CC Sud Hérault	399 869 €	333 224 €	83 306 €	25%
Valorisation touristique de la voie-verte Capestang-Cruzy	Capestang – Puisserguier – Creissan – Quarante – Cruzy	CC Sud Hérault	333 540 €	277 950 €	69 487 €	25%
<b>Mesure : Préserver le cadre de vie</b>						
Bourg-Centre Valorisation de l'entrée du village par la création d'un parc paysager	Capestang	Commune de Capestang	336 600 €	280 500 €	77 666 €	28%
Bourg-Centre Aménagement de la place Pasteur et de ses abords dans le cadre de la politique régionale bourgs centres	Bédarieux	Commune de Bédarieux	570 827 €	475 689 €	99 789 €	21%
Bourg-Centre Création de jardins partagés dans le cadre de la politique bourg-centre	Capestang	Commune de Capestang	270 600 €	225 500 €	67 650 €	30%
Restauration de l'église de Notre Dame du Spasme	La Livinière	Commune de La Livinière	265 200 €	221 000 €	44 370 €	20%
Restauration de la tour castrale	La Livinière	Commune de La Livinière	103 912 €	86 593 €	17 318 €	20%
Diagnostic des bâtiments classés de la commune (Eglises Saint Géhoire et Saint Majan, Abbaye et Tour de Mirande)	Villemagne l'Argentière	Commune de Villemagne l'Argentière	91 927 €	76 606 €	15 294 €	20%

Enjeu 2 : Construire et renforcer les équilibres intra et extra territoriaux du pays						
Objectif stratégique : Conforter la qualité de vie						
Mesure : Augmenter la fonctionnalité des centres anciens et des bourgs-centres						
Aménagement des rues du centre ancien	Siran	Commune de Siran	247 109 €	205 924 €	48 151 €	23%
Création d'un espace public "bassin de la place"	Cessenon-sur-Orb	Commune de Cessenon-sur-Orb	88 900 €	74 083 €	18 330 €	25%
Réhabilitation de la place du centre ancien du hameau de Torteillan	Combes	Commune de Combes	45 556 €	37 963 €	9 490 €	25%
Création d'un cheminement piéton - Tranche 1	Faugères	Commune de Faugères	71 274 €	59 395 €	14 001 €	24%
Aménagement de la traversée du village - Tranche 4	Les Aires	Communes des Aires	456 000 €	380 000 €	62 562 €	16%
Aménagement de la route de Lieuran Les Béziers	Puissalicon	Commune de Puissalicon	562 478 €	468 732 €	69 925 €	15%
Aménagement du cœur de village	Saint-Gervais-sur-Mare	Commune de Saint-Gervais-sur-Mare	376 800 €	314 000 €	70 058 €	22%
Aménagement du hameau de Maroul	Saint-Julien	Commune de Saint-Julien	184 391 €	153 659 €	19 947 €	13%
Mise en valeur des espaces publics du village - tranche 1	La Livinière	Commune de La Livinière	543 793 €	453 161 €	70 000 €	15%
Requalification des accès aux équipements publics	Prades-sur-Vernazobre	Commune de Prades-sur-Vernazobre	60 000 €	50 000 €	10 608 €	
Aménagement du cœur de village : aménagement d'une placette devant l'épicerie	Félines Minervois	Commune de Félines Minervois	63 360 €	52 800 €	7 877 €	15%
Création d'un espace public paysager rue Jules Griffé	Thézan-les-Béziers	Commune de Thézan-les-Béziers	177 534 €	147 945 €	25 890 €	17%
Enjeu 3 : Valoriser les ressources locales						
Objectif stratégique : Contribuer au développement économique						
Mesure : Soutenir les filières économiques et agricoles						
Pass commerce de proximité : création d'une boucherie	Riols	Commune de Riols	316 320 €	263 600 €	43 200 €	16%
Pass commerce de proximité : extension et modernisation de la supérette	Aigues-Vives	Commune d'Aigues-Vives	90 000 €	75 000 €	22 350 €	30%
Enjeu 4 : Accompagner durablement la transition énergétique						
Objectif stratégique : Concourir à la gestion durable des ressources						
Mesure : Favoriser la sobriété en matière de consommation énergétique						
Rénovation thermique de la mairie	Pierrerue	Commune de Pierrerue	119 400 €	99 500 €	29 850 €	30%
Rénovation thermique de l'école Joliot Curie	Bédarieux	Commune de Bédarieux	285 000 €	237 500 €	38 000 €	16%
Rénovation énergétique de l'école élémentaire	Murviel-les-Béziers	Commune de Murviel-les-Béziers	102 828 €	85 690 €	25 707 €	30%
Dotation innovation/expérimentation						
Opération Façade : "Colorons le Pays"			360 000 €	300 000 €	50 000 €	17%
Ingénierie territoriale du Pays						
Animation GAL 2021			237 352 €	199 836 €	75 000 €	38%
<b>TOTAL</b>			<b>8 971 865€</b>	<b>7 756 547€</b>	<b>1 567 434€</b>	



Boucherie – Riols © C. Roger



Mairie de Pierrerue © C. Roger



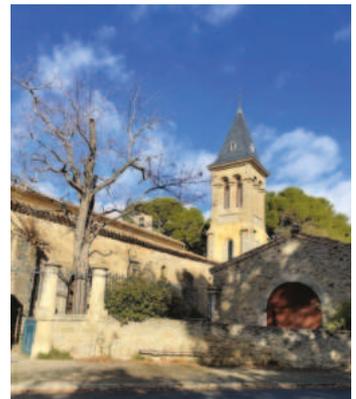
Mairie de Saint-Gervais-sur-Mare © Commune



Moulin de Lenthéric – Cabrerolles  
© Mairie de Cabrerolles



Église Saint-Grégoire – Villemagne l'Argentière  
© C. Roger



Église Notre-Dame du Spasme – La Livinière  
© C. Roger



© A. Galibert



	<b>PROJET</b> CONSTRUCTION DE LA MAISON DES MONTAGNES DU CAROUX 100000 € HT	<b>DATE</b> 2021
	<b>PROJETANT</b> ATELIER D'ARCHITECTURE 100000 € HT	<b>PROJETANT</b> COMMUNE DU CAROUX 100000 € HT

Esquisse de la Maison des montagnes du Caroux à Mons-la-Trivalle

## Assemblée des territoires / Parlement de la Montagne

Assemblée des territoires / Parlement de la Montagne s'attachent à faire vivre concrètement l'équité territoriale, à développer les réciprocitys et à inscrire l'action régionale dans la proximité et le dialogue au plus près des besoins des citoyens de l'Occitanie.



Ses principaux objectifs peuvent être regroupés autour de trois enjeux majeurs :

- Etre un espace de concertation et de proposition au Conseil Régional dans le cadre de ses compétences ;
- Constituer un lieu de capitalisation, d'échange de bonnes pratiques, de mutualisation et de mise en réseau des territoires ;
- Favoriser le développement des expérimentations et des pratiques innovantes dans la mise en œuvre des politiques publiques.



Le territoire du Pays est représenté au sein des deux instances par cinq membres titulaires et cinq membres suppléants. Ces derniers représentent les bassins de vie vécus suivants : Le Bédaricien – Le Haut Languedoc sud – Le Biterrois nord – Le Minervois est.

Les élus du territoire ainsi que des techniciens du Pays ont participé en visioconférence à la session plénière du 3 mai de l'Assemblée des territoires concernant la nouvelle génération des contrats territoriaux de la Région, ainsi que le 12 octobre en visioconférence à l'atelier : Comment favoriser le rééquilibrage territorial, notamment au travers des projets de développement des Bourgs-Centres ?

Les travaux du groupe projet « Mobilités du quotidien » ont été menés lors de plusieurs visioconférences : le 22 janvier, le 8 février et le 30 juin 2021. Ils permettent d'échanger, de partager des expériences et de faire émerger des idées pour la mobilité en montagne.

## Rencontre avec Florence Brutus, Vice-présidente à l'aménagement du territoire à la Région Occitanie

À Saint-Chinian le 15 mars, le Pays Haut Languedoc et Vignobles représenté par Jean Arcas, Président et la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée représentée par Florence Brutus, Vice-présidente au Conseil régional se sont rencontrés pour faire un bilan sur le partenariat Pays HLV/ Région, en présence de Jean-Noël Badénas, Conseiller régional et de Marie-Pierre Pons, 1ère Vice-présidente au Pays.

Ce temps d'échanges a permis de faire un bilan du contrat et de donner des perspectives de poursuite partenariale entre Région et Territoire.



# Programme européen Leader

## (Liaison Entre Actions et Développement de l'Économie Rurale)

Le développement rural est soutenu par l'Europe à travers le « Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural » (FEADER) sur lequel le programme Leader est intégré.

Pour le programme LEADER de 2014 à 2020, le Pays Haut Languedoc et Vignobles a été retenu pour développer un projet structuré autour de quatre axes stratégiques « Sites en valeur, sites en marchés » :

- Reconstituer les sites paysagers via un programme de diversification agricole ;
- Encourager et accompagner la mise en scène des sites patrimoniaux ;
- Développer une offre de loisirs thématiques autour des sites ;
- Favoriser l'ouverture du territoire à de nouveaux marchés, à d'autres cultures et à d'autres modèles de développement.

Dans la convention relative à la mise en œuvre du programme Leader, signée par le Groupe d'Action Locale (GAL), la région Occitanie et l'Agence de Services et de Paiement (ASP), le 10 décembre 2015, l'enveloppe du GAL était fixée à 1 650 000 €.

Le 18 décembre 2018, la région Occitanie a notifié au GAL une dotation complémentaire de 785 409,54 € de FEADER LEADER. Ainsi, la maquette financière du GAL a été modifiée depuis sa validation en Comité de Programmation le 25 juin 2019 à 2 435 409,54 €.

L'année 2020 devait être la dernière année de programmation du GAL. Malheureusement, la paralysie générale liée à la crise du COVID-19 a freiné brusquement le GAL dans sa programmation mais a permis au Service Instructeur de rattraper le retard accumulé depuis le début du programme en termes de traitement des dossiers (paiements notamment).

L'année 2021 a été marquée par l'attribution d'une dotation de transition de 572 321 € notifiée le 20 juillet 2021 au GAL. Les données figurant dans ce rapport portent uniquement sur la maquette financière précédant la dotation de transition.

La programmation de la dotation de transition devra être réalisée dans le courant de l'année 2022, dernière année de programmation des crédits.

## Maquette financière du GAL

Suite à l'attribution d'une dotation de transition allouée à la fin juillet 2021, la maquette financière du GAL a été répartie comme suit :

Fiche action	TOTAL DES PAIEMENTS PRÉVUS SUR 2014-2023		
	FEADER LEADER	Contrepartie publique nationale (à titre indicatif)	Total du cofinancement FEADER et contrepartie nationale
1 – sites paysagers	439 791,72 €	109 947,93 €	549 739,65 €
2 – sites patrimoniaux	999 082,42 €	249 770,61 €	1 248 853,03 €
3 – sites touristiques	455 349,23 €	113 837,31 €	569 186,54 €
4 – sites en marchés	447 468,93 €	111 867,23 €	559 336,16 €
5 – coopération	33 985,28 €	8 496,32 €	42 481,60 €
6 – animation	632 052,96 €	158 013,24 €	790 066,20 €
<b>Totaux</b>	<b>3 007 730,54 €</b>	<b>751 932,64 €</b>	<b>3 759 663,18 €</b>

Le GAL a organisé deux réunions les :

- **Jeudi 27 mai 2021** : Comité Technique dans la salle du Cloître de la mairie de Saint-Chinian.

Le comité technique du Groupe d'Action Locale (GAL) LEADER s'est réuni pour la notation des projets qui ont par la suite été présentés au comité de programmation le 4 juin 2021.

Pour ce faire, les directrices des communautés de communes, Les Avant-Monts, Sud-Hérault, Grand Orb et le Département étaient présents. Au total, 13 dossiers ont été présentés et notés.

Jeudi 27 mai © A. Boisard



— **Vendredi 4 juin 2021** : Comité de Programmation dans la salle l'Étape de Pierrerue.

Vendredi 4 juin, de 8 h à 12 h, les membres des comités FEDER-ATI et du Groupe d'Action Locale (GAL) LEADER du Pays Haut Languedoc et Vignobles se sont réunis à la salle polyvalente de Pierrerue sous la présidence de Francis Boutes, en présence du président du Pays Jean Arcas.

Durant toute la matinée, 13 dossiers liés au tourisme ou au patrimoine local ont été présentés à l'assemblée pour un montant total de 291 837,44 € de subventions.

Les dossiers présentés et programmés :

- sécurisation et mise en tourisme du site de Neyran, présentation Jean-Luc Falip ;
- programmation Pays d'art et d'histoire, présentation Marie-Pierre Pons ;
- aménagement salle d'interprétation Maison Cévenole, présentation Jean-Luc Falip ;
- création d'une signalétique patrimoniale à Aigne, présentation Gérard Choupac ;
- création d'une signalétique patrimoniale sur les Avant-Monts, présentation Francis Boutes ;
- création d'un espace d'interprétation plafonds peints Puisserguier, présentation Jean-Noël Badénas ;
- les pionniers du Caroux, présentation Jean Arcas ;
- jardin méditerranéen de Roquebrun, présentation Jean-Pierre Rabat ;
- sauvegarde du moulin de Félines, présentation Anne Cabrié ;
- Dyonisos, présentation Daniel Galtier ;
- animation du GAL, présentation Francis Boutes ;
- poursuite de la coopération autour du Canal du midi (pas de financement demandé).

Deux dossiers ont été présentés en comité, mais n'ont pas fait l'objet d'une sélection, faute d'instruction réglementaire (dossiers incomplets).

- valorisation AOC Saint-Chinian, présentation Nelly Belot ;
- sac à dos de l'oenotouriste : valorisation réciproque entre territoires (coopération intergal), présentation Daniel Galtier.

.....  
**Vendredi 4 juin © A. Boisard**  
 .....





Trois consultations écrites ont été réalisées :

- Vendredi 12 mars 2021 (clôturée le lundi 22 mars 2021) : sélection et programmation du dossier " Sécurisation et mise en tourisme du site de Neyran " qui n'avait pu être instruit à temps lors du Comité de programmation du 20 novembre 2020, faute des pièces nécessaires ;
- Vendredi 6 août 2021 (clôturée le mercredi 18 août 2021) : intégration de la dotation de transition dans la maquette financière du GAL ;
- Lundi 13 décembre 2021 (clôturée le jeudi 22 décembre 2021) : validation de l'ensemble des modifications intervenues dans l'année relatives à la convention de mise en œuvre du programme Leader 2014-2020 (fiches action 5 et 6, dotation de transition, calendrier de clôture du programme).

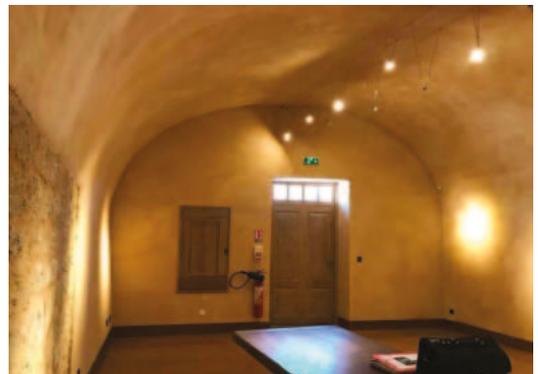
Au cours de l'année 2021, 11 dossiers ont été programmés pour un montant de FEADER LEADER répartis comme suit :

Intitulé dossier	M.O	N° fiche action	FEADER	CD 34		
				CPL		
				F	I	Autre Service
Sécurisation et mise en tourisme du site de Neyran	Commune de St Gervais sur Mare	2	22 000,00 €	-	-	5 500,00 €
Programmation culturelle et artistique "Cadre de vie" du PAH (2021- 2022)	Pays HLV	2	49 290,16 €	12 322,54 €	-	-
Aménagement d'une salle d'interprétation archéologique à la Maison Cévenole	Commune de St Gervais sur Mare	2	42 000,00 €	-	10 500,00 €	-
Création d'une signalétique pour la mise en tourisme de Aigne	Commune de Aigne	2	8 169,60 €	-	2 042,40 €	-
Création d'une signalétique patrimoniale sur le territoire des Avant- Monts	CdC Les Avant- Monts	2	16 492,00 €	-	-	4 123,00 €
Création d'un espace d'interprétation dédié aux plafonds peints médiévaux	Commune de Puisserguier	2	38 688,00 €	-	-	2 078,00 €
Les pionniers du Caroux	Pays HLV	2	13 545,36 €	3 386,34 €	-	-
Jardin Méditerranéen	Jardin méditerranéen - Roquebrun	2	7 351,00 €	-	1 837,75 €	-
Sauvegarde et valorisation du moulin de Félines- Minervoies	Commune de Félines Minervoies	2	4 313,00 €	-	1 078,25 €	-
Dionysos: la route des vins en Méditerranée et en mer Noire	Pays HLV	5	15 034,56 €	-	-	-
Animation GAL 2021	Pays HLV	6	74 953,76 €	9 369,51 €	-	-
			<b>291 837,44 €</b>	<b>25 078,39 €</b>	<b>15 458,40 €</b>	<b>11 701,00 €</b>

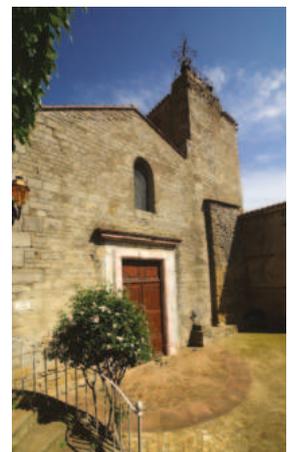
Top-up CD34	Région	Autre financeur public (ou MO public)	Top-up autre financeur public	Autofinancement obligatoire	Montant total du dossier
12 641,00 €	-	-	-	10 920,52 €	51 061,52 €
-	-	-	-	15 403,20 €	77 015,90 €
3 500,00 €	-	-	-	14 226,26 €	70 226,26 €
-	-	-	-	2 553,00 €	12 765,00 €
5 977,00 €	-	-	-	6 648,00 €	33 240,00 €
27 122,00 €	-	7 594,00 €	33 164,00 €	27 214,00 €	135 860,00 €
-	-	-	-	4 248,43 €	21 180,13 €
-	-	-	-	2 297,24 €	11 485,99 €
10 294,75 €	-	-	-	3 921,51 €	19 607,51 €
-	-	3 758,64 €	-	-	18 793,20 €
-	9 368,93 €	-	-	0,04 €	93 692,24 €
<b>59 534,75 €</b>	<b>9 368,93 €</b>	<b>11 352,64 €</b>	<b>33 164,00 €</b>	<b>87 432,20 €</b>	<b>544 927,75 €</b>



Moulin de Félines-Minervois © G. Souche



Espace muséographique de Puisserguier



Église d'Aigne © G. Souche



Grotte de Lauzinas - Saint-Pons de Thommières © A. Alliès

Ainsi, le solde de crédits disponibles au 31 décembre s'élève à 691 231,69 € dont 509 231,69 € sur les mesures 19-2 et 19-3.

Fiche action	Programmation 2016	Programmation 2017	Programmation 2018	Programmation 2019	Programmation 2020	Programmation 2021	Réinjection de crédits cumulée	Total cumulé
1 – sites paysagers	11 371,72 €	234 177,28 €	-	-	78 054,36 €	-	-	323 603,36 €
2 – sites patrimoniaux	132 720,41 €	187 327,43 €	41 543,56 €	247 038,28 €	36 896,00 €	201 849,12 €	- 15 596,51 €	831 778,29 €
3 – sites touristiques	30 370,80 €	142 233,16 €	39 533,36 €	67 383,24 €	-	-	1 171,33 €	279 520,56 €
4 – sites en marchés	66 193,96 €	113 229,37 €	118 765,80 €	83 887,80 €	33 392,00 €	-	-	415 468,93 €
<b>Sous-total 19-2</b>	<b>240 656,89 €</b>	<b>676 967,24 €</b>	<b>199 842,72 €</b>	<b>398 309,32 €</b>	<b>148 342,36 €</b>	<b>201 849,12 €</b>	<b>- 16 767,84 €</b>	<b>1 849 199,81 €</b>
5 – coopération (19-3)	-	-	-	2 211,52 €	-	15 034,56 €	-	17 246,08 €
6 – animation (19-4)	88 610,12 €	134 212,48 €	7 434,00 €	71 438,16 €	73 404,48 €	74 953,76 €	- 0,04 €	450 052,96 €
<b>TOTAUX</b>	<b>329 267,01 €</b>	<b>811 179,72 €</b>	<b>207 276,72 €</b>	<b>471 959,00 €</b>	<b>221 746,84 €</b>	<b>291 837,44 €</b>	<b>- 16 767,88 €</b>	<b>2 316 498,85 €</b>

Ainsi, 2 316 498,85 € de FEADER LEADER ont été engagés, représentant un volume d'opérations de 4 207 404,84 € de montant total.

Le taux de cofinancement du programme LEADER s'établit à 53,55 %, financé principalement par le Conseil Départemental de l'Hérault, 71,60 % des crédits FEADER LEADER sont levés par ces fonds.

## Approches Territoriales Intégrées

L'Approche Territoriale Intégrée encourage la mise en place de démarches favorisant une coordination et des synergies entre acteurs régionaux et locaux. Dans ce cadre, le Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles a été retenu chef de file désigné par l'autorité de gestion dans le cadre de l'Approche Territoriale Intégrée.

Une enveloppe de 1 438 709 € a été mobilisée pour mettre en œuvre cette stratégie. À ce titre les opérations doivent s'inscrire dans le cadre du programme opérationnel FEDER et plus précisément sur les objectifs suivants :

- Améliorer la compétitivité des PME ;
- Améliorer l'accès aux TIC leur utilisation et leur qualité ;
- Préserver et protéger l'environnement et encourager une utilisation rationnelle de ressources ;
- Soutenir la transition vers une économie à faible carbone, favoriser l'adaptation aux changements climatiques.

### MAQUETTE FINANCIÈRE 2014-2023

MAQUETTE FINANCIÈRE ATI		
	Priorité d'investissement	Montants FEDER
3a	"en favorisant l'esprit d'entreprise, en particulier en facilitant l'exploitation économique d'idées nouvelles et en stimulant la création de nouvelles entreprises, y compris par le biais des pépinières d'entreprises"	230 000 €
2c	"en renforçant des applications TIC dans les domaines de l'administration en ligne, de l'apprentissage en ligne, de l'intégration par les technologies de l'information, de la culture en ligne et de la santé en ligne (télésanté)"	71 400 €
4a	"en favorisant la production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables"	194 000 €
4c	"en soutenant l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans les bâtiments publics, et dans le secteur du logement"	348 789 €
5b	"en favorisant des investissements destinés à prendre en compte des risques spécifiques, en garantissant la résilience aux catastrophes et en développement des systèmes de gestion des situations de catastrophe"	70 520 €
6c	"en conservant, protégeant, favorisant et développant le patrimoine naturel et culturel"	524 000 €
		<b>1 438 709 €</b>

Le 25 juin 2019 la somme de 300 520 € correspondant au total des enveloppes de la PI 3a (230 000 €) et PI 5b (70 520 €) a été reversée dans le pot commun du FEDER faute de dossiers éligibles sur ces deux priorités d'investissement.

**MAQUETTE FINANCIÈRE ATI AU 25/06/2019 après reversement**

	Priorité d'investissement	Montants FEDER
2c	"en renforçant des applications TIC dans les domaines de l'administration en ligne, de l'apprentissage en ligne, de l'intégration par les technologies de l'information, de la culture en ligne et de la santé en ligne (télésanté)"	71 400 €
4a	"en favorisant la production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables"	194 000 €
4c	"en soutenant l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans les bâtiments publics, et dans le secteur du logement"	348 789 €
6c	"en conservant, protégeant, favorisant et développant le patrimoine naturel et culturel"	524 000 €
		<b>1 138 189 €</b>

**DIALOGUE DE GESTION**

Conformément au schéma de la gouvernance du chef de file en charge de l'Approche Territoriale Intégrée, un dialogue de gestion avec la Région Occitanie (autorité de gestion) a eu lieu le 31 mai 2021.

**COMITÉ TECHNIQUE**

Francis BOUTES a présidé le comité technique du 4 juin 2021 dans la salle de Pierrerue. Les membres ont étudié deux dossiers proposés, ci-après, dans le cadre de l'ATI pour un montant total de 130 581,98 € d'aides, en attente de la décision du Comité Régional de Programmation :

- Église et orgue de Villemagne l'Argentière, présentation Olivier Roubichon-Ouradou ;
- Tour de Mirande, présentation Olivier Roubichon-Ouradou.

Intitulé du dossier	M.O	N° PI	FEDER	Autofinancement	Montant total du dossier
Église et orgue	Commune de Villemagne l'Argentière	6c	79 667,98 €	19 927,00 €	99 594,98 €
Tour de Mirande	Commune de Villemagne l'Argentière	6c	23 914,00 €	5 978,50 €	29 892,50 €
		<b>Totaux</b>	<b>103 581,98 €</b>	<b>25 905,50 €</b>	<b>129 487,48 €</b>

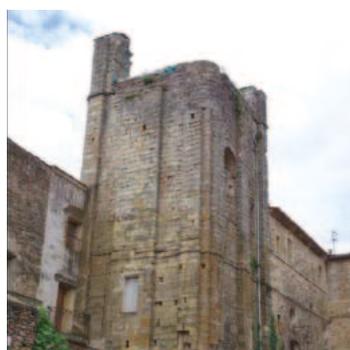


© A. Boisard

Cette année encore, au regard de la crise sanitaire liée au COVID-19, aucune visite d'opération cofinancée par le FEDER-ATI n'a pu avoir lieu, au grand regret des membres du comité technique.

La date limite de programmation est le 31 décembre 2021, ce qui ne permettra plus la tenue de comité technique sur le programme 2014-2020.

## PROJETS EN COURS DE RÉALISATION



Tour de Mirande à Villemagne l'Argentière



Église de Villemagne l'Argentière



Chapelle castrale - Roquessels

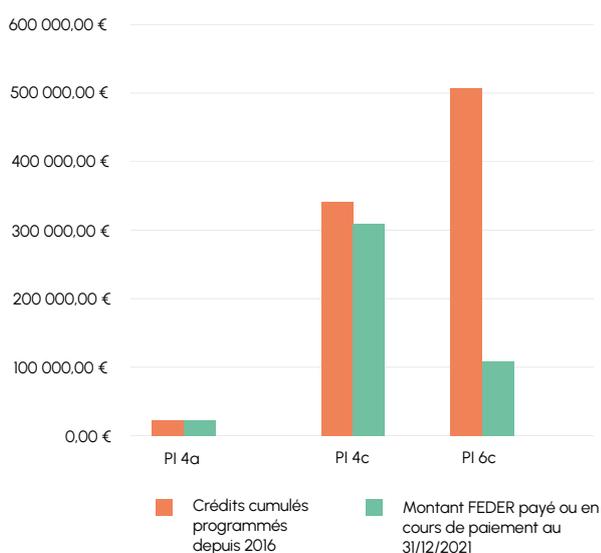
Intitulé du dossier	M.O	N° PI	FEDER	CD34	ADEME	ÉTAT	Auto-financement	Montant total du dossier
Animation de l'Espace Info Énergie 2019-2021	Pays Haut Languedoc et Vignobles	4c	59 835,00 €	15 000,00 €	72 000,00 €	-	11 904,19 €	158 739,19 €
Sauvegarde et restauration de la chapelle castrale de Roquessels	Commune de Roquessels	6c	29 700,00 €	9 100,00 €	-	12 500,00 €	6 700,00 €	58 000,00 €
Église et Orgue	Commune de Villemagne l'Argentière	6c	79 667,98 €	-	-	-	19 927,00 €	99 594,98 €
Tour de Mirande	Commune de Villemagne l'Argentière	6c	23 914,00 €	-	-	-	5 978,50 €	29 892,50 €
<b>TOTAUX</b>			<b>193 115,98 €</b>	<b>24 100,00 €</b>	<b>72 000,00 €</b>	<b>12 500,00 €</b>	<b>44 509,69 €</b>	<b>346 226,67 €</b>

## MAQUETTE FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2021

Priorité d'investissement	FEDER (maquette financière)	Total programmé	Solde maquette au 31/12/2021	FEDER restant à programmer en %
PI 2C	71 400,00 €	-	71 400,00 €	100,00%
PI 4A	194 000,00 €	14 555,00 €	179 445,00 €	92,50%
PI 4C	348 789,00 €	346 704,09 €	2 084,91 €	0,60%
PI 6C	524 000,00 €	504 068,50 €	19 931,50 €	3,80%
<b>TOTAL</b>	<b>1 138 189,00 €</b>	<b>865 327,59 €</b>	<b>272 861,41 €</b>	<b>23,97%</b>

## SUIVI DE LA CONSOMMATION AU 31 DÉCEMBRE 2021

Priorité d'investissement	FEDER (maquette financière)	Nombre de dossiers programmés	Crédits cumulés programmés depuis 2016	Montant FEDER payé ou en cours de paiement au 31/12/2021
PI 2C	71 400,00 €	0	-	-
PI 4A	194 000,00 €	1	14 555,00 €	14 417,00 €
PI 4C	348 789,00 €	8	346 704,09 €	306 299,00 €
PI 6C	524 000,00 €	8	504 068,50 €	107 021,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 138 189,00 €</b>	<b>17</b>	<b>865 327,59 €</b>	<b>427 737,00 €</b>



## ÉCHÉANCES DE FIN DE PROGRAMMATION

Au regard de la crise sanitaire actuelle, il a été accordé aux bénéficiaires des délais supplémentaires tant pour la mise en œuvre de leurs projets que pour les démarches administratives de demandes de paiement :

- Date de fin de réalisation de l'opération : 30 juin 2022
- Date de dépôt de la demande de solde : 1er janvier 2023.

Le montant FEDER programmé restant à payer représente la somme de 437 590,59 €.





..... COMMUNIQUER  
AU PAYS

**La carte de vœux 2021**



Parution : le 1er janvier 2021  
 Format : carré  
 Page : 1  
 Envois : par courriel  
 Diffusion : sous format numérique (courriel)

**La carte de Noël**



Parution : 25 décembre 2021  
 Format : carré  
 Page : 1  
 Diffusion : par courriel et post Facebook

**Le rapport d'activités 2020**



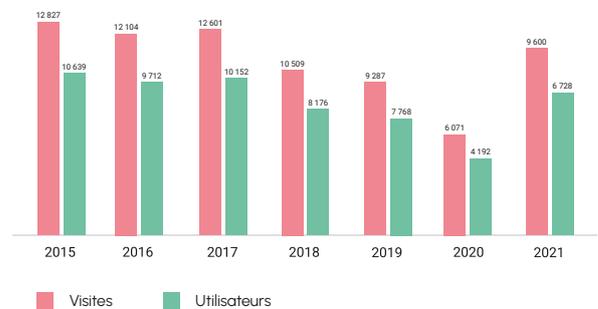
Parution : mai 2021  
 Format : A4  
 Pages : 180 pages  
 Diffusion : sur le site internet, sur la plateforme Calameo, sur la page Facebook Pays HLV

**Les cartes de visites**



Mise à jour : 2021  
 5 modèles imprimés à 300 exemplaires : une carte généraliste et création de nouvelles cartes pour Claudine Jacquet, Héléne Jimenez, Andréï Gololobov embauchés en 2021 et mise à jour pour Aurélie Lequeux  
 Format : 8,5 X 5,5  
 Diffusion : par les salariés

**Site internet institutionnel**

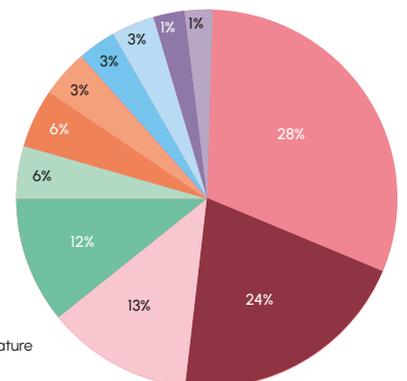


**Année 2021**

**Visites : 9 600**  
**Utilisateurs : 6 728 utilisateurs**  
**Pages publiées : 149 pages**  
**Temps de lecture : 2 minutes 06 secondes**

**Thématique parues dans les « Actualités », « Manifestations » :**

- Patrimoine, tourisme patrimonial
- Informations institutionnelles
- Développement Durable et Transition Énergétique
- Habitat, cadre de vie, logement
- Tourisme, Oenotourisme
- Santé
- Orchestre
- Opération Grand Site
- Informations de ou sur les partenaires
- Activités de Pleine Nature, Pôle de Pleine Nature
- Économie d'entreprise



## Youtube

Chaîne Pays Haut Languedoc et Vignobles : 50 abonnés

Mise en ligne de 8 vidéos dont 6 sur les activités de pleine nature, 1 sur la culture, 1 sur le guichet Renov'Occitanie.

### Tour en Faugères



Mis en ligne le 1<sup>er</sup> mars 2021 - 159 vues

### GR de Pays® "Tours en Minervois, Saint-Chinian, Faugères "



Mis en ligne le 12 mars 2021 - 103 vues

### Du Saint-Chinian au Faugères



Mis en ligne le 1<sup>er</sup> mars 2021 - 31 vues

### Tour en Saint-Chinian



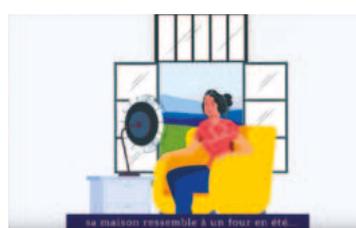
Mis en ligne le 16 février 2021 - 69 vues

### Conférences sur 1907 : " Les 12 dimanche d'un printemps"



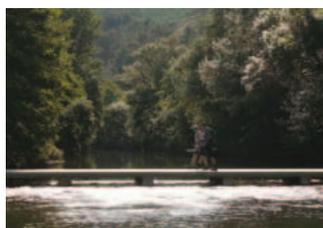
Mis en ligne le 13 septembre 2021 - 19 vues

### Le Guichet Renov'Occitanie du Pays Haut-Languedoc et Vignobles



Mis en ligne le 15 février 2021 - 157 vues

### Autour de Saint-Jean de Minervois



Mis en ligne le 10 février 2021 - 98 vues

### Tour en Minervois



Mis en ligne le 4 février 2021 - 49 vues

## Réseaux sociaux : Page Facebook Institutionnelle

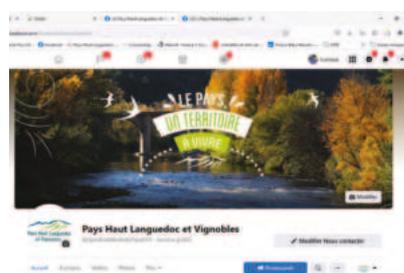
### LES ABONNÉS

Nombre d'abonnés au 31 décembre 2021 : 3 268 (+ 603 abonnés en un an).

Total des mentions J'aime : 3 150

Nombre de vues total des publications de Janvier à Décembre 2021 : 687 715.

Couverture de la Page Facebook : 206 311



## Nombre de publications Facebook en 2021 : 343

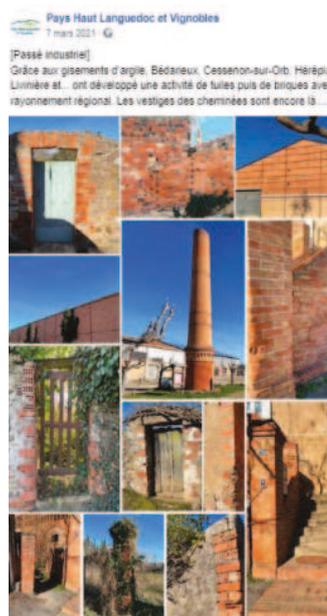
### Les publications avec le plus de vues par mois



En janvier  
Publication du 7 janvier (27 395 vues) avec 1 539 réactions, commentaires et partages. Anciens panneaux de signalisation



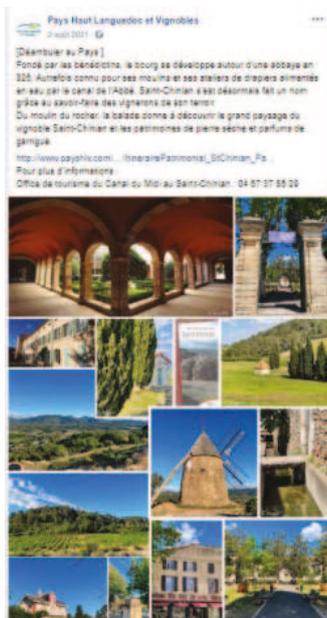
En février  
Publication du 2 février (19 316 vues) avec 1 410 réactions, commentaires et partages. Masets



En mars  
Publication du 7 mars (9 123 vues) avec 480 réactions, commentaires et partages. Passé industriel



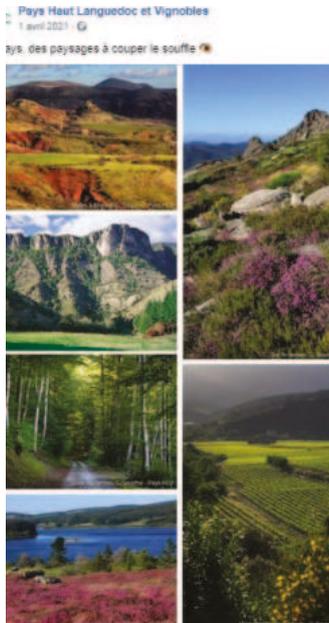
En juillet  
Publication du 14 juillet (11 022 vues) avec 589 réactions, commentaires et partages. Déambuler au Pays – l'Orb



En août  
Publication du 2 août (7 216 vues) avec 412 réactions, commentaires et partages. Déambuler au Pays – Saint-Chinian

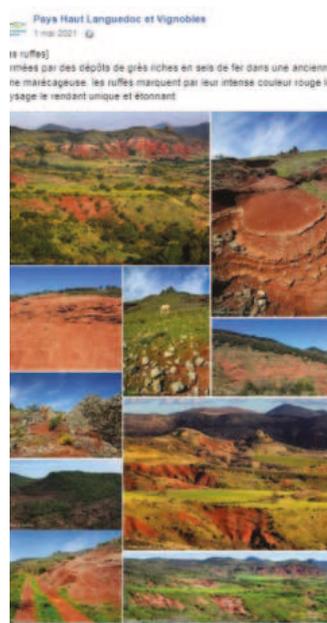


En septembre  
Publication du 2 septembre (2 726 vues) avec 67 réactions, commentaires et partages. Pays d'art et d'histoire



### En avril

Publication du 1<sup>er</sup> avril (12 279 vues) avec 702 réactions, commentaires et partages. Un Pays, des paysages à couper le souffle



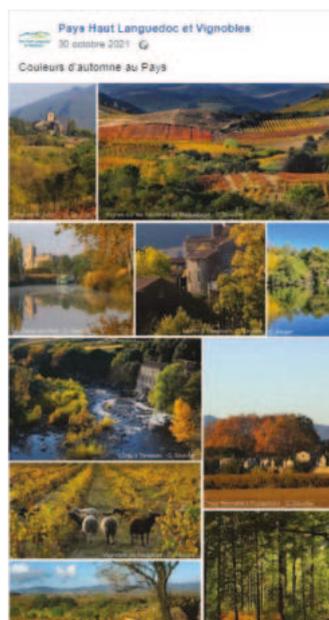
### En mai

Publication du 1<sup>er</sup> mai (5 971 vues) avec 325 réactions, commentaires et partages. Les ruffes



### En juin

Publication du 26 juin (3 654 vues) avec 139 réactions, commentaires et partages. Marchés des producteurs



### En octobre

Publication du 30 octobre (8 298 vues) avec 782 réactions, commentaires et partages. Couleurs d'automne



### En novembre

Publication du 3 novembre (4 075 vues) avec 166 réactions, commentaires et partages. Pollution lumineuse



### En décembre

Publication du 14 décembre (4 003 vues) avec 108 réactions, commentaires et partages. Pôle de Pleine Nature





.... COMMUNICATION  
INSTITUTIONNELLE

LA REVUE DE  
PRESSE DU PAYS

PAYS HAUT  
LANGUEDOC ET  
VIGNOBLES

2021

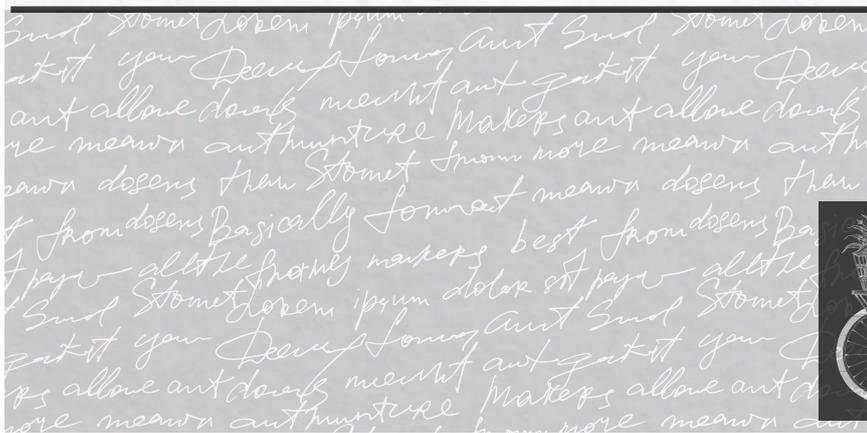
01.01.2021  
X  
31.12.2021



# VU DANS LA PRESSE



.....  
**PAYS HAUT  
LANGUEDOC ET  
VIGNOBLES**  
.....



**BILAN POSITIF  
POUR L'OPÉRATION  
"COLORONS LE PAYS"**



**PREMIER RENDEZ-  
VOUS DES VISITES  
LUDIQUES**



**HABITAT : UN GUICHET  
RÉNOV'OCCITANIE**

**NOMBRE DE  
COMMUNIQUÉS DE  
PRESSE : 123**



LA REVUE DE  
PRESSE DU PAYS

7 JANVIER 2021



## Pays Haut Languedoc et Vignobles Opération Grand Site : le projet examiné en commission nationale

Le comité des élus de l'Opération Grand Site (OGS) Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian s'est réuni le 16 décembre à La Livinière. Accueillie par Pierre-André Pedesseau, maire de la commune, et Yves Fraisse, adjoint, cette réunion, présidée par Jean Arcas, président du Pays Haut Languedoc et Vignobles, a permis de revenir sur la présentation du projet et du programme d'actions devant les sept conseils municipaux, puis devant la Commission supérieure des Sites, Perspectives et Paysages. Les recommandations de cette commission seront connues ultérieurement. Par ailleurs, un point d'étape a été fait sur l'avancement des opérations. Parmi celles-ci, on peut noter le lancement par le Pays de deux appels d'offres en vue d'élaborer un schéma de restauration paysagère des points noirs et un schéma de développement agricole, les travaux d'urgence sur l'église Saint-Geniès de Cessero, et la réalisation d'un cheminement piéton à La Caunette.



Le comité d'élus de l'OGS Cité de Minerve

Aujourd'hui, vingt-quatre actions sur les quarante-cinq inscrites au programme sont engagées. Cette démarche Grand Site de France concerne les communes d'Azillanet, Cessero, La Caunette, La Livinière, Minerve, Siran et Vêlieux et se déroule en partenariat avec la communauté de communes du Minervo au Caroux, le Parc naturel régional du Haut-Languedoc et le conseil départemental de l'Hérault.

LA REVUE DE  
PRESSE DU PAYS

8 JANVIER 2021



## Pays Haut-Languedoc et Vignobles Un territoire au cœur des actions du Pays

Dernièrement, le Pays Haut-Languedoc et Vignoble a tenu son dernier comité syndical de l'année 2020 à Pierrerue. Les membres du Pays Haut-Languedoc et Vignobles se sont réunis sous la présidence de Jean Arcas, en présence de Kléber Mesquida, président du conseil départemental de l'Hérault et de Marie-Pierre Pons, vice-présidente. Le travail de collaboration du Pays continue avec ses partenaires. Ce sont dix-neuf rapports qui ont été présentés devant les élus, techniciens du territoire. L'assemblée a approuvé des rapports nécessaires à la structure comme ceux de la délégation du comité syndical et du débat d'orientations budgétaires. La séance s'est poursuivie en



Jean Arcas est le président du Pays Haut-Languedoc et Vignobles.

tre présentations, questions et échanges. Tous les dossiers ont été validés, dont entre autres, une convention avec l'Agence départementale d'information

sur le logement (ADIL) qui permettra la mise en place d'informations individuelles ou collectives et d'un observatoire du logement et des loyers. La

candidature du Pays à un appel à projets national pour « développer l'agriculture nourricière en Pays Haut-Languedoc et Vignobles », dans le cadre du Projet territorial alimentaire « Pionniers du Caroux » qui se situe à la croisée des missions du Pôle de pleine nature « Montagnes du Caroux et du Pays d'Art et d'Histoire Haut Languedoc et Vignobles » a été lancée. Ce projet vise à conserver, valoriser et à mettre en récit la pratique de l'escalade et de la spéléologie dans le territoire, depuis les débuts jusqu'à nos jours.

> Renseignements au 04 67 38 11 10 et sur [www.payshtlv.com](http://www.payshtlv.com) ainsi que sur la page Facebook : Pays Haut-Languedoc et Vignobles.

LA REVUE DE  
PRESSE DU PAYS

9 JANVIER 2021



## Pays Haut-Languedoc et vignobles Bilan positif pour l'opération "Colorons le Pays"

Le Pays Haut-Languedoc et vignobles s'est engagé dans une opération façades "Colorons le Pays" depuis 2008. Les quatre communautés de communes du territoire, le conseil départemental de l'Hérault et la Région Occitanie ont participé au financement des projets examinés lors des trois comités de pilotage qui se sont réunis en 2020. Toutes les communautés de communes du territoire sont représentées au sein du comité de pilotage.

Au total, 38 façades ont été subventionnées ce qui représente une enveloppe de 117 563 € de subventions et 533 647 € de travaux. Le paiement a été traité



38 façades ont été subventionnées lors de leur réfection.

pour 19 façades.

Ces résultats sont équivalents à ceux de 2019, malgré le contexte sanitaire actuel. Force est de constater, que les proprié-

taires se sont mobilisés pour leur projet de rénovation de façades.

Le prochain comité de pilotage se réunira début 2021 pour ré-

server ou régler les subventions après travaux finis et conformes.

Pour mémoire, les façades subventionnées doivent être visibles de l'espace public et situées dans le périmètre défini par chaque commune.

> Contact : Anne Galibert  
04 67 38 11 10 ou  
anne.galibert@payshlv.com

> Vigilance ! Tout propriétaire faisant l'objet d'un démarchage doit le signaler à la mairie ainsi qu'à la gendarmerie la plus proche de son domicile. Aucun démarchage n'est lié à ces dispositifs.

LA REVUE DE  
PRESSE DU PAYS

17 JANVIER 2021



### Saint-Chinian

## Une politique énergétique ambitieuse pour le territoire

*« Un Territoire à énergie positive (Tepos) se donne l'ambition et les moyens de couvrir totalement, et plus si possible, ses besoins en énergie, électricité, chaleur, mobilité avec des ressources renouvelables. »* C'était la philosophie de la réunion du Pays Haut Languedoc et vignobles qui s'est tenue à Saint-Chinian le mardi 12 janvier. De nombreux élus des quatre communautés de communes : Du Minervois au Caroux, Grand Orb, Les Avant-Monts et Sud-Hérault ont participé à l'atelier "Destination Tepos". Objectif : atteindre l'équilibre énergétique à l'horizon 2050. Pierre Mathieu, président de Grand Orb et référent de la thématique au Pays, a introduit en soulignant que *« la solidarité entre les territoires est primordiale pour atteindre cet objectif car nos préoccupations sont les mêmes : préserver notre environnement, notre patrimoine culturel et paysager et assurer*



Lors de l'atelier.

*un bien-être et une qualité de vie à tous nos concitoyens. »* Ce travail collaboratif aboutira à un scénario sectorisé pour la réduction des consommations d'énergie et le développement des énergies renouvelables. Les actions prioritaires seront intégrées au programme d'actions de la mission Développement durable et transition énergétique du Pays.

> Plus d'infos : Mickaël Huet,  
tél. 04 67 38 11 10 ou  
mickaël.huet@payshlv.com.

► Correspondant M&S Editor : 06 86 92 45 38.

LA REVUE DE  
PRESSE DU PAYS

18 JANVIER 2021



## Murviel-lès-Béziers

# Le contrat bourg centre présenté au comité de pilotage

Le comité de pilotage du contrat Région/Pays s'est tenu le jeudi 14 janvier à Murviel, sous la présidence de Jean Arcas et de Florence Brutus, vice-présidente au conseil régional, en présence de Jean-Noël Badéna, conseiller régional, de Marie-Pierre Pons, vice-présidente du Département et Catherine Reboul, conseillère départementale. Il a pour mission d'étudier toutes les actions qui s'engagent dans le cadre du contrat-cadre signé entre la Région et le Pays pour la période 2018-2021. Contrat élaboré avec les communautés de communes Les Avant-Monts, Du Minervois au Caroux, Sud-Hérault, Grand Orb et le Parc naturel régional du Haut-Languedoc. Ce jour était dédié à la politique de bourgs centres de la Région. Florence Brutus a souligné l'im-



Les communes de Magalas et Murviel ont présenté leur projet bourg centre.

portance de ces contrats : « Ils permettent d'avoir une vision de développement de la commune en répondant aux besoins des habitants. C'est aussi un maillage du territoire par des réflexions partagées. » Les communes de Magalas et

Murviel-lès-Béziers, ont présenté chacune leur projet qui a pour objectif de dynamiser le centre-ville. Après l'intervention de Jacques Dham, élu à Magalas et de Sylvain Hager, maire de Murviel-lès-Béziers, l'assemblée a validé les deux projets de

contrats. Ces derniers seront présentés en commission permanente de la Région qui se tiendra en février. Le travail d'ingénierie, mené par l'équipe du Pays Haut Languedoc et Vignobles, se poursuit.

► Correspondant M&L Libres : 06 67 31 60 21.

LA REVUE DE  
PRESSE DU PAYS

2 FÉVRIER 2021



## Cesseras

# Un point sur l'opération Grand site de France

L'office de tourisme du Minervois au Caroux et Sylvain Brisa, chargé de mission au Pays Haut-Languedoc et Vignobles (PHLV) pour l'opération Grand site de France (OGS) ont réuni les partenaires pour faire un point sur ce dossier. Après en avoir rappelé les grands principes, les intervenants ont précisé que le 3 décembre, la Commission supérieure des Grands sites, perspectives et paysages (CSSPP) a attribué, à l'unanimité, un avis favorable sur le contenu de la feuille de route présentée. Celle-ci se caractérise par quatre axes : paysages, patrimoine, accueil, gestion et 45 actions. À titre d'exemple, l'aménagement viticole sur les communes de Cesseras, La Livinière et La Caumette sont des actions de



Minerve vue depuis le belvédère de la Pujade.

TOGS. Quand ces actions seront finalisées, le comité de pilotage sera en mesure de présenter la candidature à la CSSPP pour tenter d'obtenir le label, attribué pour une période de six ans renouvelable. Il doit ensuite être conservé. Sept communes sont concernées : Azillanet, Cesseras, La Caumette, Minerve, Vé-

lieux, Siran, pour environ 2 600 habitants. 148 entreprises y travaillent dans le secteur du tourisme dont 71 adhèrent à l'office de tourisme, sur une superficie de 14 000 hectares dont 2 848 en site classé. Sylvain Brisa précise qu'on parle bien d'une « Opération Grand site de France, par opposition

à Grand site Occitanie, que le territoire est lié à une démarche de développement durable et non de développement touristique ». Saint-Guilhem-le-Désert est labellisé Grand site de France, la cité de Minerve gorges de la Cesse et du Brian comme la Cité de Carcassonne sont en projet Grand site.

L'office de tourisme intervient dans le plan d'action pour l'axe 3 et cherche, parmi ses partenaires, des ambassadeurs qui voudraient bien participer à des groupes de travail, à raison de trois réunions, pour améliorer l'accueil, organiser la visite et enrichir son contenu.

► Contact : <https://minervois-caroux.com/fr/> ou par téléphone au 04 67 97 06 65.

► Correspondant M&L Libres : 06 71 38 47 51.

LA REVUE DE  
PRESSE DU PAYS

5 FÉVRIER 2021



## Pays Haut-Languedoc et Vignobles Des liens étroits avec la Chambre d'agriculture

Récemment à Babeau-Bouldoux, le Pays Haut-Languedoc et Vignobles sous la présidence de Jean Arcas, a rencontré Jérôme Despey, président de la Chambre d'agriculture de l'Hérault.

Après la présentation du Pays par Jean Arcas, le président du comité de pilotage Agriculture et forêt, Jean-Noël Badéras, et un tour de table des participants, Jérôme Despey a exprimé sa volonté « de faire partager ses préoccupations et de travailler avec le Pays ».

Avec 2 736 agriculteurs, 1 683 exploitations professionnelles dont 81 % sont des viticulteurs, 10 % des éleveurs, 6 % de maraîchage et d'arboriculteurs, 3 % des sylviculteurs, l'agriculture est importante sur le territoire du Pays. Les échanges ont mis en exergue les besoins de reprises des exploitations. Les actions développées sur l'agriculture ont été partagées : établissement de diagnostics agricoles du territoire, le développement de la fi-



Représentants de la Chambre d'agriculture et du Pays ont réaffirmé leur volonté de travailler ensemble.

lière des Plantes à Parfum Aromatiques au niveau du Pays, la diversification agricole, la gestion foncière et son animation... Le président du Pays a rappelé les liens indélébiles entre la Chambre d'agriculture et le Pays sur toutes les actions : « C'est d'ailleurs grâce à ce travail du-

boré en partenariat étroit que les actions (plantes à parfum aromatiques et médicinales, œnotourisme, schéma agricole de l'opération grand site Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian, projet alimentaire territorial) reçoivent un écho si positif ».

Les participants ont conclu la réunion en s'engageant à poursuivre et renforcer la collaboration entre la Chambre d'agriculture et le Pays.

➤ Plus d'informations au  
04 37 38 11 10, [www.payshlv.com](http://www.payshlv.com)  
■ *Correspondant Web L'Esprit* 04 67 28 10 81

LA REVUE DE  
PRESSE DU PAYS

11 FÉVRIER 2021



L'habitat et la santé...

## Le Pays Haut Languedoc et Vignobles communique

Dans le cadre d'une politique de l'habitat, le Pays a conventionné avec l'Agence Régionale de Santé pour effectuer une campagne de détection du radon chez les propriétaires privés sur ces 34 communes. Classées en zone 3, c'est-à-dire à potentiel moyen ou élevé : Avène, Brenas, Camplong, Carlencas-et-Levas, Ceilhes-et-Rocozels, Colombières-sur-Orb, Combes, Courniou-les-Grottes, Dio-et-Valquières, Fouzilhon, Gabian, Graissac, Joncels, La Tour-sur-Orb, Laurens, Le Bousquet d'Orb, Lunas, Maga-

las, Mons-la-Trivalle, Nefiès, Pézènes-les-Mines, Prémian, Riols, Roujan, Saint-Etienne d'Albagnan, Saint-Etienne Estréchoux, Saint-Geniès de Varenchal, Saint-Gervais-sur-Mare, Saint-Julien, Saint-Martin de l'Arçon, Saint-Pons de Thomières, Saint-Vincent d'Olargues, Vailhan, Verrières-de-Moussans potentiellement touchées. Le radon est un gaz radioactif d'origine naturelle invisible et sans odeur. Les propriétaires privés de ces communes peuvent tester la présence potentielle de radon dans leur logement en plaçant un kit de détec-



Des kits proposés pour la détection du Radon

tion. Ce kit est à placer dans la partie habitable et chauffée du logement pendant une durée de 2 mois. Les logements anciens, sans vide sanitaire ventilé, sont concernés par cette action. Les kits

de détection sont à retirer auprès du Pays Haut Languedoc et Vignobles en contactant Fiona Dejean-Armesto ([fiona.dejean-armesto@payshlv.com](mailto:fiona.dejean-armesto@payshlv.com)) au 04 67 97 98 01 tous les matins.

LA REVUE DE  
PRESSE DU PAYS

18 FÉVRIER 2021



## Lutter contre l'habitat dégradé dans le territoire

**PAYS HAUT LANGUEDOC  
ET VIGNOBLES**

Le syndicat mixte du Pays a réuni ses quatre communautés de communes et trente-sept communes intéressées du territoire pour informer et échanger sur le dispositif concernant le permis de louer, qui permet de lutter contre l'habitat indigne et les marchands de sommeil.

**F**rancis Boutes, président du comité de pilotage "Habitat au Pays" a introduit la rencontre en représentant le partenariat avec l'Adil\* de l'Hérault. Christine Mula, directrice de l'Adil, a ensuite présenté le permis de louer avec les deux procédures possibles : autorisation préalable de mise en location ou déclaration de mise en location, ainsi que les amendes applicables en cas de non-respect. Le deuxième temps concernait les retours d'expériences sur ce dispositif avec la participation de Philippe Vidal, maire de Cazouls-les-Béziers et Luc Louis et Bruno Ortiz, maire et adjoint d'Olonzac. Ces témoignages ont permis de mesurer l'intérêt d'une telle démarche avec, pour Cazouls-les-Béziers, "une forte diminution du changement des locataires, passant de 350 en 2017 à 185 personnes au bout de la première année". "Un permis de louer c'est un outil très intéressant mais si on ne le fait pas vivre, cela ne sert à rien! Nous avons une équipe qui entretient, fait les visites. Cela est contraignant mais efficace", a par ailleurs souligné le maire d'Olonzac. L'as-



Intervention de la directrice de l'Adil de l'Hérault, Christine Mula

sistance a ainsi pu avoir une description précise du permis de louer. Cet outil peut servir aussi bien aux communes, EPCI volontaires qu'aux locataires et aux propriétaires bailleurs. Les collectivités territoriales ont connaissance de la qualité et quantité de l'offre locative ; les locataires ont la certitude de bénéficier d'un

logement décent et sécuritaire ; les propriétaires, quant à eux, valorisent leur patrimoine en proposant des logements qui ont le permis de louer. ■

Rem : 04 67 38 11 10 –  
contact@payshtv.com –  
www.payshtv.com

\*Adil : Agence départementale d'information sur le logement

LA REVUE DE  
PRESSE DU PAYS

18 FÉVRIER 2021



**CESSENON-SUR-ORB**

## Bureau élargi du Pays Haut Languedoc et Vignobles

Mardi 9 février, le Pays Haut Languedoc et Vignobles réunissait pour la première fois de l'année son bureau élargi sous la présidence de Jean Arcas. Le Président a tenu à rendre hommage à Jean-Claude Carrière, écrivain et scénariste célèbre, originaire de Colombières-sur-Orb décédé lundi 8 février qui a parrainé la candidature du Pays d'Art et d'histoire en 2016. Pierre Mathieu, Jean-Noël Badénas, Francis Boutes, Josian Cabrol et Daniel Galtier en tant que présidents de comités de pilotage ont pu témoigner de l'état d'avancement des actions. Il a été pointé que la politique de l'habitat avait respecté ses engagements en 2020 : 265 logements ont été réhabili-



Le syndicat mixte du Pays a fait un bureau élargi

tés. Toute l'action d'itinérance (plus de 1 500 km) de sentiers balisés, qualifiés en partenariat croisé avec les Communautés de communes Grand Orb, Sud Hérault, Du Minervois au Caroux, Les Avant-Monts et le Département a été présentée.

L'offre est aujourd'hui conséquente pour asseoir une politique touristique en couplant le développement d'hébergements adaptés. En termes d'agriculture, la promotion des groupements d'employeurs impulsée à l'échelle du Pays permettra

de sécuriser l'emploi partagé. Par ailleurs, il a été question des deux nouveaux bourgs-centres qui s'inscrivent dans le dispositif régional accompagnés en ingénierie par le Pays : Murviel-les-Béziers et Magalas.

CC

LA REVUE DE  
PRESSE DU PAYS

20 FÉVRIER 2021



## Pays Haut-Languedoc et Vignobles

### La politique en faveur de l'habitat se poursuit

Le dernier comité de pilotage Habitat, sous la présidence de Francis Boutes, s'est déroulé en présence du président Jean Arcas, d'élus, techniciens du territoire et du Département. Cette séance de travail a permis de faire le bilan de l'année sur les opérations "Habiter au Pays" et "Colorons le pays". Pour le bilan 2020 de la première, les résultats sont équivalents à ceux de 2019 malgré un contexte sanitaire dégradé : 265 logements ont été réhabilités dont 12 logements locatifs (+ 5 par rapport à 2019), 253 logements de propriétaires occupants (-30 par rapport à 2019). 2 379 517 € de subventions ont été perçues de l'ANAH et du Département (2 243 121 € en



Des aides permettent de rénover les façades.

2019). 4 425 193 € de travaux ont été réalisés (4 430 496 € en 2019). Pour le bilan de la deuxième opération, trois comités de pilotage se sont réunis afin de statuer sur les dossiers présentés. L'opération de réno-

vation de façades financée par les quatre communautés de communes du Pays (Grand Orb, Du Minervois au Caroux, Sud Hérault, les Avant-Monts), le Département et la Région a permis d'accompagner au to-

tal 38 façades représentant une enveloppe de 117 563 € de subventions et 593 647 € de travaux. Le paiement a été traité pour 19 façades.

Pour mémoire, les façades subventionnables doivent être visibles de l'espace public et situées dans le périmètre défini par chaque commune.

Attention, tout propriétaire faisant l'objet d'un démarchage doit le signaler à sa mairie ainsi qu'à la gendarmerie la plus proche de son domicile. Aucun démarchage n'est lié à ces dispositifs.

> Contact : Anne Galibert  
au 04 67 38 11 10,  
anne.galibert@payshlv.com  
ou [www.payshlv.com](http://www.payshlv.com).

LA REVUE DE  
PRESSE DU PAYS

24 FÉVRIER 2021



## Haut-Languedoc et Vignobles

### Tourisme et énergie au menu du comité syndical du Pays

Vendredi 19 février, le comité syndical du Pays s'est réuni à Murviel-lès-Béziers sous la présidence de Jean Arcas, en présence de Kléber Mesquida, président du conseil départemental. Pour ce premier comité syndical de l'année, 14 rapports ont été présentés et validés à l'unanimité par l'assemblée, dont l'adoption du budget 2021 du Pays et des participations statutaires.

Marie-Pierre Pons a présenté le fonds de tourisme durable, en association avec Hérault Tourisme, qui a pour objectif de soutenir des opérateurs du tourisme dans leur démarche vers un tourisme durable. Elle a également présenté une convention de par-



Les élus du territoire durant le comité syndical.

tenariat avec la Bulgarie dans le cadre du programme européen qui porte sur l'œnotourisme.

Pierre Mathieu a présenté la convention de partenariat avec Hérault Énergies dans le cadre

du Conseil en énergie partagé (CEP). Enfin, le projet de la réalisation d'un cadastre solaire en partenariat avec le Parc naturel régional du Haut-Languedoc a été dévoilé. Cet outil s'adresse aux particuliers et aux établissements tertiaires des deux territoires, soit 162 communes. Grâce à un système de géolocalisation, cet instrument doit évaluer le potentiel énergétique des toitures et terrasses et permettre aussi d'analyser la rentabilité économique d'une éventuelle installation.

> Pour plus d'informations,  
04 67 38 11 10  
et [www.payshlv.com](http://www.payshlv.com)

► Correspondant Noël Lèze - 06 07 30 00 27.

LA REVUE DE  
PRESSE DU PAYS

27 FÉVRIER 2021



## Avant-Monts

### Tourisme : la solution du numérique

Des bornes numériques d'information viennent d'être installées à Roujan (ZAE), Magalas (office de tourisme), Murviel-lès-Béziers (France services et BIT) et Thézan-lès-Béziers (Super U). Elles seront à disposition 7 jours sur 7 et 24 h sur 24. Sur ces bornes à écran tactile, l'utilisateur pourra trouver de nombreuses informations sur les hébergements, la restauration, les producteurs et adresses gourmandes, les marchés, fêtes et animations, les activités de loisirs, et ce, pour l'ensemble du territoire. Ces nouveaux équipements sont financés par le Pays Haut-Languedoc et Vignobles et la communauté de communes,



Une borne numérique d'informations a été installée à Magalas.

subventionnés par l'Europe (fonds leader), avec l'appui de la Région et du Département.

Pour Séverine Saur, élue en charge du tourisme : « C'est un

véritable plus pour les visiteurs, mais aussi pour les locaux, une porte d'entrée dynamique sur le territoire, qui vient compléter les nouveaux

outils mis en place pour valoriser la destination ».

En juillet dernier, l'office de tourisme communautaire s'est doté d'un tout nouveau site internet, incluant des bases de données plus complètes pour la destination Avant-Monts. En parallèle, il développe avec ses partenaires des projets vidéos, et renforce progressivement sa stratégie numérique ; autant de nouveaux dispositifs qui augmenteront la visibilité et l'attractivité du territoire.

> Plus d'infos  
tourisme.magalas@avant-monts.fr  
et 04 67 36 67 13

► Correspondant M&L Libres : 04 67 36 65 06.

LA REVUE DE  
PRESSE DU PAYS

1 MARS 2021



## Saint-Gervais-sur-Mare

### Radon : on peut encore se procurer des kits de détection

Dans le cadre de la politique de l'habitat, le Pays Haut-Languedoc et Vignobles a signé une convention avec l'Agence régionale de santé (ARS) pour effectuer une campagne de détection du radon chez les propriétaires privés sur ses 34 communes - classées en zone 3 -, c'est-à-dire à potentiel moyen ou élevé. Parmi les communes concernées figure Saint-Gervais. Pour rappel, le radon est un gaz radioactif d'origine naturelle invisible et sans odeur. Le radon appartient à la famille des gaz rares (hélium, néon, krypton...). Inodore, incolore, sans saveur, il ne réagit pas chimiquement avec les autres éléments. C'est le seul gaz rare à

être naturellement radioactif. Les propriétaires privés de ces communes peuvent tester la présence potentielle de radon dans leur logement en plaçant un kit de détection, kit à placer dans la partie habitable et chauffée du logement pendant une durée de deux mois. Les logements anciens, sans vide sanitaire ventilé, sont concernés par cette action. Des kits de détection sont encore disponibles et sont à retirer auprès du Pays Haut-Languedoc et Vignobles ; contacter Fiona Dejean-Arnesto, tous les matins par mail : fiona.dejean-arresto@payshlv.com ou par téléphone au : 04 67 97 98 01.

► Correspondant M&L Libres : 06 71 37 96 55.

LA REVUE DE  
PRESSE DU PAYS

4 MARS 2021



## Pays Haut-Languedoc et Vignobles

# Le comité de pilotage planche sur la trajectoire énergétique du Pays

La commune de Murviel-lès-Béziers a accueilli, vendredi 19 février, la réunion du comité de pilotage développement durable et transition énergétique du Pays Haut-Languedoc et Vignobles. Présidé par Pierre Mathieu, président de la communauté de communes Grand Orb, cette réunion a permis de définir la trajectoire énergétique du Pays à l'horizon 2050 et les orientations prioritaires qui alimenteront le programme d'actions de la mission sur la période 2021-2026.

Ainsi, ces travaux ont permis d'aboutir à la définition d'un scénario sectorisé pour la réduction des consommations d'énergie du territoire et le développement des énergies renouvelables. L'objectif est ambitieux mais il a été souligné l'importance de mettre en place des actions réalistes en cohérence avec les acteurs du



Pierre Mathieu présidait la réunion du comité de pilotage à Murviel-lès-Béziers.

territoire et la préservation de l'environnement et du paysage. Ce sont quatre axes prioritaires qui ont été identifiés : la rénovation énergétique des logements, la maîtrise de l'énergie du patrimoine public, l'accompagnement aux démarches globales d'éco-mobilité et le soutien au développement des

énergies renouvelables d'origine solaire. Ces orientations seront traduites et concrétisées par la mise en œuvre d'actions mutualisées avec les quatre communautés de communes : du Minervois au Caroux, Grand-Orb, Les Avant-Monts et Sud-Hérault. Pour cela, une réunion

du comité technique de la mission réunissant les partenaires aura lieu début mars.

> Contact : Mickaël Huet, chargé de mission développement durable et transition énergétique ; [mickaël.huet@paysshlv.com](mailto:mickaël.huet@paysshlv.com) ou 06 31 43 97 10.

LA REVUE DE  
PRESSE DU PAYS

20 MARS 2021



## Roquessels

# Un site patrimonial emblématique à découvrir

Au nord du territoire des Avant-monts, le pittoresque village de Roquessels est dominé par les vestiges d'un château féodal et d'une chapelle romane (X et XI<sup>e</sup> siècle), répertoriée au titre des monuments historiques. En 2019, la commune et la communauté de communes, en charge de la maîtrise d'ouvrage, ont engagé un vaste programme de valorisation du site dans une perspective de mise en tourisme, englobant l'aménagement qualitatif du site, la mise en sécurité et l'accessibilité. L'ultime phase, va porter sur la création d'un cheminement et d'une signalétique appropriés au départ du



Michel Salles, maire, entouré des services du GAL et techniques.

village. Tout au long de la démarche, les partenaires et principaux financeurs, dont l'Europe (fonds lea-

der), l'État, le Département et la Région ont accompagné le projet d'un montant global de 140 106,19 € HT, subventionné

à hauteur de 80 %, les 20 % restants en autofinancement, partagés entre Roquessels et Les Avant-Monts.

Lors d'une visite de conformité en présence des services du GAL (Pays Haut-Languedoc et Vignobles) en charge du suivi des dossiers d'attribution leader, Michel Salles, maire de Roquessels, a précisé : « Les travaux ont débuté par la mise en sécurité de la terrasse panoramique où se trouvait le château, en consolidant les parois rocheuses de la falaise, soulignée par la réalisation d'un mur en arrachement et la pose d'un garde-corps. Le résultat est superbe ».

LA REVUE DE  
PRESSE DU PAYS

24 MARS 2021



## Olonzac

### Une mallette pédagogique pour le musée

Le musée archéologique du Minervois vient de se doter d'une mallette pédagogique mise à sa disposition par le Pays d'Art et d'Histoire du Haut-Languedoc et Vignobles. Cet outil est le fruit d'une réflexion menée à partir de 2018 par l'association Nature Passion, dans le cadre d'un programme Leader, pour faire découvrir l'archéologie aux scolaires. Afin de mutualiser cette ressource éducative, Céline Bunoz, animatrice au service Architecture et Patrimoine au PHLV, a servi de médiateur avec les structures du territoire ayant vocation à sensibiliser sur le patrimoine culturel régional.

En présence de Béatrice Falcou, première adjointe au maire, la conservatrice du musée, Clau-



La conservatrice du musée archéologique a réceptionné la mallette.

dine Martin, a réceptionné avec plaisir cette mallette qui « sera finalement utile non seulement aux élèves puisqu'elle propose des thèmes d'apprentissage en relation avec les programmes scolaires, mais aussi aux jeunes et adultes désireux d'être

introduits de manière ludique à l'archéologie ». Son contenu offre des ouvrages illustrés (collection INRAP / Actes sud), des frises chronologiques, des dossiers, des fac-similés sur divers thèmes (industrie lithique, céramique), un kit de fabrication

d'une voûte romane et de vrais artefacts issus de collectes hors contexte. Il s'agit donc d'un intéressant dispositif à valeur scientifique que l'association gérante du musée, le CRDM, pourra exploiter dans ses animations.

Ainsi, malgré le contexte sanitaire actuel, le Centre de recherche et de documentation du Minervois demeure actif et suffisamment optimiste pour envisager de célébrer, en septembre, le cinquantenaire de sa création à l'issue de la dernière campagne de fouilles sur l'oppidum du Mourrel-Ferrat.

> Contacts : centre-recherche-documentation-minervo@orange.fr  
Tél. 06 85 52 72 64.

LA REVUE DE  
PRESSE DU PAYS

28 MARS 2021



## Pays Haut-Languedoc et Vignobles

### Les projets de contrats bourgs-centres validés

Jeudi 18 mars, le deuxième comité de pilotage de l'année du contrat Région/Pays Haut-Languedoc s'est réuni à Pierrerue sous la présidence de Jean Arcas et de Florence Brutus, vice-présidente au conseil régional en charge de l'aménagement du territoire, en présence de Marie-Pierre Pons, vice-présidente du Département.

Ce jour était dédié à la présentation de deux projets de bourgs-centres : ceux de la commune de Capestang et de Roujan, pour qu'ils soient intégrés au contrat Région Occitanie/Pays Haut Languedoc pour la période 2018-2021. L'inter-



Lors de la réunion du contrat Région/Pays Haut-Languedoc

vention de Pierre Polard, maire de Capestang, a mis en exergue les axes d'intervention du contrat : faire du cadre de vie un élément d'attractivité et

d'épanouissement, développer les services de proximité et la cohésion sociale et faire émerger un nouveau modèle de développement local. Gérard Ni-

colas, adjoint au maire de Roujan, a quant à lui mis l'accent sur la valorisation du centre-ville et du centre de Roujan, le traitement des coutures entre le centre ancien et le centre, la végétalisation la ville et le développement des mobilités douces. L'assemblée a validé les deux projets de contrat. Florence Brutus a souligné l'importance du travail effectué par le syndicat mixte du Pays, les communautés de communes et les communes candidates.

> Renseignements au  
04 67 38 11 10 et sur  
[www.payshlv.com](http://www.payshlv.com).

LA REVUE DE  
PRESSE DU PAYS

2 AVRIL 2021



## Pays Haut-Languedoc et Vignobles À la découverte des trois musées de France sur le territoire

Ce lundi 22 mars, Sophie Omère conseillère Musées à la Drac Occitanie est venue découvrir les trois musées de France sur le territoire du Pays d'art et d'histoire Haut-Languedoc et Vignobles : le Musée d'archéologie et de paléontologie de Minerve, le Musée de la préhistoire régionale de Saint-Pons-de-Thomières et le Musée de la cloche et de la sonaille à Hérépian.

La Drac et la délégation du Pays composée notamment de Jean Arcas, président du Pays, de Marie-Pierre Pons, vice-présidente, et d'Olivier Roubichon-Ouradou, vice-président, tous deux en charge du Pays d'Art et d'Histoire, ont pu apprécier les richesses des collections et échanger avec les gestionnaires de ces musées : Didier Vordy, maire de Minerve pour le musée d'archéologie et de paléontologie, Josian Cabrol,



Une visite de ces trois musées très instructive.

président de la communauté de communes Du Minervoises au Caroux pour le musée de la préhistoire régionale, Pierre Mathieu, président de la communauté de communes Grand Orb, et Jean-Luc Lafaurie, maire d'Hérépian pour le Mu-

sée de la cloche et de la sonaille. Les échanges ont été instructifs : gestion et rayonnement des musées, problématiques budgétaires, animations, accueil des publics, inventaire des collections, élaboration des

projets scientifiques et culturels, etc. avec des sujets récurrents lors de ces discussions : donner du sens aux collections, attirer de nouveaux publics, dont le jeune public, partager avec le plus grand nombre ces richesses patrimoniales.

Claudine Jacquet, nouvelle chargée de mission Musées du Pays d'art et d'histoire Haut-Languedoc et Vignobles, a présenté son rôle auprès de ces trois musées de France et son appui afin de préparer, au plus tôt nous l'espérons, la réouverture au public de ces structures culturelles (travail de conditionnement, consolidation de supports, préparation des vitrines...).

> Plus d'informations concernant les musées sur le territoire du Pays Haut-Languedoc et Vignobles au 04 67 38 11 10 ou sur internet à l'adresse : [www.payshlv.com](http://www.payshlv.com)

LA REVUE DE  
PRESSE DU PAYS

3 AVRIL 2021



## Minerve

### Un second souffle pour le musée d'archéologie

L'inventaire du musée d'archéologie réalisé dans le cadre de l'opération Grand site, supervisée par Manon Albert et Sylvie Chauvain-Marc de l'agence Victoire aidées par des adhérents de l'association Ménérbès et avec le concours de Sylvain Durand, Jorge Barrera et Dominique Ossaud, archéologues bénévoles, a commencé au mois de janvier et doit se terminer avant l'été. C'est une première étape pour la mise en valeur du musée. Marie Vallée-Roche, conseillère municipale de la commission patrimoine et présidente de l'association Ménérbès, précise que Clau-



Une lampe à huile, dépoussiérée lors de l'inventaire en février.

dine Jacquet, chargée de mission musées au Pays Haut-Languedoc et Vignobles, tiendra une réunion à Minerve ce

jeudi 8 avril afin d'expliquer aux conseillers municipaux ce qu'est un projet scientifique et culturel.

Après l'inventaire et le dépoussiérage, il faudra veiller à la protection des objets, à leur conservation et aux éventuelles restaurations. Les pièces métalliques devraient être bientôt restaurées. Il faudra ensuite valoriser le musée, labellisé Musée de France pour ses collections, afin que tout le monde puisse profiter de ses richesses dans d'excellentes conditions. Ce musée a été créé il y a 55 ans sous l'impulsion de Pierre Lauriol et des habitants de Minerve dont Jean-Luc Séverac. Ces derniers y sont très attachés.

► Correspondant Miki Silber | 04 74 38 47 50

LA REVUE DE  
PRESSE DU PAYS

10 AVRIL 2021



## Cessenon-sur-Orb

# La commune se dote d'une borne d'information touristique

Devant l'ancien office de tourisme, une borne numérique tactile a été installée pour profiter de toutes les informations locales, mises à jour 7 jours sur par l'office de tourisme intercommunal, la mairie et le Pays Haut-Languedoc et Vignobles. Face au constat que moins de 10% des touristes franchissent le seuil d'un office de tourisme, la question de l'accès à l'information se posait. C'est pour cette raison, que l'office de tourisme a engagé, depuis plusieurs années, une réflexion sur l'accueil touristique afin de créer un maillage territorial entre points d'accueil, accueil en mobilité (lors d'événements supra communautaires, tel que la Fête du Cochon à Cessenon ou la fête de la Clémentine à Puisserguier), point I mobile et bornes numériques (Puisserguier).

Le projet de borne multimédia



Une borne numérique de navigation facile et tactile.

a donc été porté par le Pays Haut-Languedoc et Vignobles qui a mutualisé l'achat à l'échelle de deux communau-

tés de communes (Avant-Monts et Sud-Hérault). La structure a bénéficié de fonds européens Leader ainsi que de subvention du conseil départemental de l'Hérault. Une convention de partenariat a été signée entre l'office de tourisme, la municipalité et le Pays Haut-Languedoc et Vignobles.

Cessenonais et touristes peuvent désormais profiter de toute l'actualité des festivités organisées sur le territoire communal et dans les environs, découvrir ou redécouvrir le patrimoine environnant, obtenir des informations pratiques, locales, se renseigner et organiser leurs futures activités plein air ou culturelles, s'orienter vers les commerces de proximités.

Les informations fournies sont disponibles en français et en anglais.

► Correspondant Média Editor : 06 75 81 71 71.

LA REVUE DE  
PRESSE DU PAYS

16 AVRIL 2021



## Pays Haut-Languedoc et Vignobles

# Le Pays dans un Guide vert de Sites et cités remarquables de France

En partenariat avec l'association Sites et cités remarquables de France, Michelin met en vente, depuis le 15 avril, deux nouveaux Guides verts pour participer à la relance de l'économie touristique et soutenir les économies locales. Le Pays d'art et d'histoire est ainsi présenté dans le tome consacré au sud de la France et aux départements d'outre-mer.

Sites et cités remarquables de France constituent un réseau de plus de 300 collectivités et territoires parmi ceux qui sont reconnus Sites patrimoniaux remarquables ou Villes et pays d'art et d'histoire. Toutes celles et ceux qui figurent dans ce guide ont répondu aux mêmes critères et obligations exigés par le ministère de la Culture pour obtenir les labels qui les distinguent. « Les villes et territoires présentés dans ces guides détiennent un patri-



Un site remarquable qui ne demande qu'à se laisser découvrir !

moine exceptionnel qu'elles ont protégé, restauré et qu'elles animent. Elles offrent à la fois leur passé et la modernité de ses usages, le temps d'une

découverte et du plaisir à goûter les traditions », écrit dans la préface, Martin Malvy, président de Sites et cités. « Dans ce guide, les lecteurs

trouveront en plus de la sélection des Guides verts Michelin, la classification par étoiles, des expériences insolites et durables », précise Philippe Orain, directeur de cette collection.

Ce guide invite à parcourir le Pays d'art et d'histoire hors des sentiers battus, en mettant en lumière la diversité des territoires, leurs atouts et la qualité de l'accueil : le patrimoine architectural (cathédrale, moulins, châteaux, viaduc, villages, etc.), les sites naturels (grotte, gorges, chaos dolomitique, ponts naturels, etc.), le vignoble avec une route de vins de Faugères au Minervois en passant par Saint-Chinian ou encore les lieux culturels (musées, jardins, station thermale, etc.).

► Plus d'informations au 04 67 38 11 10 ou [contact@payshlv.com](mailto:contact@payshlv.com)

LA REVUE DE  
PRESSE DU PAYS

⋮

17 MAI 2021

×



## Pays Haut-Languedoc et Vignobles Travailler pour améliorer la qualité paysagère

Le comité des élus de l'Opération grand site Cité de Minerve gorges de la Cesse et du Brian s'est réuni à Azillanet. Accueillie par Alexandre Dye, maire de la commune, cette réunion présidée par Jean Arcas, président du Pays Haut-Languedoc et Vignobles, s'est tenue en présence de Josian Cabrol, président de la communauté de communes du Minervois au Caroux, et des maires et élus référents des sept communes concernées.

Le Pays vient, en effet, de lancer, en partenariat avec la Dreal Occitanie, l'élaboration d'un schéma de restauration



La réunion s'est tenue dans la commune d'Azillanet.

paysagère des points noirs du Grand site.

Lors de la réunion, le planning

proposé pour l'année 2021 a été validé : il s'agira d'établir un état des lieux de ces points

noirs paysagers et de proposer des orientations pour les résoudre. Cette démarche Grand Site de France concerne les communes d'Azillanet, Cesseras, La Caunette, La Livinière, Minerve, Siran et Vélieux et se déroule en partenariat avec la communauté de communes, le Parc naturel régional du Haut-Languedoc et le conseil départemental de l'Hérault.

> Pour tout renseignement, il convient de contacter Sylvain Brisa, chargé de mission Opération Grand Site Pays Haut-Languedoc et Vignobles, en téléphonant au 06 31 43 83 08.

LA REVUE DE  
PRESSE DU PAYS

⋮

30 MAI 2021

×



## Murviel-lès-Béziers De nombreuses actions pour le territoire

Vendredi 21 mai, le comité syndical du Pays s'est réuni à Murviel sous la présidence de Jean Arcas, en présence de Marie-Pierre Pons, vice-présidente du conseil départemental de l'Hérault et du conseiller régional, Jean-Noël Badéas. Lors de ce comité, 23 rapports ont été présentés et validés à l'unanimité par l'assemblée. De nombreux élus ont souligné l'impact positif de l'animation foncière réalisée par la SCIC Bio-Orb PPAM (plantes à parfum, aromatiques et médicinales) et la diversification des revenus qu'elle permet aux agriculteurs et viticulteurs participants.

D'autres sujets ont été abordés comme l'alimentation, avec l'appel à candidatures 2021, consolidation des projets alimentaires territoriaux. Il a pour but d'aider à la relocalisation de l'agriculture et à mettre en place une alimentation saine, sûre, durable et accessible à tous. L'oénotourisme, avec un projet de coopération interterritoriale Leader qui mettra à disposition un sac à dos de l'oénotourisme



Le comité syndical du Pays Haut Languedoc et Vignobles s'est réuni à Murviel.

pour les touristes, les professionnels labellisés Vignobles & découvertes volontaires comme des hébergeurs, caveaux, réceptifs. Avec ce sac à dos, les parents pourront ainsi partager un moment plus familial avec leurs enfants.

La culture, avec l'Orchestre du Pays et son spectacle, *1907 les 12 dimanches d'un printemps*, qui, en raison du contexte sanitaire, sera proposé uniquement sous une forme condensée. En 2021, on le retrouvera dans des manifestations et événements

liés à l'histoire du vin, thématique développée dans le cadre du Pays d'art et d'histoire.

> Pour plus d'informations, 04 67 38 11 10 et [www.paysshv.com](http://www.paysshv.com)

► Correspondant Noël Lillo | 06 67 31 69 27.

LA REVUE DE  
PRESSE DU PAYS

5 JUIN 2021



## Pays Haut-Languedoc et Vignobles "Colorons le Pays" donne un nouveau visage aux façades

Le Pays Haut-Languedoc et Vignobles s'est engagé dans une opération de rénovation des façades, "Colorons le Pays", depuis 2008. Les quatre communautés de communes du territoire (Du Minervois au Caroux, Grand Orb, Avant-Monts, Sud-Hérault), le Département et la Région participent au financement des projets examinés lors du comité de pilotage qui s'est réuni dernièrement à Bédarieux. Ce comité de pilotage composé d'élus est présidé par Francis Boutes, président des Avant-Monts et maire de Gabian. Toutes les communautés de communes du territoire sont représentées au sein du comité de pilotage. Deux demandes, soit quatre façades, ont été présentées ce qui représente une enveloppe de 14 334 € de subventions et 71 208 € de travaux. Deux dossiers ont été présentés en paiement pour un



Déjà 15 façades ont été subventionnées grâce au dispositif.

montant de 11 115 € de subventions et 69 001 € de travaux. Depuis le début de l'année, ce sont au total 15 façades qui ont été subventionnées pour un montant total de 52 558 € de subventions et 116 561 € de travaux. Cette commission se réunit tou-

tes les six semaines environ pour réserver ou régler les subventions après travaux finis et conformes. Pour mémoire, les façades subventionnables doivent être visibles de l'espace public et situées dans le périmètre défini par chaque commune.

> Contact : Anne Galibert  
au 04 67 38 11 10 ou  
[anne.galibert@payshlv.com](mailto:anne.galibert@payshlv.com)  
Tout propriétaire faisant l'objet d'un  
démarchage doit le signaler à la  
mairie ainsi qu'à la gendarmerie,  
aucun démarchage n'étant lié  
à ces dispositifs.

LA REVUE DE  
PRESSE DU PAYS

16 JUIN 2021



## Pays Haut-Languedoc et vignobles Rénov'Occitanie, un service public pour la rénovation énergétique

Vous êtes propriétaires, locataires ou bailleurs ? Vous avez un projet de construction ou de rénovation de votre maison. Vous souhaitez mieux gérer vos consommations d'énergie et faire de vraies économies ?

Le guichet Rénov'Occitanie du Pays Haut-Languedoc et Vignobles basé à Bédarieux délivre des conseils gratuits et indépendants pour vous accompagner à chaque étape de votre projet : solutions techniques, aides financières, artisans RGE, etc. Rénov'Occitanie est le service public de la Région Occitanie pour la rénovation énergétique des logements privés. Tous les particuliers, occupants ou bailleurs ou propriétaires occupants ou bailleurs quel que soit leur niveau de ressources peuvent bénéficier de l'aide de Rénov'Occitanie.

Le conseiller facilite, accompagne et informe pour la rénovation énergétique afin d'orienter



Le guichet Rénov'Occitanie est ouvert à Bédarieux.

et de définir la solution la plus adaptée pour la rénovation énergétique de votre logement. Plusieurs niveaux d'informations sont disponibles comme une permanence téléphonique pour orienter les particuliers vers les différents dispositifs et

services existants. On peut aussi prendre rendez-vous pour bénéficier d'un conseil personnalisé sur les solutions adaptées au ménage pour réduire les consommations d'énergie selon les caractéristiques du bâtiment. Cela peut être aussi une offre

d'accompagnement délivrée par la Région Occitanie à travers la réalisation d'un audit énergétique et d'un suivi des travaux.

Pour prendre un rendez-vous téléphonique, contactez le conseiller via le formulaire en ligne « Contacter le conseiller en rénovation énergétique » sur <https://www.payshlv.com/contacter-le-conseiller-en-renovation-energetique> ; ou lors des permanences téléphoniques : les lundis, mardis et jeudis de 13 h à 14 h 30 au 04 67 38 11 10 (tapez 2) ; ou par courriel à l'adresse [conseiller.faire@payshlv.com](mailto:conseiller.faire@payshlv.com)

> Plus d'informations sur  
[www.renovoccitane.laregion.fr](http://www.renovoccitane.laregion.fr) et  
[www.payshlv.com/renovoccitane](http://www.payshlv.com/renovoccitane)  
Ce projet est cofinancé par la  
Région Occitanie et les Fonds  
Européens de Développement  
Régional.

LA REVUE DE  
PRESSE DU PAYS

⋮

17 JUIN 2021

×



## Saint-Chinian

### Des nouvelles du Pays d'art et d'histoire

Dernièrement, les élus et l'équipe patrimoine du Pays d'art et d'histoire se sont retrouvés pour le comité de pilotage à la salle de l'abbatiale de Saint-Chinian, en présence du président du Pays, Jean Arcas.

L'ordre du jour concernait l'actualité du Pays d'art et d'histoire Haut-Languedoc et Vignobles. Il a été question de la présentation de la programmation culturelle 2021 du Pays d'art et d'histoire avec une thématique sur le sous-sol plusieurs fois abordée dans l'offre de cette année, de l'explication de sa co-construction avec les quatre communautés de communes



Le comité de pilotage s'est réuni à Saint-Chinian.

composant le Pays, les associations, les communes...

Actuellement, la mission Inventaire du patrimoine met en

forme les données récoltées dans le cadre de l'inventaire topographique d'Aigne. Elle fera une valorisation de cette recher-

che par le biais d'animations intégrées dans l'offre culturelle du Pays d'art et d'histoire. L'inventaire relatif au thème des moulins hydrauliques se poursuit également. La mission Musée apporte par ailleurs son appui auprès des musées de France et des espaces muséographiques du territoire, en mettant en place des actions de formations, des aides à la mise en place de collection et des éditions à venir.

> Contact : 04 67 38 11 10,  
[www.paysshlv.com](http://www.paysshlv.com) ou  
[contact@paysshlv.com](mailto:contact@paysshlv.com)

► Correspondant M&L Libres - 06 86 82 45 38

LA REVUE DE  
PRESSE DU PAYS

⋮

18 JUIN 2021

×



## Pays Haut-Languedoc et Vignobles

### Les projets se multiplient pour mettre en valeur le patrimoine

Dernièrement, les membres des comités FEDER-ATI et du Groupe d'action locale (GAL) Leader du Pays Haut-Languedoc et Vignobles se sont réunis à la salle polyvalente de Pierrerue sous la présidence de Francis Boutes, en présence du président, Jean Arcas.

Durant toute la matinée, quinze dossiers liés au tourisme ou au patrimoine local ont été présentés à l'assemblée. Il a été rappelé que l'actuelle programmation touchait à sa fin et que les partenaires devaient poursuivre leurs efforts afin d'être prêts pour la prochaine version qui débutera en 2022.

Pour le programme FEDER-ATI, le territoire a validé deux dossiers pour un montant total de 103 654 € d'aides, en attente de la décision du Comité régional de programmation. Ces dossiers concernent Villemagne-Argentières, commune ayant un



La réunion s'est déroulée dans la salle polyvalente de Pierrerue.

riche patrimoine et dont l'investissement des élus de ce territoire pour la sauvegarde et la valorisation du patrimoine a été souligné par Francis Boutes. Pour le programme européen Leader, 11 dossiers ont été sélectionnés pour 269 837 € alloués. Il a été question, entre au-

tres, du jardin méditerranéen de Roquebrun, labellisé jardin remarquable l'année dernière ; de la réhabilitation et de la mise en tourisme du moulin de Félignes-Minervois ; de la création d'une signalétique patrimoniale sur le territoire des Avant-Monts ; de l'aménagement d'une

salle d'interprétation archéologique dans la Maison cévenole des arts et traditions populaires à Saint-Gervais-sur-Mare ; de la création d'une salle d'interprétation dédiée aux plafonds peints médiévaux à Puisseguier.

► Correspondant M&L Libres - 06 86 82 45 38

LA REVUE DE  
PRESSE DU PAYS

⋮

18 JUIN 2021

✕



### Avant-Monts

## Les sentiers de randonnée du territoire sont valorisés



L'entretien des sentiers est assuré par les services techniques.

Dans les Avant-Monts, les sentiers et circuits de randonnée forment un réseau de plus de 428 km étendu sur 25 communes, parcourant les campagnes, espaces boisés, et les vignobles à la découverte du patrimoine bâti tels, moulins, pigeonniers, castroms, anciens lavoirs...

Ce réseau touristique permet de découvrir des sites naturels et des paysages ruraux, mais aussi la grande richesse de ce territoire : les vignobles. Dans les Avant-Monts, la diversité de terroirs et de paysages façonnés par cette culture ancestrale constitue un atout touristique indéniable. Deux itinéraires d'annonces sont disponibles au départ d'Abeilhan ou de Murviel-lès-Béziers pour 28 km d'itinérance au cœur des vignobles. L'offre œnotouristi-

que s'étoffera prochainement avec un GR de Pays et deux boucles thématiques au cœur des appellations Faugères et Saint-Chinian, développées dans le cadre d'un partenariat avec le Pays Haut-Languedoc et Vignobles.

La communauté de communes gère une grande partie de la maintenance de ce réseau et réalise avec les équipes des services techniques et du tourisme, des travaux d'entretien général, de contrôle des sentiers et de balisage.

En parallèle, les services techniques communautaires interviennent également pour l'entretien d'espaces naturels et sites touristiques des Avant-Monts : les moulins de Faugères, le site des Mates Basses, le lac des Olivettes à Vaillhan...

► [www.pays-haut-languedoc.com](http://www.pays-haut-languedoc.com)

LA REVUE DE  
PRESSE DU PAYS

⋮

19 JUIN 2021

✕



## Pays Haut-Languedoc et Vignobles Une expo photo pour voyager au cœur du monde souterrain

Les mondes souterrains recèlent une part de mystère. Il s'y cache des trésors que les spéléologues, derniers grands explorateurs, découvrent, analysent et protègent.

Si ces paysages obscurs ne sont pas visitables, le Pays d'art et d'histoire propose de les mettre en lumière et de les faire découvrir au grand public à travers une exposition photographique.

Intitulée "L'envers du décor sous nos pieds, des mondes cachés", celle-ci est visible depuis le **19 mai jusqu'au 31 octobre**, le long de la voie verte Passa Pais. Une véritable occasion pour faire un premier pas sous terre.

Ce sont ainsi vingt panneaux qui présentent quelques-unes des plus belles cavités du territoire.

Les promeneurs et cyclotouristes pourront ainsi découvrir



L'aven des Fades à Saint-Geniès-de-Varensal.

PHILIPPE CROCHET

les méandres et les abîmes souterrains de notre beau pays. Le plus souvent, ces cavités fragiles ne sont pas à la portée de tous et font l'objet de fortes mesures de protection.

Cette exposition est réalisée dans le cadre du Pays d'art et d'histoire Haut-Languedoc et Vignobles et du Pôle de pleine nature Montagnes du Caroux avec le soutien financier du Fonds européen agricole pour le développement rural, de l'Europe, de la Région, du Département et en partenariat avec le Parc naturel régional du Haut-Languedoc, la Fédération française de spéléologie, le Comité départemental de spéléologie de l'Hérault.

► Plus d'informations  
au 04 67 38 11 10  
ou par mail :  
[contact@pays-hv.com](mailto:contact@pays-hv.com) et  
[www.pays-hv.com](http://www.pays-hv.com)

LA REVUE DE  
PRESSE DU PAYS

22 JUIN 2021



## Des actions fortes pour promouvoir le patrimoine

### CULTURE

Les animateurs de l'architecture et du patrimoine réunis à Pézenas.

Après une année de réunions en visioconférence, les animateurs de l'architecture et du patrimoine des 26 Villes et Pays d'art et d'histoire de la région Occitanie se sont retrouvés à Pézenas, en présence des représentants de la Direction régionale de l'action culturelle et de la Ville.

Cette position centrale dans la région a permis de rassembler les animateurs des sites lointains comme Montauban, Cahors, Auch, Nîmes, Uzès, Beaucaire ou Les Pyrénées cathares mais aussi de Rodez, Mende, Narbonne ainsi que les plus proches : Lodève, Béziers et le Pays d'art et d'histoire Haut-Languedoc et Vignobles.

Ce label national prestigieux est accordé aux villes et intercommunalités au patrimoine remarquable. La valorisation du patrimoine - c'est-à-dire les différentes manières de le présenter aux différents publics, visiteurs, habitants, scolaires - est le cœur de métiers de ces animateurs.

Ne les imaginez pas la guitare en bandoulière. Diplômés en



Le maire, Armand Rivière, a accueilli les participants.

histoire, histoire de l'art ou architecture, ils mettent en place un programme culturel sur l'année avec leurs équipes, élaborent des expositions, publient des brochures apportent des conseils aux collectivités. Leur savoir-faire vient d'être reconnu par le titre de chef de projet. D'autre part, les Villes et Pays d'art et d'histoire sont désormais répertoriés dans le tout nouveau guide Michelin des Sites et cités remarquables, et bientôt dans la brochure des

Villes et Pays d'art et d'histoire d'Occitanie.

Le pays de Pézenas, qui aura vingt ans en 2022, invite le public à découvrir les multiples facettes de son patrimoine avec les guides conférenciers qui partagent leurs connaissances au cours de la nouvelle visite théâtralisée, "Ici Molière", à partir du **13 juillet**.

Les programmes sont disponibles dans les offices de tourisme et sur le site [capdagne.com](http://capdagne.com)

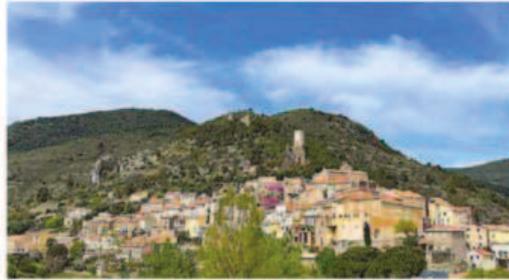
LA REVUE DE  
PRESSE DU PAYS

6 JUILLET 2021



## Pays Haut-Languedoc et Vignobles La population invitée à s'exprimer

Le comité de pilotage du Contrat de relance et de transition écologique du territoire s'est réuni en visioconférence. La réunion s'est tenue sous la présidence de Jean Arcas, en présence des présidents des communautés de communes du territoire : Du Minervois au Caroux, Grand Orb, Les Avant-Monts, Sud-Hérault. Devant une quinzaine de participants, l'agence Grand public a souligné les premiers retours positifs des habitants du territoire Haut-Languedoc et Vignobles. L'idée est de donner la parole à un échantillon représentatif de la population locale et de re-



Un questionnaire va être diffusé.

PAYS HLV / A. BOISSARD

cueillir avis et interrogations sur leur qualité de vie, la vie économique, l'environnement dans le Haut-Languedoc et Vignobles.

Le questionnaire qui sera utilisé durant l'enquête audiovisuelle des habitants a été présenté et expliqué par Louise Cormier,

consultante participation citoyenne de Grand public. Après une révision commune, le document a été validé par l'assemblée. Avec la mise en place de cette démarche, le président du Pays, Jean Arcas, souhaite aussi trouver un lien fédérateur pour le territoire : celui qui permettrait de réaliser une construction commune. Des sujets qui, une fois recueillis, serviront à l'élaboration du Contrat de relance et de transition écologique.

> Contact : 04 67 38 11 10,  
[www.payshlv.com](http://www.payshlv.com) ou  
[contact@payshlv.com](mailto:contact@payshlv.com)

LA REVUE DE  
PRESSE DU PAYS

14 JUILLET 2021



## Du Minervois au Caroux L'opération "Petites villes de demain" est en marche

Première étape du programme national "Petites villes de demain", la convention d'adhésion vient d'être signée au siège de l'intercommunalité entre les services de l'État, la communauté de communes du Minervois au Caroux et les communes de Saint-Pons-de-Thomières et Olonzac. Le sous-préfet de Béziers, Pierre Castoldi, le président de la communauté de communes, Josian Cabrol, la vice-présidente de la Région, Florence Brutus, ainsi que les maires de Saint-Pons, André Arrouche, et d'Olonzac, Luc Louis, ont ratifié le document en présence des présidents du Parc naturel régional, Daniel Viallelle, et du Pays Haut-Languedoc et Vignobles qui apportent leur soutien à l'opération. Ce dispositif vise à donner aux communes et à l'intercommunalité les moyens de concrétiser



La convention a été signée au siège de la communauté de communes.

leurs projets de territoire afin de conforter leur statut de villes dynamiques où il fait bon vivre dans le respect de l'environnement. À l'échelle du Minervois au Caroux, Saint-Pons et Olonzac ont été retenues pour leur rôle de centralité pouvant s'inscrire dans une stratégie de revitalisation.

Avec cette convention, les communes et la communauté de communes ont 18 mois pour écrire leur projet de territoire. En décembre 2022, une nouvelle convention pourra alors être envisagée, relevant, cette fois, d'une opération de revitalisation de territoire. D'ores et déjà, les deux com-

munes se sont orientées vers un projet où le vivre-ensemble est au cœur des préoccupations. Le recrutement d'un chef de projet a été lancé. Il assurera l'émergence et la coordination du programme à l'échelle de la communauté de communes avec les deux communes concernées.

LA REVUE DE  
PRESSE DU PAYS

17 JUILLET 2021



## Saint-Chinian

### Avec le Comporte, l'aventure est dans le sac

L'idée du sac à dos Comporte est le fruit d'un projet de coopération issu du programme européen "Leader" entre 4 destinations œnotouristiques Vignobles & Découvertes, "Languedoc, Cœur d'Hérault" (le Gal Cœur d'Hérault, chef de file), "Minervois, Saint-Chinian, Fau-gères et Haut-Languedoc", "Vignobles de Vidourle Camargue" et "La Route des vins de Bordeaux en Entre-deux-mers". Ensemble, ces quatre territoires ont imaginé un outil pour découvrir en autonomie la vigne et les spécificités de leur territoire de manière ludique, tout en valorisant les savoir-faire locaux au maximum. Lundi 28 et mardi 29 juin,



Les équipes du Gal au complet avec les éléments du sac à dos.

ces territoires se sont retrouvés pour l'étiquetage, la répartition, la mise en place et le comptage de l'ensemble des sacs. Deux journées studieuses à travers

lesquelles les liens de coopération se sont encore renforcés. La sortie officielle des sacs sur chaque territoire se fera dans le cadre de la programmation des

Fascinants Week-ends 2021.

> Contact : 04 67 38 11 10,  
[www.payshlv.com](http://www.payshlv.com) ou  
[contact@payshlv.com](mailto:contact@payshlv.com)

LA REVUE DE  
PRESSE DU PAYS

18 JUILLET 2021



## Siran

### Opération Grand Site : mieux communiquer pour mieux agir

Le Comité des élus de l'Opération Grand Site (OGS) Cité de Minerve gorges de la Cesse et du Brian vient de se réunir à Siran. Après l'accueil par Bruno Pla, 1<sup>er</sup> adjoint au maire, cette réunion présidée par Jean Arcas, président du Pays Haut Languedoc et vignobles s'est tenue en présence des élus et représentants des sept communes concernées et de la communauté de communes du Minervois au Caroux. À cette occasion, le projet de plan de communication à développer envers les habitants a fait l'objet d'un premier temps d'échanges. Les élus ont également reçu Lydie Lemone, directrice de l'office du tourisme du Minervois



Lors de cette réunion qui a permis de faire le point.

A. BOISSARD

au Caroux pour une présentation des réflexions des prestataires locaux réunis depuis janvier.

Enfin, dans le cadre de l'élaboration du schéma de restauration paysagère de points noirs, le cabinet missionné par le Pays est

venu faire un point d'étapes : les élus locaux ont souhaité être impliqués dans l'identification de ces points noirs paysagers. Ces trois actions s'inscrivent dans la mise en œuvre du programme de l'OGS 2019-2023 qui concerne les communes d'Azillanet, Cesserois, La Caumette, La Livinière, Minerve, Siran et Vélioux et qui se déroule en partenariat avec la communauté de communes, le Parc naturel régional du Haut-Languedoc et le conseil départemental de l'Hérault.

> Pour tout renseignement, contacter : Sylvain Brisa, chargé de mission Opération Grand Site, Pays Haut Languedoc et Vignobles. Tél : 06 31 43 83 08.

LA REVUE DE  
PRESSE DU PAYS

⋮

19 JUILLET 2021 ✕



## Saint-Pons-de-Thomières

# Le contrat local de santé permet la mise en place d'actions de terrain

Présidé par Josian Cabrol, le comité de pilotage du Contrat local de santé (CLS) du Pays Haut Languedoc et vignobles s'est retrouvé en visioconférence au siège de la communauté de communes Du Minervois au Caroux à Saint-Pons-de-Thomières, en présence du président du Pays Jean Arcas et de l'Agence régionale de santé (ARS) Occitanie. Coordinatrice du CLS, Laure Abadie a fait un premier retour sur les concertations réalisées auprès des professionnels à propos de l'offre de soins dans le territoire du Pays. Il s'agit de la première étape dans la mise en place d'un Conseil local de santé mentale. Le contrat local de santé, c'est aussi l'appui au déploiement de l'équipe mobile de lutte anti Covid. Olargues, Olonzac, Saint-Pons-de-Thomières et Thézan-Béziers ont pu d'ores et déjà profiter de cet accompagne-

ment.

À savoir qu'il est possible de faire intervenir cette équipe dans les festivals, des événements cet été ou à la rentrée, mais il est nécessaire de se rapprocher de l'ARS Occitanie. Du point de vue de la couverture vaccinale de la population, la sensibilisation et l'information doivent se poursuivre afin que le bénéfice se fasse sentir. Les actions se poursuivent dans le territoire, comme l'expérimentation d'un dispositif partenarial entre la maison des adolescents (MDA) et des psychologues libéraux des Maisons de santé pluriprofessionnelles ; l'action sport et santé, dans le cadre du pôle de pleine nature Montagnes du Caroux où déjà 45 patients sont inscrits pour participer à plusieurs activités (marche nordique, parcours d'orientation...)



La réunion s'est tenue en visioconférence.

### • VACCINATION

Mis en place par le SDIS 34 au centre de secours avec le concours de la communauté de communes Du Minervois au Caroux, le centre de vaccination ne sera ouvert que le mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h à compter du 21 juillet.

### • VISITES GUIDÉES

L'office communautaire de tourisme propose des visites guidées du village tous les jeudis matin à 10 h 30, et des carrières de marbre tous les vendredis après-midi jusqu'à la fin août. Renseignements et inscriptions au 04 67 97 06 65.

LA REVUE DE  
PRESSE DU PAYS

⋮

24 JUILLET 2021 ✕



## Pays Haut Languedoc et vignobles

# Le Contrat de relance et de transition étudié

Dernièrement, les élus et techniciens représentant les communautés de communes composant le Pays Haut Languedoc et vignobles se sont réunis à Pierrefeu sous la présidence de Jean Arcas, en présence de l'Agence Grand Public et du bureau d'études Terre d'avance. Le but était de travailler ensemble durant la matinée sur l'élaboration du Contrat de relance et de transition écologique.

Dans un premier temps, les participants ont visionné un film réalisé par l'Agence Grand public. Celui-ci donne un premier retour sur les habitants et



Une réunion sous la présidence de Jean Arcas.

leurs perceptions du territoire. Il sera présenté lors de la réunion publique prochainement.

Dans un second temps, Terre d'avance a présenté les atouts, faiblesses, opportunités et me-

naces du territoire. Les participants ont ensuite réfléchi sur les thématiques à travailler et à conforter dans les années à venir. Ils se sont ensuite répartis dans les trois ateliers, "transition écologique", "relance économique", "cohésion sociale et territoriale". Les échanges furent nombreux et instructifs. La poursuite du travail est prévue à la rentrée.

> Plus d'informations au 04 37 38 11 10, sur [www.payshlv.com](http://www.payshlv.com) ou par mail à [contact@payshlv.com](mailto:contact@payshlv.com).

► Correspondant Web Libres: 06 96 82 45 38.

LA REVUE DE  
PRESSE DU PAYS

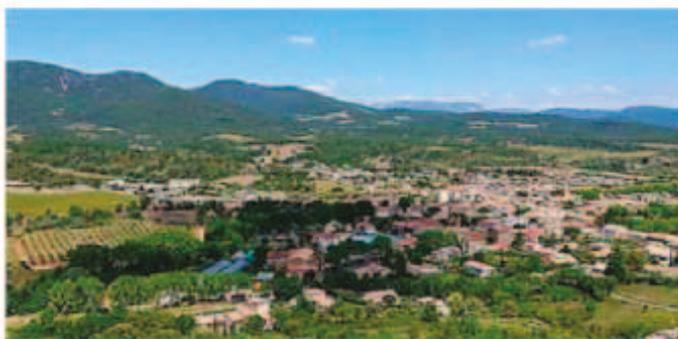
31 JUILLET 2021



## Saint-Chinian

# Une visite ludique pour les enfants

Ce **lundi 2 août** à 10 h, les Temps du Patrimoine du Pays d'art et d'histoire Haut Languedoc et Vignobles proposent une visite ludique à destination du jeune public (6 à 12 ans) avec Bérangère, guide conférencière. Si aujourd'hui Saint-Chinian doit sa renommée à une appellation viticole, cela n'a pas toujours été le cas. Le développement de la monoculture de la vigne au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle a considérablement modifié l'architecture locale et a fait oublier que ce bourg s'est développé à partir de la fondation d'une abbaye et surtout grâce à l'industrie drapière. La



Pour découvrir la commune de façon insolite.

découverte insolite du lieu se place sous le signe du jeu : une enquête est à mener avec Bérangère, la guide.

Gratuit, nombre de places li-

mité. Rendez-vous devant la mairie. Durée : 1 h 30.

Réservation obligatoire au 06 42 05 35 46

► *Correspondant Math Lilière* : 06 96 82 45 38.

LA REVUE DE  
PRESSE DU PAYS

2 AOÛT 2021



## Pays Haut-Languedoc et Vignobles

# Des propositions pour préserver la ligne SNCF Béziers-Neussargues

Le groupe de travail dédié à la ligne ferroviaire Béziers-Neussargues s'est réuni, à La Tour-sur-Orb. Une réunion à laquelle participaient Pierre Mathieu, président de la communauté de communes Grand Orb, Jean-Marc Biau, conseiller régional membre de la commission Mobilités et Infrastructures, Jacky Tello, président du Comité pluraliste et Jean Arcas, président du syndicat mixte du Pays.

Les participants sont revenus sur tout le travail effectué, depuis 2019 jusqu'à aujourd'hui, pour soutenir et développer la ligne ferroviaire Béziers-Neussargues qui traverse les territoires des communautés de communes Les Avant-Monts et Grand Orb.

Au niveau des perspectives, il a été présenté des propositions d'horaires pour augmenter la fréquentation du train ; les dif-



Le groupe de travail a examiné diverses propositions en faveur de l'axe ferroviaire.

férentes avancées comme la signature d'une convention financière entre l'État et les régions Occitanie et Auvergne Rhône-Alpes ; la pétition mise en place par le comité pluraliste ; les délibérations prises par les communautés de communes pour soutenir cette ligne.

Mickaël Huet, chargé de mission, a aussi présenté son tra-

vail d'analyse de l'intermodalité dans le territoire afin d'améliorer l'usage des différents types de transports au cours d'un même voyage (train, bus, covoiturage...). L'ensemble des déplacements du quotidien a été abordé mais également l'opportunité liée au développement du transport de marchandise sur la ligne.

Ces sujets seront complétés grâce au retour des participants.

► Plus d'information auprès de Mickaël Huet, chargé de mission développement durable et transition énergétique, [mickaelhuet@payshlv.com](mailto:mickaelhuet@payshlv.com) Tél. 06 31 43 97 10 [www.payshlv.com](http://www.payshlv.com)

LA REVUE DE  
PRESSE DU PAYS

⋮

15 AOÛT 2021

×



## Minerve

# Balade matinale proposé par le Pays d'art et d'histoire



Falaises à Minerve, les matins d'été.

Ces deux visites s'adressent particulièrement à ceux qui aiment le matin. Les premières heures du jour. Organisées par le Pays d'art et d'histoire du Haut Languedoc et vignobles, les participants sont invités à partir à pied pour une balade fraîcheur dans les gorges du Brian, à profiter du réveil de la nature et de la lumière matinale. Le retour se fera à Minerve où une belle terrasse bien expo-

sée au soleil levant vous attendra, pour déguster un bon petit-déjeuner de produits faits maison. Les dates à retenir : les **dimanches 29 août et 5 septembre**.

Le rendez-vous est à 7 h 30 devant l'office de tourisme de Minerve, 9 rue des martyrs, réservation obligatoire au 04 68 91 81 43, le tarif de 18 €. Tarif enfant sur demande.

► Correspondant **W&L Libry** : 06 74 38 47 53.

LA REVUE DE  
PRESSE DU PAYS

⋮

22 AOÛT 2021

×



### Lunas

## Rendez-vous pour une balade en famille samedi 4 septembre



L'eau, présente partout dans le village, inspire toujours les promeneurs.

**Samedi 4 septembre** à 17 h, rendez-vous est donné, devant la mairie avec les Temps du patrimoine du pays d'art et d'histoire Haut-Languedoc et vignobles pour une balade spéciale famille. Les participants découvriront avec Virginie la conteuse, et Roman le guide conférencier, le village de Lunas et ses mille reflets.

De la chapelle Saint-Georges au promontoire du Redondel, de belles découvertes se feront aux

détours des ruelles. L'eau est présente partout, rivière, ruisseau, source, fontaine, d'où jaillissent contes et légendes... Attention cependant, il faut prévoir de bonnes chaussures car ça grimpe un peu, et de quoi s'hydrater. La balade est gratuite, durée 2 h 30.

*→ Dans le contexte de crise sanitaire, le nombre de places est limité, la réservation est obligatoire au 06 09 70 29 69.*

LA REVUE DE  
PRESSE DU PAYS

⋮

2 SEPTEMBRE 2021

×



### Murviel-lès-Béziers

## Le patrimoine local dévoilé grâce à un jeu de piste



Les jeunes participants ont découvert le coupable !

La balade ludique organisée par Le Pays Haut-Languedoc et Vignobles à destination du jeune public s'est déroulée ce 25 août.

Malgré le petit nombre de participants, elle a ravi les participants qui ont découvert le patrimoine de la commune grâce à un jeu de piste dirigé par Bérange.

Répartis en équipe, enfants et parents avaient ainsi pour mission de retrouver les clés

des anciennes portes de la ville, et le coupable qui les avait dérobées.

Pendant 1 h 30, ils ont donc arpenté les rues du village afin de trouver des indices, découvrant ainsi les trésors patrimoniaux de Murviel. Quant au coupable, ils l'ont bien sûr trouvé, mais pour le connaître il faudra participer à la prochaine édition !

► **Correspondant Noël Lévy**  
06 67 33 60 27.

LA REVUE DE  
PRESSE DU PAYS

2 SEPTEMBRE 2021



## Capestang

### Dernière balade nocturne



Dernière balade nocturne à la lanterne de la saison.

**Vendredi 3 septembre** à 20 h 30, dernière balade nocturne à la lanterne de la saison, rendez-vous avec les Temps du Patrimoine du Pays d'art et d'histoire Haut-Languedoc et Vignobles pour une visite sous les étoiles en compagnie de Dominique, guide-conférencier. Lorsque la chaleur de la journée s'estompe, c'est le moment de partir à la découverte de Capestang, car le lieu délivre ses secrets au crépuscule... De

ruelles en places, de la collégiale au château, les participants pourront profiter de cette déambulation nocturne, éclairée à la lanterne, pour s'initier à l'architecture médiévale. Une invitation à déchiffrer les traces du passé.

> *Gratuit, nombre de places limité. Rendez-vous devant le château. Réservation obligatoire :*  
06 52 42 67 37

► *Correspondant Niki Libet - 06 52 42 67 37.*

LA REVUE DE  
PRESSE DU PAYS

7 SEPTEMBRE 2021



## Puisserguier

### Manger mieux et bouger plus à tout âge

Dans le cadre du projet alimentaire territorial Haut Languedoc et vignobles et en partenariat avec l'épicerie solidaire, la MJC accueille pour un programme de onze séances entièrement gratuites destiné aux familles avec leurs enfants, autour de l'alimentation et du sport à moindres coûts.

Quatre séances ludiques "Comment mieux/bien manger à moindre coût ?" les mercredis 29 septembre et 13 octobre de 10 h à 12 h, le mercredi 3 novembre de

16 h à 20 h et le mercredi 10 novembre de 14 h à 16 h. Et sept séances en plein air "Bouger de façon ludique en famille !", les rendez-vous seront à 14 h jusqu'à 18 h les mercredis 15, 22, 29 septembre, 20 et 27 octobre avec une demi-journée de clôture "grimpe d'arbre".

> *La réservation est obligatoire pour tout le programme. Info et résé : 04 67 93 80 85 ou 07 66 31 67 87 ou par mail : [evs@mjcpuisserguier.fr](mailto:evs@mjcpuisserguier.fr).*

LA REVUE DE  
PRESSE DU PAYS

9 SEPTEMBRE 2021



## Lamalou-les-Bains

# La Station inaugurée doit devenir la référence du sport pour tous

Comme l'a rappelé son président Jean Arcas, le Pays Haut Languedoc et vignobles s'est inscrit dans une stratégie de développement du pôle de pleine nature du Caroux. À ce titre, il a postulé à un appel à candidature du Fonds européen de développement régional (Féder) Massif Central et a été retenu pour sa volonté de permettre la pratique de la pleine nature pour tous. La Station, pôle handisport de Lamalou-les-Bains, inaugurée ce mercredi en fin de matinée, est partie prenante de cette stratégie. « La Station est un parc de matériel professionnel pour les personnes à mobilité réduite pour leur permettre de pratiquer des sports de pleine nature », a expliqué Guillaume Dalery, le maire du village qui a rendu hommage aux porteurs du projet : Mme Bouquet, Céline Weiss et Michel Canova, les équipes municipales et du Pays. Il a

salué aussi les responsables de l'association Handimature, Philippe Raynaud et Carlos Rivero, en charge de la gestion de la structure (lire aussi ci-dessous). « Il faut créer une dynamique autour du sport, du handicap, du thermalisme et de la santé, a-t-il poursuivi. Et Lamalou doit devenir une référence en matière de sport et de bien être. »

### « Ce projet va grandir »

La Station intègre les locaux de la Maison de santé, près de l'ancienne gare. 161 000 € ont été investis, principalement en matériel divers qui doit permettre aux touristes, patients et curistes d'emprunter la voie verte Passa Pais, dont les services du Département ont assuré par des petits aménagements (réduction de chicanes, signalétique spécifique...) l'accessibilité, et des pistes environnantes.

Parmi les financeurs : la com-



Les personnalités ont inauguré La Station ce mercredi matin.

munne, le Département, La Région et l'Europe. Leurs représentants, Marie Passieu pour le Département et Patrice Canayer pour la Région, tout comme le député Huppe, ont tenu à souligner l'exemplarité du projet. « Ce projet va grandir, il est une réussite car vous lui avez donné du sens, a précisé Patrice Canayer, par ailleurs parrain de La Station

qu'il était venu découvrir en juin. « Nous serons à vos côtés pour la faire utiliser et connaître. Avec la formidable opportunité des Jeux olympiques de 2024. Et lors des JO, on ne comptabilise pas seulement les médailles. Pour la nation, ce qui compte, c'est de booster la place du sport dans notre société. C'est ce que j'ai apprécié dans votre projet. »

Caroline Gaillard

LA REVUE DE  
PRESSE DU PAYS

14 SEPTEMBRE 2021



## Puisserguier

# Patrimoine : deux journées pour voyager dans l'histoire et le temps

L'association Les Mémoires de Puisserguier propose, à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, un programme en plusieurs temps, ces **samedi 18 et dimanche 19 septembre** de 10 h à 18 h, à l'écomusée de la vie d'autrefois. L'exposition d'affiches de la propagande allemande des années 40, sur le thème « Plus jamais ça », est reconduite durant ces deux journées. Comme chaque année, les visiteurs pourront participer (à 11 h et à 14 h) aux sessions du célèbre certificat de fin études primaires (CEP) avec remise du précieux document s'ils réussissent l'épreuve. Chaque après-midi, ils pourront également (si la météo le permet), à 17 h, assister au pressurage du raisin, avec dégustation du jus, où, pendant la durée de cette opération viticole, les visiteurs recevront tous les secrets



À l'écomusée, les visiteurs pourront aller à la rencontre à l'épicerie d'antan.

sur l'évolution de ce jus afin qu'il devienne du vin. À noter que la bibliothèque municipale ouvrira également ses portes à l'occasion de ces Journées. Par ailleurs, samedi 18 septembre à 19 h, à la Maison du pen-

ple, spectacle « C'était comment avant » par la Compagnie des tréteaux du jardinier, avec le soutien du Pays Haut-Languedoc et Vignobles. La représentation sera suivie du verre de l'amitié offert par l'association. Toutes les animations sont gra-

tuées. Pass sanitaire et port du masque restent obligatoires. Les animations sont sous réserve des consignes gouvernementales.

> Réservation pour le spectacle

conseillée au 06 76 47 20 57.

• Comptant 18€ à l'entrée • 06 76 47 20 57

LA REVUE DE  
PRESSE DU PAYS

15 SEPTEMBRE 2021 &gt;



## Minerve

### Les vieilles pierres parlent

L'équipe du musée d'archéologie et de paléontologie de Minerve a élaboré le programme qu'elle met en avant pour les Journées européennes du patrimoine. Trois propositions pour trois intervenantes.



Élodie, agent d'accueil et de médiation du musée, commentera la visite de l'église le **samedi** à 11 h 30 et à 16 h 30. Sans réservation, dans la limite des places disponibles, dix personnes maximum. Claudine Jacquet, chargée de mission musées du Pays d'art et d'histoire Haut Languedoc et Vignobles, animera une présentation autour des lampes à huile du musée, intitulée "Lumière ! s'éclairer dans l'antiquité", **dimanche** à 14 h 30. Sans réservation, dans la limite des places disponibles, 15 personnes maximum. Myriam, agent d'accueil et de médiation du musée, propose une visite commentée du village **samedi** à 15 h 30 et **dimanche** à 11 h 30. Sans réservation, dans la limite des places disponibles, 15 personnes maximum.

Contact et renseignements :  
musee.minerve@gmail.com ou 07 88 91 04 96.

LA REVUE DE  
PRESSE DU PAYS

17 SEPTEMBRE 2021 &gt;



## Pays Haut-Languedoc et vignobles Développer le territoire tout en le préservant

Le comité des élus de l'opération Grand Site (OGS) Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian, a repris ses réunions début septembre dernier à Vélieux. Lors de cette réunion à laquelle participaient tous les élus des communes concernées et de la communauté de communes du Minervois au Caroux, Jean Arcas, président du Pays Haut-Languedoc et vignobles, est revenu sur la saison estivale. Les villages et les sites patrimoniaux naturels et culturels de l'ouest de l'Hérault ont connu une fréquentation accrue par rapport à 2020. Cela a généré de nouvelles retombées économiques mais a mis également en



Les élus ont repris leurs réunions, début septembre.

évidence les questions de meilleure gestion de cette fréquentation avec un meilleur rayonnement à l'échelle de tout le territoire.

C'est tout l'enjeu de la démarche OGS en cours qui vise à assurer un développement durable tout en préservant et mettant en valeur le site classé

des gorges de la Cesse et du Brian, les causses autour, leurs abords, leurs portes d'entrée.

Ce sera aussi le sujet des rencontres annuelles des Grands Sites de France qui se tiendront début octobre prochain dans les Gorges de l'Hérault. L'OGS en Minervois concerne les communes d'Azillanet, Cesserois, La Caunette, La Livinière, Minerve, Siran et Vélieux, et se déroule en partenariat avec la communauté de communes, le Parc naturel régional du Haut-Languedoc et le conseil départemental de l'Hérault.

> Contact : Sylvain Brisa au  
06 31 43 83 08

LA REVUE DE  
PRESSE DU PAYS

20 SEPTEMBRE 2021



# Bayssan au cœur des Journées

## PATRIMOINE

Révolte vigneronne de 1907 et lancement du 4<sup>e</sup> symposium ont marqué le dernier jour des JEP.

Sid Mokhtari  
smokhtari@meditibre.com

Avec 1 000 personnes accueillies la veille et autant attendues hier, les Journées européennes du patrimoine (JEP) 2021 ont été un bon cru pour la Scène de Bayssan qui, il est vrai, proposait un programme très complet avec, notamment, une exposition inédite du peintre renommé Hervé Di Rosa. Le site, qui a achevé sa spectaculaire mise il y a quelques semaines, a

également attisé la curiosité pour lui-même. Les vieilles pierres de l'ancien hameau viticole qui avait son école et sa chapelle, sont un bel écrin pour la culture. La preuve avec "Les 12 dimanches d'un printemps", donné par l'Orchestre de Pays Haut Languedoc Vignobles, un spectacle musical qui a rappelé un événement marquant pour le Midi : la révolte vigneronne de 1907. Cette année-là, c'est la fin de l'âge d'or viticole. Surproduction, phylloxera et fraudes plongent le peuple sombre dans la misère et manifeste sa colère...



L'Orchestre de Pays Haut Languedoc Vignobles a donné une représentation sur la révolte vigneronne de 1907 au domaine de Bayssan.

LA REVUE DE  
PRESSE DU PAYS

21 SEPTEMBRE 2021



## Faugères

### Une balade entre Faugères et Autignac prévue ce dimanche



Pour découvrir le vignoble, en compagnie d'un guide.

Le Pays d'art et d'histoire Haut Languedoc et Vignobles se dévoile le temps d'une balade itinérante du Midi rouge, d'une durée de 2 h 30, entre Faugères et Autignac, le **dimanche 26 septembre**. L'histoire du vin est inscrite dans le vignoble faugérois. La production intensive de la plaine languedocienne, amorcée dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, a donné lieu à des périodes de grande prospérité ponctuées de graves crises économiques. Fruit du mouvement social du début du XX<sup>e</sup> siècle, les caves coopératives constituent aujourd'hui encore un patrimoine emblématique, un

témoignage fort. Ce sont aussi des caves particulières qui se sont multipliées pour exploiter la vigne, installer et construire de nouveaux domaines, participant à la renommée des vins de Faugères. Sillonant le vignoble en voiture et à pied avec le guide Ronan, il sera possible de découvrir l'histoire viticole, des édifices remarquables et un terroir qui est aujourd'hui synonyme de qualité. Dans le contexte de crise sanitaire, les places sont limitées. Afin de garantir les meilleures conditions d'accueil, il faut réserver auprès de Ronan au 06 09 70 28 69. Rendez-vous à 15 h sur le parking de la station-service de Faugères.

LA REVUE DE  
PRESSE DU PAYS

26 SEPTEMBRE 2021 &gt;



## Fouzilhon

### La 9<sup>e</sup> édition des Vendangeurs, c'est le 2 octobre

Pour sa 9<sup>e</sup> édition, Les Vendangeurs vont proposer une soirée autour des contes, du vin... et aussi de la transhumance ! Le **samedi 2 octobre** à partir de 18 h 30, ouverture de l'exposition Transhumance en Cévennes du photographe Laurent Garcia en présence du berger Jean-Marie Velasco. Les participants se verront proposer des dégustations de vins locaux. À 19 h, suivra un repas paysan et local concocté par Nathalie de La Bartassière en présence des producteurs (12 € et sur réservation uniquement).

À 20 h 30, offert par le Pays d'art et d'histoire Haut Languedoc et Vignobles, aura lieu le spectacle Transhumance par le conteur Grégoire Albisetti (gratuit), conte musical franco-occitan de et avec Grégoire Albisetti et Jean-Marc Parayre. Mener un troupeau, quand on est du métier, est affaire de sensibilité...



La Transhumance sera au programme du festival des Vendangeurs.

LAURENT GARCIA

le berger voyage et le voyage. Célestin le sait comme il present. Aussi les souvenirs d'enfance ont cette vertu magique qu'ils savent se partager et ren-

voient chacun en un temps innocent. Alors les pastres, les bergers de son enfance ne parlaient que la lenga le patois. Occitan et elle lui remonte cette

langue comme la mer...

> Réservation indispensable au  
06 69 38 49 34 ou  
resatdp@gmail.com.

LA REVUE DE  
PRESSE DU PAYS

30 SEPTEMBRE 2021 &gt;



## Laurens

### L'éclairage public éteint dans la nuit du 9 au 10 octobre

La nuit est un patrimoine dont il faut prendre soin. En collaboration avec le Pays Haut-Languedoc et Vignobles, entre autres organismes, la municipalité participera à la treizième édition du Jour de la nuit, le **samedi 9 octobre**. Cette opération nationale organisée par l'association citoyenne nationale de protection de l'environnement, Agir pour l'environnement, a pour but de sensibiliser la population contre la pollution lumineuse, à la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé.

Pour ce faire, dans la nuit du



L'occasion d'admirer la nuit.

samedi 9 au dimanche 10 octobre, l'éclairage public sera éteint de 20 h à 7 h du matin dans les rues Pasteur, des Granges, du Causse, de la République, de la Fièvre et sur l'avenue des Platanes.

► Correspondant Midi Libre : 06 52 00 60 36.

LA REVUE DE  
PRESSE DU PAYS

5 OCTOBRE 2021



## Pays Haut-Languedoc et Vignobles Élections et actions au cœur du Pays

La semaine dernière, le comité syndical du Pays Haut-Languedoc et Vignobles s'est réuni à Murviel-lès-Béziers en présence de Kléber Mesquida, président du Département et de Jean-Noël Badénas, conseiller régional. À l'ordre du jour, élection du président, des vice-présidents du Pays, 24 rapports qui ont été présentés et validés à l'unanimité par l'assemblée. Jean Arcas a été réélu comme président par les représentants des quatre communautés de communes et le conseil départemental adhérents au syndicat mixte. Autre temps fort, l'élection des quatre vice-présidents : Marie-Pierre Pons, Jean-Noël Badénas, Martine Gil, Olivier Roubichon-Ouradou ; suivie de l'élection du bureau avec Yves Fraisse, Francis Boutes, Elisabeth Dauzat, Christian Biès, Béatrice Falcou, Mariette Combes, Josian Cabrol, Marie Pasioux, Kléber Mesquida et Séverine Saur. Jean Arcas a rappelé l'intérêt du Pays pour l'aménagement du territoire, « le Pays doit être considéré



Jean Arcas a été réélu président.

comme un territoire de projet. Il a un rôle de complémentarité et travaille en commun avec les quatre communautés de communes ». Kléber Mesquida a rappelé son intérêt pour l'opération Grand Site de France, Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian, et a souligné sa volonté d'aider l'avancement de cette démarche. D'autres sujets ont été abordés comme la convention de partenariat, "On sport dehors", dont

le but est de permettre aux personnes le nécessitant, d'obtenir du sport sur ordonnance. Cette action est complémentaire de celle portée par la clinique Ster. Trois Maisons de santé pluri-professionnelles situées dans le pôle de pleine nature se sont portées volontaires pour y participer : Orb Santé, Monts d'Orb et Hauts Cantons. Informations au 04 67 38 11 10, [www.payshlv.com](http://www.payshlv.com)  
 ► L'argumentaire N°1 Libé : 06 07 30 00 27.

LA REVUE DE  
PRESSE DU PAYS

7 OCTOBRE 2021



### Olonzac Escapade nocturne

La lumière artificielle est devenue omniprésente dans notre quotidien et pourtant, à la nuit tombée, toute une vie s'éveille : chauves-souris, chouettes, grenouilles... Cette année, Olonzac participera à la 13<sup>e</sup> édition du "Jour de la nuit" par l'extinction totale de l'éclairage public dans la nuit du 8 au 9 octobre (de minuit à 6 heures). Il sera alors possible de profiter pleinement de la nuit noire pour l'observation du ciel étoilé et la découverte de la biodiversité nocturne. Cet événement national, qui se veut festif et pédagogique, a pour objectif d'informer et de sensibiliser l'ensemble des citoyens sur les causes et les conséquences d'un sur-éclairage sur l'environnement. En partenariat avec le Pays Haut Languedoc et Vignobles, Hérault Énergies et la communauté de communes du Minervois au Caroux, la commune d'Olonzac programmera une extinction de son éclairage public comme plus de 300 collectivités en France, avec une animation découverte de la faune nocturne. Animation découverte de la faune nocturne, le 8 octobre à 20 heures, salle Georges Brassens, entrée gratuite. Au programme, documentaire et visionnage sur la faune nocturne (45 minutes) suivie d'une balade sur Miraille à 21 heures. Prévoir lampe torche, chaussures de marche et un vêtement chaud.  
 Retrouver l'ensemble des événements programmés sur [www.jourdelanuit.fr](http://www.jourdelanuit.fr)

LA REVUE DE  
PRESSE DU PAYS

7 OCTOBRE 2021



**PATRIMOINE** Du moulin à l'escargot

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles organise une balade et une conférence sous le signe de l'histoire du bâti d'ici



**le moulin d'Azam**

**Cesserois :**  
**Découverte du moulin d'Azam**  
Samedi 9 octobre à 10 heures, rendez-vous avec les temps du patrimoine du Pays d'art et d'histoire Haut Languedoc et Vignobles pour une balade découverte du moulin d'Azam à Cesserois. Niché au creux des gorges de la Cesse, le moulin de la Coquille, dit aussi moulin d'Azam, est mentionné dès le XVI<sup>e</sup> siècle et appartenait à une grande dynastie de meuniers. Les participants découvriront l'histoire de ce site avec Robert Marjy, historien de Cesserois, Sylvain Durand, archéologue, François Azam, propriétaire du site et Karim Orengo, chargé de l'inventaire du patrimoine des moulins à eau

du Grand Site "Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian". Rendez-vous à l'aire des gorges de la Cesse sur la D10E1. Balade de 600 mètres, 40 mètres de dénivelé positif. ■  
Claussons de marché et eau conseillées. Repas tiré du sac, Gratuit, nombre de places limité.

**Aigne :**  
**L'inventaire du patrimoine**  
Vendredi 18 octobre à 18 heures, rendez-vous, toujours avec les temps du patrimoine du Pays d'art et d'histoire, pour la restitution de l'opération d'inventaire du patrimoine d'Aigne par Karim Orengo, chargée de mission. Depuis mars 2020, elle a étudié le patrimoine de la commune

sous toutes ses facettes, du noyau médiéval aux mazets nichés dans les vignes, des caves aux greniers, grâce à la complicité de l'équipe municipale et des habitants. La conférence retracera l'évolution urbaine du village et mettra en lumière les éléments remarquables de son patrimoine. Cette étude s'inscrit dans un partenariat entre la région Occitanie et le Pays Haut-Languedoc et Vignobles, labellisé Pays d'art et d'histoire. ■  
Vendredi 18 octobre à 18 heures à la salle des fêtes.  
Gratuit, places limitées, pose sanitaire obligatoire.

► Renseignements : 04.67.38.11.10.  
La brochure "Les temps du patrimoine" est disponible sur [www.haut-languedoc-vignobles.com](http://www.haut-languedoc-vignobles.com) ou sur la page Facebook Destination Haut Languedoc et Vignobles.

LA REVUE DE  
PRESSE DU PAYS

9 OCTOBRE 2021



## Pays Haut-Languedoc et Vignobles Nouvelle étape pour le plan de relance

Ce mardi 5 octobre, le syndicat mixte du Pays et les quatre communautés de communes du territoire se sont réunis à Cessenon-sur-Orb pour le troisième comité de pilotage du Contrat de relance et de transition écologique sous la présidence de Jean Arcas, en présence de Marie-Hélène Farnaud, représentant la sous-préfecture de Béziers.

Depuis juillet, la construction de ce projet de territoire se poursuit en concertation avec les communautés de communes Du Minervois au Caroux, Grand Orb, Avant-Monts, Sud-Hérault. Jean Arcas, président



Une assistance fort studieuse et à l'écoute des projets.

du Pays, a rappelé les étapes déjà effectuées. Florian Jurado d'Urban projects, associé du bureau d'études Terre d'avance, a

présenté les sujets ressortis comme fortement prioritaires lors de leurs ateliers ainsi qu'une première armature pour

le projet de territoire. Les participants ont discuté de cette première proposition par petits groupes. Suite à ces ateliers, chaque communauté de communes a ainsi pu faire remonter les questionnements et les sujets importants à ne pas laisser de côté comme l'économie, la santé, l'eau, le développement du numérique, l'écotourisme, la gestion des déchets...

Prochaine étape, la réactualisation de cette première proposition avec les dernières remarques sera transmise au Pays pour permettre la validation du cadre général avant la fin de l'année.

LA REVUE DE  
PRESSE DU PAYS

14 OCTOBRE 2021



## Pays Haut-Languedoc et vignobles Vignobles et découvertes célèbrent le terroir

Du 14 au 17 octobre, le fascinant week-end revient en Minervois, Saint-Chinian, Faugères et Haut-Languedoc avec des animations dédiées à l'œnotourisme. Le principe : faire découvrir, aux locaux comme aux touristes, la diversité et la richesse des activités proposées dans les vignobles, au-delà des incontournables visites de caves, tout en offrant des échanges conviviaux avec les vignerons.

Après sept éditions régionales couronnées d'un succès grandissant, la Fédération nationale V & D, en partenariat avec Atout France, lance, en effet, pour la première fois une édition nationale du Fascinant

week-end vignobles et découvertes.

Sur la destination Minervois, Saint-Chinian, Faugères et Haut-Languedoc, labellisée vignobles et découvertes en 2014 propose plusieurs animations. Tous les jours, Chasse aux trésors, en famille, à la cave coopérative de Saint-Chinian (contact au 04 67 38 28 40 ou [caveau@saint-chinian.com](mailto:caveau@saint-chinian.com)). Tous les jours également, L'art en cave, à la cave coopérative de Saint-Chinian. Visite de cave et dégustation (contact au 04 67 38 28 40 ou [caveau@vin-saint-chinian.com](mailto:caveau@vin-saint-chinian.com)).

**Vendredi 15 octobre** de 9 h à 12 h, à Lunas : "Lunas, terre d'eau et d'histoire", balade com-



Faire découvrir la richesse et la diversité du terroir.

mentée, dégustation de produits du terroir. Sur réservations au 06 89 78 71 02. Plus d'informations sur <https://occitanie.fascinant-weekend.fr>.

nant-weekend.fr.

**Dimanche 17 octobre**, escapade à Saint-Chinian, découverte de l'histoire locale avec dégustations (contact au 04 67 38 11 69 ou [communication@saint-chinian.pro](mailto:communication@saint-chinian.pro)).

**Samedi 16 et dimanche 17 octobre**, visite guidée de la grotte de la fileuse de verre à Courmiou. L'entrée payante de la grotte donnera droit à une dégustation de vins de la cave de Saint-Chinian (contact au 04 67 97 03 24 ou [grottedeladeveze@orange.fr](mailto:grottedeladeveze@orange.fr)).

**Dimanche 17 octobre** à Abeilhan, "La Thongue, biodiversité et terroir viticole", balade commentée et dégustations. Sur réservations au 06 89 78 71 02.

LA REVUE DE  
PRESSE DU PAYS

15 OCTOBRE 2021



## Pays Haut-Languedoc et Vignobles Une politique tournée vers la rénovation de l'habitat



Depuis plusieurs années, le Pays Haut-Languedoc et Vignobles mène une politique habitat sur le territoire

Mardi 12 octobre, le comité de pilotage du Programme d'intérêt général Habiter au pays s'est réuni à Murviel, sous la présidence de Francis Boutes en présence d'élus, techniciens du territoire, du Département et du Pays. À l'ordre du jour, le bilan de la politique Habitat, la présentation de l'équipe renouvelée et les perspectives à venir. Depuis treize ans, le Pays Haut-Languedoc et Vignobles mène une politique de l'habitat sur son territoire avec le soutien du département de l'Hérault et de l'Agence nationale d'amélioration de l'habitat. Cette démarche a permis de réhabiliter

3 054 logements, a mobilisé 20,7 M€ de subventions et a généré 53,3 M€ de travaux. Pour l'année 2020, ce sont 265 logements rénovés dont 253 résidences principales et 12 logements locatifs. Quatre techniciens sont disponibles pour accompagner les propriétaires dans leur projet. À cela s'ajoute, le guichet Renov'occitanie qui peut intervenir sur la rénovation énergétique. Les conseils du CAUE apportent aussi une réponse architecturale aux rénovations. D'autres mesures ont vu le jour en lien avec le Contrat local de santé comme la détection du

radon avec l'Agence régionale de santé, l'action non-décence avec la Caf... L'action portée par le syndicat mixte du Pays est complétée par des partenariats précieux, comme avec la fondation Abbé-Pierre pour résoudre des situations urgentes ou la Cursat. En termes de perspectives, il est prévu notamment, l'évaluation du Programme d'intérêt général Habiter au pays avec un focus sur les petites villes de demain.

→ Contact : 04 67 38 11 10,  
[contact@payshlv.com](mailto:contact@payshlv.com) et  
[www.payshlv.com](http://www.payshlv.com)

■ Correspondant Web Live : 06 07 00 00 27

LA REVUE DE  
PRESSE DU PAYS

20 OCTOBRE 2021 &gt;



## Saint-Nazaire-de-Ladarez

### Une conférence consacrée à Madeleine Laissac

Ce **dimanche 24 octobre**, dès 17 h, à la salle des fêtes, rendez-vous avec les Temps du Patrimoine du Pays d'art et d'histoire Haut-Languedoc et Vignobles pour une conférence de Ronan Jaheny, guide conférencier, consacrée à Madeleine Laissac.

À l'occasion du cinquantième anniversaire de la mort de Madeleine Laissac, la commune de Saint-Nazaire-de-Ladarez souhaite, lors de la Fête de la noisette, rendre hommage à cette femme engagée. Institutrice, ancienne résistante, maire de la commune de 1947 à 1971, elle fut la première femme à être élue à la députation dans l'Hérault. Elle a joué un rôle actif dans la défense de la viticulture, alors touchée par la crise...



**Madeleine Laissac.**

La conférence est gratuite mais le nombre de places est limité. Renseignements au 04 67 89 64 57.

► **Correspondant Web L'Her** 07 66 62 52 02

LA REVUE DE  
PRESSE DU PAYS

27 OCTOBRE 2021



## Hérépian

### Des activités nature avec la maison de santé



Encadré par Gérard et Benjamin, le groupe "On sport dehors" était récemment dans les gorges d'Héric.

"Sport et santé en territoires fragiles" tel est le nom donné par la Fondation de France pour son appel à projets. Ceux-ci doivent permettre de construire un parcours de santé qui intègre la pratique d'une activité physique ou sportive pour le patient vivant en zone rurale. Sous l'égide du Syndicat mixte du Pays Haut-Languedoc et Vignobles, le projet de MSP Orb Santé (maison de santé installée à Hérépian) a été retenu.

#### Activité physique

Barbara Castan, animatrice de cette action explique : « Il faut améliorer la prise en charge globale des patients en intégrant une pratique régulière d'activité de pleine nature aux parcours de soins de patients atteints de maladie chronique. Il s'agit donc d'une activité physique à des fins thérapeutiques, l'objectif final étant d'améliorer la santé des participants. » Pour cela, des séances d'activités de pleine nature sont organisées et pro-

posées à des patients repérés par les professionnels de santé de la MSP Orb Santé avec pour objectif de favoriser un changement de comportement et d'inscrire la pratique des activités de pleine nature dans la durée.

« Ces séances sont encadrées par des professionnels diplômés d'État de l'activité, par un professionnel de santé comme Gérard Vinches et par des bénévoles. Ce programme se déroule jusqu'en décembre 2022 à raison de quatre séances par mois. Chaque patient bénéficie d'un suivi personnalisé sur le plan physique et médical. D'un point de vue purement médical, des progrès sont attendus sur les plans de l'ostéopathie articulaire, respiratoire, cardio-vasculaire », souligne Barbara Castan.

Ce programme expérimental sera reconduit si les indicateurs sont satisfaisants. Il est financé par la Fondation de France, la Fondation Privat, la Direction régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports.

LA REVUE DE  
PRESSE DU PAYS

28 OCTOBRE 2021

**PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES****Le sport, c'est bon  
pour la santé !**

**L**undi 11 octobre était le jour de la signature de la convention de partenariat "On sport dehors" entre le syndicat mixte du Pays, représenté par Jean Arcas, président, et les trois maisons de santé pluriprofessionnelles : MSP Orb Santé, MSP des Monts d'Orb, MSP des Hauts Cantons, situées sur les communautés de communes Grand Orb et du Minervois au Caroux. "On sport dehors" est une expérimentation à l'échelle du pôle de pleine nature "Montagnes du Caroux" et dans le cadre du contrat local de santé. Le but ? Intégrer une pratique régulière d'activités de pleine nature, comme de la marche, aux parcours de soins de patients atteints de maladies chroniques suivis par les trois maisons de



La signature entre le Pays et les trois maisons de santé

santé. Plusieurs séances sont ainsi organisées et encadrées par des professionnels diplômés d'État de l'activité et par un professionnel de santé. Cette action est financée par la Fondation de France, la Fondation Privat et la Délégation régionale académique à la jeunesse à l'engagement et au sport. ■

Rens. au 04.67.38.11.10 –  
contact@payshlv.com –  
www.payshlv.com

LA REVUE DE  
PRESSE DU PAYS

29 OCTOBRE 2021

**Lamalou-les-Bains****Une réunion constructive  
pour de nouveaux projets**

Des nombreux acteurs et élus locaux ont échangé.

Mardi, le comité de pilotage de restitution de l'étude de revitalisation du cœur de ville s'est réuni. L'objectif à court terme est d'adhérer à la charte Bourg-centre de la Région Occitanie permettant de solliciter des financements publics.

A moyen terme, l'objectif est de définir et de planifier les futurs investissements sur l'espace public notamment en ce qui concerne la mobilité douce (piétons, vélos, fauteuils roulants...) afin d'améliorer l'attractivité de la ville.

Une enquête a été réalisée auprès des habitants. Une certaine de personnes ont ainsi contribué à l'étude à travers leurs remarques et propositions.

La Région Occitanie, le Parc naturel régional du Haut-Languedoc, le Pays Haut-Languedoc et Vignobles, la Banque des territoires étaient présents pour valider cette étude. Elle a été financée par la mairie et la Région Occitanie avec l'accompagnement du Pays Haut-Languedoc et Vignobles.

LA REVUE DE  
PRESSE DU PAYS

⋮

17 NOVEMBRE 2021 ×



## Olonzac

### Restitution de l'inventaire des moulins hydrauliques



Le moulin d'Azam est mentionné dès le XVI<sup>e</sup> siècle.

Vendredi 19 novembre à 18 h, rendez-vous avec les Temps du Patrimoine du Pays d'art et d'histoire Haut Languedoc et Vignobles pour une conférence sur les moulins hydrauliques des gorges de la Cesse et du Brian, par Karyn Orengo, chercheuse de l'inventaire.

Depuis plusieurs mois, les sept communes du périmètre de l'Opération Grand Site Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian font l'objet d'une étude d'inventaire thématique sur les moulins et leurs aménagements hydrauliques. Les résultats de cette opération, menée par le Pays

Haut Languedoc et Vignobles en partenariat avec la Région Occitanie, seront présentés et restitués au public par le biais d'un diaporama commenté. Rendez-vous donc à la salle Georges-Brassens d'Olonzac. Entrée gratuite, réservation conseillée au 04 67 38 11 10. Pass sanitaire selon les consignes en vigueur. Le dépliant *Rendez-vous, Pays Haut Languedoc et Vignobles, Les temps du patrimoine* est disponible sur <https://www.haut-languedoc-vignobles.com> ou sur Facebook : Destination Haut Languedoc et Vignobles.

LA REVUE DE  
PRESSE DU PAYS

25 NOVEMBRE 2021 &gt;



### Saint-Pons-de-Thomières

## Manger à moindre coût et bouger en famille



La préparation du repas a mobilisé tout le monde.

Dans le cadre du Projet alimentaire territorial et du Contrat local de santé, le Pays Haut-Languedoc et Vignobles a proposé à la fédération des Familles rurales un programme de séances gratuites destinées aux familles et à leurs enfants, autour de l'alimentation à moindre coût et du sport ludique.

L'Atelier des solidarités de la rampe du Marché a ainsi pu proposer à ses adhérents 4

séances évolutives autour de la thématique Comment mieux ou bien manger à moindre coût, et sept séances sportives destinées à Bouger de façon ludique en famille. Les premières ont été animées par Delphine Berger, diététicienne, les autres par Benjamin Guibaudo, éducateur sportif.

La préparation d'un repas a clôturé les séances en lien avec l'alimentation.

LA REVUE DE  
PRESSE DU PAYS

30 NOVEMBRE 2021 &gt;



### Puissalicon

## La ville va tester l'extinction nocturne de l'éclairage public

La commune lance une expérimentation de l'extinction nocturne de l'éclairage public pour une durée de six mois à partir du **mercredi 1<sup>er</sup> décembre**, entre minuit et 5 h du matin, sur l'ensemble du territoire communal. Une première coupure symbolique avait été réalisée le samedi 9 octobre, à l'occasion de l'opération "Le jour de la nuit", un événement national de sensibilisation à la pollution lumineuse. La population est associée à cette phase expérimentale et pourra apporter toutes ses observations et contributions sur le registre de concertation disponible à l'accueil de la mairie, ainsi que par mail en utilisant l'adresse spécifique : [extinction.nocturne@puissalicon.fr](mailto:extinction.nocturne@puissalicon.fr).

Cette expérimentation s'inscrit dans la volonté pour la municipalité d'engager une action concrète en faveur de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie. En effet, l'éclairage public constitue un levier important de la transition éner-



L'opération débutera mercredi.

gique et écologique à travers la réduction de la pollution lumineuse.

Les enjeux sont multiples car la consommation d'énergie impacte jusqu'à 40 % la facture d'électricité de la commune et le suréclairage nocturne a des conséquences importantes sur la biodiversité nocturne, la santé humaine et la préservation du ciel étoilé. L'expérimentation communale sera accompagnée par Hérault énergie et le Pays Haut-Languedoc et Vignobles qui soutiennent l'ensemble des dynamiques engagées localement.

• Correspondant Média Libre - 06 17 08 41 23

LA REVUE DE  
PRESSE DU PAYS

30 NOVEMBRE 2021



## Puimisson

# L'orchestre du Pays Haut-Languedoc retrouve ses pupitres

Samedi 27 novembre, l'orchestre du Pays Haut-Languedoc et Vignobles s'est réuni dans la salle des associations de Puimisson, signant ainsi la reprise de ses activités après la longue interruption due au Covid-19. Anne Galibert, responsable du Pôle Cohésion sociale qui a en charge la gestion de l'orchestre, avait convié les neuf professeurs d'instruments, les trois professeurs de chant et les cent musiciens et choristes de l'orchestre.

Créé en 2007, l'orchestre du Pays Haut-Languedoc et Vignobles a pour objectif de valoriser les pratiques musicales amateurs et de les faire évoluer. Il s'agit d'un orchestre de musiciens et chanteurs amateurs encadrés par des professionnels, auquel se joignent deux comédiennes professionnelles pour la partie théâtre. Tous les trois ans, un nouveau spectacle



Les professeurs de l'orchestre et les comédiennes ont participé à cette rencontre.

inspiré de l'histoire régionale est monté. Actuellement, c'est la révolte des vigneronnes de 1907 qui est évoquée. Si la situation sanitaire le permet, les répétitions reprendront en janvier 2022, à raison d'une répétition par mois, et le spectacle

sera donné à l'automne de la même année. L'orchestre est placé sous la direction de José Molero, qui est également compositeur et metteur en scène et les textes ont été écrits par Jean Tuffou.

Guylaine Guien, élue à Puimis-

son, a accueilli les participants au nom de la municipalité.

Le pays Haut-Languedoc et Vignobles regroupe quatre communes : Grand Orb, Sud Hérault, Avantmouts et Minervoises-Caroux.

► [Coteaux du Haut Languedoc](#) - 18.11.21 17.41

LA REVUE DE  
PRESSE DU PAYS

9 DÉCEMBRE 2021



## PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

# Vignobles & Découvertes, un atout qui se prépare



Le PHLV prépare le renouvellement du label Vignobles & Découvertes

J eudi 25 novembre à Murviel-Béziers, le comité de pilotage Tourisme s'est réuni, sous la présidence de Daniel Galtier et en présence de Jean Arcas, président du syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles, afin d'évoquer le renouvellement du label "Vignobles & Découvertes" pour la destination "Minervoises, Saint-Chinian, Faugères et Haut Languedoc".

Ce label est attribué pour une durée de trois ans aux destinations à vocation touristique et viticole proposant une offre de produits touristiques de qualité, multiples et complémentaires. Aurélie Appert, chargée de mission œnotourisme, a donc présenté le nouveau programme d'actions 2022-2025 construit en partenariat étroit avec les offices de tourisme, les appellations AOP et IGP et les membres du réseau Vignobles & Découvertes. Les projets prévus répondent aux besoins et attentes identifiés lors des ateliers de concertation et s'organisent

autour de quatre axes de travail : l'animation du réseau, le patrimoine identitaire vitivinicole, le développement d'un œnotourisme responsable, la promotion et la commercialisation de la destination.

De nouveaux outils de communication à venir ont été présentés : le sac à dos "le Comporte", outil ludique et pédagogique à emporter le temps d'une randonnée au cœur des vignobles et prêté gratuitement par les ambassadeurs volontaires ; le développement de la gamme jeune public avec une histoire à colorier pour les plus petits.

Prochaine étape, le dépôt, mi-décembre 2021, du dossier de demande de renouvellement "Vignobles & Découvertes". Une histoire à suivre sans modération. ■

Communiqué du Pays HLV

Contact : 04 67 38 11 10 -  
[www.payshlv.com](http://www.payshlv.com)  
contact@payshlv.com

LA REVUE DE  
PRESSE DU PAYS

11 DÉCEMBRE 2021 &gt;



## Pays Haut-Languedoc et vignobles Le conseil local de santé mentale mis en place

Dernièrement à Murviel, a eu lieu la première réunion de mise en place du conseil local de santé mentale (CLSM) sous la présidence de Josian Cabrol, en présence de Jean Arcas, président du Pays, de Marie-Pierre Pons vice-présidente du conseil départemental, de Martine Gil représentant la communauté de communes Les Avant-Monts. Jean Arcas a présenté rapidement le Pays Haut-Languedoc et vignobles, son territoire et ses actions à l'ensemble des participants. Laure Abadie, coordinatrice du contrat local de santé du Pays a présenté le conseil local de santé mentale et son intérêt pour la population. Le



Un lieu de concertation entre les services, les élus et les usagers.

deuxième point était la présentation du diagnostic du territoire. Un document déterminant pour le choix des actions à mettre en place. La feuille de

route, c'est-à-dire les prochaines étapes ont été validées par la mise en place d'un vote en différé à distance pour les thématiques prioritaires, afin que cha-

que partenaire puisse consulter ses équipes et ses patients/usagers.

Le troisième temps était un temps de travail en trois sous-groupes pour réfléchir ensemble sur la mobilisation de la population en général sur ce sujet parfois un peu tabou, et souligner que la santé a deux visages, la santé physique mais aussi la santé mentale et qu'en cette période de pandémie, il est encore plus important de les prendre en compte ensemble.

> Renseignements au  
04 67 38 11 10,  
contact@payshlv.com

► Correspondant **W&L** : 06 67 33 69 27.

LA REVUE DE  
PRESSE DU PAYS

12 DÉCEMBRE 2021 &gt;



## Pays Haut-Languedoc et Vignobles Développement durable et transition énergétique se poursuivent

Le comité de pilotage Développement durable et transition énergétique du Pays Haut-Languedoc et Vignobles s'est réuni. Présidé par Pierre Mathieu, président de Grand Orb, il s'est tenu à La Tour-sur-Orb, en présence de Jean Arcas, président du syndicat mixte du Pays et de Marie-Pierre Pons, vice-présidente du conseil départemental.

Cette réunion a permis de revenir sur les objectifs et actions réalisés en 2021 mais aussi sur ce qui est prévu pour 2022.

Le suivi des programmes locaux se poursuivra notamment avec l'accompagnement du Plan Climat-Air-Energie territorial (PCAET) de la communauté de communes Les Avant-Monts par le chargé de mission Mickaël Huet. Le guichet Rénov'Occitanie renforcera entre autres, sa mission d'informa-



Bilan et perspectives ont été étudiés lors de la réunion.

A. BOSARD

tion pour mieux répondre au besoin d'orientation du public. Le service de conseil en énergie partagé, actuellement en phase de restitution des diagnostics énergétiques, permettra de guider les commu-

nes adhérentes dans leur priorité : accompagnement aux travaux, approfondissement thématique, actions collectives. Sur le volet mobilité, le Pays continue son travail pour dynamiser la ligne ferroviaire Bé-

ziers-Neussargues. La mission va aussi travailler avec la Région, dans le cadre d'un contrat opérationnel de la mobilité, sur l'intermodalité mais aussi sur le transport à la demande.

Enfin, le développement des énergies renouvelables se poursuit avec la prévision, en 2022, de la mise en ligne d'un cadastre solaire qui permettra aux particuliers de 164 communes (comprenant celles du Pays et du Parc naturel régional du Haut-Languedoc) d'obtenir une estimation du potentiel de leur toiture, sa faisabilité en panneaux photovoltaïques et de les diriger vers des services adéquats.

> Contact : Mickaël Huet, chargé de mission développement durable et transition énergétique  
mickaelhuet@payshlv.com,  
Tél. 06 31 43 97 10.

LA REVUE DE  
PRESSE DU PAYS

14 DÉCEMBRE 2021



## Pays Haut-Languedoc et Vignobles Le contrat de relance et de transition écologique a été signé

Le contrat de relance et de transition écologique (CRTE) a été signé par les présidents des communautés de communes Les Avant-Monts, Du Minervois au Caroux et de Sud Hérault. Pour Grand Orb, le président, Pierre Mathieu, devrait apposer sa signature début 2022.

Au moment des discours, Francis Boutès s'est félicité de « l'importance des contractualisations et le cadre que cela apporte en termes de cohérence et de cohésion territoriale ». Jean Arcas a précisé que « le CRTE illustre la généralisation d'un nouveau mode de collaboration entre l'État et les collectivités territoriales. Il intègre les dispositifs d'accompagnement de l'État à destination des collectivités territoriales, considérablement renforcés par les crédits du plan de relance lors des deux premières années ». Pour Pierre Castoldi, sous-pré-



La signature du CRTE, un moment fort pour le territoire.

fet de Béziers, « il s'agit du premier contrat signé dans l'arrondissement. Il est la traduction de l'ambition d'un projet de territoire : la transition écologique et la cohésion territoriale sont la colonne vertébrale de ce contrat, qui s'appuie sur la mobilisation de l'ensemble des acteurs territoriaux, publics comme privés, tous im-

pliqués dans la relance ».

L'État a retenu le périmètre du Pays Haut-Languedoc et Vignobles comme périmètre de contractualisation, le 16 mars dernier. Cette signature est l'étape officielle après un travail intense de concertation. Le 25 mai, après la signature du protocole entre l'État, les communautés de communes et le

syndicat mixte, le démarrage de l'étude avec le soutien des cabinets Terres d'avance et Grand public a permis d'élaborer un diagnostic territorial, et de définir une vision partagée et cohérente en définissant les orientations stratégiques, les objectifs stratégiques et opérationnels ainsi qu'un plan d'actions à mettre en œuvre sur le territoire.

Deux réunions majeures ont permis de s'accorder sur le projet de territoire. « Pour un territoire durable, rural, attractif, dynamique et inclusif ». Il s'articule autour de quatre axes forts : améliorer et développer la cohésion sociale du territoire ; valoriser les ressources économiques locales et favoriser l'innovation ; maintenir et renforcer un cadre de vie durable et consolider l'attractivité territoriale.

► Correspondant Noël Lhér : 04 67 36 65 66

LA REVUE DE  
PRESSE DU PAYS

14 DÉCEMBRE 2021



## Pays Haut-Languedoc et Vignobles Vignobles et découvertes, un atout qui se prépare

Le comité de pilotage Tourisme s'est réuni à Murviel afin d'évoquer le renouvellement du label Vignobles & Découvertes pour la destination Minervois, Saint-Chinian, Faugères et Haut Languedoc. Ce label est attribué pour une durée de trois ans aux destinations à vocation touristique et viticole proposant une offre de produits touristiques de qualité, multiples et complémentaires. Aurélie Appert, chargée de mission œnotourisme, a donc présenté le nouveau programme d'actions 2022-2025, construit en partenariat étroit avec les offices de tourisme, les appellations AOP et IGP et les



Le comité a évoqué le renouvellement du label Vignobles & Découvertes.

membres du réseau Vignobles et Découvertes. Les projets prévus répondent aux besoins et attentes identifiés lors des at-

eliers de concertation et s'organisent autour de quatre axes de travail : l'animation du réseau, le patrimoine identitaire vitivini-

cole, le développement d'un œnotourisme responsable, la promotion et commercialisation de la destination.

De nouveaux outils de communication à venir ont été présentés : le sac à dos, outil ludique et pédagogique à emporter le temps d'une randonnée au cœur des vignobles et prêté gratuitement par les ambassadeurs volontaires ; le développement de la gamme jeune public avec une histoire à colorier pour les plus petits.

Prochaine étape, le dépôt du dossier de demande de renouvellement Vignobles et Découvertes.

LA REVUE DE  
PRESSE DU PAYS

15 DÉCEMBRE 2021 &gt;



## Magalas

### Une maison construite en matériaux biosourcés

Le guichet Rénov'Occitanie du Pays Haut-Languedoc et vignobles invite, **mercredi 15 décembre**, à 14 h, chemin du Pontil, au 12, impasse des Coronilles à Magalas, à la rencontre des propriétaires d'une maison construite en matériaux biosourcés. Cette visite permettra de découvrir une habitation exemplaire et performante afin d'avoir des idées et des informations pour de futurs projets de construction ou de rénovation.

La maison a été conçue avec pour objectif d'avoir un logement économe en énergie, en impact environnemental et en



Le Pays Haut-Languedoc et Vignobles propose cette visite à Magalas.

investissement. Passionnés par la question, les propriétaires ont voulu créer une maison qui puisse être la plus autonome

possible. En priorisant un maximum de ressources locales, ce projet constitue un ensemble cohérent sans pour autant in-

vestir des sommes colossales. La famille a notamment fait le choix innovant d'expérimenter l'usage des toilettes sèches autonomes comme une solution d'assainissement écologique. Les propriétaires seront présents pour expliquer la genèse du projet, l'expérience de l'écoconstruction, le choix des matériaux et la présentation des caractéristiques de la maison. Visite sur inscription préalable auprès de Rénov'Occitanie au 04 67 38 11 10 ou conseiller.faire@payshlv.com pour dix personnes maximum (nom, prénom, téléphone et e-mail).

► **Correspondant Midi Libre** : 04 67 38 65 66.

LA REVUE DE  
PRESSE DU PAYS

28 DÉCEMBRE 2021 &gt;



## Le Pradal

### Ateliers sport, santé et alimentation pour les élèves

Dans le cadre du Projet alimentaire territorial (PAT) coordonné par le Pays Haut-Languedoc et Vignobles, une action de prévention en matière de santé et d'activités physiques et sportives a été mise en place cette année au sein du RPI.

C'était l'occasion d'aborder les notions d'équilibre alimentaire et de comprendre l'importance de bien choisir ses aliments tout en pratiquant régulièrement une activité physique. L'objectif étant d'amener les jeunes à acquérir de bonnes habitudes alimentaires et sportives sur le long terme.

Ces ateliers ont pu se mettre en place grâce à la prise en charge financière des intervenants par le Pays Haut-Languedoc et Vignobles dans le cadre du PAT ; la prise en charge des transports par le Pradal et Villemagne-Fargentières ; la création d'un pump-track par la commune du Pradal. L'intervention gracieuse d'Hérault Sport et celle de Grand Orb.

Les élèves du CP au CM2 ont ainsi pu bénéficier chacun de deux séances autour de l'alimentation animées par Cebenna pour connaître l'origine des aliments, reconnaître leurs différentes familles, comprendre l'importance de l'alimentation pour la santé. Le but étant de savoir composer un menu équilibré.

En ce qui concerne les activités de pleine nature, les enfants ont pu pratiquer pendant six séances un sport choisi par leurs enseignants



Les enfants ont pu faire du VTT sur la voie verte.

Ainsi les 19 élèves de CM1/CM2 ont participé à cinq séances d'escalade dans les Gorges d'Héric, encadrés par Xavier Garayt. Des séances qui leur ont permis d'acquiescer un début d'autonomie dans cette discipline. Ils ont aussi découvert, grâce à l'intervention d'Hérault Sport, la spéléologie en explorant la grotte du Poteau.

Les élèves de CP, CE1 et CE2 ont, quant à eux, profité de six séances de VTT, encadrés par Antoine Fontenelle. La création d'un pump-track par la municipalité du Pradal a été très clairement un plus pour cette activité. L'objectif global était de savoir rouler en groupe en sécurité tout en étant le plus autonome possible. En dépit d'un niveau assez hétérogène, les 24 élèves ont réussi à faire une belle sortie collective sur la voie verte, le transport étant offert par les autocars Pons.

## 2021, en quelques chiffres





PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021

Syndicat mixte du  
Pays Haut Languedoc et Vignobles  
1 rue de la Voie Ferrée  
34360 Saint-Chinian  
Tél : 04 67 38 11 10  
contact@payshlv.com  
www.payshlv.com  
www.haut-languedoc-vignobles.com  
 SyndicatMixteduPaysHLV

